



Équipement et
services partagés

INTERCONNEXION QUÉBEC – NEW HAMPSHIRE



ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

ethnoscop

AOÛT 2011

RÉSUMÉ

Hydro-Québec Équipement et services partagés, mandataire d'Hydro-Québec TransÉnergie, réalise les inventaires environnementaux et les études techniques afin d'approfondir la connaissance du milieu d'accueil d'un projet de ligne de transport à 300 kV à courant continu d'une longueur d'environ 75 km. Ce projet consiste en la construction d'une nouvelle interconnexion entre le Québec (poste des Cantons) et le New-Hampshire (poste Franklin). Sa mise en service est prévue pour 2015.

En vertu de la Loi sur les biens culturels, Hydro-Québec doit s'assurer que ses activités ne mettent pas en péril l'intégrité de tout élément patrimonial protégé par la loi ou autrement valorisé par la population. Soucieuse de préserver les ressources patrimoniales qui peuvent être présentes dans le corridor du projet, Hydro-Québec a confié à Ethnoscop, le mandat de définir le potentiel archéologique préhistorique et historique, afin de pouvoir évaluer les impacts de la future ligne et proposer, le cas échéant, des mesures d'atténuation.

La zone d'étude s'articule autour du tracé d'une ligne existante, la ligne à 450 kV des Cantons-Nouvelle-Angleterre. À partir du poste des Cantons au nord et jusqu'aux contreforts des montagnes Blanches au sud, la zone d'étude a une largeur variant entre 5 et 7 km et s'articule autour de la ligne à 450 kV existante. Puis, à environ 15 km de la frontière avec le New Hampshire, la zone d'étude s'élargit pour atteindre une quinzaine de kilomètres. Cette zone d'étude traverse trois MRC (Val Saint-François, Haut-Saint-François et Coaticook) et plus d'une dizaine de municipalités. À l'intérieur de cette zone d'étude, un corridor plus restreint correspond aux tracés pressentis pour la nouvelle ligne.

Le territoire couvert par la zone d'étude a pu accueillir des populations humaines à une période très ancienne alors qu'un climat suffisamment attractif pour l'occupation s'installe entre 12 500 et 11 200 ans avant aujourd'hui. Sur les rives du lac Mégantic, à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'est de la zone d'étude, l'occupation paléoindienne se situerait entre 12 500 et 12 200 ans AA et le biome que voit Pierre J. H. Richard dans son étude sur le paysage tardiglaciaire du *Grand Méganticois* pour la période entre 12 000 et 11 200 ans AA, en est un de forêt boréale.

Dans l'organisation topologique des formes du paysage, il est certain que la zone d'étude s'intègre, à quelques exceptions près, dans un *no man's land*. Ces exceptions sont définies par le passage de vecteurs importants comme celui emprunté par la rivière Saint-François, celui emprunté par la rivière aux Saumons, le lac Lindsay et le ruisseau Buck et celui emprunté par la rivière Hall. Or, l'observation et l'analyse des photographies aériennes ont démontré que les espaces d'accueil potentiels étaient très nombreux pour une zone d'étude sans grands attraits. En effet, la dérivation a dénombré 384 zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique, dont presque la moitié (150 zones) se retrouvait sur le vecteur emprunté par la rivière aux Saumons, le lac Lindsay et le ruisseau Buck. Par contre, de grands espaces comme celui entre Johnville et la rivière Saint-François, ou celui de la section nord-ouest et sud-est du mont Hereford étaient pratiquement vides.

Il en va de même pour les sites archéologiques préhistoriques connus. Aucun de ces sites n'a encore été mis au jour dans la zone d'étude, mais on en dénombre pas moins de 33 à moins de 15 km de la zone d'étude sur le côté québécois, 2 au New Hampshire et un au Vermont et ces 36 sites représentent un minimum de 48 composantes chronologiques. En outre, dans une région un peu plus

RÉSUMÉ

vaste incluant le lac Mégantic, on obtient pour les Cantons de l'Est une continuité d'occupation depuis la déglaciation (12 500 ans AA) jusqu'au Sylvicole supérieur (de 1000 à 450 ans AA) aux sites de Lennoxville, au lac Memphrémagog et au site de la rivière Magog. Enfin, les Amérindiens de la période historique, surtout les groupes de souche abénaquise qui installent des villages aux XVII^e et XVIII^e siècles au Vermont, au lac Memphremagog et à Odanak continuent de fréquenter et d'exploiter le territoire.

La colonisation eurocanadienne des Cantons de l'Est débute à la toute fin du XVIII^e siècle, par l'arrivée de colons venus des états limitrophes des États-Unis, puis en provenance des îles britanniques. Très tôt, le site de Sherbrooke prend de l'importance et certains cantons voient une rapide progression des défrichements. La région est cependant marquée par les lacunes des voies de communications terrestres. Afin de favoriser le peuplement, des compagnies de colonisation, telle la British American Land Company (BALC), doivent travailler à l'ouverture de chemins. L'arrivée du chemin de fer, dans les années 1850 sortira la région de son isolement et favorisera son essor. Cette époque correspond également à l'arrivée de colons d'origine francophone et ceux-ci vont en quelques décennies prendre le dessus sur les anglophones. La région est d'autre part innovatrice en termes du développement de l'agriculture de marché, par une orientation plus hâtive qu'ailleurs au Québec, vers la production laitière et ses dérivés (beurre, fromage).

En ce qui a trait au potentiel archéologique associé à la période d'occupation historique, l'étude a pu profiter d'une cartographie ancienne parfois très détaillée, en particulier celle de la *Frontier of Canada East* du *Quarter Master General* publiée en 1865. Habillée d'une description historique générale et particulière à l'archéologie, l'étude de potentiel a également profité des détails de l'analyse historique comme celle de Bouchette en 1831, pour circonscrire 143 zones à potentiel historique.

LISTE DES PARTICIPANTS

HYDRO-QUÉBEC

André Burroughs	Conseiller en environnement
Jacques Viau	Chargé de projets en environnement
Benoit Gagnon	Chef – Expertise environnement
Carlos Valladares	Conseiller en SIRS, Unité géomatique

ETHNOSCOP INC.

Jean Poirier	Coordonnateur et géomorphologue
Gilles Brochu	Archéologue historien
Roland Tremblay	Archéologue préhistorien
Laurence Johnson	Historienne
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Armelle Ménard	Chargée d'édition

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
LISTE DES PARTICIPANTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES CARTES.....	ix
1.0 INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat	1
1.2 Zone d'étude et corridor à l'étude	1
1.3 Méthodologie.....	1
1.3.1 Archéologie préhistorique	1
1.3.2 Archéologie historique.....	5
2.0 PÉRIODE PRÉHISTORIQUE.....	7
2.1 Paysage naturel ancien	7
2.1.1 Contexte temporel.....	7
2.1.1 Contexte spatial.....	13
2.2 Cadre culturel.....	17
2.2.1 Chronologie culturelle régionale.....	17
2.2.1.1 Historique de la recherche archéologique	17
2.2.1.2 Une continuité d'occupation depuis la déglaciation.....	18
2.2.2 Ressources archéologiques connues	20
2.2.2.1 Inventaires archéologiques.....	20
2.2.2.2 Les sites.....	21
2.3 Dérivation archéologique	31
3.0 PÉRIODE HISTORIQUE	63
3.1 Présence amérindienne historique	63
3.2 Cadrage historique eurocanadien.....	65
3.2.1 Histoire générale	65
3.2.1.1 Introduction	65
3.2.1.2 Voies de circulation.....	71
3.2.1.3 Exploitation des ressources.....	73
3.2.1.4 Vie scolaire et religieuse.....	73
3.2.1.5 Administration civile	74
3.2.2 Histoire régionale par municipalité.....	74
3.2.2.1 Municipalité du Canton de Windsor – Val-Joli	74
3.2.2.2 Stoke.....	78
3.2.2.3 Canton d'Ascot (Ascot Corner).....	83
3.2.2.4 Canton d'Eaton (Cookshire-Eaton).....	89
3.2.2.4 Canton Clifton	94
3.2.2.6 Canton d'Auckland.....	102

TABLE DES MATIÈRES

3.2.2.7 Canton Hereford.....	102
3.3 Ressources archéologiques connues.....	110
3,4 Potentiel archéologique historique.....	110
4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	141
MÉDIAGRAPHIE.....	143

Illustration de la page couverture : De la route 253, entre East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette, vue vers le sud-est (photo Jean Poirier, juin 2011).

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Graphe topologique théorique3
Figure 2	Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant l'actuel10
Figure 3	Carte de localisation des principales moraines de retrait des Cantons de l'Est11
Figure 4	Chronologie de la déglaciation du centre du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Modifiée d'après S. Occhietti et P. J. H. Richard 200312
Figure 5	Extrait de <i>Topographical Map of the Province of Lower Canada</i> , 1815, Joseph Bouchette, London, England : W. Faden67
Figure 6	Extrait de <i>A New correct map of the Seat of war in Lower Canada protracted from Holland's large map</i> , 1815, Samuel Holland, Philadelphia, Lay & Webster68
Figure 7	<i>Map of the Eastern Townships of Lower Canada</i> , 1839, A. Wells, London John Arrowsmith69
Figure 8	<i>Sketch exhibiting the line of the proposed highway from Quebec to Sherbrooke called the Gosford Road with the Roads made by the British American Land Company</i> , 1835, J. Jones, Quebec72
Figure 9	Usine de la Canada Paper Mills Company à Windsor Mills, J.W. Michaud, 194675
Figure 10	Le canton Windsor en 1865 (A) et en 1919 (B)77
Figure 11	Le village de Stoke vers 190579
Figure 12	Détail de plan <i>Frontier of Canada East</i> réalisé sous la direction du Quarter Master General's Department of Canada en 1865-186680
Figure 13	Habitations, scierie et défrichements dans le canton de Stoke en 186581
Figure 14	Extrait montrant la région de Stoke, tiré de la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-E-12, Dudswell, 1919 et 21-E-05, Sherbrooke, 192182
Figure 15	Extrait du <i>Plan du comté de Sherbrooke d'après le Cadastre</i> , 193184
Figure 16	<i>Map of the Township of Ascot compiled from actual and original surveys</i> , 1864, A.H. Witcher, Montréal W. A. Little, avec extrait détaillé85
Figure 17	La Bricade en juillet 193786
Figure 18	Ascot Corner en 1865 (A) et en 1919 (B)88
Figure 19	Les cantons Ascot et Eaton en 186591
Figure 20	La région de Johnville en 1865 (A) et 1919 (B)92

LISTE DES FIGURES

Figure 21	Pont du village de Johnville, Louis-Philippe Poudrier, 1945 93
Figure 22	Canton de Clifton, extrait du <i>Plan du comté de Compton</i> , 1931 95
Figure 23	Le canton de Clifton en 1865 98
Figure 24	Extrait de la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. 21-E-05, Sherbrooke, montrant le noyau villageois de Martinville 99
Figure 25	Le secteur d'East-Clifton en 1919 100
Figure 26	Environs de Sainte-Edwidge sur la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360, 21-E-04, Coaticook 101
Figure 27	La région du canton Hereford sur les cartes de Joseph Bouchette de 1815 et 1831 104
Figure 28	Montage d'extraits d'une carte du comté de Stanstead (1931, à gauche) et d'une carte du comté de Compton (1940, à droite) entre lesquels le canton Hereford est divisé 105
Figure 29	Le village de Saint-Venant-de-Hereford, photographe Roland Fournier, 1945 106
Figure 30	« East Hereford Qué., Photo Larivière, Coaticook » 107
Figure 31	Le canton Hereford en 1865 (A) et vers 1920 (B) 109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Inventaires archéologiques recoupant la zone d'étude25
Tableau 2	Sites archéologiques préhistoriques situés à moins de 15 km de la zone d'étude27
Tableau 3	Zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique33
Tableau 4	Statistiques pour le canton Windsor selon Bouchette en 183175
Tableau 5	Statistiques pour le canton de Stoke selon Bouchette en 183178
Tableau 6	Population du canton de Stoke78
Tableau 7	Statistiques pour le canton Ascot selon Bouchette en 183183
Tableau 8	Population d'Ascot Corner en 191187
Tableau 9	Statistiques pour le canton Eaton selon Bouchette en 183189
Tableau 10	Statistiques pour le canton Clifton selon Bouchette en 183194
Tableau 11	Statistiques pour le canton Hereford selon Bouchette en 1831 102
Tableau 12	Répartition des zones à potentiel archéologique historique 112
Tableau 13	Zones à potentiel archéologique historique 113

LISTE DES CARTES

Carte 1	Interconnexion Québec – New Hampshire. Étude de potentiel archéologique préhistorique (3 feuillets); en pochette
Carte 2	Interconnexion Québec – New Hampshire. Étude de potentiel archéologique historique (3 feuillets); en pochette

1.0 INTRODUCTION

1.1 Mandat

Hydro-Québec Équipement et services partagés, mandataire d'Hydro-Québec TransÉnergie, réalise les inventaires environnementaux et les études techniques afin d'approfondir la connaissance du milieu d'accueil d'un projet de ligne de transport à 300 kV à courant continu d'une longueur d'environ 75 km. Ce projet consiste en la construction d'une nouvelle interconnexion entre le Québec (poste des Cantons) et le New-Hampshire (poste Franklin). Sa mise en service est prévue pour 2015.

En vertu de la Loi sur les biens culturels, Hydro-Québec doit s'assurer que ses activités ne mettent pas en péril l'intégrité de tout élément patrimonial protégé par la loi ou autrement valorisé par la population. Soucieuse de préserver les ressources patrimoniales qui peuvent être présentes dans le corridor du projet, Hydro-Québec a confié à Ethnoscop, le mandat de définir le potentiel archéologique préhistorique et historique, afin de pouvoir évaluer les impacts de la future ligne et proposer, le cas échéant, des mesures d'atténuation.

1.2 Zone d'étude et corridor à l'étude

La zone d'étude s'articule autour du tracé d'une ligne existante, la ligne à 450 kV des Cantons-Nouvelle-Angleterre. À partir du poste des Cantons au nord et jusqu'aux contreforts des montagnes Blanches au sud, la zone d'étude a une largeur variant entre 5 et 7 km et s'articule autour de la ligne à 450 kV existante. Puis, à environ 15 km de la frontière avec le New Hampshire, la zone d'étude s'élargit pour atteindre une quinzaine de kilomètres. Cette zone d'étude traverse trois MRC (Val Saint-François, Haut-Saint-François et Coaticook) et plus d'une dizaine de municipalités. À l'intérieur de cette zone d'étude, un corridor plus restreint correspond aux tracés pressentis pour la nouvelle ligne.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Archéologie préhistorique

En Amérique du Nord, la période préhistorique correspond à l'époque qui précède l'apparition de documents écrits; cette période fait donc référence aux populations amérindiennes qui ont précédé l'arrivée des premiers Européens dans le Nouveau Monde. Notre approche se base sur un premier postulat qui prête à la culture amérindienne préhistorique une définition de la relation entre l'homme et la nature qui n'est pas moins scientifique même si elle est différente de l'approche de Diderot et d'Alembert du XVIII^e siècle. Autrement dit, la connaissance de la nature qu'avaient les amérindiens de cette époque possédait un cadre structurel complet, même si elle ne passait pas par une terminologie encyclopédique. Ce postulat se décrit comme suit :

Les groupes humains dont le mode de vie est basé sur l'exploitation d'un espace territorial possèdent une connaissance culturelle de leur environnement et ils entretiennent avec la nature une relation dynamique par le biais d'un système cognitif. Cette connaissance s'applique particulièrement au milieu physique dont la structure doit être décodée, comprise et utilisée pour y circuler, l'exploiter ou se l'approprier. La structure du paysage physique est non seulement lue, elle est aussi intégrée de façon abstraite et elle peut même être appliquée à d'autres espaces, par inférence.

Or, pour satisfaire ce postulat sur la culture, l'analyse archéologique doit intégrer non seulement une connaissance particulière des avantages et des contraintes d'un environnement naturel récepteur, mais elle doit surtout chercher à comprendre dans quel cadre a pu s'opérer la relation dynamique entre l'homme et la nature. Ce cadrage, cette cognition horizontale de la nature exige l'existence d'un second postulat :

Les formes du relief sont organisées et structurées selon une logique géométrique qu'il est possible de décoder par une analyse en géomorphologie structurale et de transposer graphiquement par le biais d'un graphe topologique.

Ainsi donc, pour répondre à ces deux postulats et en même temps répondre au devis d'Hydro-Québec qui doit modifier l'environnement pour y construire une nouvelle infrastructure, l'étude de potentiel va délimiter des zones où existe une probabilité de retrouver des traces d'une occupation humaine au cours de la période préhistorique en se concentrant sur deux volets.

- Une cueillette des données concernant l'évolution du paysage naturel dont l'objectif est de mettre en contexte temporel (géochronologie) et spatial (topologie) la zone d'étude. Cet exercice permet de connaître l'habitabilité du secteur visé et sa place dans un espace plus vaste.
- L'élaboration d'un cadre culturel qui puise en anthropologie les données sur les populations amérindiennes dont on pourrait s'attendre à retrouver des traces. Ce volet inclut les sites archéologiques connus à proximité ou à l'intérieur de la zone d'étude, au moment de l'analyse.

Ces deux étapes permettent de construire une dérivation archéologique basée sur la photo-interprétation. Ici, les zones à potentiel archéologique sont délimitées pour produire des espaces concrets. Les formes du paysage servent donc à circonscrire des espaces présentant des qualités d'accueil pour des populations humaines.

Le cadrage dans l'espace fait appel à la topologie mathématique. La géomorphologie structurale permet de découvrir le schéma géométrique sur lequel se calque le territoire et la topologie permet ensuite de traduire ce schéma en réseau spatial. Ce dernier possède des antennes (des *vecteurs d'appropriation*) ainsi que des espaces de convergence situés au croisement de ces antennes. Cette analyse propose donc de relativiser l'importance de la zone d'étude par rapport à un ensemble régional plus vaste et permet aussi, à l'intérieur de cette même zone d'étude, d'identifier des points chauds du réseau. Pour se familiariser avec les mécanismes de l'analyse topologique et bien comprendre la pondération que suggère le graphe, voici quelques explications :

LA TOPOLOGIE MATHÉMATIQUE

Le graphe topologique prend forme autour des premiers indices fournis par la géomorphologie structurale tout en imitant sa méthodologie : ce ne sont pas les limites entre les différents espaces qui sont retenues, mais plutôt les relations entre ces espaces. Ces relations peuvent se faire par contiguïté ou par des axes naturels de communication qui agissent comme des antennes entre les composantes.

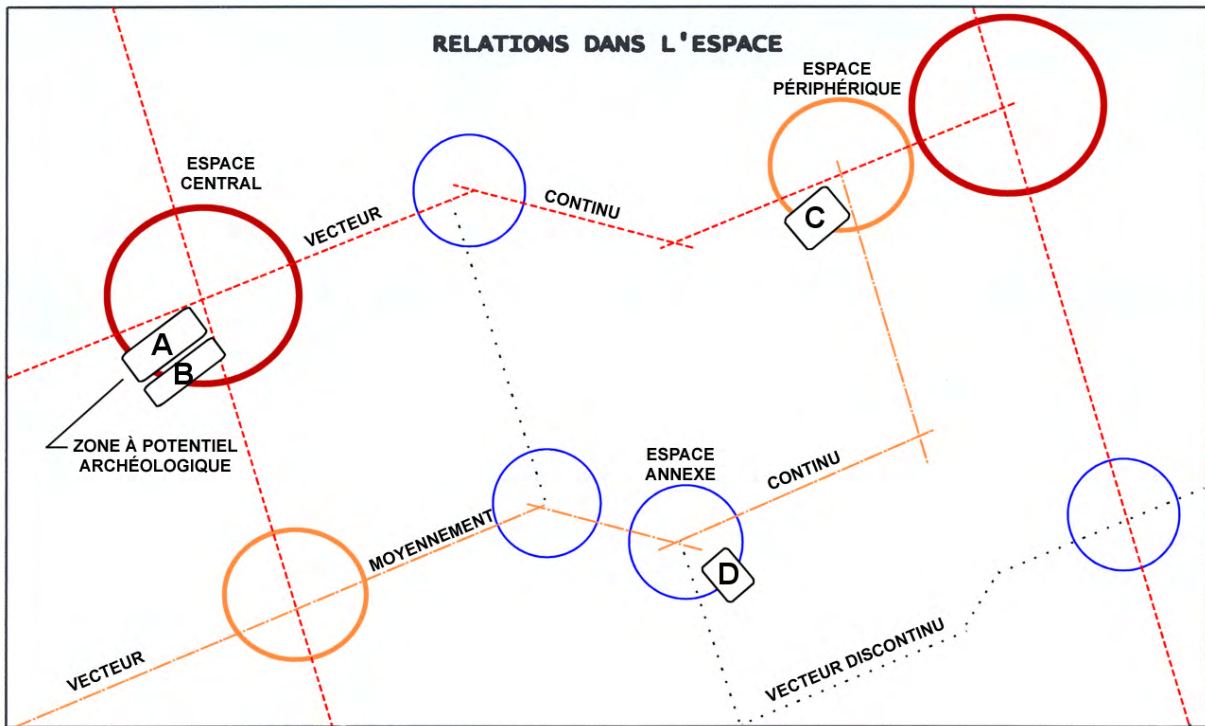


Figure 1 : Graphe topologique théorique

Or, ces multiples relations peuvent devenir très complexes : ce qui nous importe de savoir c'est, par exemple, la relation entre quatre espaces, soit les zones A, B, C et D (voir figure 1 ci-dessus). A pourrait être relié à B par contiguïté et à C par une vallée inondée par un cours d'eau navigable; B pourrait être relié à C en traversant A et/ou par une série de vallons en échelons, vallons dont les profils longitudinaux sont relativement réguliers. On pourrait retrouver l'espace D à la convergence de ces derniers vallons et d'un vecteur dont le profil longitudinal serait encore plus « discontinu ». D serait en communication avec A, B et C par un vecteur « moyennement continu », mais également en communication avec l'espace C par un vecteur « discontinu » et un segment du vecteur « continu ». Deux séries de variables dépendantes sont donc mises en jeu en même temps : la position relative des espaces et le type de communication qui, le cas échéant, les relie. Si le nombre de possibilités est déjà grand avec quatre espaces et trois catégories de vecteurs de communication, la complexité de l'échiquier devient difficile à concevoir avec mille espaces...

C'est ici qu'intervient la topologie mathématique : elle concrétise ces interconnexions en nous permettant de les cartographier sous forme de réseau et l'archéologie emprunte à la topologie les concepts de « segment » et de « point ». Évidemment, ces derniers prennent une autre signification; les segments deviennent des vecteurs d'appropriation plus ou moins continus selon la régularité de leur profil longitudinal et les points sont associés à des espaces stratégiques dont l'importance varie en fonction de l'étendue territoriale à laquelle ils donnent accès.

Ainsi, le graphe topologique dessine un espace théorique qui suppose une lecture particulière de l'information : les vecteurs d'appropriation sont symbolisés par des lignes dont la trame illustre la plus ou moins grande continuité du profil longitudinal de l'axe. Chaque ligne doit être perçue comme une droite inscrite au centre de l'axe; sa largeur n'est donc pas concrète mais symbolique.

Les lieux de convergence sont représentés par des cercles. Cette géométrie suggère en soi un espace dont les limites sont abstraites.

En langage topologique, le graphe que nous produisons est considéré comme un graphe formel, c'est-à-dire un réseau abstrait d'interrelations qui s'appuie sur un espace concret, par opposition à un graphe conditionnel qui ne traite que du réseau d'interrelations déconnecté de l'espace territorial. Le graphe topologique suit des règles de construction très strictes et propose l'emploi d'un vocabulaire particulier. Un glossaire est donc nécessaire pour préciser le sens qui est donné à une expression.

VECTEUR D'APPROPRIATION

Correspond à un axe entre les différents espaces (centraux, périphériques et annexes). *Vecteur* a été choisi dans son sens premier, celui de « conducteur »; ceci suppose un segment de droite sur lequel on peut faire une opération mathématique, c'est-à-dire une abstraction. Il correspond en partie à un « axe de circulation » dans la mesure où il se définit comme étant le premier choix pour circuler d'un espace à un autre, mais « circulation » porte à confusion : en effet, il peut ne faire référence qu'à la circulation « concrète » sans englober la circulation « abstraite », celle des idées par exemple. *Appropriation* vient justement appuyer cette abstraction. Ici le « a- » est employé dans le sens grec de la négation; comme dans « apolitique », appropriation est une négation de la propriété. Il désigne donc, non pas un contrôle du territoire par la valeur d'échange, par le contrôle sur la rente foncière, mais plutôt un contrôle du territoire par la connaissance. Le vecteur d'appropriation suppose donc un échange symbolique entre la nature et la culture.

Ce vecteur est catégorisé à l'aide de critères géomorphologiques reliés à son profil longitudinal. Ainsi, il pourra être :

-*continu* : la régularité du profil longitudinal l'associe à des surfaces gisantes; dans la plupart des cas, cette recherche se localise le long de talwegs, le plan d'eau répondant le mieux à cette horizontalité.

-*moyennement continu* : le profil est légèrement ondulant. Comme son nom l'indique, la caractéristique principale de ce vecteur est de le situer entre les deux autres, avec une prédominance vers le vecteur continu.

-*discontinu* : dessine un tracé souvent abstrait, qui rejoint quelquefois les talwegs de petits ruisseaux ou suit d'autres fois une ligne d'interfluve. Il représente toujours le trajet le moins accidenté dans un espace relativement morcelé.

ESPACE CENTRAL

Espace à la convergence d'au moins deux vecteurs continus. Cet espace permet donc l'accessibilité à un vaste territoire.

ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

Espace à la convergence d'un vecteur continu et d'un vecteur moyennement continu. Comme son nom l'indique, cet espace gravite autour d'un espace central, mais il peut également se rattacher à plus d'un espace central selon l'importance et l'organisation des vecteurs d'appropriation qui le traversent.

ESPACE ANNEXE

Espace qui se définit par la rencontre d'un vecteur continu ou moyennement continu et d'un vecteur discontinu et/ou par la rencontre de deux vecteurs moyennement continu. Cet espace donne accès à un territoire plus restreint.

S'ajoutent à ces définitions, des règles qui permettent au graphe topologique de transcender le réseau hydrographique et qui lui donnent son autonomie propre par rapport au croquis géomorphologique :

1. *Tout vecteur continu doit commencer par un espace central et se terminer par un espace central.*
2. *Tout vecteur moyennement continu doit commencer par un espace périphérique et se terminer par un espace périphérique.*
3. *Tout vecteur discontinu doit commencer par un espace annexe et se terminer par un espace annexe.*

Donc, pour aborder un territoire aussi vaste que celui de l'espace impliqué par la zone d'étude actuelle ($\pm 585 \text{ km}^2$), le processus que le graphe topologique met le plus en valeur en est un de hiérarchisation.

1.3.2 Archéologie historique

L'étude du potentiel archéologique de la période historique suit une démarche ponctuée par trois grandes étapes, auxquelles participent trois des membres de l'équipe : un archéologue spécialiste de l'archéologie euroquébécoise, une historienne et une géographe cartographe.

ACQUISITION DE DONNÉES DOCUMENTAIRES

Cette première étape consiste à recueillir un maximum d'informations (documents historiques, iconographiques, cartographiques et archéologiques), tirées de différentes sources :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Montréal et à Québec :
 - monographies (régionales et générales)
 - iconographie
 - cartographie ancienne
- Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)
- Répertoires du patrimoine culturel et religieux

Pour ce qui est de la cartographie ancienne, deux cartes principales ont permis de dresser des portraits de la zone d'étude à deux époques distantes chronologiquement d'environ 50 ans. La carte militaire de 1865 est d'un grand intérêt. Composées de plusieurs feuillets, trois concernent la zone d'étude (Feuillets 7, 13 et 16). La superposition de la zone d'étude sur ce plan demeure cependant un exercice sujet à caution car il est difficile d'assurer les points d'ancrage pour réaliser la superposition, d'autant que le plan présente certaines lacunes. Par exemple, les noms des cantons

ont été inscrits sur le plan, mais les limites de ceux-ci n'ont pas été dessinées. On soulèvera d'autres problèmes de ce plan dans le texte.

La seconde carte utilisée se compose des différents feuillets de la carte topographique du Canada, soit les feuillets Dudswell, Sherbrooke, Coaticook et Malvina publiés au début des années 1920. Les relevés sur le terrain datent cependant généralement du début des années 1910.

COMPRÉHENSION DE L'ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION HUMAINE

À cette étape de la recherche, il s'agit de procéder à l'analyse de l'évolution historico-spatiale des espaces étudiés, en confrontant les différentes informations recueillies à l'étape précédente. La zone d'étude du présent mandat englobe un très large territoire de l'Estrie et du piémont des Appalaches, dont l'occupation historique euro-canadienne commence au tournant du XIX^e siècle et s'accroît à partir de 1850. La colonisation du territoire est d'abord agricole, puis liée à l'industrie forestière, mais s'accompagne aussi d'un peuplement urbain associé à l'industrialisation dans certaines villes comme Sherbrooke, Windsor, Coaticook et Cookshire.

IDENTIFICATION DES ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Les résultats de cette analyse qui intègrent les données historiques, archéologiques et cartographiques, permettent de définir des zones à potentiel archéologique circonscrites à la zone d'étude.

2.0 PÉRIODE PRÉHISTORIQUE

2.1 Paysage naturel ancien

2.1.1 Contexte temporel

Les prochains paragraphes brossent un tableau du paysage dans lequel vivaient les populations anciennes de cette partie du territoire québécois en synthétisant les connaissances actuelles. Les dates fournies pour chacun des environnements seront relatives. Relatives à différents auteurs (Dyke, Ridge, Richard, Parent, Occhiotti, Turgeon, Dubois, Ouellet, Poulin, Poirier), relatives à différentes méthodologies (isotope 14 du carbone, profils acoustiques, méthodes propres à la paléophytogéographie, à la géologie, à la sédimentologie ou à la géomorphologie) et relatives à l'évolution de la science. L'objectif de ce document est bien sûr de retrouver les données les plus fiables et les plus récentes, mais vues sous l'objectif du géomorphologue. Les principales sources seront les articles de Dyke 2004, de Dyke et al. 2005, de Richard 2007, de Richard et Occhiotti 2003 et de Poirier dans les rapports d'Ethnoscop de 2006, 1995 et 1988. Les datations proposées par les cartes isochrones de déglaciation de Dyke et Prest (1989), qui nous ont servi très longtemps de guide, ont été remises en question par les articles d'Occhiotti et Richard (2003 et 2005) et par la note de Richard, publiée en 2009. Dans cette dernière, il précise que « la connaissance des variations de la teneur en ^{14}C de l'atmosphère (...) a permis de relier la chronologie au ^{14}C à la chronologie commune exprimée en années sidérales, réelles, de 365,2564 jours. ». La chronologie au ^{14}C se basait sur l'hypothèse d'une production constante de l'isotope 14 du carbone dans la haute atmosphère, à partir du bombardement des atomes d'azote par les rayons cosmiques. Or cette constance est remise en cause par d'autres facteurs qui impliquent des variations importantes. Mais grâce aux arbres et aux coraux dont les âges sont connus, on a pu établir des relations entre l'âge radiométrique et l'âge réel exprimé en années sidérales, avant l'actuel (AA), pour les derniers 20 000 ans.

On comprend très bien que ces imprécisions chronologiques sont considérables sur la figure 2, tirée de la note de Richard, particulièrement en ce qui concerne le maximum d'extension des glaces de l'Inlandsis laurentidien : celui-ci, estimé à 18 000 ans AA sur la carte synthèse *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien Supérieur et à l'Holocène* de Dyke et Prest 1989, repris par plusieurs auteurs à 18 000 ans ^{14}C BP, s'est produit il y a environ 21 400 ans AA ! Selon l'étalonnage réalisé par le logiciel CALIB, entre 18 000 et 8000 ans ^{14}C BP, chaque millénaire en âge ^{14}C BP correspond en moyenne à 1190 ± 160 années réelles. Donc, nous avons ajusté l'évolution chronologique du paysage de l'Estrie en fonction de la figure 2.

Comme nous l'avons déjà précisé dans le *Programme de recherche et de mise en valeur sur l'occupation paléoindienne dans la MRC du Granit : les origines du peuplement* (Ethnoscop, 1995), il y a 14 000 ans, au moment où commençait à se faire la séparation entre l'Inlandsis de la Cordillère et l'Inlandsis laurentidien (Dyke, 2004), des langues glaciaires accumulaient des dépôts fluvioglaciaires sur les versants de vallées encore englacées comme celle de la rivière Saint-François ou celle de la rivière aux Saumons, sous forme de terrasses d'obturation latérale ou de kames. À cette même époque, se formaient des eskers comme celui qui passe tout près de Warwick et d'Asbestos, qui traverse Johnville et Martinville et qui se termine à l'ouest de Coaticook (figure 3). À cette époque, le front glaciaire de l'Inlandsis laurentidien chevauche la frontière et l'eau de fonte s'évacue par

différents cols, comme celui de Coburn Gore et celui de la rivière Arnold au sud du lac Mégantic, ou celui de la rivière Hall qui se jette dans la rivière Connecticut, au sud de la zone d'étude.

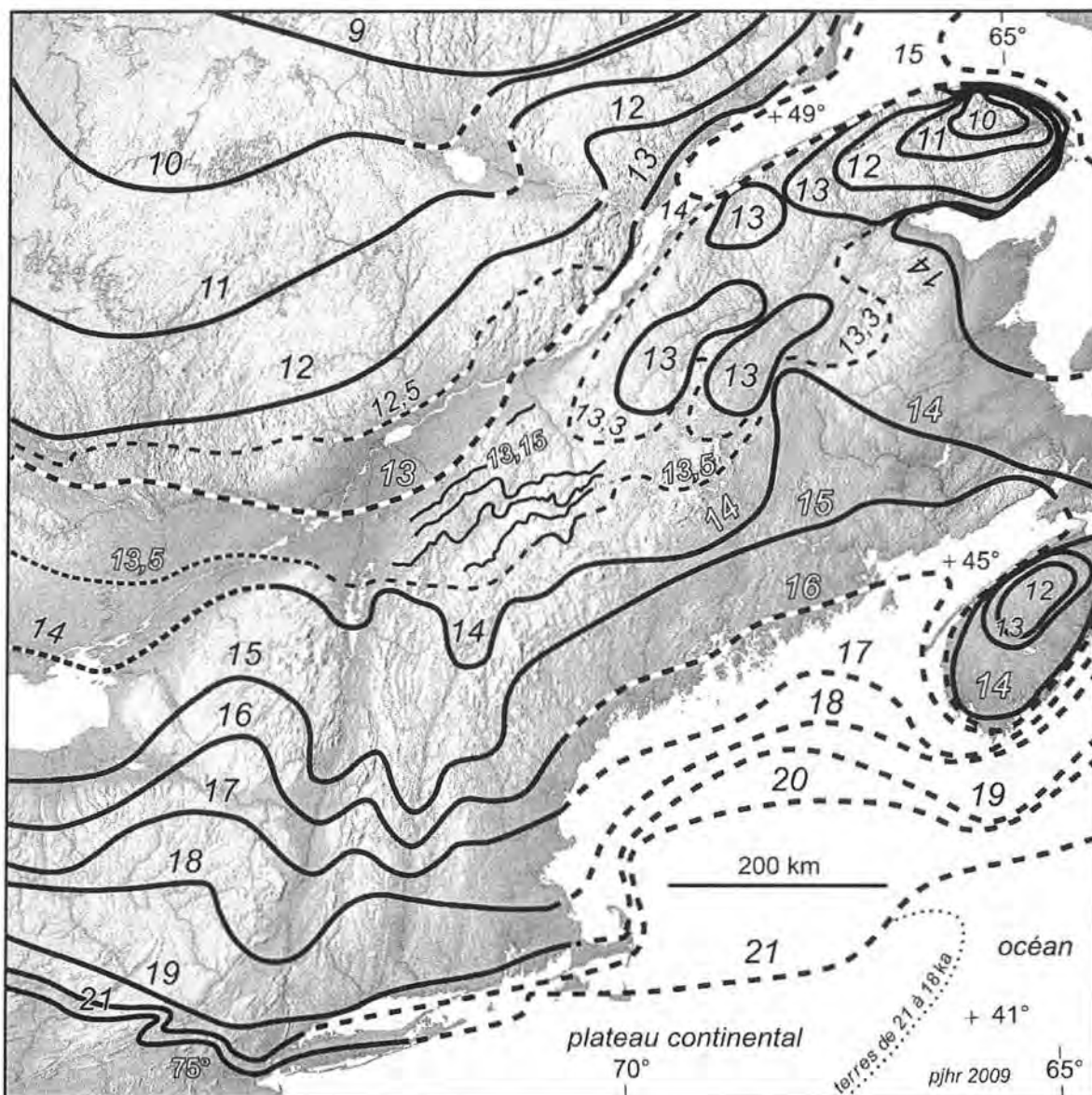
Là où il y a une différence notable avec l'interprétation de 1995, c'est dans la durée de déglaciation de l'ensemble de l'Estrie. En effet, la chronologie de la déglaciation des Appalaches est passablement raccourcie, du moins dans cette région ouest. La figure 4 montre trois cordons morainiques entre la moraine d'Ulverton-Tingwick et la moraine de la Frontière. Si on se fie à la figure 3, du nord-ouest vers le sud-est, c'est la moraine du mont Ham, celle de Cherry-River-East-Angus et celle de Dixville-Ditchfield. Or, pendant qu'un lobe glaciaire résiduel constitue l'avancée sud-ouest du glacier appalachien (coin nord-est de la figure 3), la déglaciation se fait en à peine 350 ans entre la moraine d'Ulverton-Tingwick (13 150 ans AA) et la moraine de la Frontière (13 500 ans AA). Donc, en utilisant le taux de retrait annuel de 200 m et en extrapolant la chronologie, la déglaciation de la zone d'étude a duré à peu près 300 ans, la moraine du mont Ham étant tout près de la partie nord de la zone d'étude et l'âge de cette moraine étant de 13 200 ans AA (Turgeon et al., 2003). Résultant de la coalescence des lacs Iroquois, Vermont et Memphrémagog, le lac proglaciaire Candona (figure 4) se vide dans la mer de Goldthwait vers 13 000 ans AA (Occhietti et Richard, 2003). Peu de temps après, la mer de Champlain envahit complètement les basses terres du Saint-Laurent.

Pendant le prochain millénaire, dans la zone d'étude, des lacs postglaciaires se forment, dont le niveau d'eau, plus élevé que l'actuel, est retenu, soit par des seuils rocheux qui n'ont pas encore subi de relèvement glacio-isostatique différentiel, soit par des barrages morainiques. C'est également autour de cette époque que se mettent en place les zones 1.02.007 et 1.04.057. En effet, des lobes de glace résiduels occupent encore certaines vallées et entre ces lobes, des eaux de fonte subaériennes édifient ce qui deviendra des terrasses après la fonte des lobes.

Vers 12 500 ans AA, le complexe morainique de Saint-Narcisse (figure 2) se met en place sur le rebord du Bouclier laurentidien et entre en contact avec la mer de Champlain au droit de Trois-Rivières (Richard, 2007). La mer de Champlain a été remplacée par le lac Lampsilis vers 10 600 ans AA, comme le confirme la cessation de la sédimentation marine à Saint-Nicholas près de Québec (Occhietti et Richard, 2003). Les derniers lambeaux de glace ont disparu de la Gaspésie peu après 10 000 ans AA.

D'après Richard (2007), entre 13 000 ans AA et 12 500 ans AA, les nouvelles données paléoclimatiques indiquent un climat permissif pour la zone d'étude. Cette zone se situerait dans un contexte de toundra forestière. D'après nous, l'Inlandsis avait déjà quitté la région, mais des lobes de glace sous forme entre autres de langues glaciaires, tapissaient encore certaines vallées. Donc, le paysage devait présenter des allures de désert périglaciaire, avec des processus éoliens très marqués près des lignes d'interfluve et un début de végétation de toundra arbustive près des talwegs. Ce n'est qu'entre 12 500 et 11 200 ans AA que le climat est suffisamment attractif pour une occupation humaine. Pendant ce millénaire, l'évolution des terrasses fluviales se fera au début, par des rivières plus compétentes qu'à l'actuel, ce qui explique les hautes terrasses fluviales. L'âge présumé de l'occupation paléoindienne des rives du lac Mégantic se situerait entre 12 500 et 12 200 ans AA (Chapdelaine, 2007) et le biome que voit Richard pour la période entre 12 000 et 11 200 ans AA en est un de forêt boréale.

Entre 11 000 ans AA et 9000 ans AA, le régime des eaux ressemblera de plus en plus au régime actuel. Le niveau des lacs Stoke, Hamel, Lindsay, Lippé, des Français et Wallace est à peu près le même que l'actuel et peut-être un peu plus bas à cause des barrages anthropiques modernes et le paysage végétal et faunique devient particulièrement riche, surtout dans les fonds de vallées.



Les positions du front glaciaire pour chaque millénaire entre 21 000 et 9000 ans AA furent interpolées à partir de celles des cartes de Dyke *et al.* (2003) dont l'âge, exprimé originellement en années ^{14}C , fut étalonné en années sidérales (Fig. 1). Entre les isolignes principales, un millénaire s'est réellement écoulé. Quelques positions intermédiaires sont aussi indiquées, toujours en années étalonnées avant l'Actuel (13,5, 13,3 et 13,15 ka AA).

Les âges indiqués figurent en-deça de chaque ligne isochrone (côté glace). Les positions glaciaires à 13,5, 13,3, 13,0 (en Laurentie) et à 12,5 ka AA (dans les Laurentides) furent déduites en se fondant sur Occhietti et Richard (2003).

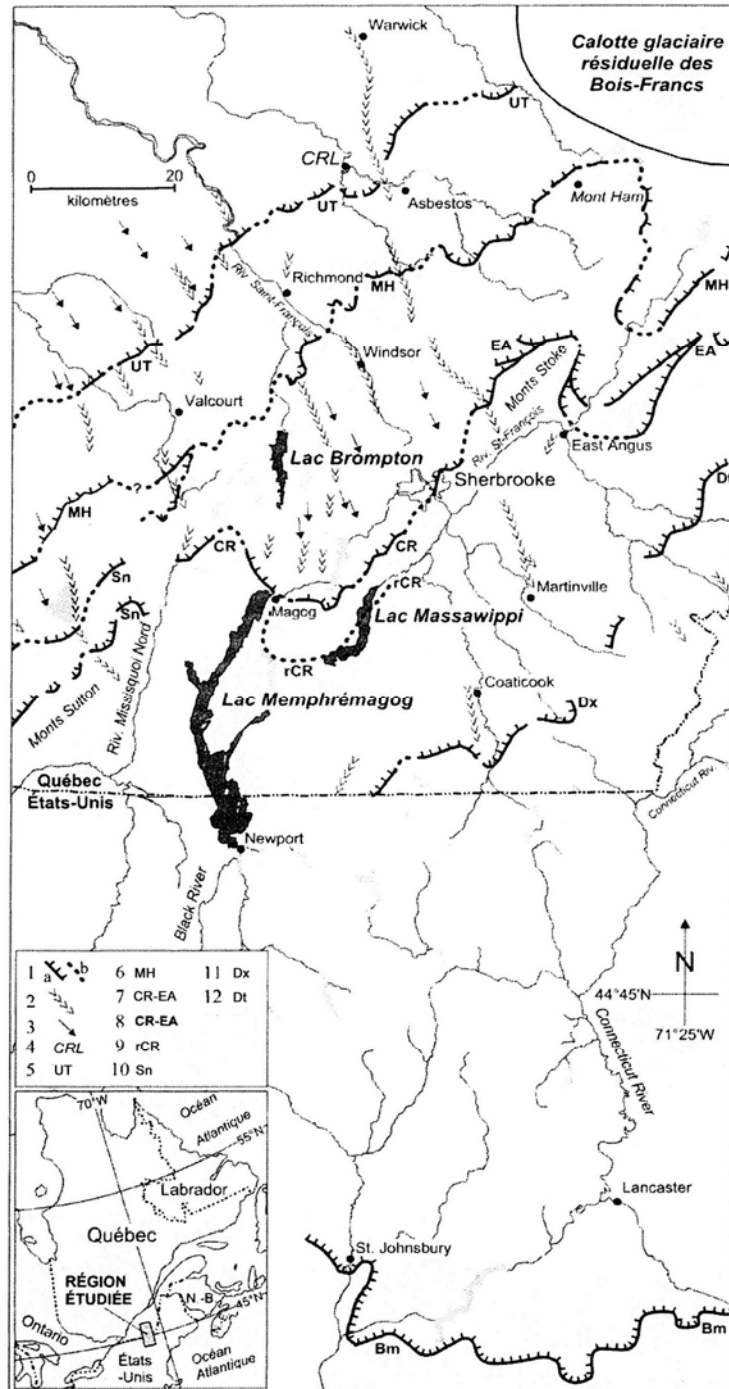
Les principales moraines frontales du sud du Québec sont représentées par des traits plus fins, et la Moraine de Saint-Narcisse (centrée sur 12,5 ka), par un tiret fin.

Les tiretés noirs et blancs indiquent les fronts glaciaires en milieu marin, ceux plus serrés, les fronts du Lac glaciaire Iroquois (LGI). Pour un suivi de la limite marine et des lacs proglaciaires au fil de la déglaciation, voir le site web et Dyke *et al.* (2003).

Les éventuelles erreurs de transcription, d'interpolation ou d'interprétation des données du Dr. A.S. Dyke sont ma responsabilité (Pjhr).

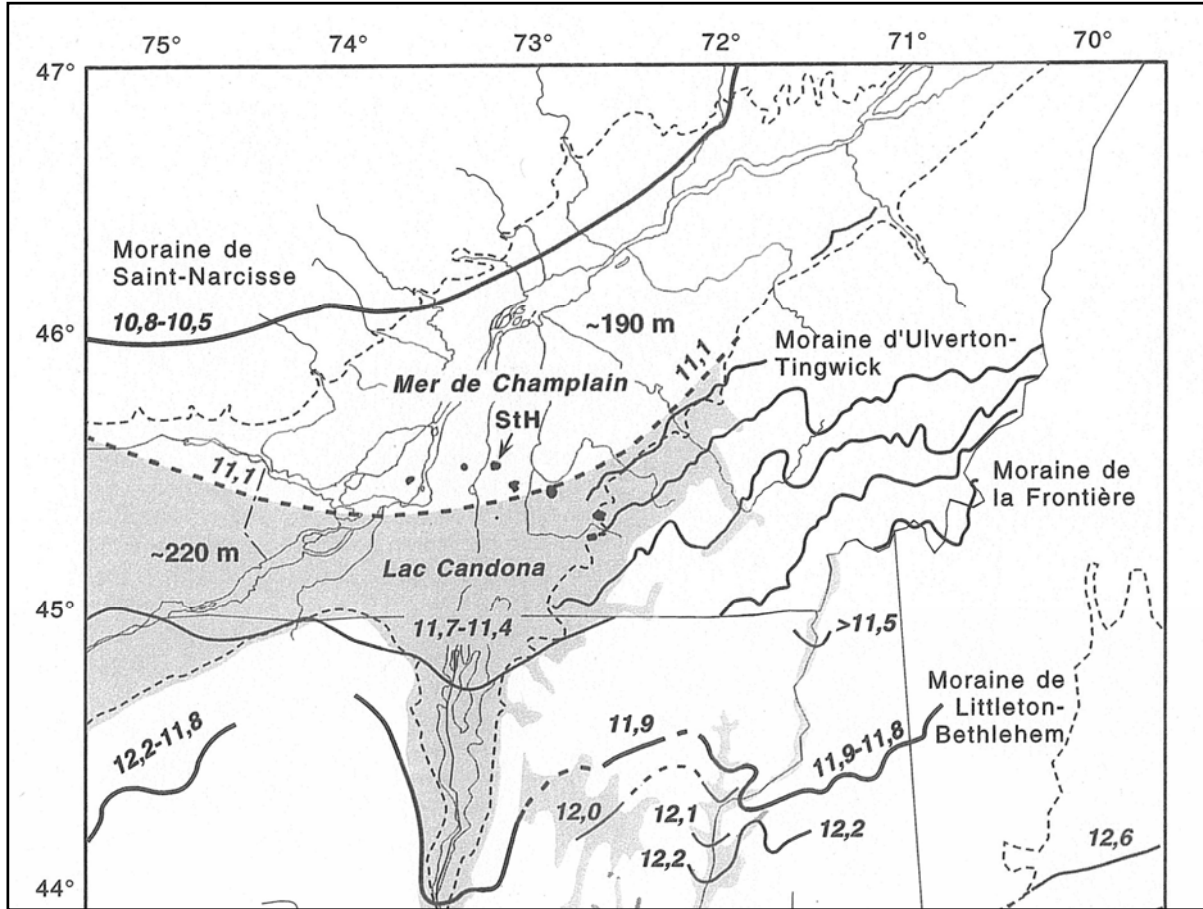
Figure 2 : Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant l'actuel.

En ligne : <http://www.er.uqam.ca/nobel/aqqua1/articles/ChronoDeglaciation.pdf> p.5



1 : front glaciaire a) établi, b) probable; 2 : eskers; 3 : marques d'érosion glaciaire; 4 : localisation de la coupe de la rivière Landry; 5 : moraine d'Ulverton-Tingwick (Parent, 1987; Parent et Occhietti, 1988); 6 : moraine du Mont Ham (Parent, 1987; Parent et Occhietti, 1988); 7 : moraine de Cherry River-East-Angus (Parent, 1987; McDonald, 1967); 8 : récurrence de Cherry River (Boissonnault et Gwyn, 1983); 9 : moraine des monts Sutton (Prichonnet *et al.*, 1982); 10 : moraine de Dixville (Parent, 1987); 11 : moraine de Ditchfield (Shilts, 1970, 1981); 12 : moraine de Bethlehem (Ridge *et al.*, 1999; Thompson *et al.*, 1999)

Figure 3 : Carte de localisation des principales moraines de retrait des Cantons de l'Est. In Turgeon *et al.* 2003, Fig. 1



Les âges sont exprimés en milliers d'années ¹⁴C conventionnelles B.P.

Figure 4 : Chronologie de la déglaciation du centre du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Modifiée d'après S. Occhietti et P. J. H. Richard 2003, Fig. 6

2.1.2 Contexte spatial

La démarche proposée par l'approche méthodologique suppose aussi une véritable lecture horizontale de l'information, par opposition à une lecture verticale, cette dernière étant, par exemple, axée sur la géologie ou la sédimentologie. En effet, le graphe topologique propose à l'archéologie un réseau spatial qui intègre les différentes fonctions de l'environnement. Ce réseau est constant dans le temps, supporte toute projection diachronique et permet d'intégrer les autres variables du milieu biophysique. Prenons par exemple le réseau hydrographique qui a traditionnellement constitué l'unité d'attention majeure en archéologie préhistorique : le graphe topologique l'intégrera et précisera même les limites de son évolution diachronique. Toutefois, il ira au-delà de cette identification en ne basant pas son analyse sur les limites entre bassins versants ou en ne limitant pas les possibilités de circulation dans l'espace aux seuls vecteurs inondés par des lacs ou des rivières. De la même façon, la qualité d'accueil d'une zone donnée, habituellement définie par la nature des dépôts qui la composent, la densité des ressources fauniques exploitables ou la disponibilité de matières premières essentielles, pourra être pondérée par sa localisation stratégique dans l'espace. Dans l'analyse topologique, l'intérêt ne se base pas sur les caractéristiques d'emplacements ponctuels mais sur les *relations* qui existent entre ces emplacements.

Pour couvrir les 570 km² de territoire de la zone d'étude, le graphe topologique a été construit sur neuf feuillets topographiques à 1 : 50 000 : 31 H/1, 31 H/8, 31 H/9, 21 E/3, 21 E/4, 21 E/5, 21 E/6, 21 E/11 et 21 E/12. Ces feuillets, montés en mosaïques, comprennent l'ensemble des vecteurs – du vecteur continu au vecteur discontinu – et restent à l'état de brouillon. Ce graphe topologique a ensuite été transféré à l'intérieur des limites de la zone d'étude. Pour définir les vecteurs continus, il a été nécessaire de travailler sur quatre feuillets à l'échelle de 1 : 250 000 : les 31 H, 21 E, NL 18-12 et NL 19-10 et sur les données d'autres études. En outre, la consultation de certains feuillets à 1 : 24 000 tracés à 1 : 50 000 du Vermont et du New Hampshire (44071 G6 à G8 et 44071 H5 à H8) a été nécessaire pour statuer sur la part de continuité de certains vecteurs.

À l'échelle de l'Est de l'Amérique du Nord (échelle de 1 : 250 000 et plus petite)

Cette échelle donne une véritable connotation anthropologique au graphe topologique. Dans ce contexte, l'architecture du paysage devient le canevas sur lequel s'inscrit la connaissance des habitudes et de l'organisation socio-économique des populations humaines étudiées, en plus du fait que les espaces de convergence hiérarchisent les points chauds c'est-à-dire les espaces les plus sensibles eu égard au potentiel archéologique préhistorique. Les vecteurs continus représentaient, pour les populations de la préhistoire, des autoroutes avant terme alors que les espaces centraux, à la convergence de deux « autoroutes », représentaient des espaces privilégiés, permettant une communication autant des humains que des idées, sur un vaste territoire.

L'espace dans lequel s'inscrit la zone d'étude est traversé par un vecteur continu de direction sud-ouest / nord-est et par quatre vecteurs continus de direction nord/sud.

Le vecteur continu sud-ouest/nord-est constitue une voie parallèle à celle empruntée par le Saint-Laurent et permet de réunir le vecteur du lac Champlain à la baie des Chaleurs. Le parcours de cette immense vallée commence au tombolo qui s'inscrit au sud de la baie Missisquoi et au nord du lac Champlain, parcourt la vallée empruntée par la rivière Missisquoi jusqu'à Eastman. De là, un court portage est/ouest, aidé par les petits lacs d'Argent et Orford, permet de rejoindre la rivière Magog jusqu'à la rivière Saint-François. De l'espace central de Sherbrooke, cette vallée se continue en empruntant la rivière Saint-François dans son parcours sud-ouest / nord-est jusqu'au lac Saint-François. Du lac Saint-François, cette vallée se continue par celle empruntée par la rivière aux Bleuets, par le ruisseau Vaseux et par la rivière Pozer. En arrivant au vecteur continu emprunté par la rivière Chaudière, elle le traverse pour ensuite continuer par la rivière Famine et la rivière Daaquam jusqu'à la rivière Saint-Jean. De là, elle emprunte cette rivière dans son parcours sud-ouest / nord-est jusqu'à l'espace central de Keegan. Le parcours se continue par la Grande rivière et la rivière Restigouche jusqu'à la baie des Chaleurs.

Les quatre feuillets à 1 : 250 000 utilisés pour le présent rapport montrent quatre autres vecteurs continus d'orientation nord/sud qui cadrent la zone d'étude. Les deux plus éloignés sont celui emprunté par la rivière Richelieu, le lac Champlain et la rivière Hudson et dont les deux extrémités sont l'espace central de Sorel et celui de New York; l'autre est celui emprunté par la rivière Chaudière, le lac Mégantic et la rivière Androscoggin et dont les deux extrémités sont l'espace central de l'embouchure de la rivière Chaudière à Charny et celui de Bath dans le golfe du Maine.

Les deux vecteurs continus d'orientation nord/sud les plus près de la zone d'étude n'interfèrent pas directement avec le paysage étudié, sauf peut-être une section de l'espace périphérique de Stewartstown, né de la rencontre du vecteur moyennement continu emprunté par la rivière Hall et du vecteur continu emprunté par la rivière Connecticut. Ce dernier passe donc à l'est de la zone d'étude et les deux espaces centraux qui en définissent le départ et l'arrivée sont ceux de Weedon Centre sur la rivière Saint-François et Saybrook Point en aval du détroit de Long Island. Ce vecteur est donc ennoyé par la rivière au Saumon (non pas la rivière aux Saumons qui traverse la zone d'étude, mais plutôt celle qui passe juste à l'ouest du mont Mégantic), la rivière Ditton, traverse la frontière au droit d'un col, emprunte la vallée inondée par le Scott Bog et les deux lacs Connecticut et s'insère dans la vallée de la Connecticut jusque dans l'Atlantique.

Le dernier vecteur continu d'orientation nord/sud commence à la baie Saint-François au sud du lac Saint-Pierre, frôle la zone d'étude lorsqu'il est emprunté par la rivière Saint-François, continue sa course vers le sud par la vallée empruntée par la rivière Coaticook jusqu'au Norton Pond. Ensuite il emprunte une vallée dont se servira le chemin de fer, inondée par les rivières Pherrins et Nulhigan pour rejoindre la vallée de la Connecticut. Donc, au droit des villages de Bloomfield du côté du Vermont et de North Stratford du côté du New Hampshire, en plein cœur des montagnes blanches, se localise un espace central et cette fois-ci, à l'instar de celui de Weedon Centre, il n'est pas densément peuplé comme celui de Sherbrooke et il offre, par le fait même, une plus grande probabilité d'y retrouver la preuve d'une occupation humaine ancienne.

À l'échelle régionale (échelle de 1 : 50 000)

L'analyse topologique et l'organisation des formes du paysage permettent de définir cinq régions traversées par la zone d'étude. Les limites de ces cinq régions suivent en parallèle l'orientation nord-est/sud-ouest de la rivière Saint-François. Elles portent un numéro séquentiel dans le deuxième chiffre du numéro de la zone.

- **Région 01 : Cuvette de Windsor**

L'ensemble des formes du relief prend l'allure d'une cuvette très évasée, relativement isodiamétrique. Le relief fuyant est charpenté par le substratum rocheux inégalement recouvert de till; le drainage est donc assez pauvre, notamment pour la section sud de cette région dans la zone d'étude. Par contre, dans la section nord, la vallée empruntée par les rivières Stoke et Watopeka offrent des possibilités de circulation et des surfaces d'accueil intéressantes par leur horizontalité et leur excellent drainage. Ces vallées ont en effet concentré les dépôts fluvioglaciers sous forme d'épandages et plus près du talweg, le remaniement fluvial subactuel et actuel a façonné des terrasses.

- **Région 02 : Interfluve Sherbrooke – Monts Stoke**

La zone d'étude traverse ensuite une bande montagneuse dont la ligne d'interfluve passe par les monts Stoke, sous la ville de Sherbrooke et plonge dans le lac Memphrémagog à la pointe Magoon. Les formes naturelles qui façonnent les zones à potentiel archéologique préhistorique de cette région vont refléter ce relief plus cassant par leurs pentes beaucoup plus accentuées. Formés dans des dépôts fluvioglaciers, des eskers (zone 1.02.001) ou des kames (zone 1.02.007) empruntent une vallée d'orientation nord/sud.

- **Région 03 : Cuvette de Johnville**

Sauf autour du vecteur continu emprunté par la rivière Saint-François et autour du vecteur discontinu emprunté par le ruisseau Haseltine, cette cuvette reprend les éléments de la cuvette de Windsor. Soit un relief où le substratum rocheux est très près de la surface et où le recouvrement de till est très inégal. Et ceci, pour au moins 90 % de la surface de la région englobée par la zone d'étude. La vallée de la Saint-François constitue la limite nord de cette région. Elle est tapissée de dépôts fluvioglaciers et le remaniement fluvial s'est fait en trois niveaux. L'actuel est responsable des bancs alluviaux et des basses terrasses, le subactuel des terrasses intermédiaires et le talus des hautes terrasses a été sculpté par l'écoulement estuarien associé à la vidange des lacs proglaciaires. Un vecteur discontinu croise cette vallée à la perpendiculaire pour donner l'espace annexe d'Ascot Corner. Il est emprunté sur le côté gauche de la Saint-François par le ruisseau Stacey et sur le côté droit par le ruisseau Larochelle. Ce dernier vecteur canalise lui-aussi des dépôts fluvioglaciers repris par l'érosion fluviale.

La partie sud de cette région est vraiment sillonnée d'eskers. Le parc écoforestier de Johnville en fait d'ailleurs une attraction, mais c'est dans l'association entre ces formes et le ruisseau Haseltine que se situent les zones à potentiel. Dans la même foulée, la magnifique terrasse de kame que constitue la zone 1.03.089 représente, elle aussi, une forme de décrépitude associée au fini-glaciaire.

- **Région 04 : Piedmont**

Relief moyennement ondulé à fortement ondulé, ses formes sont structurées par les orientations majeures sud-ouest/nord-est et nord-ouest/sud-est, ce qui donne à l'ensemble l'allure d'un réseau géométrique. Les dômes se localisent à la rencontre d'axes positifs alors que la croisée d'axes négatifs donne des cuvettes comme dans le cas des trois espaces annexes. Les 121 zones à potentiel que possède cette région sont presque toutes concentrées autour du vecteur moyennement continu emprunté par la rivière aux Saumons, avec les plus belles et les plus grandes à l'intérieur des espaces annexes.

Région 05 : Montagnes frontalières

Relief fortement ondulé. Du nord-ouest vers le sud-est, le rayon de courbure des ondulations est de plus en plus court et donc le relief de plus en plus articulé. Ce paysage est un peu semblable au paysage montagneux de la Gaspésie, dans le sens où, pour pouvoir y circuler ou pouvoir l'habiter, les peuples de la préhistoire n'avaient pas le choix que de profiter des fonds de vallées.

À l'échelle de la zone d'étude (échelle de 1 : 15 000)

À quelques exceptions près, la zone d'étude se faufile entre les vecteurs les plus chauds du graphe topologique régional. Du nord vers le sud, ces exceptions sont au nombre de cinq et l'ensemble regroupe 80 % des 384 zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique retenues.

- Le vecteur moyennement continu emprunté, dans la zone d'étude, par la rivière Stoke. Ce dernier va rejoindre la rivière Saint-François et crée l'espace périphérique de Windsor d'une part, et suit la gouttière qui longe le versant nord des monts Stoke pour bifurquer vers le nord et aller rejoindre la vallée inondée par la rivière Nicolet Sud-Ouest d'autre part. Une vingtaine de zones à potentiel s'associent à ce vecteur qui, lorsqu'il prend l'orientation est/ouest, propose un élargissement de la vallée. Or, cet élargissement provoque un fond plat mal drainé où le bossellement causé par des méandres encore actifs éradique la possibilité de délimiter toute zone à potentiel archéologique.
- Le vecteur continu emprunté, dans les limites de la zone, par la rivière Saint-François quand elle coule du nord-est vers le sud-ouest. Ce vecteur n'est pas très éloigné de l'espace central de Lennoxville et est ciblé par l'espace annexe d'Ascot Corner où se retrouvent plusieurs zones à potentiel archéologique préhistorique. Une cinquantaine de zones se collent à ce vecteur.
- Le vecteur discontinu emprunté par le ruisseau Haseltine, le ruisseau de la Truite, le lac Hamel et le ruisseau des Bobines. Même si ce vecteur est discontinu, il réunit une soixantaine de zones à potentiel préhistorique et, en archéologie historique, trois moulins à scie : celui de Johnville visible sur la carte de Quarter Master, celui de Haseltine Mill et celui de Leavitt's Mill. Une extrémité de ce vecteur se situe dans l'espace annexe juste à l'ouest de Johnville et l'autre dans l'espace annexe au nord de la route 206. Il est englobé dans sa presque totalité par la zone d'étude.

- Le vecteur moyennement continu emprunté par la rivière aux Saumons, le lac Lindsay et par le ruisseau Buck. Mise à part la section du lac Lindsay, la partie de ce vecteur qui est en dehors de la zone d'étude la longe jusqu'à l'espace central de Lennoxville. Ce vecteur s'associe à 150 zones à potentiel archéologique préhistorique. Excluant l'espace central de Lennoxville et l'espace annexe d'East Hereford, ce vecteur est ponctué par cinq espaces annexes qui ciblent des zones particulièrement intéressantes si on pense aux zones 1.04.028, 1.04.57, 1.04.78, 1.05.008 ou 1.05.55.
- Le vecteur moyennement continu emprunté, dans la zone d'étude, par la rivière Hall et par les rivières Malvina, Clifton et Eaton à quelques kilomètres à l'est et en parallèle à la zone d'étude. Les deux extrémités de ce vecteur sont les espaces périphériques de East Angus et de Stewartstown. Ce vecteur regroupe une trentaine de zones réparties également sur l'ensemble de la vallée, mais à cause de la frontière, affectant presque exclusivement la rive droite de la rivière Hall. Les quelques zones se situant sur la rive gauche, par exemple la zone 1.05.080, viennent d'un changement des méandres de la rivière depuis l'instauration de la frontière au milieu du XIX^e siècle.

2.2 Cadre culturel

2.2.1 Chronologie culturelle régionale

2.2.1.1 Historique de la recherche archéologique

Au chapitre de l'archéologie, l'Estrie, comme toutes les autres régions du Québec, sort de l'ombre au cours des années 1960. Toutefois, dans une proportion plus grande qu'ailleurs, ce sera d'abord et avant tout le résultat d'initiatives personnelles par des collectionneurs et des amateurs. Ceux-ci contribueront d'ailleurs à la découverte de près de 80% des sites archéologiques préhistoriques actuellement connus sur le territoire (Graillon 2009). À l'origine de cette acquisition de connaissance, on retrouve la Société d'archéologie de Sherbrooke, fondée en 1960 par l'abbé René Lévesque et qui sera active jusqu'au début des années 1970. Cette société profitera dès le départ du membership de James Hosking, un amateur aguerri qui n'a pas cessé de s'intéresser à l'archéologie régionale, spécialement dans la partie occidentale de l'Estrie, et qui, éventuellement, collaborera pleinement avec les archéologues professionnels. Ce sera le cas également dans l'est de la région, surtout autour des lacs Mégantic, des Joncs et aux Araignées, avec un couple d'amateurs, Jean Cliche et Catherine Rancourt, qui sauront, eux aussi, partager le fruit de leurs connaissances avec les archéologues professionnels. Enfin, on ne pourrait passer sous silence la contribution particulière des plongeurs Jacques Boisvert et Richard Thouin qui ont fait plusieurs découvertes dans le lac Memphrémagog.

Ces pionniers amateurs ont une telle importance dans l'histoire de la recherche en Estrie que l'archéologie professionnelle suit encore aujourd'hui en grande partie leurs traces. C'est au site Bishop (BiEx-2) à Lennoxville que les professionnels plantent pour la première fois leurs truelles, d'abord avec une première fouille à la fin des années soixante (Duval et Lamy 1969), puis une seconde en 1982 (Morin 1983). Ce même site, qui sera fouillé à nouveau au début des années 1990 (Transit Analyse 1995), fournira ainsi la plus grande collection de référence pour la région, avec une abondante collection de témoins représentant 6000 ans d'occupation continue. Une première

synthèse sera produite pour la région sur ce site, tout comme une autre pour le site du Domaine Aylmer (BkEu-2) au lac Aylmer (Transit Analyse 1993).

Au cours des années 1990 et au début des années 2000, le Centre de recherches et d'animation en archéologie (CRAA Estrie), mené par les archéologues Bertrand Morin et Éric Graillon, fera un véritable travail de moine en répertoriant et analysant les nombreuses et abondantes collections ramassées par les amateurs, dont celles de MM. Hosking et Cliche. Graduellement, grâce à cet effort, une image de plus en plus substantielle de la préhistoire régionale est devenue disponible à la recherche, permettant de guider les recherches éventuelles. Ainsi, M. Cliche a collaboré avec la firme Ethnoscop en 1995 pour la réalisation d'une étude de potentiel et d'un inventaire dont le thème portait sur l'occupation paléoindienne dans la M.R.C. du Granit (Ethnoscop 1995). Puis, il collabore de nouveau avec les archéologues quand, de 2001 à 2009, l'école de fouilles de l'Université de Montréal vient s'installer au lac Mégantic. Le programme de recherche élaboré au fil des années par l'Université de Montréal aura permis d'effectuer des fouilles sur pas moins de sept sites et des inventaires sur plusieurs autres. Parmi les réalisations principales qui émanent de cet effort académique, il faut citer une séquence chronologique particulière au Méganticois, l'investigation des périodes chronologiques très peu connues de l'Archaïque moyen et ancien et, bien entendu, la découverte et la fouille d'une première composante de la tradition paléoindienne ancienne sur le territoire québécois au site Cliche-Rancourt (BiEr-14), situé à la décharge du lac aux Araignées (Chapdelaine 2007a).

L'école de fouilles n'a pas été la seule à contribuer à la découverte de nouvelles données sur l'Estrie. Un site exceptionnel datant principalement du Sylvicole moyen tardif (BhFa-3) a été mis à jour sur la rive droite de la rivière Magog en 1998 (Arkéos 1999). Il s'agit d'un cas rare de site très peu perturbé et présentant une occupation principale homogène. Mentionnons également la découverte récente, sur la rive droite de la rivière Saint-François, à Weedon, d'une nouvelle aire inventoriée à l'été 2010 au site Gaudreau (BkEu-8). Cet espace offre maintenant une continuité d'occupation qui pourrait être la plus grande de toute l'Estrie, avec des témoins datant au moins de l'Archaïque moyen jusqu'à la période de Contact (Graillon 2008; comm. pers. 2011).

En somme, bien que l'archéologie soit active en Estrie depuis un demi-siècle, elle s'inscrit dans un élan amorcé essentiellement par des pionniers amateurs et ce n'est que graduellement que la discipline professionnelle y ait fait sa place. La plupart des sites connus n'ont toujours pas fait l'objet de recherches et la plus grande partie de la reconnaissance archéologique de la région reste à faire.

2.2.1.2 Une continuité d'occupation depuis la déglaciation

Depuis peu, l'Estrie est devenue la première région du Québec à révéler une occupation datant du Paléoindien ancien et, par conséquent, la région offrant la plus ancienne occupation humaine datée. Tel que mentionné précédemment, c'est au site Cliche-Rancourt (BiEr-14), situé à la décharge du lac aux Araignées, qu'ont été découvertes des pointes à cannelures typiques de cette tradition. L'occupation du site date d'environ entre 12 500 et 12 200 ans AA (dates étalonnées en années sidérales), soit au tout début de l'habitabilité du secteur (Chapdelaine 2007b). Une telle découverte ancienne était néanmoins attendue depuis longtemps en raison de l'existence de sites contemporains situés à peu de distance du côté américain de la frontière (Gramly 1982; 1985; Boisvert 1998; 1999). C'était d'ailleurs dans cette optique en 1995 que la firme Ethnoscop avait entrepris un programme de

recherche dans la M.R.C. du Granit, et bien que la découverte du site BiEr-14 avait été faite à cette occasion, elle n'avait pas réussi à mettre au jour des témoins de cette époque ancienne (Ethnoscop 1995). Le même site a également produit quelques témoins de la période paléoindienne récente près d'un millénaire plus tard. Ici encore, quelques indices du côté américain de la frontière rappellent qu'il n'est pas étonnant de retrouver des indices de cette époque dans la région. Les cols et les hautes vallées à la tête des grands cours d'eau se déversant soit vers l'Atlantique ou vers le Saint-Laurent offrent de bons espaces pouvant mener à la découverte d'occupations paléoindiennes anciennes alors que déjà à la période suivante du paléoindien récent, une bonne partie du territoire estrien devient disponible aux établissements humains.

Parallèlement à l'épisode paléoindien récent, les traditions de l'Archaïque se mettent en place. Il existe quelques indices épars de la présence archaïque ancienne dans la région de Mégantic (Corbeil 2007), mais c'est à l'Archaïque moyen que la présence humaine devient plus fréquente. Les collections de M. Cliche provenant de la région du lac Mégantic dénombrent plusieurs pointes de projectiles typiques de cette époque, comme des pointes de type Neville ou Stark (Graillon 1997, vol. 3, 4 et 5). À ces trouvailles orientales, il faut maintenant ajouter une occupation de l'Archaïque moyen au site Gaudreau (BkEu-8) à Weedon, sur la rive droite de la rivière Saint-François devant l'embouchure de la rivière au Saumon, où des pointes de type Stark ont été trouvées l'année dernière (Graillon, comm. pers. 2011). Tant l'Archaïque ancien que moyen sont des périodes encore très mal connues au Québec et il ne fait pas de doute que l'Estrie est la région qui offre le plus de potentiel pour améliorer nos connaissances sur ces épisodes.

À partir de l'Archaïque supérieur, au cours des deux millénaires de la tradition de l'Archaïque laurentien (entre \pm 6000 et 4000 ans AA), les occupations humaines se retrouvent dorénavant partout sur le territoire estrien, avec des présences sur plus d'une vingtaine de sites. C'est de cette période que datent les occupations les plus anciennes à proximité de l'aire d'étude (voir section 2.2.2), dont celle du site Bishop (BiEx-2) à Lennoxville et quelques autres à East Angus (Transit Analyse 1995; Graillon 1999a). Cette période se caractérise, dans la région, par l'utilisation fréquente du schiste ardoisier rouge pour la fabrication d'outils, notamment des pointes polies à pédoncules. Cet usage se manifeste en plus grande abondance dans la région de l'amont de la rivière Saint-François et des lacs Aylmer et Saint-François, à l'est de la zone d'étude. L'Archaïque terminal suit sur une période d'un peu plus un millénaire, avec les traditions dites post-laurentiennes (entre \pm 4500 et 3000 ans AA). Il semble s'agir de l'arrivée sur le territoire de groupes méridionaux en provenance de la Nouvelle-Angleterre. Les composantes de cette période sont un peu moins abondantes dans la région, mais restent présentes comme en témoignent les pointes à pédoncule de type Lamoka, Susquehanna, Snook Hill ou même Genesee dont on a trouvé un spécimen au site de la baie de Batoche (BkEu-1) au lac Aylmer en 2010 (Graillon, comm. pers. 2011).

Vers 3000 ans AA, c'est le début de la période Sylvicole. À ses débuts, de nouveaux réseaux d'interactions sociales et économiques se tracent sur de grandes distances, faisant circuler des biens exotiques sur le territoire. La technologie céramique fait son apparition à ce moment. Le Sylvicole inférieur (entre \pm 3000 et 2400 ans AA) a également laissé plusieurs témoignages à plusieurs endroits en Estrie, malheureusement souvent mélangés avec des composantes d'autres périodes. Un site retient particulièrement l'attention, bien qu'il soit aujourd'hui disparu. Il s'agit du site de la Pointe Merry (BhFa-2) sur la rive du lac Memphrémagog, à Magog, à un peu plus d'une trentaine de kilomètres à l'ouest de la zone d'étude. Il s'agissait sans doute d'un monticule funéraire dans lequel

furent trouvés de nombreux objets en pierre polie et taillée, dont une pierre aviforme complète. Le monticule a malheureusement été rasé au début du XX^e siècle. Notons qu'une seconde pierre aviforme ainsi que des outils typiques du Sylvicole inférieur ont également été mis au jour au site Butler (BiEx-17) sur la rivière aux Saumons à Huntingville, à seulement 5,5 kilomètres de la zone d'étude.

Au Sylvicole moyen ancien (entre ± 2400 et 1500 ans AA), les grands réseaux d'interactions se démantèlent. Les sites du Vieux Pont (BiEx-1) sur la rivière Massawippi ainsi que les sites Bishop (BiEx-2) et de l'île du Collège (BiEx-3) à la confluence des rivières Massawippi et Saint-François sont sans doute, les plus éloquents de la région pour cette période et se trouvent entre 4 et 6 kilomètres à l'ouest de la zone d'étude. Au Sylvicole moyen tardif (entre ± 1500 et 1000 ans AA), un développement marqué de traditions régionales laisse voir une diversité culturelle de plus en plus grande dans l'ensemble du Nord-Est du continent. En Estrie, peu de sites ont été trouvés à ce jour, mais celui de la rivière Magog (BhFa-3), à environ 25 kilomètres de la zone d'étude, constitue un cas exceptionnel. Un total de 146 m² y a été fouillé, mettant au jour une collection de près de 18 000 objets et six foyers, constituant ainsi le site de référence pour cette période en Estrie. Enfin, le Sylvicole supérieur (de ± 1000 à 450 ans AA) constitue la période ultime de la préhistoire et il est caractérisé par une modification fondamentale du mode de subsistance, passant de la chasse-pêche-cueillette à la production alimentaire basée sur la culture du maïs. Dans la vallée du Saint-Laurent, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupent les rives le long du grand fleuve ainsi qu'un territoire au nord du lac Champlain. Du côté Atlantique des Appalaches, ce sont les différentes nations abénaquises qui occupent l'espace. La région estrienne se trouve entre ces deux ensembles culturels, mais l'archéologie n'a toujours pas réussi à tirer au clair la situation culturelle régionale particulière à ce chapitre. Les principaux indices proviennent des sites Bishop (BiEx-2) et de l'île du Collège (BiEx-3) situés dans la municipalité de Lennoxville, sans oublier le vase complet datant du début du Sylvicole supérieur dans le lac Memphrémagog au pied du mont Éléphant (Graillon 2000). Une petite composante du Sylvicole supérieur a également été trouvée au site de la rivière Magog (BhFa-3). Il est probable que le piedmont laurentien des Appalaches ait été un territoire d'exploitation partagé entre les Iroquoiens du nord et les Abénaquis du sud, mais en raison du peu de données existantes, seul de plus amples recherches permettraient d'éclairer cet aspect.

2.2.2 Ressources archéologiques connues

2.2.2.1 Inventaires archéologiques

Au sein de la zone d'étude il y a eu à ce jour dix interventions d'inventaires archéologiques qui ont touché 63 secteurs différents, recoupant 33 des zones à potentiel de la présente étude. Ces 63 secteurs sont décrits dans le tableau 1 et ils apparaissent sur les trois feuillets de la carte 1.

Parmi ces interventions, trois ont été réalisées dans le cadre d'études d'impact de construction de ligne de transport électrique par Hydro-Québec. La plus concernée ici est celle du circuit 4451-4452-460 à 450 kV qui fait le lien entre le poste des Cantons et la frontière du Vermont à l'est de Stanhope (Archéologie Illimitée 1983). La future ligne à 300 kV empruntera, sur la plus grande partie de son tracé, l'emprise de la ligne existante 4451-4452-460 à 450 kV, et 19 secteurs situés au sein de la zone de la présente étude avaient alors été inventoriés, recoupant partiellement 8 des zones à potentiel préhistorique identifiées ici (1.03.038; 1.03.041; 1.03.042; 1.04.058; 1.04.075; 1.04.076;

1.04.072 et 1.04.082). Même si cet inventaire n'avait pas mené à la découverte de sites, il est important de souligner qu'il avait été effectué surtout à l'aide de sondages sporadiques et d'inspections visuelles et qu'il reste pertinent de retourner inventorier ces zones. Les deux autres inventaires, situés dans la portion nord de la zone d'étude, ont été réalisés dans l'emprise du circuit 7095 à 735 kV au nord du poste des Cantons (Ethnoscop 1999) et dans l'emprise des circuits 1183 et 1175 à 120 kV au nord d'Ascot Corner. Dans ces cas, il y a intersections avec les zones 1.01.014 et 1.02.001 respectivement qui ont été inventoriées à l'aide de sondages systématiques. Un nouvel inventaire devrait être ajusté afin de ne pas répéter le travail sur les surfaces déjà inventoriées.

Cinq autres interventions d'inventaires ont été réalisées dans le cadre d'études d'impact du ministère des Transports, dont trois qui ont eu lieu dans des espaces qui ne recoupent pas les zones identifiées dans la présente étude. Toutefois, les deux autres inventaires font des intersections avec nos zones. L'un a été fait sur la route 112 à Ascot Corner (Patrimoine Experts 2001), coïncidant partiellement avec la zone 1.03.034, et l'autre a été fait à l'est de Saint-Herménégilde, sur le chemin de Coaticook (Patrimoine Experts 2000), coïncidant partiellement avec la zone 1.05.019.

Deux autres inventaires ont été effectués dans la plaine de la rivière Hall, à la limite sud-est de la zone d'étude. L'un d'eux, très localisé, a été fait lors de l'étude d'impact du gazoduc TQM (Arkéos 1999), recoupant une petite portion de la zone 1.05.076. Enfin, la dernière intervention d'inventaire faisait partie d'un projet académique qui visait à caractériser le potentiel archéologique des terrasses situées sur le côté québécois de la rivière Hall (Morin et Graillon 1997). À cette occasion, 42 secteurs ont fait l'objet de sondages dont 40 qui se trouvent au sein de notre aire d'étude, recoupant 21 des zones à potentiel préhistorique identifiées dans la présente étude.

2.2.2.2 Les sites

Aucun site archéologique préhistorique n'a été trouvé à ce jour au sein de la zone d'étude. On dénombre cependant pas moins de 33 sites préhistoriques situés à moins de 15 km de la zone d'étude sur le côté québécois. Du côté américain, deux sites préhistoriques sont situés à moins de 15 km de la zone d'étude au New Hampshire et un au Vermont. Compte tenu qu'un site peut receler plusieurs occupations de périodes différentes, ces 36 sites représentent un minimum de 48 composantes chronologiques. Le tableau 2 résume les caractéristiques principales de ces sites.

Il est intéressant de noter que, parmi cet ensemble de sites, les périodes préhistoriques les plus anciennes sont les mieux représentées et que les composantes chronologiques sont de moins en moins nombreuses à mesure qu'on s'approche de la période historique. Pas moins de douze sites offrent une composante de l'Archaïque laurentien (de ± 6000 AA à ± 4000 ans AA) alors que six montrent une occupation durant l'Archaïque post-laurentien (de ± 4500 AA à ± 3000 ans AA). Au Sylvicole inférieur (de ± 3000 AA à ± 2400 ans AA), l'occupation est représentée par six sites et il en va de même au Sylvicole moyen ancien (de ± 2400 AA à ± 1500 ans AA). Trois sites ont été occupés au cours du Sylvicole moyen tardif (de ± 1500 AA à ± 1000 ans AA). Enfin trois sites seulement ont dévoilé des composantes datant du Sylvicole supérieur (de ± 1000 AA à ± 450 ans AA), soit un pour chacune des trois sous-périodes de deux siècles. Il faut ajouter à cet ensemble douze sites qui, à défaut d'éléments diagnostiques ou de datations, ont livré des témoins préhistoriques de périodes indéterminées.

Bien sûr, le nombre de sites archéologiques préhistoriques s'accroît si l'on considère le territoire au-delà de 15 km de la zone d'étude car à l'échelle de l'Estrie par exemple, il existe une centaine de sites à composantes préhistoriques (Graillon 2009). Mais la répartition de ces sites est très inégale et elle a tendance à former des regroupements géographiques plus denses entre lesquels il y en a très peu. Il existe essentiellement quatre regroupements des sites préhistoriques en Estrie. Le plus dense de ceux-ci, avec une quarantaine de sites, est celui des rives des lacs Mégantic et aux Araignées à environ 70 km à l'est de la zone d'étude. Un autre, moins dense avec 16 sites, se trouve à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de la zone d'étude, sur les rives des lacs Aylmer et Saint-François, en amont de la rivière Saint-François. Un troisième regroupement, encore moins dense avec une douzaine de sites, se trouve au lac Memphrémagog, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la zone d'étude. Le quatrième regroupement est situé autour du grand coude de la rivière Saint-François (autrement dit, la grande région de Sherbrooke). C'est ce regroupement, situé justement dans le rayon de 15 km autour de la zone d'étude, qui forme l'essentiel des sites considérés ici (30 des 36 sites examinés). Il s'agit du seul regroupement de sites de l'Estrie qui n'est pas associé à de grandes étendues lacustres, mais qui est plutôt rattaché à des tracés de rivières.

Les trois autres sites examinés qui se retrouvent hors de ce regroupement du côté québécois sont situés dans le piémont appalachien, à l'ouest de la zone d'étude, dont deux sur le cours de la rivière Coaticook et l'autre sur le cours de la rivière Moe. Ces trois cas (l'un avec une composante du Sylvicole moyen tardif et les deux autres qui demeurent chronologiquement indéterminés) nous illustrent la possibilité de retrouver des sites dans un paysage similaire à quelques kilomètres vers l'est, notamment le long de la rivière aux Saumons. Enfin, les trois sites qui se trouvent du côté américain sont situés dans le bassin de la rivière Connecticut. Deux sont sur la rivière Connecticut même, alors qu'un dernier se trouve sur la rive nord du lac First Connecticut, en terrain très montagneux.

En fonction de la richesse archéologique concentrée dans le regroupement de sites de la région de Sherbrooke, il ne serait pas étonnant que le tronçon de la rivière Saint-François touché par la zone d'étude, d'une longueur de 8 km, recèle des occupations préhistoriques. Les sites de Lennoxville en aval et d'East Angus en amont témoignent de manière éloquent, de l'utilisation de la rivière Saint-François de part et d'autre du secteur où passera la future ligne. Bien que ce tronçon soit marqué d'un bon dénivelé, soit environ 30 mètres sur 8 kilomètres, ce qui se matérialise dans les conditions hydrographiques actuelles par des eaux vives et de faibles rapides, il ne nécessite pas un portage. Il s'y trouve même un petit secteur d'eaux plus calmes devant la municipalité d'Ascot Corner, à l'embouchure du ruisseau Stacey, ce qui correspond avec un espace annexe dans le graphe topologique de la présente étude.

Vers le nord, aucun site archéologique préhistorique n'a été trouvé à ce jour dans le massif des monts Stoke et il en va de même avec le secteur de la rivière Saint-François à proximité de la municipalité de Windsor, où est situé le poste des Cantons d'où partira la ligne à construire. Enfin, à l'extrémité sud de la zone d'étude, quelques exemples de sites connus dans les Montagnes Blanches démontrent la possibilité de découvertes dans des contextes similaires.

Soulignons qu'au point de vue de l'approvisionnement en matériaux lithiques, le massif appalachien fournit plusieurs sources de pierres diverses, utilisées pour l'outillage préhistorique. Aucune source lithique n'a été trouvée à ce jour à l'intérieur de la zone d'étude, mais plusieurs sont connues dans un

rayon de 100 km autour de la zone d'étude (Burke 2007). D'abord, à une trentaine de kilomètres vers l'ouest de la zone d'étude, il existe une source de métagrauwacke, une pierre pouvant servir pour les outils polis, dans la colline Bunker à Ayer's Cliff, ainsi qu'une probable source de rhyolite dont la localisation précise n'a toujours pas été trouvée. À une quinzaine de kilomètres plus à l'ouest, des affleurements d'un chert gris verdâtre légèrement rubané ont été repérés au mont Éléphant, à l'ouest du lac Memphrémagog. Il existe également un chert provenant du Petit lac Brompton, à un peu plus d'une dizaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Sherbrooke. À environ 65 kilomètres vers le nord-est de la zone, au barrage du lac Saint-François, il existe une source de schiste argileux rouge qui a sans doute été utilisée au cours de l'Archaïque laurentien par les populations de l'Estrie. Vers l'est, à un peu plus d'une quarantaine de kilomètres de la zone d'étude au pied des Montagnes Blanches tout près de la frontière avec l'État du Maine, une source de rhyolite a été exploitée au Sylvicole moyen. Un site d'atelier de taille de cette rhyolite (BhEs-1) a été trouvé à proximité d'affleurements sur la montagne de Marbre (Graillon et Costopoulos 1997). À quelques kilomètres seulement au nord, une autre source de rhyolite est connue à Notre-Dame-des-Bois. Du côté américain, la montagne de Ledge Ridge, située au Maine, tout près de la frontière avec le New Hampshire et le Québec, soit à environ 25 km à l'est de la zone d'étude, a fourni un chert qui a été utilisé durant la période paléoindienne ancienne, notamment au site Vail dans le Maine (Burke 2007: 265-266). Mentionnons également la source de rhyolite de Mount Jasper, à environ 75 kilomètres au sud de la frontière, à Berlin au New Hampshire (Gramly et Cox, 1976). En somme, il est tout à fait possible que des sources de matériaux lithiques utilisés durant la préhistoire soient présentes dans la zone d'étude. Toutefois, en raison de l'absence de données géoarchéologiques connues au sein de la zone d'étude ainsi que de la difficulté inhérente à la recherche de tels sites d'approvisionnements, la détermination des zones à potentiel archéologique de cette étude n'a pas tenu compte de ce facteur.

Tableau 1 : Inventaires archéologiques recoupant la zone d'étude

Feuillet 1 / 50 000	Secteurs inventoriés	Feuillet de la présente étude	Intersections avec les zones à potentiel de la présente étude	Référence et numéro sur les feuillets de la présente étude
21 E/12	Cinq secteurs linéaires le long du tracé du circuit #7095 à 735 kV à la sortie nord du poste Des Cantons, sur la rive gauche de la rivière Stoke	1	1.01.014	Ethnoscop 1999 (6)
21 E/12	Un petit secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV, au nord du lac à Gosselin	1	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Un secteur à l'intersection du 5 ^e rang et du chemin Dubé, au sud du lac Stoke	1	aucune	Patrimoine Experts 2003 (10)
21 E/12	Deux secteurs adjacents le long des circuits #1183 et 1175 à 120 kV au sud du lac de Jos Laventure	1	1.02.001	Ethnoscop 1989 (2)
21 E/12	Trois secteurs séparés le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV entre le lac Stoke et la rivière Saint-François	1	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Un secteur linéaire le long de la route 112 à Ascot Corner	1	1.03.034	Patrimoine Experts 2001 (8)
21 E/12	Un secteur linéaire le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV sur la rive gauche de la rivière Saint-François	1	1.03.038	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Un secteur linéaire le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV sur la rive droite de la rivière Saint-François	1	1.03.041; 1.03.042	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Un secteur linéaire le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV au croisement de la route 108	2	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Un secteur linéaire le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV au croisement du chemin Jordan à l'est de Johnville	2	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Trois petits secteurs le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV de part et d'autre du ruisseau Haseltine au nord de Martinville	2	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Un secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV au croisement du chemin Sawyerville à Leavitt's Mill	2	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/12	Un secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV sur les rives du ruisseau de la Truite à l'est de Martinville	2	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)

Feuille 1 / 50 000	Secteurs inventoriés	Feuille de la présente étude	Intersections avec les zones à potentiel de la présente étude	Référence et numéro sur les feuillets de la présente étude
21 E/12	Un petit secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV à l'ouest du lac Hamel	2	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/4	Un secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV sur la rive droite du ruisseau aux Bobines à l'est de Saint-Edwidge	2	1.04.058	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/4	Un secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV au croisement de la rivière aux Saumons à l'est de Saint-Edwidge	3	1.04.075; 1.04.076; 1.04.072	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/4	Un petit secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV sur la rive droite du ruisseau de la colline Chabot à l'est de Saint-Edwidge	3	1.04.082	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/4	Un secteur linéaire au croisement de la route 251 et de l'Ancienne Route dans le village de Saint-Herménégilde	3	aucune	Bilodeau 1998 (4)
21 E/4	Un petit secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV au sud-ouest du lac des Français.	3	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/4	Un petit secteur le long du circuit #4451-4452-460 à 450 kV au croisement du 9 ^e rang à Perryboro	3	aucune	Archéologie Illimitée 1983 (1)
21 E/4	Un grand secteur linéaire le long du 9 ^e rang au nord-est de Saint-Herménégilde	3	aucune	Arkéos 2002 (9)
21 E/4	Un grand secteur linéaire le long du chemin de Coaticook (en continuité avec le 9 ^e rang) à l'est de Saint-Herménégilde	3	1.05.019	Patrimoine Experts 2000 (7)
21 E/4	11 secteurs tout le long de la rive droite de la rivière Hall sur la frontière américaine et deux autres secteurs sur les versants montagneux de part et d'autre de la Grande Côte	3	1.05.114; 1.05.078; 1.05.077; 1.05.073; 1.05.072	Morin et Graillon 1997 (3)
21 E/3	28 secteurs tout le long de la rive droite de la rivière Hall sur la frontière américaine et sur les rives du ruisseau du Dix à East Hereford.	3	1.05.114; 1.05.076; 1.05.077; 1.05.059; 1.05.065; 1.05.064; 1.05.041; 1.05.087; 1.05.040; 1.05.083; 1.05.084; 1.05.082; 1.05.046; 1.05.043; 1.05.039; 1.05.038; 1.05.037; 1.05.036	Morin et Graillon 1997 (3)
21 E/3	Un petit secteur linéaire sur la rive droite de la rivière Hall, à 2,5 km au nord de son embouchure dans la rivière Connecticut	3	1.05.076	Arkéos 1999 (5)

Tableau 2 : Sites archéologiques préhistoriques situés à moins de 15 km de la zone d'étude

Code Borden	Nom	Feuillet 1/50 000	Distance de la zone d'étude	Position	Altitude approximative (NMM) ¹	Attribution chronologique ² (total: 48)	Référence
BgEw-2	Mullins	21 E/4	7,5 km	rive gauche de la rivière Coaticook, en aval de Dixville	±295 m	indéterminé	Graillon 1997b
BgEw-1	Gingras	21 E/4	3,5 km	rive droite de la rivière Moe, à l'est de Coaticook	±365 m	indéterminé	Graillon 1997b
BhEw-1	Gaudreau	21 E/4	10 km	rive droite de la rivière Coaticook, entre Compton et Coaticook	±195 m	SMT	Graillon 1994 Graillon 1997a
BhEx-1	Rivière Massawippi	21 E/5	10,5 km	rive gauche de la rivière Massawippi devant la confluence avec la rivière Coaticook	±150 m	SMA	Lévesque 1962 Transit Analyse 1991b
BhEx-2	Capelton 2	21 E/5	10,5 km	sur la pointe à la confluence des rivières Coaticook et Massawippi	±150 m	APL SMT	Graillon 1994 Transit Analyse 1991b
BhEx-5	Capelton 5	21 E/5	10 km	rive droite de la rivière Coaticook, près de la confluence avec la rivière Massawippi	±150 m	APL?	Graillon 1994
BhEx-4	Capelton 4	21 E/5	9,5 km	rive droite de la rivière Coaticook, près de la confluence avec la rivière Massawippi	±150 m	APL?	Graillon 1994 Graillon 1999b
BhEx-6	Earlstown	21 E/5	8,5 km	rive droite de la rivière Massawippi, en aval de confluence avec la rivière Coaticook	±145m	indéterminé	Graillon 1994
BiEx-16	Beaulieu 2	21 E/5	7 km	rive gauche de la rivière Massawippi, en amont de la confluence avec la rivière aux Saumons	±145 m	indéterminé	Graillon 1994
BiEx-15	Beaulieu 1	21 E/5	7 km	rive gauche de la rivière Massawippi, en amont de la confluence avec la rivière aux Saumons	±145 m	SI ?	Graillon 1994

Code Borden	Nom	Feuille 1/50 000	Distance de la zone d'étude	Position	Altitude approximative (NMM) ¹	Attribution chronologique ² (total: 48)	Référence
BiEx-1	Vieux Pont	21 E/5	6 km	rive gauche de la rivière Massawippi, en amont de la confluence avec la rivière aux Saumons	±145 m	APL SI SMA	Lévesque 1962 Morin 1981 Transit Analyse 1990 Graillon 1994 Graillon 2001
BiEx-17	Butler	21 E/5	5,5 km	rive droite de la rivière aux Saumons en aval de Huntingville	±150 m	SI	Graillon 1994
BiEx-3	De l'île	21 E/5	4,5 km	rive gauche de la rivière Saint-François à la confluence de la rivière Massawippi	±150 m	SMA SSM	Barré 1970 Duval et Lamy 1969 Morin 1981 Transit Analyse 1990 Transit analyse 1991a Transit Analyse 1995
BiEx-2	Bishop	21 E/5	4 km	rive droite de la rivière Saint-François devant la confluence de la rivière Massawippi	±150 m	AL APL SI SMA SMT SSA SST	Duval et Lamy 1969 Lévesque 1962 Morin 1981 Morin 1983 Transit Analyse 1991a Transit analyse 1992 Transit Analyse 1995
BiEx-18	Université Bishop	21 E/5	3,5 km	rive gauche de la rivière Saint-François en amont de la confluence avec la rivière Massawippi	±145 m	indéterminé	Morin et Graillon 1994
BiEw-2	Bartlett	21 E/5	2,5 km	dans un champ à l'ouest du chemin Bartlett au sud de l'école secondaire Alexander-Galt	±190 m	AL ?	Morin et Graillon 1994
BiEx-14	Lac des Nations	21 E/5	7 km	rive sud du lac des Nations à Sherbrooke	±175 m	AL	Graillon 1994
BiEx-4	Sherbrooke	21 E/5	5,5 km	rive gauche de la rivière Saint-François à la confluence avec la rivière Magog (dans la ville de Sherbrooke)	±140 m	AL	Graillon 1994

Code Borden	Nom	Feuille 1/50 000	Distance de la zone d'étude	Position	Altitude approximative (NMM) ¹	Attribution chronologique ² (total: 48)	Référence
BiEx-13	Brompton Road	21 E/5	7 km	rive gauche de la rivière Saint-François, au sud de l'autoroute 10	149 m	indéterminé	Graillon 1994
BiEx-19	Pétroglyphes de Bromptonville	21 E/5	5 km	rivière Saint-François à Bromptonville	±145 m	indéterminé	Lévesque 1962 Graillon 1996b Arsenault et Gagnon 1998
BiEv-2	East Angus 2	21 E/5	6 km	rive gauche de la rivière Saint-François, en aval de la confluence avec la rivière Eaton	±195 m	AL	Morin et Graillon 1994
BiEv-3	Dechêne 1	21 E/5	6,5 km	rive gauche de la rivière Saint-François sur la pointe de la confluence avec la rivière Eaton (rive gauche)	±195	AL	Graillon 1999a
BiEv-4	Dechêne 2	21 E/5	6,5 km	rive gauche de la rivière Saint-François, en aval de la confluence avec la rivière Eaton	±195 m	indéterminé	Graillon 1999a
BiEv-5	Olivier	21 E/5	6,5 km	rive droite de la rivière Eaton, en amont de la confluence avec la rivière Saint-François	±195 ,	indéterminé	Graillon 1999a
BiEv-6	Rivière Eaton	21 E/5	6 km	rive droite de la rivière Eaton, en amont de la confluence avec la rivière Saint-François	±195 m	AL APL	Graillon 1998a
BiEv-7	Domtar	21 E/5	7 km	rive gauche de la rivière Saint-François sur la pointe de la confluence avec la rivière Eaton (rive droite)	±200 m	SI	Graillon 1999a
BiEv-8	Cascades 6	21 E/5	6,5 km	rive droite de la rivière Saint-François, en aval de la confluence avec la rivière Eaton	±195 m	AL	Graillon 1999a
BiEw-5	Cascades 3	21 E/5	6 km	rive droite de la rivière Saint-François à l'ouest de East Angus	±180 m	AL ?	Graillon 1999a

Code Borden	Nom	Feuille 1/50 000	Distance de la zone d'étude	Position	Altitude approximative (NMM) ¹	Attribution chronologique ² (total: 48)	Référence
BiEw-1	East Angus 1	21 E/5	6 km	rive droite de la rivière Saint-François à l'ouest de East Angus	±180 m	AL	Morin et Graillon 1994 Graillon 1999a
BiEw-3	Cascades 1	21 E/5	6 km	rive droite de la rivière Saint-François à l'ouest de East Angus	±180 m	SMA	Graillon 1999a
BiEw-7	Cascades 5	21 E/5	6,5 km	rive droite de la rivière Saint-François à l'ouest de East Angus	±180 m	indéterminé	Graillon 1999a
BiEw-4	Cascades 2	21 E/5	6,5 km	rive droite de la rivière Saint-François à l'ouest de East Angus	±180 m	AL ?	Graillon 1999a
BiEw-6	Cascades 4	21 E/5	6,5 km	rive droite de la rivière Saint-François à l'ouest de East Angus	±180 m	indéterminé	Graillon 1999a
27-CO-0023 ³	Parseau (NH)	21 E/3	15 km	rive nord du First Connecticut Lake au New Hampshire	505 m	AL	NHDHR ⁴
27-CO-0056 ³	Hoffman Cabin (NH)	21 E/3	7 km	rive gauche de la rivière Connecticut à Pittsburg au New Hampshire	405 m	indéterminé	NHDHR
VT-ES-2 ³	Canaan Bridge (VT)	au sud de 21 E/4	2 km	rive droite de la rivière Connecticut à Canaan au Vermont	313 m	SI SMA	Bolian et Gengras 1994

Notes du tableau 2

1. Les altitudes ont, pour la plupart, été évaluées à partir des courbes de niveau sur les feuillets topographiques au 1: 50 000
2. Les abréviations des attributions chronologiques sont les suivantes:
AL: Archaïque laurentien; APL Archaïque post-laurentien; SI: Sylvicole inférieur; SMA: Sylvicole moyen ancien; SMT: Sylvicole moyen tardif; SSA: Sylvicole supérieur ancien; SSM: Sylvicole supérieur moyen; SST: Sylvicole supérieur tardif
3. Numéros de site américains analogues aux codes Borden canadien (systèmes de numérotation variant selon les états)
4. New Hampshire Division of Historical Resources

2.3 Dérivation archéologique

Les zones à potentiel archéologique sont cartographiées sur les trois cartes à 1 : 30 000 qui représentent la zone d'étude et les corridors et sont repérées sur le tableau intitulé *Zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindienne historique* (tableau 3). En ce qui concerne la numérotation des zones, le premier chiffre indique les paramètres de recherche pour arriver à définir cette zone : 1 pour méthodologie préhistorique et 2 pour méthodologie historique. Le deuxième chiffre indique les différentes régions : 01 pour la cuvette de Windsor, 02 pour l'interfluve Sherbrooke-monts Stoke, 03 pour la cuvette de Johnville, 04 pour le piedmont et 05 pour les montagnes frontalières.

Pour les repères hydrographiques, la rivière, le ruisseau ou le lac le plus près a été identifié. L'altitude des zones a été calculée à partir des données fournies sur les cartes de base; elle n'est qu'approximative. La colonne *graphe topologique* nous indique la place de la zone par rapport au graphe. Dans les remarques, l'intégrité de la zone a été jugée par l'observation des photographies aériennes. Elle est donc tributaire de l'année de ces photos et n'a pas été colligée sur le terrain.

L'étude de potentiel archéologique préhistorique totalise 384 zones. La zone d'étude ne montre qu'une petite partie d'un espace périphérique dont le centre se trouve de l'autre côté de la frontière; cet espace n'encercle qu'une zone à potentiel. Par contre, l'ensemble du territoire à l'étude comprend 10 espaces annexes dans lesquels se trouvent 84 zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique.

Tableau 3 : Zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.01.001	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive gauche.	Vecteur discontinu	En partie boisée
1.01.002	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka ruisseau Poudrier	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive droite. À la convergence de deux cours d'eau	Vecteur discontinu	En culture à l'est du 10 ^e rang, en friche à l'ouest
1.01.003	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka ruisseau Poudrier	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive droite. À la convergence de deux cours d'eau	Vecteur discontinu	Boisée, sauf l'extrémité ouest en culture
1.01.004	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive droite. Intérieur d'une boucle d'un méandre	Vecteur discontinu	En culture
1.01.005	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive droite. Intérieur d'une boucle d'un méandre	Vecteur discontinu	En culture
1.01.006	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive gauche. Mince bande limitée à l'est par un paléoméandre	Vecteur discontinu	En friche
1.01.007	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive gauche.	Vecteur discontinu	En friche
1.01.008	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale, rive droite. Le méandre actuel est responsable d'une forme en pointe	Vecteur discontinu	En friche
1.01.009	21 E/12	Q07134/187-188	Rivière Watopeka rivière Stoke	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive gauche. Grande surface d'accueil	Espace annexe	En grande partie boisée
1.01.010	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Watopeka rivière Stoke	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface très légèrement bosselée par des paléoméandres	Espace annexe	Boisée
1.01.011	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Watopeka rivière Stoke	Rivière Saint-François	196	Terrasse fluviale, rive droite. Les talus sont sculptés par des paléoméandres	Espace annexe	Boisée
1.01.012	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	193	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Espace annexe	Boisée
1.01.013	21 E/12	Q07137/222-223	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	194	Terrasse fluviale, rive droite. Surface bombée par des paléoméandres	Espace annexe	Boisée
1.01.014	21 E/12	Q07137/222-223	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	194	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface de till avec roche en place tout près.	Espace annexe	Déboisée par des lignes d'Hydro-Québec et boisée près de la rivière
1.01.015	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale; rive gauche. Surface étroite et bombée qui suit la rivière	Espace annexe	Boisée
1.01.016	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	199	Basse terrasse fluviale; rive gauche. Bande étroite et bombée qui suit la rivière	Vecteur moyennement continu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.01.017	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	199	Basse terrasse fluviale; rive gauche. Surface un peu plus large que la zone 1.01.016 qui suit le coude de la rivière	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.01.018	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	199-200	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement ondulée	Vecteur moyennement continu	En friche
1.01.019	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	200	Basse terrasse fluviale; rive gauche. Belle surface d'accueil	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.01.020	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	218-220	Terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil (remaniée?)	Vecteur moyennement continu	En culture
1.01.021	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	215	Basse terrasse fluviale, rive droite. Délimitée à l'ouest par la rivière et à l'est par un paléoméandre	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.01.022	21 E/12	Q07137/221-222	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	215	Basse terrasse fluviale; rive gauche. La surface est petite mais isodiamétrique	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.01.023	21 E/12	Q07137/220-221	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	218	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface bosselée; le talus d'érosion qui la délimite à l'est. est bien marqué	Vecteur moyennement continu	Reprise forestière
1.01.024	21 E/12	Q07137/220-221	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	215	Basse terrasse fluviale; rive gauche. Une mince bande délimitée à l'ouest par un paléoméandre	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.01.025	21 E/12	Q07137/220-221	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	216	Terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement bosselée	Vecteur moyennement continu	Une partie boisée et l'autre en culture
1.01.026	21 E/12	Q07137/220-221	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	209	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.01.027	21 E/12	Q07139/175-176	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	208	Banc alluvial, rive droite. Transition entre la partie encaissée et la partie fond d'un ancien lac proglaciaire de la rivière Stoke. Zone humide	Vecteur moyennement continu	Une partie boisée et l'autre en culture
1.01.028	21 E/12	Q07139/174-175	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	208	Banc alluvial, rive droite. Transition entre la partie encaissée et la partie fond d'un ancien lac proglaciaire de la rivière Stoke. Zone humide	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.01.029	21 E/12	Q07139/175-176	Rivière Stoke	Rivière Saint-François	208	Banc alluvial, rive gauche. Transition entre la partie encaissée et la partie fond d'un ancien lac proglaciaire de la rivière Stoke. Zone humide	Vecteur moyennement continu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.02.001	21 E/5	Q07140/26-27	Lac de Jos-Laventure	Rivière Saint-François	257-259	Le nord de la zone s'appuie sur la rive est d'une cuvette de culot de glace morte (lac de Jos-Laventure) et suit la ligne d'interfluve d'un esker	Vecteur discontinu	Le chemin Pinard suit la ligne d'interfluve. L'ensemble de la zone est en culture
1.02.002	21 E/5	Q07137/101-102	Ruisseau Larochelle	Rivière Saint-François	250	Ligne d'interfluve du même esker que celui de la zone 1.02.001	Vecteur discontinu	En partie boisée et en partie occupée par deux habitations
1.02.003	21 E/5	Q07137/101-102	Ruisseau Larochelle	Rivière Saint-François	240	Basse terrasse fluviale, rive droite. Talus bien marqué mais surface très bosselée	Vecteur discontinu	Boisée
1.02.004	21 E/5	Q07137/101-102	Ruisseau Larochelle	Rivière Saint-François	240	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface bosselée qui domine un espace marécageux	Vecteur discontinu	Boisée
1.02.005	21 E/5	Q07137/101-102	Ruisseau Larochelle	Rivière Saint-François	232	Basse terrasse fluviale, rive droite. S'inscrit à l'intérieur de plusieurs bancs d'emprunt. Impossible de savoir sur photos aériennes, jusqu'à quel point le potentiel a été éradiqué	Vecteur discontinu	Une petite partie boisée et le reste aménagé par six habitations
1.02.006	21 E/5	Q07137/101-102	Ruisseau Larochelle	Rivière Saint-François	230	Terrasse fluviale, rive gauche. Replat appuyé sur l'esker; impossible de savoir sur photos aériennes, jusqu'à quel point le potentiel a été éradiqué	Vecteur discontinu	Boisée avec aménagement de chemins
1.02.007	21 E/5	Q07137/132-133	Ruisseau Larochelle	Rivière Saint-François	248	Terrasse de kame. Butte à sommet relativement plat, formée à l'air libre entre deux masses de glace au fini-glaciaire. Belle surface d'accueil.	Vecteur discontinu	En culture; la partie est a été éradiquée par un banc d'emprunt
1.03.001	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	200-204	Haute terrasse fluviale, rive droite. Surface bosselée et légèrement en pente vers la rivière.	Vecteur continu	Une partie boisée et l'autre en culture
1.03.002	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	182-186	Terrasse fluviale intermédiaire, rive droite. Étroite surface difficilement perceptible, qui interrompt un versant convexe vers la rivière	Vecteur continu	Boisée et occupée par une habitation
1.03.003	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	166-168	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur continu	Habité sur toute sa longueur et longée par le chemin de la Rivière
1.03.004	21 E/5	Q07137/129-130	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	164-168	Basse terrasse fluviale, rive droite. Grande surface presque isodiamétrique. La photo aérienne montre un paléoméandre qui la traverse juste au sud du chemin de la rivière	Espace annexe	En culture
1.03.005	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	166	Banc alluvial médian. Fait partie des îles Pomerleau. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Vecteur continu	Les parties plus élevées sont boisées

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.006	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	160	Banc alluvial médian. Fait partie des îles Pomerleau. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Vecteur continu	Reliée à la terre ferme par un petit pont; occupée par une habitation
1.03.007	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	162	Banc alluvial médian. Fait partie des îles Pomerleau. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Vecteur continu	Les parties plus élevées sont boisées
1.03.008	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	162	Banc alluvial médian. Fait partie des îles Pomerleau. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Vecteur continu	Les parties plus élevées sont boisées
1.03.009	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	160	Banc alluvial médian. Fait partie des îles Pomerleau. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Vecteur continu	Les parties plus élevées sont boisées
1.03.010	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	160	Banc alluvial médian. Fait partie des îles Pomerleau. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Vecteur continu	Les parties plus élevées sont boisées
1.03.011	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	160	Banc alluvial médian. Fait partie des îles Loisselle. À la même altitude relative que les zones 1.03.005 à 1.03.010, peut être sujet à des inondations	Vecteur continu	En culture
1.03.012	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	164	Basse terrasse fluviale. Fait partie des îles Loisselle. La pointe ouest de la zone est parfois inondée	Vecteur continu	En culture
1.03.013	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	166	Banc alluvial rive gauche. Mince bande dont la surface se raccorde avec celle de la zone 1.03.005	Vecteur continu	En culture
1.03.014	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	170	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement bosselée qui domine la zone 1.03.013 par un petit talus.	Vecteur continu	En culture
1.03.015	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	170	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement bosselée qui domine la zone 1.03.013 par un petit talus.	Vecteur continu	Une partie boisée et l'autre en culture
1.03.016	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	198-200	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement bosselée qui domine l'amont de la vallée	Vecteur continu	En partie cultivée et occupée par les bâtiments d'une ferme
1.03.017	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	198-200	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement bosselée qui atteint son altitude maximale dans la section est et qui s'incline vers l'ouest	Espace annexe	Suit la route 112 avec plusieurs habitations et bâtiments de ferme

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.018	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	158	Banc alluvial médian. Île Saint-Cyr.. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Espace annexe	Les parties plus élevées sont boisées
1.03.019	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	160	Banc alluvial médian. Île Bastonnais. À quelques mètres plus élevé que la rivière, il peut être sujet à des inondations	Espace annexe	En culture
1.03.020	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	168-172	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Très belle surface d'accueil légèrement inclinée vers le ruisseau Stacey	Espace annexe	Plusieurs habitations
1.03.021	21 E/5	Q07137/129-130	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	170	Basse terrasse fluviale, rive droite. La partie nord de cette zone correspond au talweg d'un paléoméandre fini-glaciaire.	Espace annexe	La surface a été abimée par un petit banc d'emprunt
1.03.022	21 E/5	Q07137/129-130	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	168-170	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bande très étroite en pente légère vers le ruisseau	Espace annexe	Suivie par un petit chemin au bout duquel il y a une habitation
1.03.023	21 E/5	Q07137/129-130	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	180-183	Terrasse fluviale intermédiaire, rive gauche. Surface légèrement ondulée délimitée par un talus à pente raide.	Espace annexe	Boisée
1.03.024	21 E/5	Q07137/130-131	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	185-200	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Surface ondulée qui s'incline vers l'ouest	Espace annexe	En culture, avec habitations et serres
1.03.025	21 E/5	Q07137/130-131	Rivière Saint-François ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	163	Banc alluvial rive gauche de la rivière et rive droite du ruisseau. Des traces de paléoméandres récents y sont encore visibles	Espace annexe	En culture
1.03.026	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle étang Payeur	Rivière Saint-François	195-205	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Dessine un arc de cercle au nord de l'étang Payeur et se divise en trois sections : celle qui se rapproche le plus du ruisseau et qui semble à la même altitude que la partie est et, entre les deux, un relief plus élevé.	Vecteur discontinu	La plus grande partie boisée et l'autre en culture
1.03.027	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	193-195	Haute terrasse fluviale, rive droite. Relief bosselé qui permet un contrôle visuel sur la vallée.	Vecteur continu	Plusieurs habitations
1.03.028	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	177-180	Terrasse fluviale intermédiaire, rive gauche du ruisseau et rive droite de la rivière. Très bosselée, en pente légère vers la rivière	Vecteur continu	Boisée
1.03.029	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	168-170	Basse terrasse fluviale, rive gauche du ruisseau et rive droite de la rivière. Légère pente vers la rivière	Espace annexe	La partie qui s'associe au ruisseau est boisée alors que la partie qui s'associe à la rivière contient plusieurs habitations

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.030	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	195	Haute terrasse fluviale, rive droite. S'appuie sur la plongée d'un esker qu'une immense sablière a éradiquée.	Vecteur continu	Plusieurs habitations
1.03.031	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	168-170	Terrasse fluviale intermédiaire, rive droite. Surface légèrement bosselée en pente vers la rivière	Espace annexe	Zone où s'est construit le noyau villageois d'Ascot Corner
1.03.032	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle étang Payeur	Rivière Saint-François	182-192	Haute terrasse fluviale, rive droite. Bande étroite résiduelle d'une terrasse d'obturation latérale appuyée à la roche en place et presque complètement éradiquée par des sablières	Vecteur discontinu	Déboisée
1.03.033	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	176-180	Terrasse fluviale intermédiaire, rive droite. Reste d'une terrasse de kame prise entre un cran rocheux et un esker complètement éradiqué par des sablières. Bosselée	Vecteur continu	Une partie boisée et une partie en friche
1.03.034	21 E/5	Q07137/130-131	Ruisseau Larochelle rivière Saint-François	Rivière Saint-François	165-168	Basse terrasse fluviale, rive droite. À l'origine, belle surface d'accueil légèrement bosselée	Espace annexe	Plusieurs habitations
1.03.035	21 E/5	Q07137/130-131	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	165	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande étroite en pente vers la rivière	Vecteur continu	Plusieurs habitations
1.03.036	21 E/5	Q07137/131-132	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	205-210	Haute terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil; permet un contrôle visuel de l'amont de la vallée.	Vecteur continu	En culture, entreprise de machineries agricoles Payeur
1.03.037	21 E/5	Q07129/144-145	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	185	Terrasse fluviale intermédiaire. Surface bosselée en pente du nord vers le sud, transitoire en altitude entre la zone 1.03.035 et 1.03.036	Vecteur continu	En culture
1.03.038	21 E/5	Q07129/145-146	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	168-172	Basse terrasse fluviale, rive droite. Très grande et belle surface, traversée en son centre par un petit ruisseau qui prend sa source dans des étangs d'épuration	Vecteur continu	Boisée
1.03.039	21 E/5	Q07129/145-146	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	163	Basse terrasse fluviale, rive droite. En légère pente vers la rivière	Vecteur continu	Boisée
1.03.040	21 E/5	Q07129/144-145	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	186-205	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Belle grande surface d'accueil qui accuse une légère pente en glaciaire vers la rivière.	Vecteur continu	En culture
1.03.041	21 E/5	Q07129/144-145	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	175	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface très bosselée et irrégulière en roche en place.	Vecteur continu	Boisée; traversée par la ligne à 450 kV

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.042	21 E/5	Q07129/144-145	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	195-202	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Surface bosselée. La ligne à 450 kV emprunte une encoche qui se fait sentir par un léger creux	Vecteur continu	En partie en culture et en partie boisée avec une habitation et espace aménagé au nord de la zone
1.03.043	21 E/5	Q07129/145-146	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	175	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Petite surface régulière qui forme une pointe dans la rivière	Vecteur continu	Boisée
1.03.044	21 E/5	Q07129/145-146	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	162	Basse terrasse fluviale. Île Clark; l'état du boisé indique que la superficie de la zone n'est que rarement inondée.	Vecteur continu	Boisée
1.03.045	21 E/5	Q07129/146-147	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	160-165	Basse terrasse fluviale, rive droite. Pente en glaciais vers la rivière	Vecteur continu	Boisée
1.03.046	21 E/5	Q07129/145-146	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	194-200	Haute terrasse fluviale, rive gauche. La partie nord présente une surface en croupe alors que la partie sud est accidentée par un ravinement.	Vecteur continu	En partie en culture et en partie boisée
1.03.047	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	194-200	Haute terrasse fluviale, rive gauche. La surface est légèrement bosselée mais la communication avec la rivière se fait par une belle rampe adjacente.	Vecteur continu	En partie en culture, avec les deux extrémités boisées
1.03.048	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	180-190	Haute terrasse fluviale, rive gauche. La surface est légèrement bosselée mais la communication avec la rivière se fait par une belle rampe adjacente.	Vecteur continu	En culture
1.03.049	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	155	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface étroite; légère pente vers la rivière	Vecteur continu	Boisée
1.03.050	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	155-158	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil en légère pente vers l'aval	Vecteur continu	Boisée
1.03.051	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	155-158	Basse terrasse fluviale, rive droite. S'élargit à l'extérieur de l'aire d'étude et est traversée par deux petits ruisseaux	Vecteur continu	Boisée
1.03.052	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	155-158	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Beau replat de terrasse; la partie sud comprend une petite élévation et des traces de ravinement	Vecteur continu	En partie en culture et en partie boisée
1.03.053	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	165-175	Terrasse fluviale intermédiaire. Belle surface d'accueil séparée en son centre par un ravinement	Vecteur continu	Boisée, partie sud en culture

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.054	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	208-212	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Son centre est traversé par une ligne d'interfluve perpendiculaire à la route.	Vecteur continu	En culture; la ligne d'interfluve localise une ferme
1.03.055	21 E/5	Q07129/101-102	Rivière Saint-François	Rivière Saint-François	208-212	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement bosselée	Vecteur continu	En culture
1.03.056	21 E/5	Q07129/143-144	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	177	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement bosselée	Vecteur discontinu	Boisée; traversée par un petit chemin qui mène à un pont
1.03.057	21 E/5	Q07129/143-144	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	180-182	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Surface relativement régulière inclinée légèrement vers le sud-est	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.058	21 E/5	Q07129/143-144	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	178	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bande étroite dominée par la zone 1.03.057	Vecteur discontinu	Boisée; traversée par un petit chemin qui mène à un pont
1.03.059	21 E/5	Q07129/142-143	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	199	Terrasse d'obturation latérale, rive gauche. Belle surface d'accueil très légèrement bosselée	Vecteur discontinu	En culture; au sud du chemin, la zone a été complètement éradiquée par un banc d'emprunt
1.03.060	21 E/5	Q07129/142-143	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	196	Haute terrasse fluviale, rive droite. Le talus est moins marqué que pour la zone d'en face	Vecteur discontinu	Plantation
1.03.061	21 E/5	Q07129/142-143	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	193	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement ondulée	Vecteur discontinu	En culture
1.03.062	21 E/5	Q07129/142-143	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	195	Basse terrasse fluviale, rive droite. Petite surface en pointe	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.063	21 E/5	Q07129/142-143	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	196	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement ondulée	Vecteur discontinu	En culture
1.03.064	21 E/5	Q07129/142-143	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement ondulée	Vecteur discontinu	En culture
1.03.065	21 E/5	Q07129/142-143	Ruisseau Stacey	Rivière Saint-François	194	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement ondulée	Vecteur discontinu	En culture
1.03.066	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	230	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Petite surface d'accueil intéressante	Vecteur discontinu	Terrain aménagé avec habitations
1.03.067	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	230	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Petite surface d'accueil prise entre deux collines	Vecteur discontinu	Terrain aménagé avec une habitation
1.03.068	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	238	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Terrain légèrement bosselé en pointe	Vecteur discontinu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.069	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	242	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface un peu plus élevée, traversée par un petit ruisseau; elle fait partie du début d'un esker qui longe le ruisseau et qui s'inscrit dans un autre esker éradiqué par un banc d'emprunt sur la rive droite	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.070	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	238	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande très étroite	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.071	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	238	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande étroite présentant une surface régulière; appuyée à un esker	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.072	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	238-240	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface sableuse très étroite	Vecteur discontinu	Boisée; un pont la relie à la zone 1.03.077
1.03.073	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine ruisseau de Bulwer	Rivière Saint-François	245	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande très étroite à relief légèrement bombé	Rencontre de deux vecteurs discontinus	Boisée
1.03.074	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine ruisseau de Bulwer	Rivière Saint-François	245	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande étroite; la partie nord de la zone est vraiment associée aux deux cours d'eau	Rencontre de deux vecteurs discontinus	Boisée
1.03.075	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine ruisseau de Bulwer	Rivière Saint-François	250-252	Terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement bosselée d'avantage associée au ruisseau Bulwer	Rencontre de deux vecteurs discontinus	Boisée
1.03.076	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine ruisseau de Bulwer	Rivière Saint-François	258-265	Terrasse fluviale, rive droite de Haseltine et gauche de Bulwer. La belle surface, légèrement bosselée, est délimitée par un talus qui s'incurve, donnant sur les ruisseaux Haseltine et Bulwer	Rencontre de deux vecteurs discontinus	En culture; voisin d'étangs d'épuration
1.03.077	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	245	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Belle surface d'accueil presque complètement entourée d'eskers	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.078	21 E/5	Q07155/77-78	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	250	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface contiguë légèrement plus élevée que celle de la zone 1.03.077	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.079	21 E/5	Q07155/76-77	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	257	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface étroite appuyée sur un esker	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.080	21 E/5	Q07155/76-77	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	257-259	Basse terrasse fluviale, rive droite. Grande surface dont l'aspect est un peu différent du nord au sud : la moitié nord présente une pente régulière vers le ruisseau alors que la moitié sud possède une surface gisante	Vecteur discontinu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.081	21 E/5	Q07155/76-77	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	257-260	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface très ondulée par des processus fini-glaciaires	Vecteur discontinu	En culture; pont qui réunit les deux rives du ruisseau
1.03.082	21 E/5	Q07155/76-77	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	257-259	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface très ondulée par des processus fini-glaciaires	Vecteur discontinu	En culture
1.03.083	21 E/5	Q07155/76-77	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	257-262	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface très ondulée par des processus fini-glaciaires, adossée à un esker	Vecteur discontinu	La partie ouest est en culture et la partie est en plantation
1.03.084	21 E/5	Q07155/76-77	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	266	Terminaison sud d'un esker, sur la rive gauche. Surface peu bosselée s'inclinant légèrement vers le ruisseau et délimitée par un talus très prononcé	Vecteur discontinu	En culture
1.03.085	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	265	Terrasse fluviale, rive droite. Surface subhorizontale en légère pente vers le ruisseau	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.086	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	258	Basse terrasse fluviale, rive droite. En glacis vers le ruisseau	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.087	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	260	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande très étroite	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.088	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	260	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement bosselée	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé au nord et boisée au sud
1.03.089	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	275-280	Terrasse de kame en rive gauche. . Butte à sommet relativement plat (quelques ondulations), formée à l'air libre entre deux masses de glace au fini-glaciaire. Belle surface d'accueil.	Vecteur discontinu	En culture; localise deux fermes et un banc d'emprunt
1.03.090	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	267-268	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface subhorizontale assez plane	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé; le chemin Simard brise la continuité de la zone
1.03.091	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	267	Basse terrasse fluviale, rive droite. Petit espace à surface relativement plane	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.092	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	270	Terrasse fluviale, rive droite. Légèrement plus haute que les zones 1.03.091 et 1.03.093, la surface s'incline vers le ruisseau	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.093	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	267	Basse terrasse fluviale, rive droite. Petit espace à surface relativement plane	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.094	21 E/5	Q07155/75-76	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	275	Basse terrasse fluviale, rive droite. Possède quelques traces de paléoméandres	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.095	21 E/5	Q07155/74-75	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	275-276	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface subhorizontale qui possède quelques traces de paléoméandres	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.096	21 E/5	Q07155/74-75	Ruisseau Haseltine	Rivière Saint-François	278	Terrasse fluviale, rive droite. Légère pente vers le ruisseau	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.097	21 E/5	Q07155/50-51	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	254	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.03.098	21 E/5	Q07155/50-51	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	258-265	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface très légèrement bosselée	Vecteur moyennement continu	En culture
1.03.099	21 E/5	Q07155/50-51	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	256	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface très étroite	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.03.100	21 E/5	Q07155/50-51	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	256	Basse terrasse fluviale, rive droite. Traversée par le talweg d'un paléoméandre	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.03.101	21 E/5	Q07155/50-51	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	256-258	Button fini-glaciaire en rive gauche. Traversé par le talweg d'un paléoméandre	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.03.102	21 E/5	Q07155/50-51	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	255-258	Basse terrasse fluviale, rive droite. L'extrémité nord de la zone est bosselée et elle s'appuie sur un esker	Espace annexe	En culture
1.03.103	21 E/5	Q07155/50-51	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	263	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface pratiquement plane en pente douce vers la rivière	Espace annexe	En culture; longée par la route 251, la partie sud est traversée par la route 208
1.03.104	21 E/5	Q07140/135-136	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	256	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Légèrement bosselée	Espace annexe	En culture et boisé clairsemé
1.03.105	21 E/5	Q07140/135-136	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	259-263	Terrasse fluviale, rive gauche. La surface est en pente très légère de l'ouest vers l'est	Espace annexe	En culture
1.03.106	21 E/5	Q07140/135-136	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	260	Terrasse fluviale, rive droite. Surface régulière	Espace annexe	En culture
1.03.107	21 E/5	Q07155/52-201	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	296	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Petite surface plane	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.108	21 E/5	Q07155/52-201	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	296	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement bosselée	Vecteur discontinu	Boisée
1.03.109	21 E/5	Q07155/52-201	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	297	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Petite surface plane	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.03.110	21 E/5	Q07155/52-201	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	298	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande très étroite	Vecteur discontinu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.03.111	21 E/5	Q07140/135-136	Ruisseau Boivin-Saint-Laurent	Rivière Saint-François	265-270	Terrasse fluviale, rive droite. Longe le ruisseau et s'appuie sur un lac artificiel dont le creux suggère une cuvette de culot de glace morte	Vecteur discontinu	Plusieurs habitations; traversée par la route 251
1.03.112	21 E/5	Q07140/135-136	Ruisseau Boivin-Saint-Laurent	Rivière Saint-François	270-280	Terrasse fluviale, rive gauche. La surface accuse une légère pente du sud vers le nord	Vecteur discontinu	Plusieurs habitations; longée par la route 251
1.04.001	21 E/5	Q07155/52-201	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	300	Terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil relativement plane	Vecteur discontinu	À moitié boisée et à moitié en culture
1.04.002	21 E/5	Q07155/52-201	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	303	Terrasse fluviale, rive gauche. Belle surface d'accueil; le talus, de chaque côté de la route, a été retouché.	Vecteur discontinu	En culture; traversée par le chemin Sawyerville. Deux habitations (moulin Leavitt?)
1.04.003	21 E/5	Q07155/52-201	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	318-320	Terrasse fluviale, rive droite. Pente légère vers le ruisseau	Vecteur discontinu	En culture avec petites parties boisées
1.04.004	21 E/5	Q07155/201-202	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	325-330	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface relativement plane	Vecteur discontinu	En culture
1.04.005	21 E/5	Q07155/201-202	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	335	Terrasse fluviale, rive gauche. En pointe	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.006	21 E/5	Q07155/201-202	Ruisseau de la Truite	Rivière Saint-François	340	Terrasse fluviale, rive droite. Surface très étroite	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.007	21 E/5	Q07140/135-136	Ruisseau Boivin-Saint-Laurent	Rivière Saint-François	295-300	Terrasse fluviale, rive gauche. Pente en glacis vers le ruisseau	Vecteur discontinu	En culture
1.04.008	21 E/5	Q07140/141-142	Lac Hamel	Rivière Saint-François	390-395	Terrasse lacustre. Mince bande légèrement bosselée par la plongée d'une ligne d'interfluve et traversée par un petit ruisseau.	Vecteur discontinu	Boisée; occupée par deux chalets
1.04.009	21 E/5	Q07140/141-142	Lac Hamel	Rivière Saint-François	390	Terrasse lacustre et terrasse fluviale rive droite. La surface est subhorizontale	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.010	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	278	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Sa limite sud correspond à un creux de paléoméandre	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.011	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	283	Terrasse fluviale, rive gauche. La rupture de pente du talus correspond à une ligne d'interfluve; donc, le replat s'incline à contre-pente	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.012	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	278	Banc alluvial rive droite. Petite surface à quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à des inondations	Vecteur moyennement continu	Sans arbres
1.04.013	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	280	Basse terrasse fluviale, rive droite. La surface semble plane et les talus sont abrupts	Vecteur moyennement continu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.014	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	278	Banc alluvial rive gauche. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à des inondations	Vecteur moyennement continu	Sans arbres
1.04.015	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	284	Terrasse fluviale, rive gauche. Le replat est très bosselé	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.016	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	278	Banc alluvial rive droite. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à des inondations; la limite nord est tracée par le talweg d'un paléoméandre.	Vecteur moyennement continu	Boisée en aval, sans arbres en amont
1.04.017	21 E/4	Q07140/152-153	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	278	Banc alluvial rive gauche. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à des inondations	Vecteur moyennement continu	Boisé clairsemé
1.04.018	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	278	Banc alluvial rive droite. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à des inondations	Vecteur moyennement continu	Boisé clairsemé
1.04.019	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	279	Basse terrasse fluviale, rive droite. À peine plus élevé que les bancs alluviaux, ce replat semble moins sensible aux inondations. Un buton la sépare de 1.04.23	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.020	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	282	Terrasse fluviale, rive droite. La rupture de pente est localisée par le chemin Courmoyer et le replat est subhorizontal	Espace annexe	En culture; occupée par une ferme
1.04.021	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	278	Banc alluvial rive gauche. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à des inondations	Vecteur moyennement continu	Sans arbres
1.04.022	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	282	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface irrégulière	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.023	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	279	Basse terrasse fluviale, rive droite. À peine plus élevé que les bancs alluviaux, ce replat semble moins sensible aux inondations.	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.024	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	279	Basse terrasse fluviale, rive droite. À peine plus élevé que les bancs alluviaux, ce replat semble moins sensible aux inondations. Plusieurs traces de paléoméandres dont sa limite nord	Espace annexe	En culture
1.04.025	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	282	Terrasse fluviale, rive gauche. Le talus d'érosion s'accroît d'amont en aval	Espace annexe	En partie boisée et en partie cultivée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.026	21 E/4	Q07140/151-152	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	279	Basse terrasse fluviale, rive gauche. À peine plus élevé que les bancs alluviaux, ce replat semble moins sensible aux inondations. Plusieurs traces de paléoméandres dont sa limite sud	Espace annexe	En culture
1.04.027	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	285-300	Terrasse fluviale, rive droite. Le terrain est en légère pente vers la rivière et suit, pour 200 m, le talweg qui correspond à la limite nord de la zone.	Espace annexe	En culture; occupée par une ferme et longée par le chemin de la Rivière
1.04.028	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	283	Terrasse fluviale, rive gauche. Belle grande surface très légèrement bosselée qui suit les paléoméandres de la rivière	Espace annexe	En culture
1.04.029	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	280	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bosselée par des traces de paléoméandres	Espace annexe	En culture
1.04.030	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	280	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Une courbe lisible par une ligne d'arbres localise le talweg d'un paléoméandre important	Espace annexe	À moitié boisée et à moitié cultivée
1.04.031	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	282	Basse terrasse fluviale, rive droite. Légèrement bosselée par le jeu de paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.032	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	280	Banc alluvial rive droite. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Vecteur moyennement continu	Sans arbres
1.04.033	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	280	Banc alluvial rive gauche. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à des inondations	Vecteur moyennement continu	Boisé clairsemé
1.04.034	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	283	Basse terrasse fluviale, rive gauche. La surface se raccorde avec celle de la zone 1.04.030	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.035	21 E/4	Q07162/73-74	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	280	Banc alluvial médian. Presqu'île; à l'ouest, le talweg d'un paléoméandre est presque à sec. Une butte allongée occupe la partie nord-ouest.	Vecteur moyennement continu	À moitié boisée et à moitié cultivée
1.04.036	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	295	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle grande surface d'accueil. La limite entre cette zone et la terrasse qui la surplombe est un talus très abrupt.	Vecteur moyennement continu	Une très grosse ferme et une habitation occupent la zone; longée par le chemin de la Rivière
1.04.037	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	310	Terrasse fluviale, rive droite. Surface subhorizontale sablonneuse	Vecteur moyennement continu	En culture

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.038	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	295	Basse terrasse fluviale, rive gauche. . La limite entre cette zone et la terrasse qui la surplombe était un talus très abrupt dont la pente a été en partie réaménagée par le chemin.	Vecteur moyennement continu	Traversée par le chemin Tremblay, un pont la relie à la zone 1.04.036
1.04.039	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	310	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface très légèrement bosselée	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.040	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	310-320	Terrasse fluviale, rive gauche. Le boisé dense empêche de voir l'état de la surface mais celle-ci est délimitée au nord-ouest par un talus très marqué alors que la pente est beaucoup moins forte au nord-est.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.041	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	292-295	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface bosselée et irrégulière	Vecteur moyennement continu	Boisée; parcourue dans sa partie ouest par plusieurs petits chemins
1.04.042	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	290	Banc alluvial médian. Presqu'île; au sud-ouest, le talweg d'un paléoméandre est presque à sec.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.043	21 E/4	Q07162/72-73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	290	Banc alluvial rive droite. Le méandre actuel délimite une pointe. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.044	21 E/4	Q07162/71 à 73	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	316-325	Terrasse fluviale, rive droite. Belle grande surface d'accueil	Espace annexe	En culture
1.04.045	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	295	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface bosselée par le jeu de paléoméandres.	Espace annexe	À moitié boisée et à moitié cultivée
1.04.046	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	320	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface plane assez restreinte	Espace annexe	Boisée
1.04.047	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons ruisseau des Bobines	Rivière Saint-François	300	Banc alluvial rive droite. À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Espace annexe	En culture
1.04.048	21 E/4	Q07162/71-72	Ruisseau des Bobines	Rivière Saint-François	305	Banc alluvial rive droite. À quelques mètres plus élevé que le ruisseau; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Espace annexe	Boisée; traversée par le chemin de la Rivière
1.04.049	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	300	Banc alluvial rive gauche. . À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Espace annexe	Boisée
1.04.050	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	300	Banc alluvial rive gauche. . À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Espace annexe	Sans arbres

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.051	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	300	Banc alluvial rive droite. . À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Espace annexe	Sans arbres
1.04.052	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	305	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil en pointe	Espace annexe	Boisée
1.04.053	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	305	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface bosselée par des paléoméandres	Espace annexe	Boisée
1.04.054	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	302	Banc alluvial médian. Presqu'île; au sud, le talweg d'un paléoméandre est presque à sec.	Espace annexe	Boisée
1.04.055	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	302	Banc alluvial rive gauche. . À quelques mètres plus élevé que la rivière; peut être sujet à de fréquentes inondations.	Espace annexe	Boisée
1.04.056	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	316	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil	Espace annexe	Boisée
1.04.057	21 E/4	Q07162/71-72	Rivière aux Saumons ruisseau des Bobines	Rivière Saint-François	328-340	Terrasse de kame. Butte à sommet relativement plat, formée à l'air libre entre deux masses de glace au fini-glaciaire. Immense surface d'accueil.	Espace annexe	À moitié boisée et à moitié cultivée
1.04.058	21 E/4	Q07162/70-71	Ruisseau des Bobines	Rivière Saint-François	340	Terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement bosselée et faiblement inclinée d'amont en aval	Vecteur discontinu	À moitié boisée et à moitié cultivée; traversée par la ligne à 450 kV
1.04.059	21 E/4	Q07162/70-71	Ruisseau des Bobines	Rivière Saint-François	340	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface bosselée	Vecteur discontinu	Boisée; traversée par la ligne à 450 kV
1.04.060	21 E/4	Q07162/70-71	Ruisseau des Bobines	Rivière Saint-François	363	Terrasse fluviale, rive droite. Belle surface sableuse en glacis vers le ruisseau	Vecteur discontinu	En culture; petite sablière à l'ouest
1.04.061	21 E/4	Q07162/70-71	Ruisseau des Bobines	Rivière Saint-François	363	Terrasse fluviale, rive gauche. Les deux extrémités de la zone présentent des replats intéressants avec des talus escarpés vers le ruisseau; au centre, une rampe permet d'accéder au talweg	Vecteur discontinu	En partie en culture, en partie boisée et en partie en friche
1.04.062	21 E/4	Q07155/6-7	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	316	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Petite surface d'accueil légèrement bosselée	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.063	21 E/4	Q07155/6-7	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	316	Basse terrasse fluviale, rive gauche de la rivière et rive droite du ruisseau. La partie nord, en pointe, est particulièrement intéressante	Vecteur moyennement continu	À moitié boisée et à moitié sans arbres
1.04.064	21 E/4	Q07155/6-7	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	318	Basse terrasse fluviale, rive droite.	En dehors du graphe	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.065	21 E/4	Q07155/6-7	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	320	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	En dehors du graphe	Boisée
1.04.066	21 E/4	Q07155/6-7	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	320	Basse terrasse fluviale, rive droite. Très petite surface d'accueil	En dehors du graphe	Boisée
1.04.067	21 E/4	Q07155/6-7	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	326-338	Terrasse fluviale, rive gauche. Correspond à une terrasse d'obturation latérale reprise par des talus d'érosion abrupts, sauf au droit de la route 206	Vecteur moyennement continu	La pointe nord est boisée et le reste en culture; occupée par une très grosse ferme d'élevage
1.04.068	21 E/4	Q07155/6-7	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	318	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface légèrement bosselée qui présente de belles surfaces d'accueil au nord et au sud	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.069	21 E/4	Q07155/6-7	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	328	Terrasse fluviale, rive droite. Constitue la poursuite sud de la zone 1.04.057, avec une légère pente d'aval vers l'amont	Vecteur moyennement continu	La partie sud est boisée et le reste en culture; occupée par une très grosse ferme
1.04.070	21 E/4	Q07155/6-7	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	318	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur moyennement continu	En culture; la partie est abîmée par le remblaiement de la route 206
1.04.071	21 E/4	Q07155/6-7	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	318	Basse terrasse fluviale, rive droite. Ondulée par un jeu de paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.072	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	320-325	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface très bosselée qui a quand même été retenue parce qu'on y retrouve de petites surfaces d'accueil intéressantes	Espace annexe	Boisée, traversée par la ligne à 450 kV
1.04.073	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	320	Basse terrasse fluviale, médiane. Presqu'île; au sud-ouest, le talweg d'un paléoméandre est presque à sec. Surface très bosselée qui a quand même été retenue parce qu'on y retrouve de petites surfaces d'accueil intéressantes	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.074	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	320	Basse terrasse fluviale, rive droite. Mince bande	Vecteur moyennement continu	Boisé clairsemé
1.04.075	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	335-342	Terrasse fluviale, rive droite. La surface s'incline légèrement vers la rivière et le talus est bien marqué	Espace annexe	Boisée à l'ouest, plantation d'arbres à l'est; traversée par la ligne à 450 kV
1.04.076	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	330	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil dans la partie est	Espace annexe	Boisée, traversée par la ligne à 450 kV
1.04.077	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	330	Basse terrasse fluviale, médiane. Îlot	Espace annexe	Boisé clairsemé

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.078	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	340-360	Terrasse de kame. Butte à sommet relativement plat, formée à l'air libre entre deux masses de glace au fini-glaciaire. Très grande surface d'accueil.	Espace annexe	Boisée, traversée par la ligne à 450 kV
1.04.079	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	335	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Belle surface en pointe; la partie est est particulièrement intéressante puisqu'elle est directement à la confluence des deux cours d'eau	Espace annexe	Boisée
1.04.080	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	335	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle petite surface d'accueil	Espace annexe	Boisée, avec un chalet
1.04.081	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	335	Basse terrasse fluviale, rive gauche de la rivière et rive droite du ruisseau. L'ensemble de la surface est à la confluence des deux cours d'eau	Espace annexe	Boisée
1.04.082	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	342	Terrasse fluviale, rive gauche. L'ensemble du replat donne sur la rivière et sur le ruisseau	Espace annexe	Plantation d'arbres; traversée par la ligne à 450 kV
1.04.083	21 E/4	Q07155/7-8	Ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	338	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Belle surface d'accueil	Espace annexe	Boisée, traversée par la ligne à 450 kV
1.04.084	21 E/4	Q07155/7-8	Ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	339	Basse terrasse fluviale, rive gauche	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.085	21 E/4	Q07155/7-8	Ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	339-342	Basse terrasse fluviale, rive droite. La partie sud est bosselée.	Espace annexe	Boisée
1.04.086	21 E/4	Q07155/7-8	Ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	345	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.087	21 E/4	Q07155/7-8	Ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	350	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.088	21 E/4	Q07155/7-8	Ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	355	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bosselée	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.089	21 E/4	Q07155/7-8	Ruisseau de la colline Chabot	Rivière Saint-François	357	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Très petite surface, en pointe	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.090	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	338	Basse terrasse fluviale, rive droite. Petite surface en pointe	Espace annexe	Boisée
1.04.091	21 E/4	Q07155/7-8	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	338	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Espace annexe	Boisé clairsemé
1.04.092	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	338	Basse terrasse fluviale, rive droite. Très petite surface	Vecteur moyennement continu	Boisé clairsemé

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.093	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	339	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.094	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	339-340	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.095	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	340	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.096	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	340-345	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.097	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	345	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.098	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	358-362	Terrasse fluviale, rive gauche. Replat subhorizontal	Vecteur moyennement continu	Plantation d'arbres; longée par la ligne à 450 kV
1.04.099	21 E/4	Q07155/7 à 9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	345-360	Terrasse fluviale, rive droite. Immense replat légèrement ondulé	Espace annexe	Plantation d'arbres à l'ouest et boisée à l'est
1.04.100	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	362	Terrasse fluviale, rive gauche. Button qui domine la vallée	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.101	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	352	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bande très étroite	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.102	21 E/4	Q07155/8-9	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	358	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.103	21 E/4	Q07155/9-10	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	365	Terrasse fluviale, rive gauche. Button qui domine la vallée	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.104	21 E/4	Q07155/9-10	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	358	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.105	21 E/4	Q07155/9-10	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	365	Terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur moyennement continu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.106	21 E/4	Q07155/9-10	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	375	Terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.04.107	21 E/4	Q07155/10-11	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	372	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	En culture
1.04.108	21 E/4	Q07155/10-11	Rivière aux Saumons	Rivière Saint-François	372	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur moyennement continu	Boisé clairsemé
1.04.109	21 E/4	Q07162/26-27	Ruisseau <i>de la colline Chabot</i>	Rivière Saint-François	362-365	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface ondulée	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.110	21 E/4	Q07162/26-27	Ruisseau <i>de la colline Chabot</i>	Rivière Saint-François	358	Basse terrasse fluviale, rive droite. Mince bande subhorizontale	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.111	21 E/4	Q07162/26-27	Ruisseau <i>de la colline Chabot</i>	Rivière Saint-François	362-378	Terrasse fluviale, rive droite. Légèrement ondulée	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.112	21 E/4	Q07162/26-27	Ruisseau <i>de la colline Chabot</i>	Rivière Saint-François	358-360	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface bombée qui présente une pente vers le ruisseau	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.113	21 E/4	Q07162/26-27	Ruisseau <i>de la colline Chabot</i>	Rivière Saint-François	375-378	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement ondulée qui communique avec le talweg par des rampes à chaque extrémité	Vecteur discontinu	En culture
1.04.114	21 E/4	Q07162/26-27	Ruisseau <i>de la colline Chabot</i>	Rivière Saint-François	382-386	Terrasse fluviale, rive gauche. Grand replat faiblement ondulé	Vecteur discontinu	En culture
1.04.115	21 E/4	Q07162/27-28	Ruisseau <i>de la colline Chabot</i> et ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	380-391	Terrasse fluviale, rive gauche du ruisseau principal et rive droite du ruisseau sans nom. Cette surface assez régulière se présente en pointe entre les deux ruisseaux	Vecteur discontinu	Boisée
1.04.116	21 E/4	Q07162/27-28	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	380	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface en glaciais vers le ruisseau	En dehors du graphe	En culture
1.04.117	21 E/4	Q07162/27-28	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	385	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	En dehors du graphe	Boisée
1.04.118	21 E/4	Q07162/27-28	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	385	Basse terrasse fluviale, rive droite. Mal drainée	En dehors du graphe	Déboisée
1.04.119	21 E/4	Q07156/124-125	Rivière Moe	Rivière Saint-François	438-448	Terrasse fluviale, rive droite. Le replat subhorizontal indique que la roche en place n'est pas loin de la surface.	Vecteur discontinu	À moitié boisée et à moitié en culture; possède une habitation
1.04.120	21 E/4	Q07156/124-125	Lac Lippé	Rivière Saint-François	478-480	Terrasse fluviale, rive gauche et terrasse lacustre. La surface s'incline vers le lac.	Vecteur discontinu	À moitié boisée et à moitié en culture; possède un chalet

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.04.121	21 E/4	Q07156/124-125	Lac Lippé	Rivière Saint-François	478	Terrasse fluviale, rive droite et terrasse lacustre.	Vecteur discontinu	En culture au nord du chemin du Lac-Lippé-Nord et aménagé autour d'une dizaine de chalet, au sud du chemin.
1.05.001	21 E/4	Q07162/31-32	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	400	Terrasse de kame, rive droite. Restes d'un replat presque complètement éradiqué par un banc d'emprunt	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.002	21 E/4	Q07162/31-32	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	410	Terrasse de kame, rive droite. Restes d'un replat presque complètement éradiqué par un banc d'emprunt	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.003	21 E/4	Q07162/31-32	Ruisseau sans nom	Rivière Saint-François	410	Terrasse de kame, rive gauche.	Vecteur moyennement continu	En partie boisée et en partie aménagée autour d'une habitation
1.05.004	21 E/4	Q07162/31-32	Aucun	Entre le bassin versant de la rivière Saint-François et celui de la rivière Connecticut	430	Petit replat associé à une déposition fluvioglacière à l'intérieur d'un graben qui permet de traverser une région montagneuse sans trop de ruptures de pente.	Vecteur moyennement continu	En partie boisée et en partie aménagée autour d'une habitation
1.05.005	21 E/4	Q07162/31-32	Petit lac sans nom ruisseau Buck	Rivière Connecticut	420	Terrasse lacustre et terrasses fluviales de chaque côté du ruisseau Buck, dans le fond d'un canyon et dans la plongée d'un esker. À la source du ruisseau	Vecteur moyennement continu	En partie boisée et en partie aménagée autour d'habitations
1.05.006	21 E/4	Q07156/154-155	Affluent du ruisseau Buck	Rivière Connecticut	500-510	Petit replat probablement associé à une déposition fini-glaciaire dans un relief en roche en place	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.007	21 E/4	Q07156/156-157	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	388-390	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface bosselée surtout dans la région aval	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.008	21 E/4	Q07156/156-157	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	376-385	Basse terrasse fluviale, rive droite. Très grande surface étroite, légèrement bosselée par des paléoméandres	Espace annexe	En culture; occupée par deux fermes
1.05.009	21 E/4	Q07156/156-157	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	376	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bande étroite, légèrement bosselée	Espace annexe	À moitié boisée et à moitié en culture
1.05.010	21 E/4	Q07156/156-157	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	385-390	Terrasse fluviale intermédiaire, rive gauche. La surface, en plus d'être bosselée, est en pente régulière du nord vers le sud	Espace annexe	En culture
1.05.011	21 E/4	Q07156/156-157	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	390	Terrasse fluviale intermédiaire, rive droite. Toute petite butte dont le sable a été en partie prélevé	Espace annexe	En culture

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.012	21 E/4	Q07156/156-157	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	388-395	Haute terrasse fluviale, rive droite. Le replat est très bosselé par les processus de mise en place fini-glaciaire	Espace annexe	En culture
1.05.013	21 E/4	Q07156/156-157	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	380-385	Terrasse fluviale intermédiaire, rive droite. Terrasse sableuse dont le talus est remplacé par un petit esker	Espace annexe	En culture
1.05.014	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	378	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface très étroite, légèrement bosselée par le jeu de paléoméandres	Espace annexe	En culture
1.05.015	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	378	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface très étroite, légèrement bosselée par le jeu de paléoméandres	Espace annexe	En culture
1.05.016	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	400-415	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Replat en roche en place qui accuse une pente vers le ruisseau	Espace annexe	En culture
1.05.017	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	400-415	Haute terrasse fluviale, rive gauche. Replat en roche en place qui accuse une pente vers le ruisseau	Espace annexe	En culture
1.05.018	21 E/4	Q07156/119-120	Ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	418-430	Terrasse fluviale, rive gauche. La surface s'incline vers le sud-est	Vecteur discontinu	En partie boisée et en partie aménagée autour d'un chalet
1.05.019	21 E/4	Q07156/119-120	Ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	415	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Espace compris entre le chemin de Coaticook et le ruisseau	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.020	21 E/4	Q07156/119-120	Ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	410-416	Basse terrasse fluviale, rive droite. Grand replat subhorizontal	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.021	21 E/4	Q07156/118-119	Ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	390	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	En culture; maison de ferme
1.05.022	21 E/4	Q07156/118-119	Ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	380-385	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur discontinu	Aménagement autour de plusieurs habitations; un étang artificiel d'aquaculture
1.05.023	21 E/4	Q07156/118-119	Ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	385-395	Terrasse fluviale, rive gauche. En légère pente vers le sud-est	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.024	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	370	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bande très étroite appuyée sur un esker.	Vecteur moyennement continu	Déboisée
1.05.025	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	370	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bande très étroite	Espace annexe	Boisée
1.05.026	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	370	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande très étroite	Espace annexe	La partie nord déboisée, la partie sud boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.027	21 E/4	Q07156/117-118	Ruisseau Buck ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	368	Basse terrasse fluviale, rive droite du ruisseau Buck et rive gauche du ruisseau Goose Neck.	Espace annexe	La partie nord en culture, la partie sud déboisée
1.05.028	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	390	Basse terrasse fluviale, rive droite. Replat subhorizontal	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.029	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	390	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Replat subhorizontal	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.030	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	413	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface ondulée; la partie nord de la zone est particulièrement intéressante puisque cette pointe domine visuellement l'ensemble de la vallée.	Vecteur discontinu	En culture
1.05.031	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	385	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface subhorizontale	Vecteur discontinu	En culture; habitation
1.05.032	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	378	Basse terrasse fluviale, rive gauche. En prolongement, mais sur la rive opposée, de la surface de la zone 1.05.031.	Vecteur discontinu	En culture
1.05.033	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	415	Terrasse fluviale, rive gauche. Se situe sur une ligne d'interfluve épatée.	Vecteur discontinu	En culture
1.05.034	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	415	Terrasse fluviale, rive droite. Espace relativement plat qui s'incline légèrement vers le sud et qui s'inscrit à la plongée d'une ligne d'interfluve.	Vecteur discontinu	En culture; maison de ferme
1.05.035	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	375	Basse terrasse fluviale, rive droite. Les ondulations s'inscrivent dans un jeu de paléoméandres.	Vecteur discontinu	En culture; maison de ferme
1.05.036	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	372	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Les ondulations s'inscrivent dans un jeu de paléoméandres.	Vecteur discontinu	En culture
1.05.037	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	375	Terrasse fluviale, rive gauche. Petite surface subhorizontale	Vecteur discontinu	En culture
1.05.038	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	356-365	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Les ondulations s'inscrivent dans un jeu de paléoméandres.	Vecteur discontinu	En culture
1.05.039	21 E/3	Q07156/114-115	Ruisseau Flavie- Paquette	Rivière Connecticut	360-365	Terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil pour ce qui en reste, mais fortement éradiquée par deux bancs d'emprunt. Au nord, traversée par un petit ruisseau.	Vecteur discontinu	En culture entre les deux sablières; la petite partie au nord, est boisée, mais semble la plus intéressante.

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.040	21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Flavier-Paquette	Rivière Connecticut	346-352	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface d'accueil; au sud, la zone se coince entre des petits eskers.	Espace annexe	En culture
1.05.041	21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Flavier-Paquette	Rivière Connecticut	350	Basse terrasse fluviale, rive droite. Petite surface ondulée par une mise en place au fini-glaciaire, mais qui possède quand même, quelques espaces d'accueil.	Espace annexe	Boisée
1.05.042	21 E/3	Q07156/113-114	Rivière Hall	Rivière Connecticut	362	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.043	21 E/3	Q07156/113-114	Rivière Hall	Rivière Connecticut	360	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.044	21 E/3	Q07156/113-114	Rivière Hall	Rivière Connecticut	370	Terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.045	21 E/3	Q07156/113-114	Rivière Hall	Rivière Connecticut	360	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.046	21 E/3	Q07156/113-114	Rivière Hall	Rivière Connecticut	358	Basse terrasse fluviale, rive droite. Mince bande qui suit la rivière	Vecteur moyennement continu	À moitié boisée, à moitié déboisée
1.05.047	21 E/4	Q07156/98-99	Lac des Français	Rivière Connecticut	475	Terrasse lacustre; dépôts fini-glaciaires jouxtant un espace marécageux autour du lac	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.048	21 E/4	Q07156/98-99	Lac des Français	Rivière Connecticut	475	Terrasse lacustre; dépôts fini-glaciaires jouxtant un espace marécageux autour du lac	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.049	21 E/4	Q07156/98-99	Lac des Français	Rivière Connecticut	475	Terrasse lacustre; dépôts fini-glaciaires jouxtant un espace marécageux autour du lac	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.050	21 E/4	Q07156/98-99	Lac des Français ruisseau Leach	Rivière Connecticut	475	Terrasse lacustre et basse terrasse fluviale, rive gauche	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.051	21 E/4	Q07156/98-99	Lac des Français ruisseau Leach	Rivière Connecticut	475	Terrasse lacustre et basse terrasse fluviale, rive droite	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.052	21 E/4	Q07156/98-99	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	475	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.053	21 E/4	Q07156/104-105	Ruisseau Goose Neck	Rivière Connecticut	375-378	Plongée péri-anticlinale, rive gauche. Relief en croupe légère à la plongée d'une ligne d'interfluve importante en roche en place.	Espace annexe	Aménagement autour d'une habitation

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.054	21 E/4	Q07156/104-105	Ruisseau Goose Neck ruisseau Buck	Rivière Connecticut	355-370	Basse terrasse fluviale, rive droite. Immense surface subhorizontale qui porte plusieurs traces de paléoméandres.	Espace annexe	En culture; quelques habitations
1.05.055	21 E/4	Q07156/104-105	Ruisseau Goose Neck ruisseau Buck	Rivière Connecticut	373-379	Terrasse fluviale, rive droite. Le replat très ondulé s'affaisse dans sa partie centrale, ce qui fait que le talus est très net, au nord et au sud	Espace annexe	En culture; quelques habitations
1.05.056	21 E/4	Q07156/104-105	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	365-370	Terrasse fluviale, rive gauche. Un replat et un talus bien nets, isolés dans un versant en croupe	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.057	21 E/4	Q07156/105-106	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	355	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Belle surface d'accueil	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.058	21 E/4	Q07156/105-106	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	363	Terrasse fluviale, rive gauche. Espace plat limité par un ravin sur deux côtés et par un talus dans sa partie sud.	Vecteur moyennement continu	En culture; maison de ferme
1.05.059	21 E/4 21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Buck rivière Hall	Rivière Connecticut	339-355	Basse terrasse fluviale, rive droite. Dans les parties non construites, se distinguent plusieurs ondulations reliées à des paléoméandres.	Espace annexe	En culture; plusieurs habitations
1.05.060	21 E/4 21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	358	Terrasse fluviale, rive droite. Bande très mince dont le talus et le replat sont très nets.	Vecteur moyennement continu	Plusieurs habitations
1.05.061	21 E/4 21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	342	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Bande très mince, en contrebas de la zone 1.05.62	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.062	21 E/4 21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Buck	Rivière Connecticut	346	Terrasse fluviale, rive gauche. Surface ondulée	Espace annexe	En culture; plusieurs habitations, dont l'église, le presbytère et le cimetière
1.05.063	21 E/4	Q07156/106-107	Ruisseau Buck rivière Hall	Rivière Connecticut	355	Haute terrasse fluviale, rive gauche du ruisseau et rive droite de la rivière. Prend l'allure d'une bande étroite	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.064	21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Buck rivière Hall	Rivière Connecticut	355-360	Haute terrasse fluviale, rive gauche du ruisseau et rive droite de la rivière. La fin d'une ligne d'interfluve, mais cette fois, associée à une terrasse d'obturation latérale	Vecteur moyennement continu	Aménagement autour de cinq habitations
1.05.065	21 E/3	Q07156/106-107	Ruisseau Buck rivière Hall	Rivière Connecticut	339-342	Basse terrasse fluviale, rive droite de la rivière et rive gauche du ruisseau. L'espace entre la zone 1.05.040 et celle-ci est peuplé de nombreux eskers, d'ailleurs troué par plusieurs bancs d'emprunt	Espace annexe	En culture

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.066	21 E/4	Q07156/64-65	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	390	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.067	21 E/4	Q07156/64-65	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	388	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.068	21 E/4	Q07156/64-65	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	385	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.069	21 E/4	Q07156/64-65	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	380	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.070	21 E/4	Q07156/64-65	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	375	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.071	21 E/3	Q07156/59-60	Rivière Hall	Rivière Connecticut	340	Basse terrasse fluviale, rive droite. Cette pointe se termine par un petit ruisseau au sud duquel s'est mis en place des dépôts finiglaciaires exploités par des bancs d'emprunt	Espace annexe	En culture
1.05.072	21 E/4 21 E/3	Q07156/59-60	Rivière Hall	Rivière Connecticut	338-345	Basse terrasse fluviale, rive droite. Les bossèlements sont les témoins de paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.073	21 E/4	Q07156/59-60	Rivière Hall	Rivière Connecticut	360	Terrasse fluviale, rive droite. Terrasse d'obturation latérale; un ancien banc d'emprunt a éradiqué une section du talus.	Vecteur moyennement continu	En culture; plusieurs habitations
1.05.074	21 E/4	Q07156/59-60	Rivière Hall	Rivière Connecticut	340	Basse terrasse fluviale, rive droite. La surface de cette zone est fractionnée par la frontière	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.075	21 E/3	Q07156/55-56	Rivière Hall	Rivière Connecticut	335	Basse terrasse fluviale, rive droite. La surface est ondulée par le jeu des paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.076	21 E/4 21 E/3	Q07156/55-56	Rivière Hall	Rivière Connecticut	330-332	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle grande surface d'accueil	Vecteur moyennement continu	En culture; bâtiments de ferme
1.05.077	21 E/4 21 E/3	Q07156/55-56	Rivière Hall	Rivière Connecticut	339-342	Terrasse fluviale, rive droite. Replat quelque peu ondulé; le talus qui donne sur la rivière, a été sculpté par de nombreux paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En culture; une ferme, quelques habitations et un cimetière sur la pointe sud de la zone
1.05.078	21 E/4	Q07156/55-56	Rivière Hall	Rivière Connecticut	338	Terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	L'ensemble de ce replat a probablement été presque complètement éradiqué par une scierie industrielle et par l'entreposage du bois
1.05.079	21 E/3	Q07156/55-56	Rivière Hall	Rivière Connecticut	335	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Pointe, appuyée sur le flanc d'un petit esker	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.080	21 E/3	Q07156/55-56	Rivière Hall	Rivière Connecticut	333	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Fait partie d'un plus grand espace, délimité ici, par la frontière	Vecteur moyennement continu	En culture

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.081	21 E/3	Q07156/107-108	Rivière Hall	Rivière Connecticut	355	Basse terrasse fluviale, rive gauche. La délimitation de la frontière ne garde que cette petite section d'une grande zone.	Vecteur moyennement continu	En culture avec une petite partie boisée
1.05.082	21 E/3	Q07156/107-108	Rivière Hall	Rivière Connecticut	354-368	Terrasse fluviale, rive droite. Quelques ondulations de surface, mais surtout une pente régulière de l'amont vers l'aval.	Vecteur moyennement continu	La partie la plus élevée est boisée alors que le reste est en culture
1.05.083	21 E/3	Q07156/107-108	Rivière Hall	Rivière Connecticut	352	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur moyennement continu	En culture
1.05.084	21 E/3	Q07156/107-108	Rivière Hall	Rivière Connecticut	350	Basse terrasse fluviale, rive droite. La délimitation de la frontière coupe une zone qui, normalement, suit la rivière.	Vecteur moyennement continu	En culture; une petite partie boisée occupe un espace qui semble être un petit esker
1.05.085	21 E/3	Q07156/107-108	Ruisseau Flavier-Paquette, rivière Hall	Rivière Connecticut	356-360	Plongée péri-anticlinale. Relief en croupe légère à la plongée d'une ligne d'interfluve importante en roche en place. Le dépôt est fluvio-glaciaire.	Vecteur moyennement continu	La forme a été partiellement éradiquée par un ancien banc d'emprunt
1.05.086	21 E/3	Q07156/107-108	Ruisseau Flavier-Paquette	Rivière Connecticut	352	Basse terrasse fluviale, rive gauche Surface ondulée.	Espace annexe	À moitié boisée et à moitié en culture
1.05.087	21 E/3	Q07156/107-108	Ruisseau Flavier-Paquette, rivière Hall	Rivière Connecticut	347-350	Basse terrasse fluviale, rive droite de la rivière et rive gauche du ruisseau. Dans la partie en culture, la trace d'un paléoméandre est visible.	Espace annexe	À moitié boisée et à moitié en culture
1.05.088	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	370-375	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande étroite et bosselée	Vecteur discontinu	Boisée; longée par un chemin qui va rejoindre le chemin de la Slouce
1.05.089	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	365	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	Boisée; juste en face de l'endroit où le chemin de la Slouce atteint le talweg
1.05.090	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	355	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bande très étroite	Vecteur discontinu	Boisée; longée par le chemin de la Slouce
1.05.091	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	355	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.092	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	350	Basse terrasse fluviale, rive droite. Le chemin de la Slouce emprunte un paléoméandre.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.093	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	345	Basse terrasse fluviale, rive droite.	Vecteur discontinu	La partie nord est en bosquets; le reste est boisé; longée par le chemin de la Slouce
1.05.094	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	340-345	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface légèrement ondulée	Vecteur discontinu	Boisée

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.095	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	338	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface bosselée à la convergence de deux ruisseaux	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.096	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	338	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Surface subhorizontale en face de la convergence de deux ruisseaux	Vecteur discontinu	Déboisée
1.05.097	21 E/4	Q07156/49-50	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	335	Basse terrasse fluviale, rive droite. Belle surface subhorizontale en pointe	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.098	21 E/4	Q07156/50-51	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	340-350	Terrasse fluviale, rive droite. Terrasse d'obturation latérale exploitée, à l'est du chemin Charest, par un banc d'emprunt.	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.099	21 E/4	Q07156/50-51	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	330	Basse terrasse fluviale, rive gauche. La vision stéréoscopique de cette zone pose problème, à cause d'une plantation d'arbres très dense. Il est difficile de juger si cette plantation camoufle une terrasse plus élevée.	Vecteur discontinu	Plantation d'arbres matures, boisé clairsemé et aménagements autour de deux habitations
1.05.100	21 E/4	Q07156/50-51	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	328	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.05.101	21 E/4	Q07156/50-51	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	323-330	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface très bosselée	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé
1.05.102	21 E/4	Q07156/50-51	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	340-345	Terrasse fluviale, rive gauche. Terrasse d'obturation latérale; pendant rive gauche de la zone 1.05.098	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.103	21 E/4	Q07156/6-7	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	324	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Petite pointe appuyée sur un abrupt en roche en place.	Vecteur discontinu	Sans arbres
1.05.104	21 E/4	Q07156/6-7	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	320-323	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Belle surface d'accueil légèrement ondulée	Vecteur discontinu	Boisée avec petits chemins
1.05.105	21 E/4	Q07156/6-7	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	323	Basse terrasse fluviale, rive droite. Surface subhorizontale	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.106	21 E/4	Q07156/6-7	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	338-340	Terrasse fluviale, rive droite. Terrasse sableuse d'obturation latérale	Vecteur discontinu	Boisée ave quelques habitations; longée par la route 141
1.05.107	21 E/4	Q07156/5-6	Ruisseau Leach ruisseau Noir	Rivière Connecticut	320-322	Basse terrasse fluviale, rive gauche. Limitée au nord et au sud par deux ruisseaux	Vecteur discontinu	Aménagée par plusieurs habitations et traversée par le chemin Duchesneau
1.05.108	21 E/4	Q07156/5-6	Ruisseau Leach ruisseau Noir	Rivière Connecticut	318-322	Basse terrasse fluviale, rive gauche.	Vecteur discontinu	En partie cultivée, en partie boisée et en partie en friche
1.05.109	21 E/4	Q07156/5-6	Ruisseau Leach ruisseau Noir	Rivière Connecticut	325-330	Terrasse fluviale, rive gauche. Le talus qui la sépare de la zone 1.05.108, dessine les courbes de paléoméandres.	Vecteur discontinu	Boisé clairsemé

N° de ZONE	FEUILLET 1/50 000	COUPLE STÉRÉOSCOPIQUE	REPÈRE HYDROGRAPHIQUE	BASSIN HYDROGRAPHIQUE	ALTITUDE (m)	GÉOMORPHOLOGIE	GRAPHE TOPOLOGIQUE	INTÉGRITÉ EN 2007
1.05.110	21 E/4	Q07156/5-6	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	320	Basse terrasse fluviale, rive droite. Petite pointe dont la surface est légèrement en pente vers le ruisseau	Vecteur discontinu	Boisée
1.05.111	21 E/4	Q07156/5-6	Ruisseau Leach	Rivière Connecticut	334	Terrasse fluviale, rive droite. Extrémité nord d'une grande terrasse d'obturation latérale qui se poursuit de l'autre côté de la frontière	Vecteur discontinu	Aménagée par plusieurs habitations et traversée par la route 141
1.05.112	21 E/3	Q07156/1-2	Rivière Hall	Rivière Connecticut	331	Intérieur d'une boucle de paléoméandre	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.113	21 E/3	Q07156/1-2	Rivière Hall	Rivière Connecticut	330	Intérieur d'une boucle de paléoméandre	Vecteur moyennement continu	Boisée
1.05.114	21 E/4	Q07156/1-2	Rivière Hall	Rivière Connecticut	328-329	Basse terrasse fluviale, rive droite. Bossellements causés par des traces de paléoméandres	Vecteur moyennement continu	En grande partie déboisée, avec une petite plantation d'arbres
1.05.115	21 E/4	Q07156/1-2	Rivière Hall	Rivière Connecticut	335-338	Terrasse fluviale, rive droite. Pas très élevée par rapport à la zone 1.05.114	Espace périphérique	Longée par la route 253 avec quelques habitations

3.0 PÉRIODE HISTORIQUE

3.1 Présence amérindienne historique

Les débuts du peuplement de l'Amérique du Nord par les Européens vont apporter des changements significatifs pour les populations amérindiennes en place. La conséquence la plus dramatique est certainement les effets tragiques qu'ont eus les maladies contagieuses alors qu'on estime à parfois plus de 80% le taux de mortalité au sein des groupes du Nord-Est, pour des populations totales évaluées à peut-être 90 000 individus (Brasser 1978 : 83). L'introduction des produits manufacturés européens et la dépendance à ceux-ci, les conflits entre nations autochtones et la participation des groupes aux guerres intercoloniales ont également grandement modifié le mode de vie et la distribution des populations (Calloway 1986 : 197). Par ailleurs, un problème fondamental relatif à la présence amérindienne à la période historique concerne la faiblesse des sources pour témoigner de cette présence, mais peu de mentions dans les sources ne devraient pas se traduire par la conclusion qu'il y a absence. La création de frontières par les colonisateurs européens vient également brouiller le portrait alors que des déplacements de populations sont vus comme se produisant d'un pays à l'autre, alors que pour les groupes autochtones ceux-ci se font au sein même de leurs territoires ancestraux.

Les travaux des historiens et anthropologues démontrent que les groupes amérindiens qui ont occupé et fréquenté les Cantons de l'Est sont principalement de souche abénaquise (Sokokis, Pennacooks, Cowasucks, Missisquois, Pigwackets, Arosagunticooks, Kennebecs et Pennobscots). Souvent mieux connus par leurs villages situés en Nouvelle-Angleterre, il est cependant clair que les territoires ancestraux des différents groupes abénaquis incluent l'intérieur des terres et même vont jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Le jésuite Druillette a d'ailleurs parlé de la rivière Connecticut, dont le bassin draine une partie de la zone d'étude, comme la rivière des Sokokis (Calloway 1986 : 203).

Au cours du XVII^e siècle, les Abénaquis seront parmi les nations qui subissent les attaques des Iroquois (particulièrement des Mohawks) et des Mohicans, qui cherchent à contrôler les territoires de chasse et le commerce avec les Hollandais. Plusieurs groupes voient leurs villages détruits et les populations sont dispersées. Vers 1670, des Sokokis s'installent au site de Saint-François (Odanak) près du lac Saint-Pierre. En plus du conflit avec les Mohawks, les Abénaquis subissent aussi des pressions de la part des colons anglais. Les affrontements culminent dans la guerre dite du roi Philip (surnom du chef Abénaquis Metacom), à la fin de laquelle les villages et terres agricoles du sud du Vermont et du New-Hampshire doivent être abandonnés (Calloway 1986 : 207-208).

Au cours du XVIII^e siècle, la population d'Odanak augmente, mais d'autres lieux sont occupés dans le nord du Vermont. Cowass (Newbury, Vermont) et Missisquoi (Swanton, Vermont) sont des lieux connus et importants, mais il est également possible que les Cantons de l'Est aient également accueilli de petits sites villageois, comme Arsikantegok, qui aurait été situé sur un affluent de la rivière Saint-François, peut-être au site de Magog. Henry Tufts, qui passa plusieurs années parmi les Abénaquis, rapporte que durant les années 1770, environ 700 personnes réparties en plusieurs bandes circulaient entre les lacs Memphremagog et Umbagog (Calloway 1986 : 214), une aire de circulation qui « englobe le sud de la zone d'étude. Le lac Memphremagog semble également avoir

été un secteur fréquenté par les groupes établis à Odanak, utilisant les rivières Saint-François et Magog comme axes principaux de circulation.

La colonisation du nord du Vermont et du New Hampshire, puis des Cantons de l'Est à partir de la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle va éventuellement priver les Abénaquis d'un accès aux ressources de ces régions. Évincés de leur village de Missisquoi par la présence de plus en plus importantes de colons, les Abénaquis pétitionnent les autorités du Bas-Canada et obtiennent, en compensation en 1805, 3200 hectares de terres dans le canton de Dunham (Kesteman *et al.* 1998 : 75). Selon Calloway, Odanak, de même que Wôlinak (Bécancour), émergent comme lieux de résidence mais avant l'aboutissement de ce processus de migration et de sédentarisation : « Indians moved freely between Missisquoi, St. Francis (Odanak), and other communities along the border, and Abenakis from various communities utilized hunting grounds between the St. Francis, Richelieu, and Missisquoi rivers (Calloway 1986 : 220). À partir des années 1830, les Abénaquis d'Odanak vont commencer à fréquenter la rive nord du Saint-Laurent pour la chasse et la trappe, mais leur fréquentation des Cantons de l'Est se poursuit jusqu'au milieu du XIX^e siècle et même les années 1880 pour certaines régions moins défrichées.

En somme, les Cantons de l'Est et les états adjacents du New Hampshire et du Vermont sont fréquentés par des bandes abénaquises qui y établissent des campements de chasse, de trappe et de pêche jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Après cette date, la colonisation plus intensive du territoire prive les autochtones des ressources qu'ils exploitent. Néanmoins, bien qu'attestée, la présence amérindienne historique ne peut, du point de vue démographique, être considérée comme importante, soit quelques centaines d'individus. La région détient tout de même un potentiel archéologique amérindien pour la période historique pour des lieux de campement temporaires de chasse, de pêche et de trappe qui peuvent ou non avoir été utilisés de manière récurrente au fil des années. La zone d'étude, traversée au nord par la rivière Saint-François par laquelle les Amérindiens circulaient jusqu'à Odanak et arrosée au sud par plusieurs affluents de la rivière Connecticut, fait partie de ce territoire exploité aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles par les groupes Abénaquis. Les zones à potentiel archéologique préhistorique peuvent, dans cette optique, être également considérées pour leur potentiel archéologique amérindien historique.

3.2 Cadrage historique eurocanadien

3.2.1 Histoire générale

3.2.1.1 Introduction

La colonisation des Cantons de l'Est débute avec l'arrivée de quelques centaines de Loyalistes qui s'installent principalement dans la région de la baie Missisquoi. Par la suite, la plus grande part de la colonisation par les Anglophones est le fait d'Américains qui poursuivent leur expansion naturelle vers le nord (à partir du Vermont et du New Hampshire) et qui deviendront Canadiens ainsi que celle d'immigrants venus d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. La région comptait environ 5000 personnes en 1800 et 50 000 en 1850, au moment où la colonisation francophone débute véritablement. Contrairement à la période précédente, qui a vu les colons confrontés à un réseau de circulation déficient, la colonisation de la seconde moitié du XIX^e sera favorisée par le développement du réseau ferroviaire.

C'est à partir de 1792, suite à une proclamation du gouverneur Clarke, que les autorités coloniales ouvrent officiellement les terres de la couronne au peuplement, permettant aussi aux individus déjà sur place d'obtenir la concession des terres qu'ils occupent. On procède à la division du territoire en cantons et ceux-ci seront arpentés systématiquement à mesure de leur concession à différents groupes de colons associés. On retrouve également une bonne part de concessions spéculatives.

Faute de routes, les premiers établissements se font en relation avec les cours d'eau principaux, qui de tout temps ont servis de voies de circulation et, dans les cantons limitrophes des États-Unis, qui attirent des gens du Vermont. En 1812, on trouvait trois ensembles de peuplement : le Piedmont (de la baie Missisquoi jusqu'au sud de des cantons Shefford et Stukely), le sud de l'Estrie (soit les cantons limitrophes du Vermont) et le nord de la région (dans les cantons bordant la rivière Saint-François). Selon Kesteman *et al.*, ces traits continuent à marquer la région trente ans plus tard faisant en sorte que « le territoire des Cantons de l'Est continue à être mal intégré au reste de la rive sud du fleuve Saint-Laurent et présente toujours l'image d'un espace morcelé en plusieurs blocs distincts » (Kesteman *et al.* 1998 : 119). Les cartes, telles celle de Bouchette de 1815 (figure 5) ou de Holland de 1814 (figure 6), montrent quelques voies de communication et mentionnent certains lieux qui commencent à prendre plus d'importance, comme Hyatt's Mill (Sherbrooke). La carte de Bouchette est d'autant plus intéressante qu'elle s'accompagne d'une description topographique de chaque canton. On verra dans la section 3.2.2, l'état plus précis du développement selon Bouchette, dans les cantons touchés par l'aire d'étude. Il faut par ailleurs noter l'existence de routes de communication vers les États-Unis qui sont l'initiative des premiers pionniers américains.

La colonisation de l'Estrie sera également favorisée par des compagnies de colonisation, la plus importante étant la British American Land Company (BALC), fondée en 1832. Cette compagnie fera des investissements importants en défrichements, construction de maisons et d'écoles, aménagement de routes et publicité promotionnelle. Ces publicités s'accompagnaient de cartes montrant les possessions de la BALC (figure 7). La BALC est principalement responsable de l'immigration en provenance des îles britanniques.

Une autre caractéristique notable de la colonisation de l'Estrie est le fait que beaucoup de colons ne s'installent pas à demeure et que plusieurs quittent la région pour s'établir ailleurs (Haut-Canada, Midwest américain). Sans cette émigration, la population de la région aurait été beaucoup plus importante vers 1840. On attribue les causes de l'émigration chronique à la rigueur relative du climat, aux mauvaises récoltes, aux carences du système de transport, à l'éloignement des marchés, mais surtout au blocage de l'accès aux terres du fait de la spéculation (Kesteman *et al.* 1998 : 123).

Le processus d'installation dans les Cantons de l'Est se fait généralement par des groupes de colons associés qui peuvent alors s'entraider. Les établissements se font souvent près de sites propices à l'installation d'un moulin actionné par l'énergie hydraulique. Les techniques de construction de ce type de moulin sont employées depuis longtemps en Nouvelle-Angleterre : il s'agit d'installer un barrage en amont d'une chute selon la technique du coffrage, en amassant des pierres dans de vastes filets tressés. Un canal de dérivation alimente ensuite une roue à aubes qui actionne différents appareils (meules, scies, cardeuse, foulon).

De 1840 à 1890, la région prendra son véritable essor, tant démographique qu'économique. Pratiquement absent avant cette période, les canadiens français seront encouragés à coloniser la région et deviendront éventuellement la population majoritaire. Ce mouvement de colonisation est lié à la volonté des élites francophones de contrer l'émigration vers les États-Unis. C'est souvent par le biais de sociétés de colonisation que les nouveaux venus s'installent, mais aussi en suivant l'expansion naturelle derrière les seigneuries. La colonisation se fait par l'acquisition d'une terre agricole, mais est également reliée à l'industrialisation qui se produit en Estrie, comme ailleurs au Québec, à partir de 1850 (Lapérière 2009 : 53).

De 1840 à 1920, la population passe de 50 000 personnes à plus de 228 000, augmentant principalement durant les décennies de 1850 et de 1860. L'apport important de population francophone se traduit éventuellement par un renversement des proportions d'anglophones et de francophones. De 85% de la population vers 1845, les anglophones tomberont sous la barre du 50% vers 1881, et même sous celle de 25% en 1921. Néanmoins, la venue des francophones se fait surtout dans des cantons encore inoccupés et constitue donc l'occupation première de ces régions. Dans plusieurs cantons, les anglophones continuent d'occuper et de dominer les cantons qu'ils ont occupés en premier (Kesteman *et al.* 1998 : 264-267).

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'industrialisation et l'urbanisation accompagnent le développement de la population. Certains villages prennent ainsi une certaine expansion, assumant des fonctions qui leur permettent de prendre le statut de ville. Aucune de ces villes n'est cependant située dans la zone d'étude, les plus proches étant Sherbrooke et Lennoxville. Sherbrooke, en réunissant les fonctions administratives régionales, en attirant des industries et par son rôle de plaque tournante des chemins de fer, s'impose rapidement comme la capitale régionale (Kesteman *et al.* 1998 : 271-273).

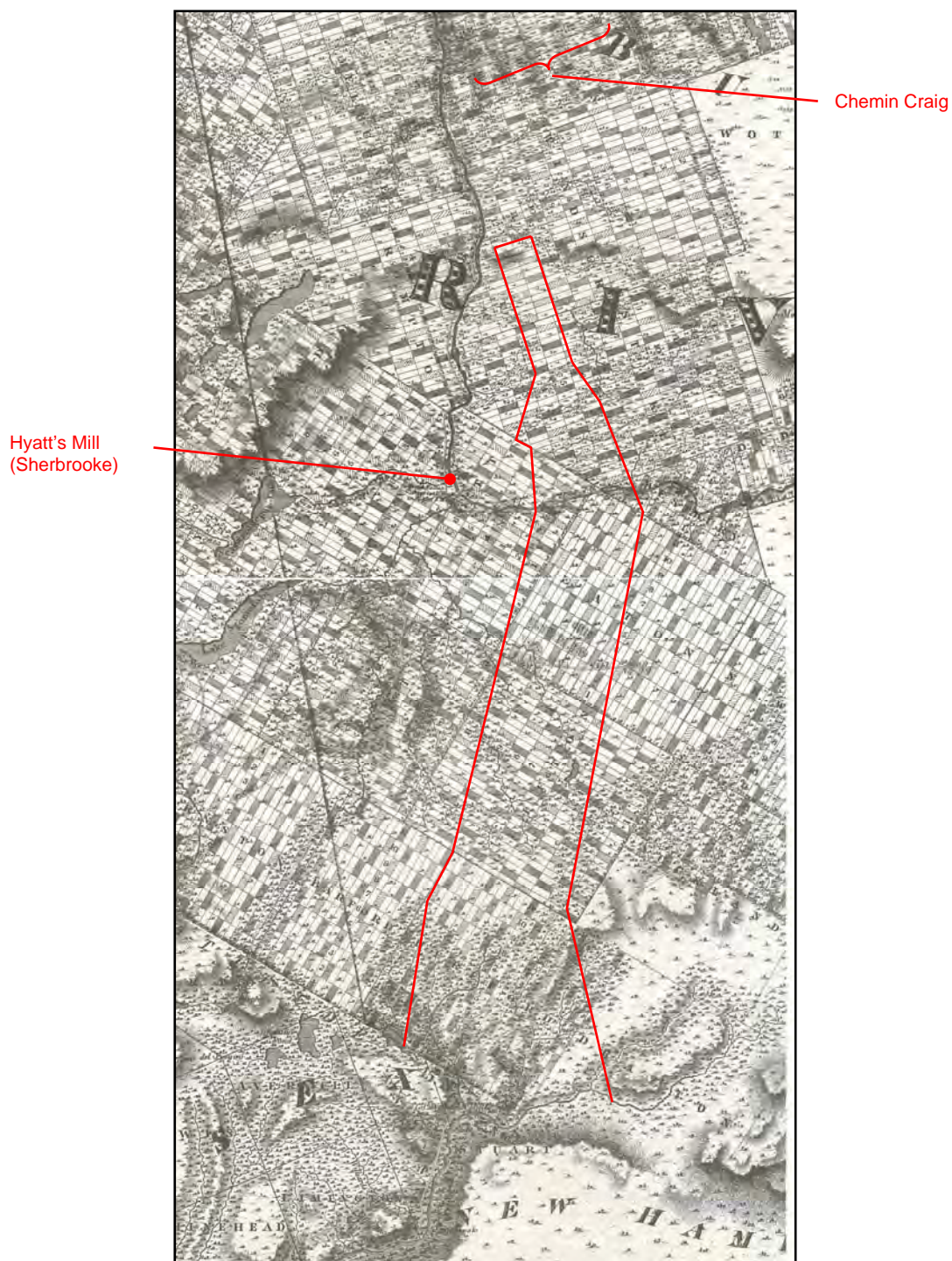


Figure 5 : Extrait de *Topographical Map of the Province of Lower Canada*, 1815, Joseph Bouchette, London, England, W. Faden. En rouge, une approximation des limites de la zone d'étude (Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Archives nationales du Québec, G/3450/1815/B68 DCA ro).



Figure 6: Extrait de *A New correct map of the Seat of war in Lower Canada protracted from Hollands large map, 1815*, Samuel Holland, Philadelphia, Lay & Webster. En rouge une approximation des limites de la zone d'étude (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3450 1814 L3 CAR).

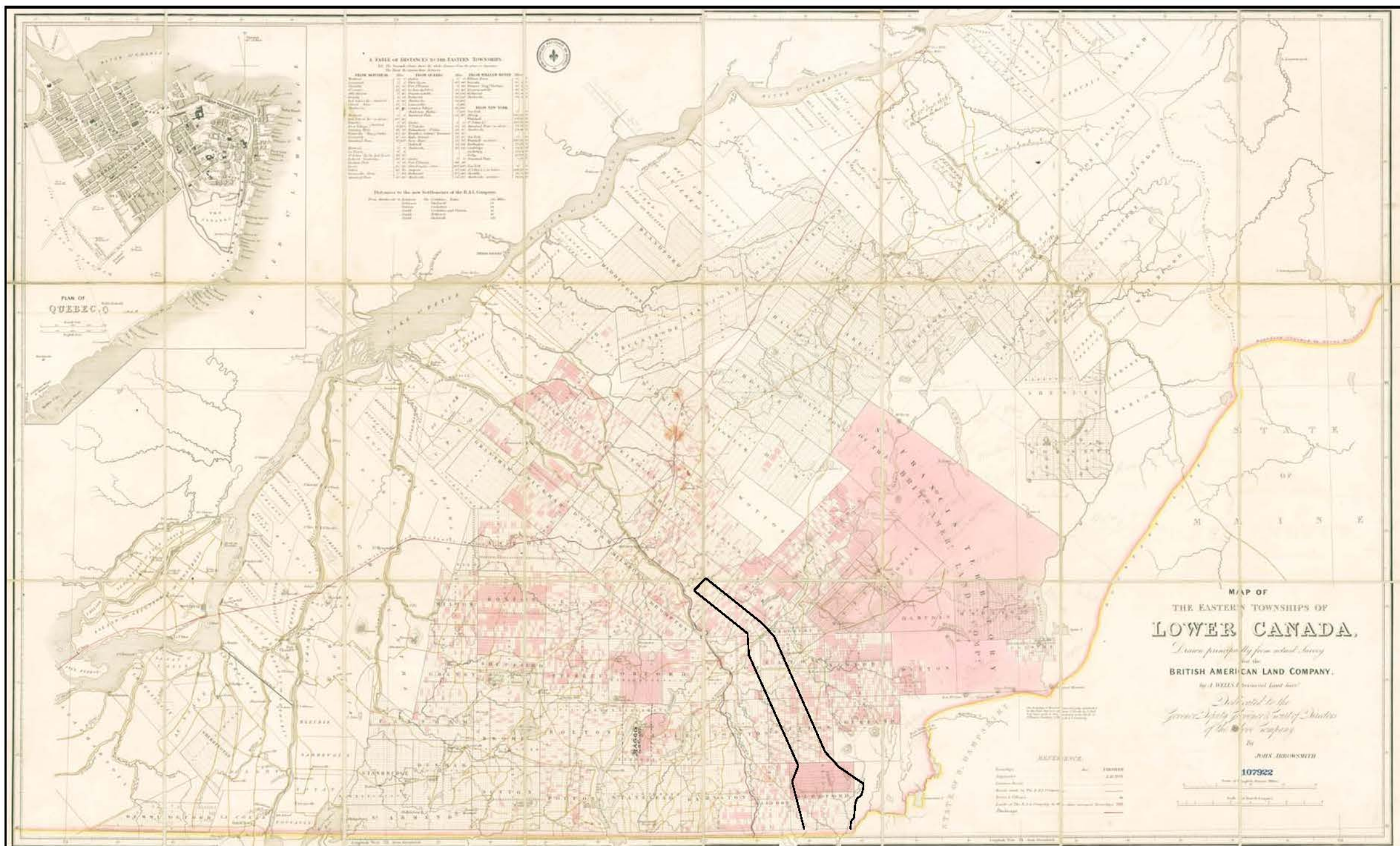


Figure 7 : *Map of the Eastern Townships of Lower Canada, 1839, A. Wells, London John Arrowsmith. Les terres de la British American Land Company sont cartographiées en rose. La carte présente les projets de construction de chemin de fer (tracées en rouge très pale), mais seule la voie entre La Prairie et Saint-Jean-sur-Richelieu est ouverte depuis 1836. En noir, une approximation des limites de l'aire d'étude (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/1839/W45 CAR).*

3.2.1.2 Voies de circulation

À partir de 1796 au Bas-Canada, la construction et l'entretien des chemins se fait par voie de corvée ou encore par les propriétaires de terrains qui ont l'obligation d'entretenir la route adjacente à leur propriété. Ce système est inapplicable en pays pionnier; les premières voies de circulation, avant 1815 sont donc aménagées par les colons, selon le mode d'organisation en vigueur en Nouvelle-Angleterre. Ces voies sont généralement uniquement praticables en hiver et manquent d'entretien.

Les premiers chemins qui atteignent le secteur de la zone d'étude sont ceux ouverts à partir du Vermont, prolongeant des chemins existants. En 1793, Gilbert Hyatt trace un chemin à partir de l'ouest du canton de Shefford, qui traverse Sutton, Bolton et Hatley jusqu'au sud d'Ascot (Sherbrooke). En 1802, ce chemin est prolongé le long de la Saint-François dans Brompton et Windor et en 1805, vers le Vermont en passant par Compton, Hatley, Barnston et Stanstead.

En 1810, le gouvernement finance l'ouverture d'un chemin entre la seigneurie de Saint-Gilles et la vallée de la rivière Saint-François à la hauteur de Melbourne (canton Shipton), mais il est généralement impraticable autrement qu'en hiver, malgré des réfections en 1817, 1825 et 1829. Dans les années 1830, son tracé est modifié pour éviter certains secteurs particulièrement difficiles. Il prend alors le nom de chemin Gosford. (Kesteman *et al.* : 101-105). Durant les années 1830, la BALC ouvre différents chemins afin de développer ses possessions, entre autres la route de la rivière Saint-François, de Sherbrooke vers le canton de Dudswell et la route de Victoria entre le canton d'Eaton et celui de Lingwick. Un plan de J. Jones de 1835, montre ces différentes routes (figure 8).

Le réseau routier demeure déficient, sauf pour quelques voies, jusqu'au début du XX^e siècle. Deux chemins sont bien entretenus, celui en provenance de Montréal et passant par Granby, Waterloo, Magog, puis allant vers Coaticook et, celui entre Sherbrooke et Port Saint-François à l'embouchure de la rivière Saint-François dans le lac Saint-Pierre. Les autres voies de circulation demeurent de portée locale, entretenues par la population.

Pour les habitants, la véritable amélioration pour la circulation avec les grands centres comme Montréal et Québec se produit avec le développement du réseau ferroviaire. Les différentes lignes qui seront construites, entre 1845 et 1880 relient également le Bas-Canada aux villes américaines de Boston et Portland. La première voie ferrée sera construite par la *St. Lawrence and Atlantic Railroad*. On construit d'abord le tronçon Longueuil-Richmond (1851), puis la ligne atteint Sherbrooke en 1852, et en 1853 la voie est complétée jusqu'à la frontière et communique alors jusqu'à Portland. En 1854, une autre ligne part de Richmond vers Lévis. Un troisième tracé est inauguré entre Sherbrooke et Stanstead, puis vers Boston. Enfin, dans les années 1870, la compagnie *Québec Central* construit une ligne partant de Sherbrooke et se rendant vers la rivière Kennebec en passant par Weedon et l'*International Railway* établit une voie entre Sherbrooke et Lac Mégantic (Kesteman *et al.* 1998 : 230-233). Dans cet ensemble, Sherbrooke se place comme la plaque tournante des chemins de fer. Ce réseau permet enfin un accès facile et rapide à la plupart des cantons. Ce n'est finalement qu'au début du XX^e siècle, avec l'arrivée de l'automobile et du camion, que l'intérêt pour le réseau routier sera renouvelé.

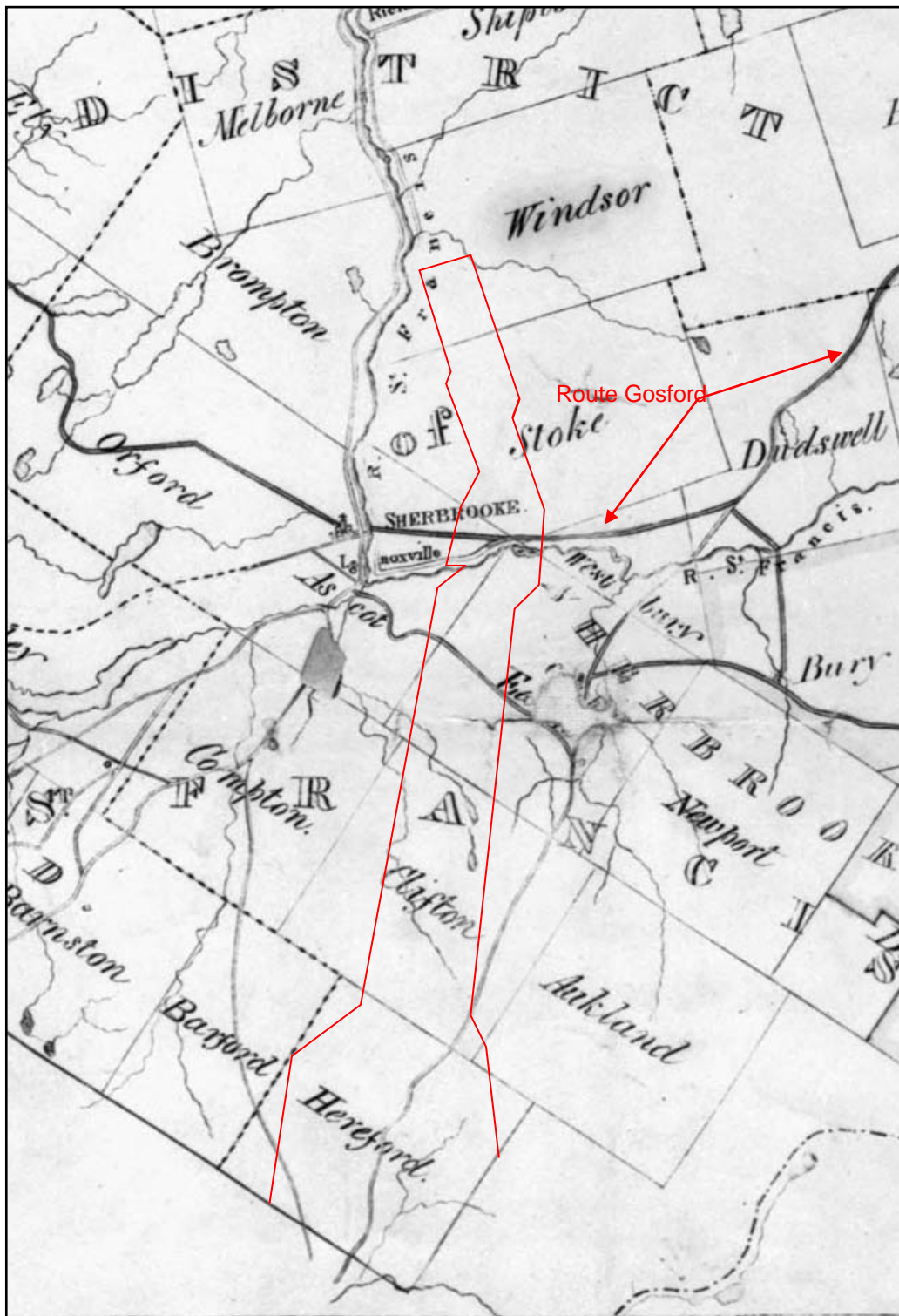


Figure 8 : Sketch exhibiting the line of the proposed highway from Quebec to Sherbrooke called the Gosford Road with the Roads made by the British American Land Company, 1835, J. Jones, Quebec. En rouge, une approximation des limites de la zone d'étude (Bibliothèque et Archives Canada, H3/307/1835)

3.2.1.3 Exploitation des ressources

Une fois la phase initiale de défrichement et d'établissement passée, les fermes familiales entrent dans une phase de maturité qui permet leur développement et leur spécialisation. Une caractéristique originale de l'agriculture des Cantons de l'Est est l'importance qu'y prend l'élevage. Le phénomène permet aux établissements de passer d'un mode d'autosuffisance à un mode marchand et d'orienter très tôt la production vers une économie laitière. Vers 1880, les Cantons de l'Est dominent la production fromagère du Québec (Kesteman *et al.* 1998 : 301-305).

Avant 1840, la forêt est exploitée principalement pour le bois de sciage et pour la fabrication de potasse et de perlasse. Cette dernière industrie est souvent domestique, mais dans les cantons bien établis, on retrouve souvent des potasseries et perlasseries mieux équipées, souvent chez le marchand du village. Les scieries sont généralement modestes, fonctionnant surtout au printemps et préparant le bois de construction local (poutres, madriers, planches, fourniture pour meubles, tonneaux, bardeaux et châssis). La première scierie de plus grande importance est ouverte par la BALC à Sherbrooke dans les années 1830. En ce qui concerne la zone d'étude, le passage du chemin de fer par Coaticook amène l'établissement d'importantes scieries à Coaticook et Dixville, qui exploitent les forêts des cantons Clifton, Barford, Hereford et Auckland (Kesteman *et al.* 1998 : 312). Le bois est en partie exporté, et en partie utilisé sur place, dans la construction et dans quelques manufactures, telles celles énumérées plus haut. À partir de 1850, l'industrie papetière prend un essor important, particulièrement à Windsor et East Angus.

Deux secteurs industriels vont dominer en Estrie, soit l'industrie papetière, dont on a parlé plus haut et l'industrie textile. La première manufacture de coton est d'ailleurs implantée à Sherbrooke, puis l'usine de laine Paton sera la plus importante au Canada. La main-d'œuvre qui travaille dans ces usines contribue à l'urbanisation de certaines villes. Mis à part l'exploitation de l'amiante, qui sera considérable, il y a eu peu d'exploitation minière en Estrie si ce n'est celle du cuivre qui s'établit dès les années 1850. On retrouve d'ailleurs quelques gisements dans le canton d'Ascot. Mentionnons également l'exploitation de l'ardoise dans la région de Richmond et de Melbourne, région qui représentait la plus vaste concentration de carrière d'ardoise au Canada durant le XIX^e siècle (Kesteman *et al.* 1998 : 320-328; CIA 2011).

3.2.1.4 Vie scolaire et religieuse

Des écoles sont très tôt implantées en Estrie, par ces colons d'origine américaine qui valorisent l'instruction. Ce sont les parents qui financent les écoles et emploient des jeunes gens comme instituteurs. À partir de 1824, on retrouve également des institutions dites royales, financées par les autorités du Bas-Canada. Pour les cantons de la zone d'étude, on trouve, en 1831, trois écoles dans Ascot, quatre dans Eaton et une dans Clifton (Bouchette 1831).

Avant 1840, la vie religieuse est principalement de type évangélique (méthodiste ou baptiste), les Églises anglicane et presbytérienne s'implantant d'abord plus modestement. Les courants évangéliques sont en effet plus adaptés à la vie pionnière, avec leurs pasteurs itinérants qui s'arrêtent dans les maisons. Il faut donc attendre avant de voir les églises d'Angleterre s'installer. L'église catholique n'aura pas de paroisse avant 1840 et seule Sherbrooke a un prêtre résident à cette date. En termes de bâtisses d'église, on en trouve en 1831, trois dans Ascot (à Sherbrooke et Lennoxville) et quatre dans Eaton, dans les noyaux de peuplement de Johnville, Eaton Corner,

Cookshire et Sawyerville. La colonisation francophone après 1850 amènera l'ouverture progressive de nombreuses paroisses catholiques.

3.2.1.5 Administration civile

Dans les premières années, les cantons de l'Est sont dépendants du district judiciaire de Trois-Rivières, mais les coûts relatifs aux déplacements pour faire valoir ses droits devant les tribunaux, rendent ce système plutôt inopérant. En 1807, sept juges de paix sont nommés pour les causes inférieures à deux dollars. Puis, en 1822, le district judiciaire de Saint-François est créé et installé à Sherbrooke (Kesteman *et al.* 1998 : 192-193).

Par ailleurs, des comtés électoraux sont créés en 1829, soit ceux de Sherbrooke et Stanstead pour la région immédiate de la zone d'étude. En place jusqu'en 1853, ces divisions accueillent chacune un bureau d'enregistrement des biens fonciers. Encore ici, le village de Sherbrooke est favorisé pour recevoir le bureau (Kesteman *et al.* : 194).

3.2.2 Histoire régionale par municipalité

Suivant ce portrait global de l'histoire et du développement de l'Estrie, les sections qui suivent s'attardent aux événements plus spécifiques concernant chacune des municipalités touchées par la zone d'étude. On doit cependant noter que dans certains cas, les noyaux villageois des municipalités sont à l'extérieur de la zone d'étude. On présentera donc les grandes lignes de l'histoire de ces villages, tout en tentant de faire ressortir les éléments de conséquence pour les secteurs situés dans la zone d'étude. Ce dernier exercice s'appuie sur la cartographie ancienne, principalement la carte *Frontiers of Canada East* et les premiers feuillets topographiques publiés.

3.2.2.1 Municipalité du Canton de Windsor – Val-Joli

Longtemps connue sous le nom de municipalité du canton de Windsor, la Municipalité de Val-Joli entoure la ville de Windsor. La rivière Stoke traverse la zone d'étude à peu près au centre et vient se jeter dans la rivière Watopeka, tout juste au nord-est du poste Des Cantons. La zone d'étude inclut également la frange habitée du X^e rang.

Le canton de Windsor a été officiellement proclamé en 1802. La plus grande partie du canton avait été concédée à une centaine de soldats de la milice canadienne, mais aucun n'est venu s'y établir et leurs concessions ont été rachetées par un spéculateur du nom de Josias Würtele. Würtele s'installe aux chutes de la Watopeka pour établir un moulin. Il vend les autres terrains à des colons d'origine américaine (Kesteman *et al.* : 90-91). Les premiers colons s'installent près de Würtele dans le secteur de la ville actuelle de Windsor (Moreau 1997). En 1815, on ne trouve qu'environ 50 personnes dans ce canton (Bouchette 1815 : 364).

Quinze ans plus tard, le canton de Windsor est encore peu peuplé. Bouchette produit alors les statistiques suivantes (Bouchette 1831) :

Tableau 4 : Statistiques pour le canton Windsor selon Bouchette en 1831

Population	151	Moulin à farine	1
Produit agricole annuel			
	<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>
Blé	3250	Patates	2100
Avoine	4500	Pois	310
		Orge	100
		Maïs	600
Bétail			
Chevaux	90	Vaches	150
Bœufs	99	Moutons	200
		Porcs	130

Le canton de Windsor est d'abord jumelé à celui de Stoke en une seule municipalité en 1855, puis on les divise en 1864 (Kesteman *et al.* : 433). Le canton de Windsor accueille alors 1167 habitants, alors que Stoke compte une trentaine de familles. Puis, en 1876, le village de Windsor Mills en est détaché pour former une entité municipale, alors que demeure la Municipalité du Canton de Windsor pour le reste du territoire (Moreau 1997).



Figure 9 : Usine de la Canada Paper Mills Company à Windsor Mills, J.W. Michaud, 1946 (Fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Office du film du Québec, E6,S7,SS1,P33262)

Windsor prend alors son essor comme ville papetière. Au cours des années 1860, les hommes d'affaires William Angus et Thomas Logan, qui possèdent déjà une usine à Sherbrooke, acquièrent le site hydraulique de Würtele à Windsor. Le site est également traversé par le chemin de fer du Grand-Tronc. Par la rivière Watopeka et ses affluents, ils peuvent exploiter les forêts des cantons Windsor et Stoke pour approvisionner leur usine de pâte. C'est la future *Canada Paper* (figure 9), qui passe sous contrôle de la *Howard Smith Paper Mills* en 1929, puis qui fusionne avec diverses compagnies en

1960 pour devenir la *Domtar*. L'une des usines de la *Domtar* est aujourd'hui située dans la zone d'étude. Il est certainement notable qu'encore en 1975, les papetières étaient approvisionnées à 75% par les forêts privées appartenant aux agriculteurs qui leur cèdent leur bois. La *Canada Paper* possédait en propre un immense domaine forestier dans le canton de Windsor dans lequel elle innove, dans les années 1930 en pratiquant la coupe sélective (Kesteman 1998 : 539-543).

On trouve également à Windsor une importante usine d'explosifs fondée en 1864, où on trouve aujourd'hui un parc historique. En 1869, la *Sheldon Andrews and Co* devient la *Windsor Powder Co*, puis est rachetée par la *Hamilton Powder Co* et enfin par la *Canadian Explosives Ltée*. L'usine compte une quarantaine de bâtiments en 1877 et 56 en 1918, mais doit fermer en 1922 suite à une violente explosion. Les fours à charbon continueront d'être utilisés jusqu'en 1926 (PHPW 2011). Le site de la pourrière (BjEx-1) a fait l'objet d'une étude du potentiel archéologique et d'un relevé des vestiges de surface en 1995 (GRHQ 1995).

La carte de 1865 indique que la colonisation n'avait pas encore atteint la zone d'étude. Les établissements se concentrent le long de la rivière Saint-François et du chemin qui correspond aujourd'hui à la route 249 (chemin de Windsor). La carte topographique de 1919 (relevé en 1910), montre que les chemins du 10^e et 12^e rang ont été ouverts. Les établissements agricoles se répartissent sur leur tracé rectiligne, pratiquement jusqu'au canton de Stoke au sud-est (figure 10). Les cartes topographiques de 1935 et 1944 ne montrent guère de différences avec celui de 1919, si ce n'est une progression des zones défrichées et une amélioration des chemins.

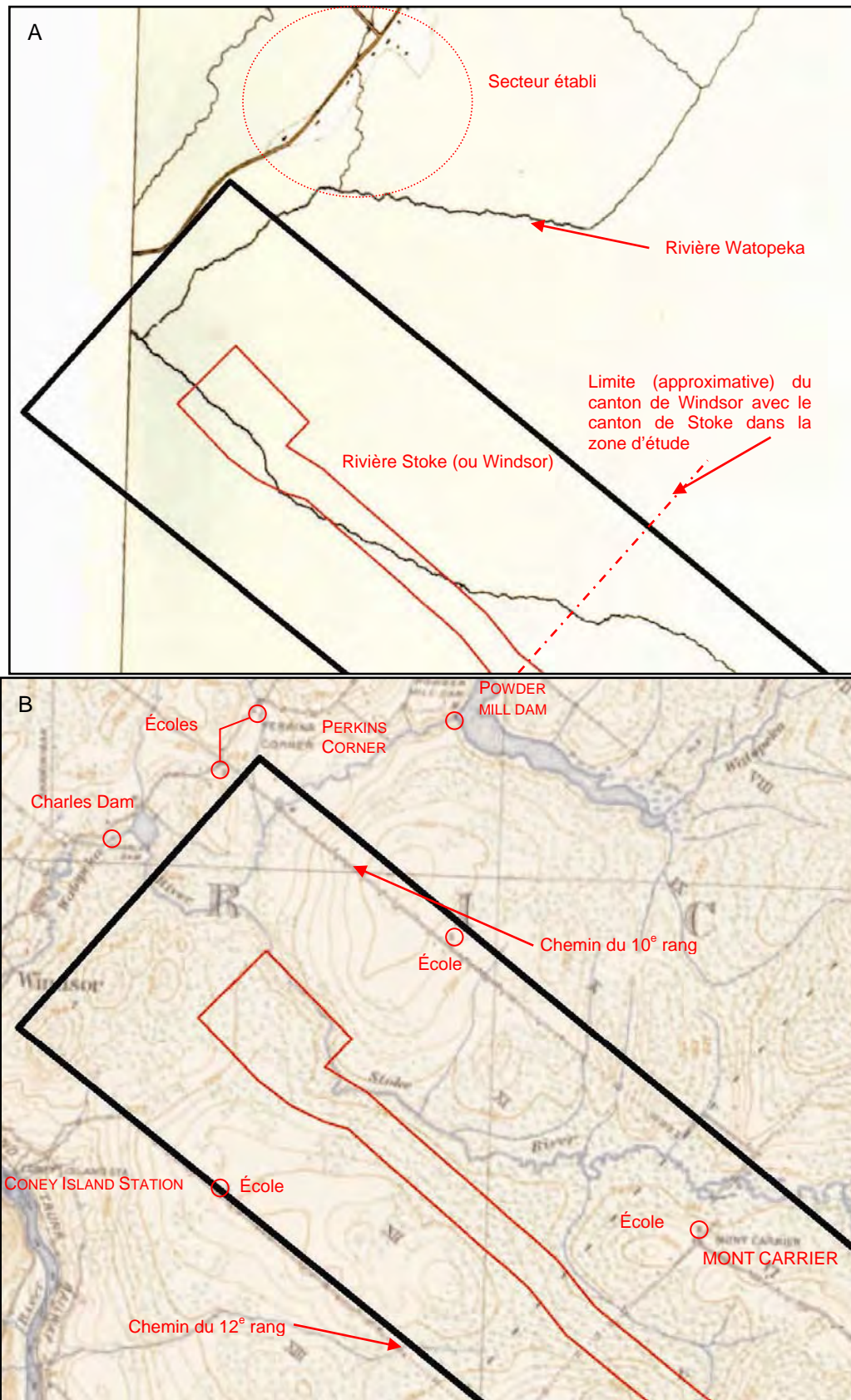


Figure 10 : Le canton Windsor en 1865 (A) et en 1919 (B). *Frontier of Canada East*, War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office et Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360]. 21-E-12, Dudswell. En noir, la zone d'étude et en rouge, le corridor de la ligne à 300 kV (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Québec topographique, G/3450/s63,3/F76 CAR ; G 3400 s63 C37 21-E-12 1919 DCA).

3.2.2.2 Stoke

Le canton de Stoke est aussi érigé en 1802 alors que 43 620 acres sont octroyées à Jane Cowan et ses associés (42 personnes). On réserve également 10 920 acres à la Couronne et 9 200 acres pour le clergé protestant (Anonyme 1989 : 43). L'établissement prend le nom de Cowan's Clearance ou encore Stoke Clearance. Selon Bouchette, la population ne mérite même pas d'être comptée en 1815 (Bouchette 1815 : 365). En 1831, le canton de Stoke n'avait qu'une population de 14 personnes. Bouchette recueille les statistiques suivantes :

Tableau 5 : Statistiques pour le canton de Stoke selon Bouchette en 1831

Produit agricole annuel					
	<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>
Blé	480	Patates	300	Seigle	25
Avoine	400	Pois	110	Maïs	200
Orge	175				
Bétail					
Chevaux	20	Vaches	13	Porcs	28
Bœufs	17	Moutons	50		

Presque l'ensemble du canton de Stoke passe à la BALC en 1835. Les prix demandés pour les terres ont, dans Stoke comme ailleurs dans l'Estrie, ralenti le développement du canton.

Comme on l'a signalé plus haut, les cantons de Windsor et de Stoke furent d'abord jumelés au plan municipal. Au moment de la séparation en 1864, Stoke comptait une trentaine de familles. La colonisation du canton de Stoke débute véritablement dans les années 1850. Le développement du canton est favorisé par l'ouverture d'un chemin permettant la circulation des voitures entre Stoke et Sherbrooke en 1860. Ce chemin porte aujourd'hui différents noms selon la municipalité qu'il traverse (chemin Galipeau, chemin Pinard et chemin du Lac). Il est gravelé en 1919.

Le tableau suivant, tiré des notes laissées par le premier curé M.J. Aubin, permet de voir le lent progrès de la population.

Tableau 6 : Population du canton de Stoke

		1875	478 habitants
		1876	633
		1877	591
1802	42 personnes protestantes	1878	504
1845	2 familles protestantes	1879	460
	1 famille catholique	1880	420
1865	15 familles protestantes	1881	430
	15 familles catholiques	1882	465
		1883	538
		1884	613
		1885	733

Le noyau villageois de Stoke (figure 11) est situé à l'extérieur de la zone d'étude, au nord du lac Stoke. La partie de la municipalité située dans la zone d'étude est essentiellement agricole; toutefois au cours des dernières décennies sont apparus des développements résidentiels, tel celui de Mont-Dufresne.



Figure 11 : Le village de Stoke vers 1905 (tiré de Anonyme : 1989 : 47)

Une première chapelle fut construite en 1871 pour permettre de tenir des offices religieux lors du passage du prêtre missionnaire. Vingt ans plus tard, en 1890, la paroisse est érigée sous le patronyme de Saint-Philémon-de-Stoke et l'église est construite en 1892 (Anonyme 1989 : 112-115). Au plan scolaire, la première école est ouverte en 1863, puis une seconde en 1865. Cette dernière était située dans le 4^e rang, sur une partie du lot 22, soit dans la zone d'étude. On trouvait quatre écoles en 1880, six en 1892, huit en 1894 et 10 en 1913 (220 élèves). Dans les années 1950, l'éducation est centralisée au village. L'historique de la municipalité (Anonyme 1989) énumère l'ensemble des écoles et il est intéressant de noter que plusieurs existent encore et ont été transformées en résidence. Dans certains cas, la bâtisse a été déplacée (Anonyme 1989 : 140-149). L'école N° 7 par exemple, ouverte au XX^e siècle, était située dans la zone d'étude, d'abord au coin du chemin Dubé et de la route 216, puis sur le chemin Daigle. Ces deux bâtisses sont aujourd'hui des résidences privées.

Les deux premiers moulins à scie s'installent en 1865 et 1866, soit à la tête du lac et sur la rivière Stoke (appelée Windsor à l'époque). Plusieurs autres moulins et industries diverses ont existé dont certains à l'intérieur de la zone d'étude. L'ouvrage sur l'histoire de Stoke mentionne entre autres le moulin à bardeaux des frères Paul et Joseph Godbout, en opération au début du XX^e siècle (1903-1920), dans le 5^e rang Ouest et pour lequel les deux hommes avaient construit un petit barrage sur un ruisseau pour actionner un moulin. Sur le chemin Côté, Ambroise Coutu puis son fils Honoré ont opéré une boutique de forge de 1875 à 1960. On trouvait également une fromagerie coopérative au coin du chemin Pinard et du 5^e rang Est, qui fut en opération de 1915 à 1942. Enfin, de 1950 à 1980, un abattoir pour le porc devint au fil des ans l'un des principaux employeurs de Stoke. L'entreprise était située dans le 5^e rang Ouest (lot 13A). On y abattait plus de 30 000 bêtes par année en 1975.

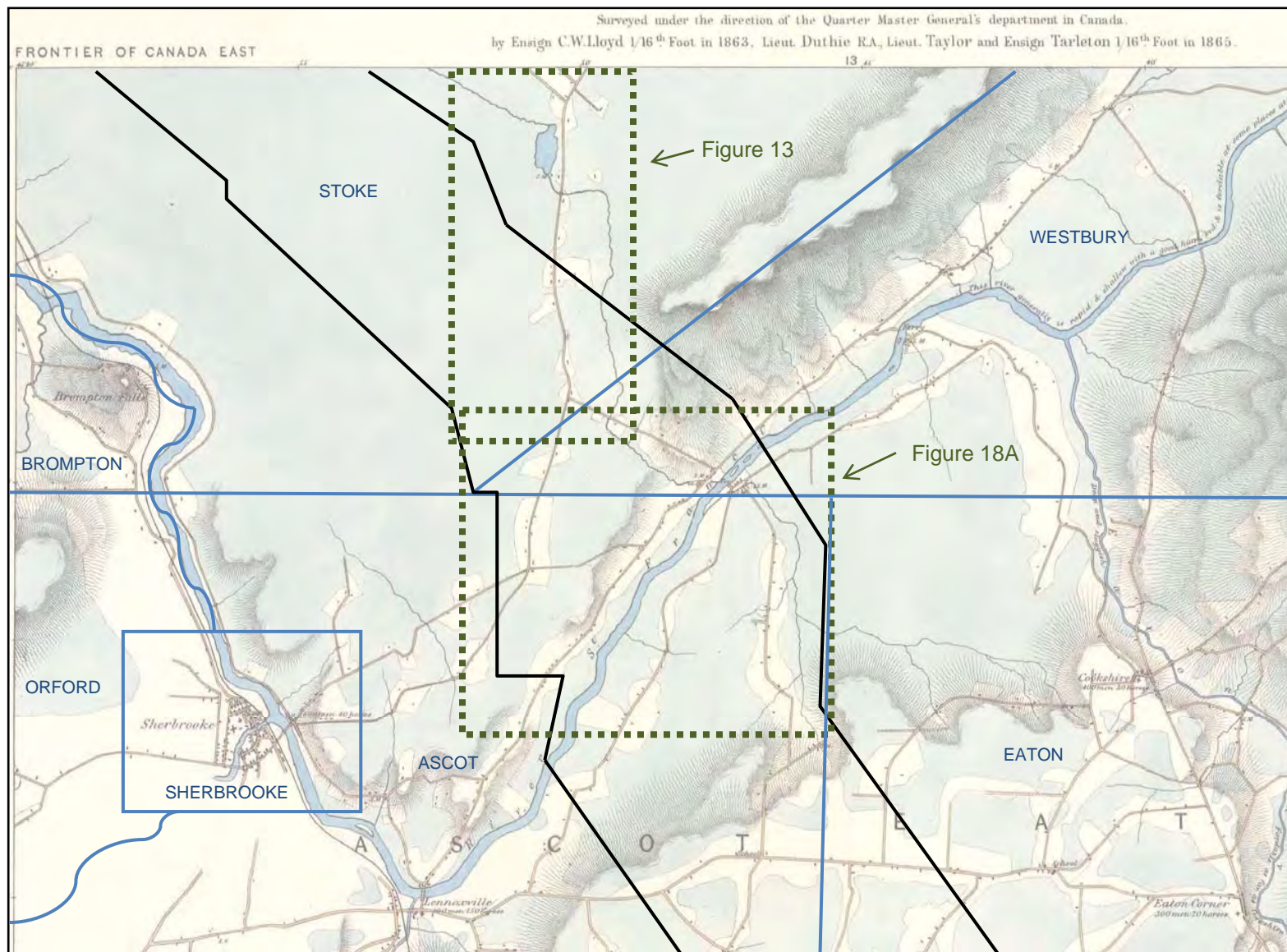


Figure 12: Détail du plan *Frontier of Canada East* réalisé sous la direction du Quarter Master General's Department of Canada en 1865-1866. En bleu, on a ajouté les limites des unités administratives (Sherbrooke et Cantons), en noir la zone d'étude et en vert le repérage des figures 13 et 18A (feuille 13, *Frontier of Canada East*, 1865, War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/s63,3/F76 CAR).

Afin de bien situer les développements de Stoke dans l'espace régional sur un extrait de la carte de 1865, la figure 12 présente d'abord un secteur plus large de cette carte, sur lequel un encadré représente les environs du lac Stoke (figure 13). Un autre encadré réfère au secteur d'Ascot-Corner dont il sera question dans la section suivante (figure 18A). La carte de 1865 (figure 13) montre bien où sont situés les établissements et les défrichements réalisés à cette date, le long du chemin de Stoke. On peut également voir la branche de ce chemin qui conduit vers Ascot Corner. Sur la carte topographique de 1919 (levée en 1910), les parties du canton de Stoke qui sont comprises dans la zone d'étude sont occupées beaucoup plus intensivement. On remarque, près des limites avec le canton Windsor, le hameau de Mont-Carrier, le long du chemin Carrier et du chemin du 6^e rang Ouest, ainsi que celui de Mont-Dufresne à la rencontre du chemin Dubé et du chemin Côté (route 216 actuelle). Dans la partie sud du canton, on constate la ramification des petites voies de circulation (figure 14).

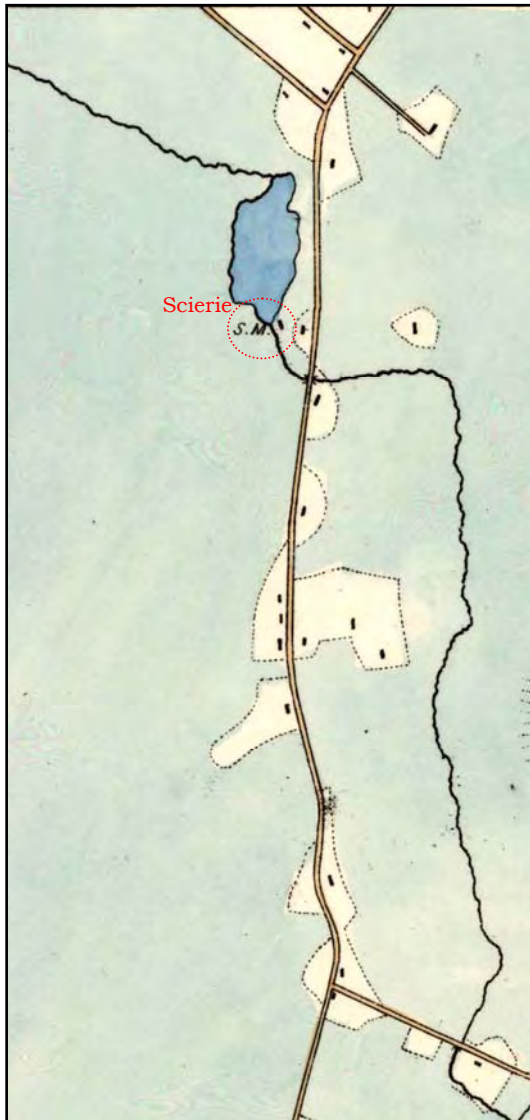


Figure 13 :
Habitations, scierie et défrichements dans le canton de Stoke en 1865
(feuillet 13, *Frontier of Canada East*, War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/s63,3/F76 CAR)

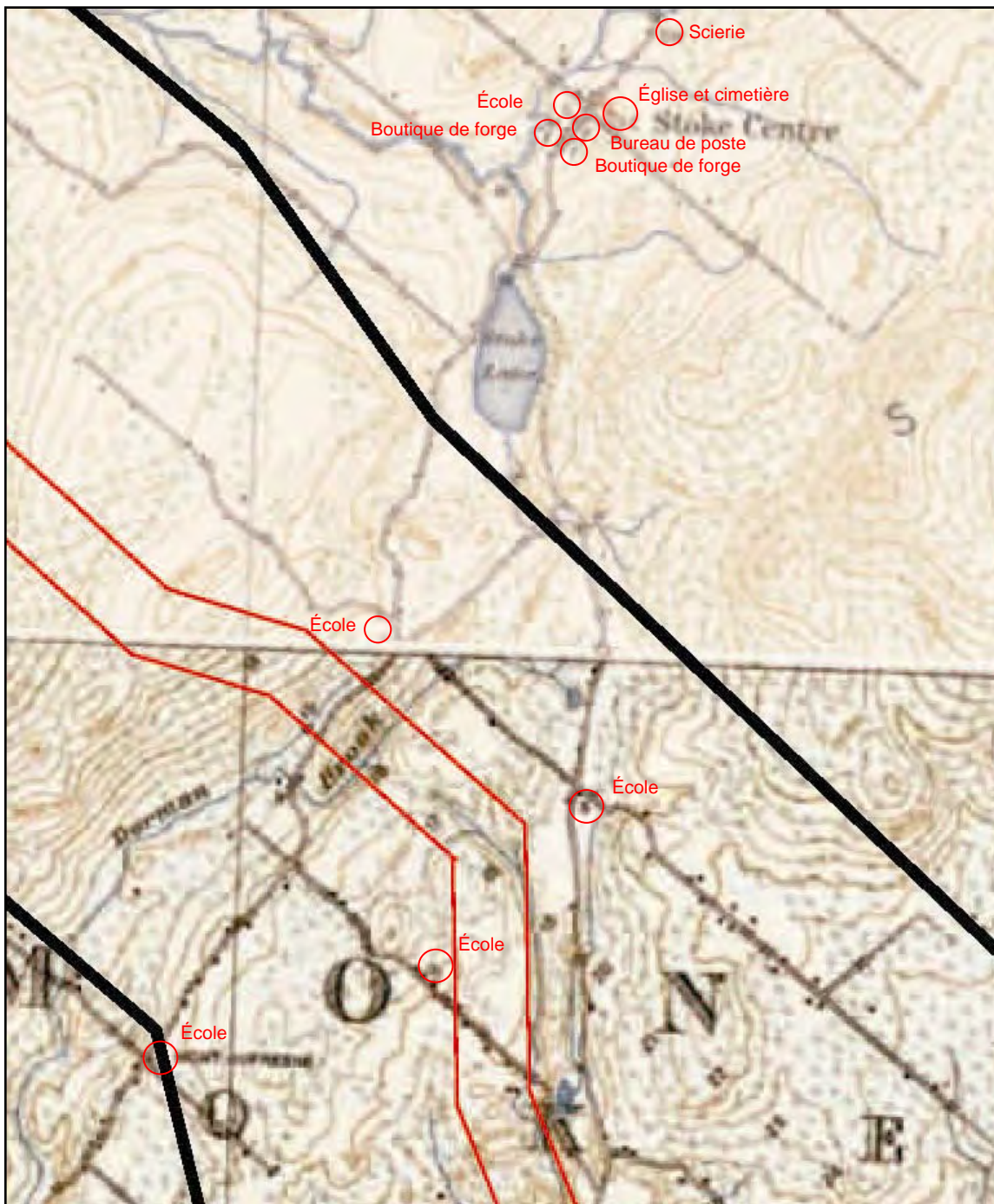


Figure 14 : Extrait montrant la région de Stoke, tiré de la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1: 63 360. 21-E-12, Dudswell, 1919 et 21-E-05, Sherbrooke, 1921. En noir, la zone d'étude et en rouge le corridor de la ligne à 300 kV (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Québec topographique, G 3400 s63 C37 21-E-12 1919 DCA et G 3400 s63 C37 21-E-05 1921 CAR).

3.2.2.3 Canton d'Ascot (Ascot-Corner)

Les anciennes limites du canton d'Ascot sont parfois difficiles à retracer sur les cartes actuelles, le canton ayant rapidement accueilli les agglomérations importantes de Sherbrooke et Lennoxville, dont les territoires ont été détachés du canton en 1823 et 1871. De fait, seule la frange nord-est du canton appartient à la zone d'étude. Cet espace se divise aujourd'hui en deux municipalités : Ascot Corner et Cookshire-Eaton (fusion en 2002 de Cookshire, Canton d'Eaton et Sawyerville). L'on traitera de Cookshire-Eaton et de ses composantes dans la section sur le canton Eaton.

Dès 1795, Dougall McDougall établit une scierie sur la rivière Coaticook, aux limites sud-ouest du canton d'Ascot (Kesteman *et al.* 1998 : 150). Le canton a cependant été concédé à Gilbert Hyatt et ses associés en 1802. Hyatt s'établit à la confluence de la rivière Magog avec la rivière Saint-François en y installant un moulin. Sherbrooke sera d'ailleurs connue sous le nom de Hyatt's Mill jusqu'en 1818. Les statistiques que récolte Bouchette en 1831 montre que la colonisation du canton a connu une rapide progression. Sherbrooke et Lennoxville sont alors des villages naissants qui offrent plusieurs services.

Tableau 7 : Statistiques pour le canton Ascot selon Bouchette en 1831

Population	991	Moulins à farine	2	Tanneries	1
Église	3	Moulins à scie	3	Magasins	5
Écoles	3	Potasseries	2	Tavernes	3
Villages	2	Perlasseries	2	Artisans	21
Produit agricole annuel					
	<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>
Blé	10 000	Patates	17 000	Seigle	8 100
Avoine	10 000	Pois	1 500	Maïs	2000
Orge	100				
Bétail					
Chevaux	405	Vaches	653	Porcs	500
Bœufs	500	Moutons	1300		

Le plus gros village est Sherbrooke, où on trouve 75 maisons pour une population de 350 habitants, qui s'étend en partie dans Ascot et en partie dans Orford, étant traversé par la rivière Saint-François. C'est là qu'est situé le siège du district juridique de Saint-François à partir de 1822. Le second village est Lennoxville (20 maisons et 120 habitants).

Ascot Corner

Ascot Corner réunit en fait des parties de quatre cantons : Ascot, Stoke, Eaton et Westbury et a été élevé au rang de municipalité à une date relativement récente (1901). La création de cette unité municipale découle de la volonté des habitants de la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka, créée quelques années auparavant en 1898, d'avoir une entité municipale qui correspond à la paroisse (figure 15).



Figure 15 : Extrait du *Plan du comté de Sherbrooke d'après le Cadastre*, 1931. En noir les limites approximatives de la zone d'étude (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Sherbrooke 1931 DCA).

Les premiers habitants du secteur d'Ascot Corner sont principalement des Américains, puis à partir de 1850 environ, des francophones viennent aussi s'établir dans la région. Vers 1887, on dénombre 75 familles catholiques (Baril 1998 : 99). Dès 1836, il y aurait eu une école et un cimetière protestant à l'entrée du village actuel, soit à l'endroit où la route 112 fait une courbe pour enjamber la rivière Saint-François, près de l'intersection avec la rue Principale et en face de l'église actuelle. Cette école est d'ailleurs indiquée sur une carte détaillée du canton d'Ascot de 1864 (figure 16). Le cimetière aurait été exhumé en 1956 et le terrain aménagé en parc dans les années 1960 (Baril 1998 : 35).

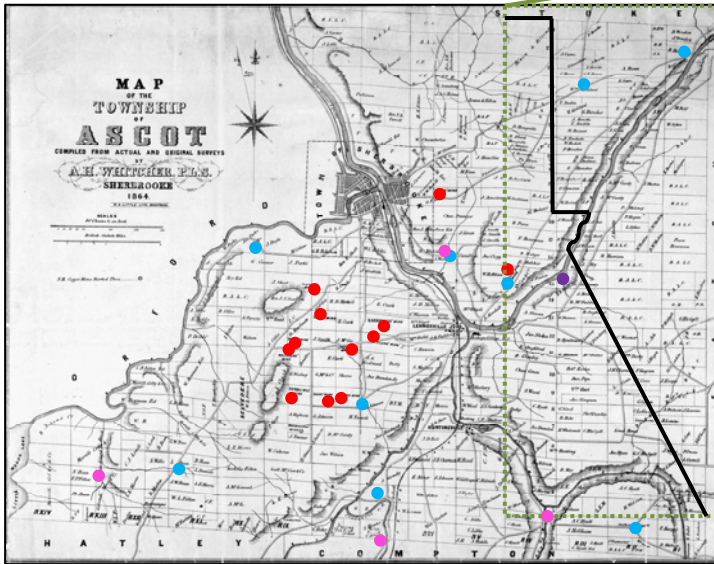
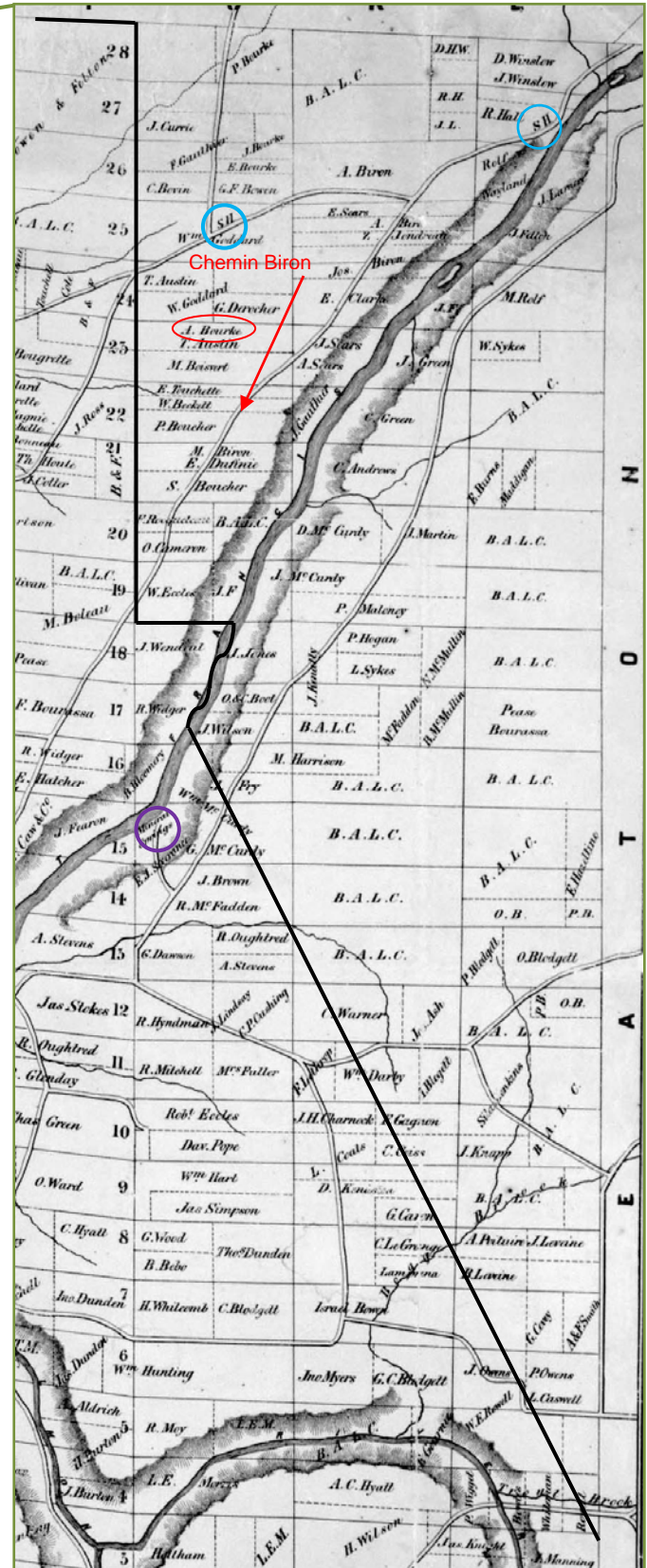


Figure 16 :
 Map of the Township of Ascot compiled from actual and original surveys, 1864, A.H. Whitcher, Montréal W. A. Little, avec un extrait détaillé. En noir le tracé approximatif de la zone d'étude. On distingue deux écoles (S.H. – School House). À noter également, tout juste à l'extérieur de la zone d'étude, une source d'eau minérale. La carte indique également plusieurs emplacements d'extraction minière (Bibliothèque et Archives Canada, H2/330/Ascot/1864).

- Extraction minière
- École
- Moulin (à scie et à farine)
- Source d'eau minérale



Cette carte de 1864 est particulièrement détaillée, indiquant le nom des propriétaires à cette date, l'emplacement des écoles et des moulins, ainsi que les sources d'extraction minière. On remarque également une source d'eau minérale le long de la rivière Saint-François. Comme il n'était pas possible de superposer la carte sur le plan actuel, les limites de la zone d'étude ont été dessinées de manière approximative. Deux écoles se trouvent dans la zone d'étude.

Concernant l'extraction minière, plusieurs gisements de cuivre ont été découverts dans le canton d'Ascot à partir de 1859, à une époque où le prix de ce métal était élevé à cause de la guerre civile américaine, causant une ruée vers le cuivre dans la région, ce qui explique le nombre important de sites d'extraction sur la carte de 1864. Dès 1865, le prix du cuivre retombera, mais l'exploitation du cuivre continuera pendant presque un siècle (Kesteman *et al.* : 321). Dans Ascot Corner, en 1887, un nommé Bourque découvre un gisement de cuivre, plomb et zinc qui sera exploité vers 1950. Cette exploitation se trouvait sur le chemin Biron, le long de la rivière Saint-François. On peut voir le nom de « A. Bourke » sur une terre le long de ce chemin sur la carte de 1864 (Baril 1998 : 99 et figure 16).

La plus importante industrie d'Ascot Corner est la briqueterie dite *La Bricade*, fondée en 1888 par un nommé Levasseur, qui la vend à la famille Loomis en 1898. Cette dernière construit une nouvelle usine comportant deux chaudières à vapeur qui fournissait l'énergie de l'usine, dont une presse d'une capacité de 30 000 briques par jour. La société *Loomis* vend à *McCrea, Howard, Soies et Darche* en 1914. Darche devient unique propriétaire en 1918 et l'usine est modernisée en 1928, nécessitant la construction d'un pouvoir électrique. L'usine emploie une quarantaine de cultivateurs entre les semences et les récoltes et de l'automne jusqu'à Noël. Selon Baril, près des trois quarts des immeubles de Sherbrooke ont été construits avec la brique d'Ascot. *La Bricade* est en opération jusqu'en 1950 alors qu'elle est vendue à la briqueterie d'East Angus qui ferme l'usine car on trouve « de moins en moins de glaise à proximité; et la compagnie des chemins de fer exigeait qu'une partie de *La Bricade* soit démolie » (Baril 1998 : 110-111). Une illustration tirée de l'ouvrage de Baril montre que l'usine était située le long de la voie ferrée (figure 17)

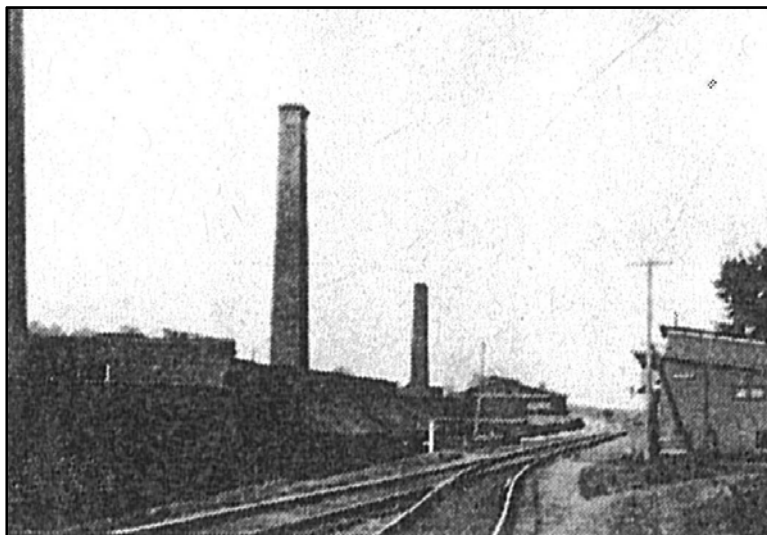


Figure 17 : La Bricade en juillet 1937 (Tiré de Baril 1998 : 110)

Vers 1887, on comptait 75 familles catholiques, mais ce n'est qu'en 1898 que la paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka sera érigée. L'église est par contre construite en 1894. Suivant l'érection canonique et civile de la paroisse, les habitants feront les démarches afin d'obtenir le statut de municipalité de paroisse en 1901 (Baril 1998 100). En 1911, la population se partageait ainsi :

Tableau 8 : Population d'Ascot Corner en 1911

156 familles	733 catholiques
1083 personnes	149 Anglicans
539 hommes	140 Méthodistes
544 femmes	45 Presbytériens
	16 autres religions et sectes

Avant la construction du premier pont en 1891, un pont couvert, un ferry permettait de traverser la rivière Saint-François, comme l'indique la carte de 1865 (figure 18A). Le pont de bois est remplacé en 1938 et élargi à quatre voies en 1991. De même, l'élargissement de la route 112 à quatre voies a été réalisé en 1993-1996. En 1874, la compagnie *Sherbrooke Eastern Townships and Kennebec*, qui devient la *Québec Central* en 1875, débute la construction d'une ligne de chemin de fer entre Sherbrooke et la vallée de la rivière Chaudière. Dès 1874, la voie ferrée rejoint Weedon en longeant la rivière Saint-François.

Des travaux d'aqueduc ont été réalisés au village dans les années 1920, mais le réseau d'aqueduc et d'égout n'est complété qu'en 1973. L'électrification du village est faite en 1937 et celle des rangs entre 1948 et 1952. C'est vers 1958 que le développement domiciliaire des rues du Collège, du Parc et Green s'est construit. Le développement Blais débute en 1968.

La carte de 1865 permet de constater le progrès des défrichements à cette date. On remarque trois moulins à scie et un moulin à farine sur les ruisseaux qui se jettent dans la rivière Saint-François à l'emplacement du centre actuel du village. C'est également à cet endroit que se trouve un bac qui permet de traverser la rivière. La carte topographique de 1919 montre le progrès atteint depuis. Le chemin de fer de la *Québec Central* possède quelques installations dans le village qui compte de nombreuses maisons dont quelques une en brique. Les moulins de la rive gauche de la rivière existent toujours (figures 18A et B).

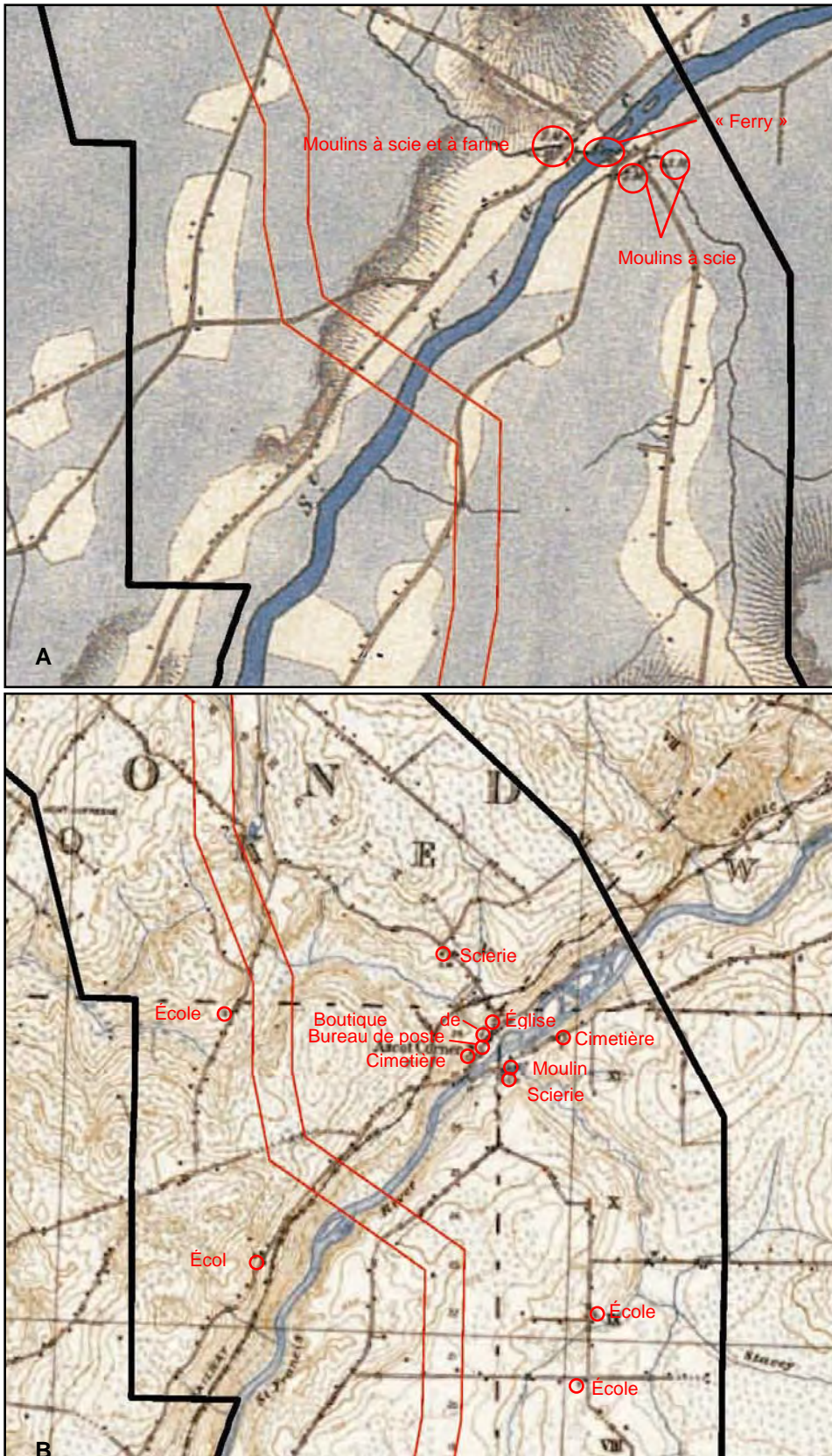


Figure 18 : Ascot Corner en 1865 (A) et en 1919 (B). Extrait de la carte *Frontier of Canada East*, 1865, War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office et Carte topographique du Canada à l'échelle de 1: 63 360, 21-E-05, Sherbrooke. En noir, la zone d'étude et en rouge le corridor de la ligne à 300 kV (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Québec topographique, G/3450/s63,3/F76 CAR et G 3400 s63 C37 21-E-05 1919 DCA)

3.2.2.4 Canton d'Eaton (Cookshire-Eaton)

Mis à part le coin nord-ouest du canton qui fut détaché pour faire partie d'Ascot Corner, l'ensemble du canton d'Eaton fait aujourd'hui partie de la Ville de Cookshire-Eaton. Le canton est officiellement proclamé en 1800, alors que la municipalité a été érigée en 1845 à titre de municipalité comprenant les townships unis d'Eaton, de Newport et de Ditton. Abolie en 1847, elle sera rétablie en 1855 avec le statut de municipalité de canton, en même temps qu'est créée la municipalité des cantons unis de Newport, Ditton, Chesham, Clinton et Auckland. Cookshire et l'ancienne municipalité du village de Sawyerville ont été constituées à partir du territoire de la municipalité du canton d'Eaton en 1892. En 2001, la municipalité du village de Sawyerville et la municipalité du canton d'Eaton se regroupent pour former la nouvelle municipalité d'Eaton, puis en 2002, la loi sur les fusions municipales crée la Ville de Cookshire-Eaton. Au moment de la fusion, le canton de Newport avait été inclus à la nouvelle ville mais les citoyens de Newport ont voté la défusion en 2005 (Commission de toponymie).

La partie est du canton Eaton a été concédée vers 1800 à Josiah Sawyer et un groupe d'associés. Les établissements fermiers sont, à l'époque où Bouchette les décrit en 1831, plutôt prospères. Le canton n'a pas de cours d'eau importants, à part la rivière Eaton, dont certains sites favorables sont très tôt occupés par des moulins. Le township est alors divisé en deux paroisses protestantes (St. Paul à Sawerville et St. Peter à Cookshire), séparées sur la ligne du 6^e rang et qui ont chacune leur église. On trouve également quatre écoles (Bouchette 1831). Une carrière d'ardoise était exploitée à petite échelle dans le canton d'Eaton dès le début de la colonisation de ce canton (Kesteman *et al.* : 152).

Tableau 9 : Statistiques pour le canton Eaton selon Bouchette en 1831

Population	805	Moulin à foulon	1	Tannerie	1
Églises	2	Moulins à scie	6	Distillerie	1
Écoles	4	Potasserie	1	Tavernes	2
Moulins à farine	3	Perlasserie	1	Artisans	10
Produit agricole annuel					
	<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>
Blé	16 880	Patates	19 100	Seigle	3 100
Avoine	9 500	Pois	4 500	Maïs	1 600
Orge	330				
Bétail					
Chevaux	562	Vaches	924	Porcs	770
Bœufs	616	Moutons	1 540		

En 1861, le canton d'Eaton compte 1900 personnes, anglophones à 93%. Les fermes sont d'une grande superficie et l'élevage de boucherie et laitier y joue un grand rôle. Les exploitations visent généralement l'autosuffisance de la famille, mais une quinzaine de fermes d'élevage peuvent être qualifiées de type capitaliste (Kesteman 1998 : 289). La carte « *Frontiers of Canada East* » montre bien que les espaces défrichés sont importants le long de la rivière Eaton, mais également le long des routes entre cet axe à l'est et celui formé par Johnville et Lennoxville à l'ouest. Sauf pour Johnville qui est situé dans la partie ouest du canton d'Eaton, il n'y a pas vraiment de développement villageois dans la partie du canton traversée par la zone d'étude au XIX^e siècle (Figure 19). Les

développements villageois plus importants sont dans l'axe de la rivière Eaton (Sawyerville, Eaton Corner et Cookshire) et dans le canton voisin d'Ascot (Sherbrooke, Lennoxville et Huntington).

Le portrait que dresse l'ouvrage de Catherine Day du canton d'Eaton en 1869 permet de glaner quelques détails pour cette période. Tout comme dans le canton d'Ascot, des milliers d'acres étaient encore en possession de la BALC et donc non défrichées. On trouve néanmoins une quinzaine d'écoles, sept églises, six bureaux de poste, quatre moulins à grain, 14 moulins à scie dont l'un avec une manufacture de meubles et la machinerie pour fabriquer des bardeaux, lattes et clabords de bois (Day 1869 : 398-400).

La ligne de chemin de fer qui passe par Johnville et Bulwer est construite dans les années 1870. Partant de Sherbrooke, elle atteint Bury en 1874 et le lac Mégantic en 1879. Elle est aménagée par l'*International Railway*, une compagnie qui est achetée par le *Canadien Pacifique* en 1886 (Kesteman *et al.* 1998 : 233).

La carte de 1865 (figure 20A), permet de localiser, dans la zone d'étude, le village de Johnville avec une église, une scierie et une école sur une route allant de Lennoxville à Eaton Corner (route 108 actuelle). Sur la carte topographique de 1919 (levée en 1914), on constate l'apparition des hameaux de Sand Hill et Bulwer, où se trouvent des bureaux de postes, ainsi que la localisation des écoles, églises et cimetières, moulins et boutiques de forge (figure 20B). Deux édifices du canton d'Eaton sont des monuments classés : l'académie et l'église congrégationaliste d'Eaton-Corner (à l'extérieur de la zone d'étude). La figure 21 représente le village en 1945 (figure 21).



Figure 19 : Les cantons Ascot et Eaton en 1865. Cet extrait de la carte *Frontier of Canada East* montre les espaces défrichés de cette région en 1865. Sauf pour le village naissant de Johnville, la zone d'étude passe entre deux axes où se sont développés des agglomérations villageoises. En noir, la zone d'étude et en rouge le corridor de la ligne à 300 kV (War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/s63,3/F76 CAR)

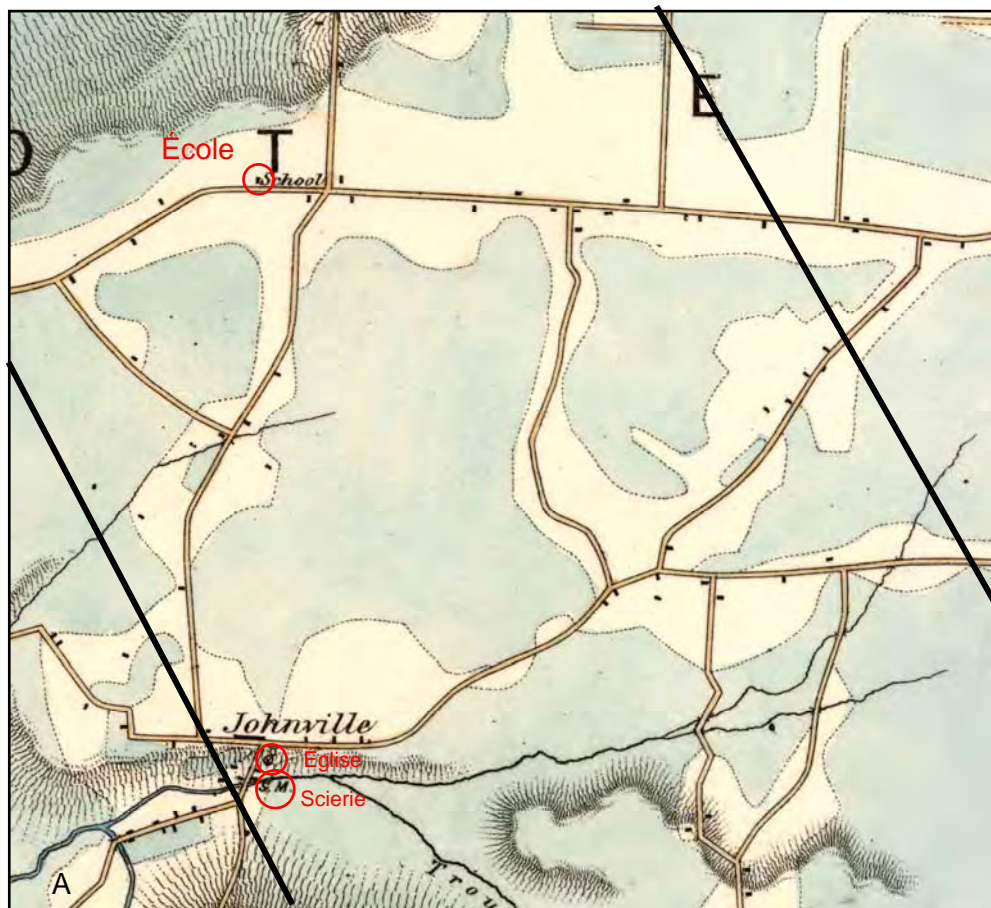


Figure 20 : La région de Johnville en 1865 (A) et 1919 (B). En noir, la zone d'étude et en rouge, sur la carte de droite, le corridor de la ligne à 300 kV (*Frontier of Canada East*, feuillet 7, War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/s63,3/F76 CAR et Extrait de la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. Sherbrooke, montrant la région de Johnville et Bulwer (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Québec topographique, G 3400 s63 C37 21-E-12 1919 DCA et G 3400 s63 C37 21-E-05 1921 CAR



Figure 21 : Pont du village de Johnville, Louis-Philippe Poudrier, 1945, Fonds du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Office du film du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E6,S7,SS1,P29289

3.2.2.5 Canton Clifton

Le canton de Clifton a été proclamé en 1799. Selon Bouchette, malgré que de nombreuses terres soient concédées, peu sont occupées en 1815 et on ne trouve qu'une centaine de personnes, dans la partie ouest du canton, du côté de Compton (Bouchette 1815 : 370-371). Vers 1830, la situation est semblable : les établissements du canton Clifton sont situés sur la route d'Eaton (route 253 actuelle), sur les second et troisième rangs et le long de la rivière aux Saumons.

Tableau 10 : Statistiques pour le canton Clifton selon Bouchette en 1831

Population	83	Moulin à farine	1	Tannerie	-
Église	-	Moulin à scie	1	Magasin	-
École	1 (12 élèves)	Potasseries	2	Taverne	-
Villages	-	Perlasserie	1	Artisans	-1
Produit agricole annuel					
	<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>
Blé	1 286	Patates	1 500	Seigle	-
Avoine	1 020	Pois	90	Maïs	310
Orge	-				
Bétail					
Chevaux	51	Vaches	78	Porcs	65
Bœufs	62	Moutons	170		

Au recensement de 1851, on trouve dans Clifton une population de 380 personnes (175 hommes et 205 femmes) répartie en 66 familles. Le canton Clifton, érigé en municipalité de canton en 1855 sera par la suite divisé en trois villages. En 1869, Day rapporte que le canton est encore peu peuplé, soit environ 550 habitants. On trouve un bureau de poste à Martinville et un autre à Clifton-Est. À cette date, Martinville et Clifton-Est émergent comme noyau villageois, mais la partie sud-ouest du canton est occupée par des Canadiens-français qui y ont une paroisse (Sainte-Edwidge), érigée en 1865. Il y a cinq écoles élémentaires, un moulin à grains et sept scieries (Day 1869 : 391-392).

C'est en 1874 qu'est créée la municipalité de Clifton-Est, alors que Sainte-Edwidge est détachée de la municipalité de Clifton en 1896, devenant la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, la partie résiduelle prenant le nom de Clifton-Ouest (Martinville). Le clivage entre les francophones de Sainte-Edwidge et les anglophones de Martinville serait en partie à l'origine de cette division (figure 22). Le nom de Martinville n'est officialisé qu'en 1946 (Côté 1996 : 21-22). Ces trois communautés sont essentiellement agricoles. Aujourd'hui, Martinville et Sainte-Edwidge-de-Clifton demeurent des municipalités distinctes. Toutefois, la partie nord de Clifton-Est a été fusionnée avec la municipalité de Saint-Isidore-d'Auckland pour former la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton en 1997, tandis que la partie sud de Clifton-Est a été intégrée à Saint-Malo.

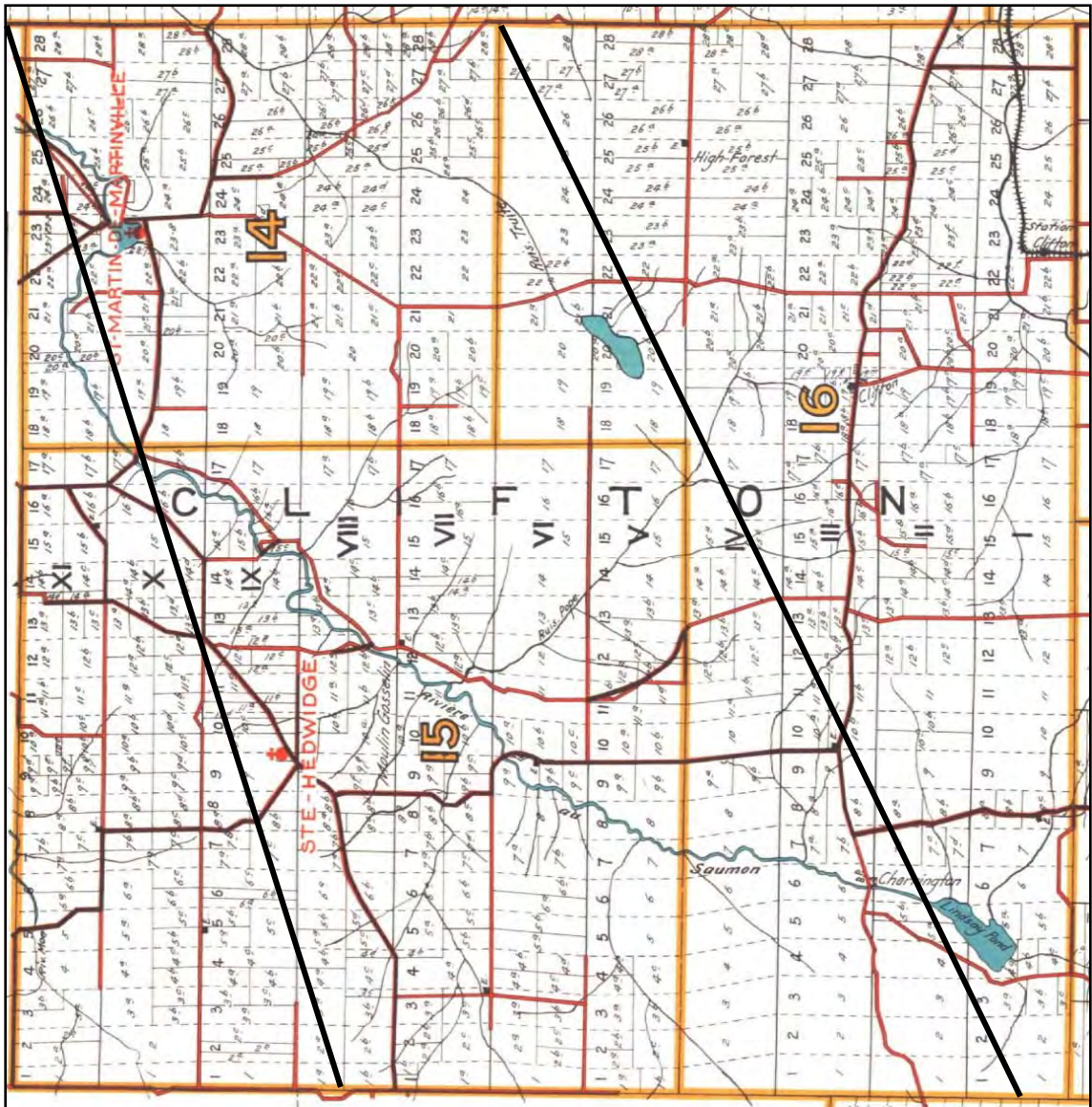


Figure 22 : Canton de Clifton, extrait du *Plan du comté de Compton, 1931*, montrant les municipalités de Martinville, Sainte-Edwidge et East-Clifton. En noir sont les limites approximatives de la zone d'étude (Bibliothèque et archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Compton 1940 CAR)

Martinville

Daniel Martin, constructeur et propriétaire du premier moulin à scie en 1838, est à l'origine du nom de Martinville. L'endroit, sur la rivière aux Saumons, est d'abord connu comme Martin's Mill et l'usage transforme le nom en Martinville. D'abord habité par une population d'origine américaine et britannique, la partie nord-ouest du canton de Clifton, entre 1901 et 1921, est investie par des francophones qui inverseront en vingt ans le rapport entre les deux groupes, passant de 20% à 80% de la population. Il s'agit cependant d'une population totale plutôt modeste, 402 personnes en 1901, 404 en 1911 et 438 en 1921 (Côté 1996 : 25). On peut noter que le barrage destiné à l'alimentation en eau du moulin a été maintenu et acheté par la municipalité en 1962 afin de garantir une réserve d'eau au service d'incendie.

La première église construite à Martinville est de confession méthodiste. Elle a été bâtie en 1874. Incendiée en 1902, elle est reconstruite et sert encore une trentaine d'années avant d'être vendue et convertie en atelier de transformation du bois. Ce dernier est démoli en 1976. Toutefois le cimetière protestant demeure au cœur du village (Côté 1996 : 102).

Dès le début des années 1900, les catholiques sont suffisamment nombreux pour demander l'érection d'une paroisse, Saint-Martin, ce qui se produit en 1904. Cette paroisse inclut également quelques rangs des cantons Eaton, Ascot et Compton (Côté 1996 : 105). L'église est construite en 1907 et le presbytère en 1917. L'église, devenue trop petite, est reconstruite en 1960. Toutefois, la paroisse est aujourd'hui incluse à l'unité pastorale Notre-Dame qui réunit Saint-Thomas-d'Aquin de Compton, Saint-Martin de Martinville, Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville et Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie de Waterville (Baril *et al.* 2010 : 236). Le cimetière catholique est situé sur le Chemin des Sables.

Il y aura des écoles dès les débuts du développement du canton. De confession protestante, elles seront progressivement remplacées par des écoles catholiques. En plus de l'école du village, il y avait trois écoles de rang, dont une à Bulwer (dans le canton d'Eaton) qui était gérée par la commission scolaire de Martinville. Les religieuses de la Congrégation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur établiront un couvent en 1918 qui sera incendié en 1926 avant d'être reconstruit. Les religieuses quitteront Martinville en 1965. Puis comme ailleurs dans les Cantons de l'Est, l'éducation sera centralisée au village et l'école Ligugé sera construite (Côté 1996 : 74-93).

En frais d'installations municipales, les assemblées se tiennent d'abord soit chez le secrétaire-trésorier, soit dans l'école du village. Ce n'est qu'en 1985 qu'un terrain sera acheté pour la construction d'un centre communautaire et bureau municipal. Cet édifice abrite également la Caisse populaire, la bibliothèque et un bureau de notaire (Côté 1996 : 46). De même, le réseau d'aqueduc et d'égout est installé dans le village au début des années 1960, de même qu'une usine d'épuration des eaux en 1991 (Côté 1996 : 52). On procède à l'électrification en 1929.

Le village a été affecté par un grave incendie en 1902 durant lequel l'église méthodiste, les magasins Duffy et Green et le pont de bois furent détruit. Ce pont fut remplacé par un premier pont d'acier (pont Duffy), puis de nouveau remplacé en 1935. Les autres ponts couverts de la municipalité ont également été remplacé au cours des années par des structures d'acier ou de béton (Côté 1996 : 53-54).

Le moulin de Daniel Martin, construit en 1838, est encore le seul commerce existant en 1869. En 1896, on trouve la scierie et meunerie Cass (installées sur le site de Martin acquis en 1876), deux autres scieries, une beurrerie, un fabricant de carrioles, un fabricant d'attelage, deux bouchers et trois magasins généraux. Le moulin Cass, sera opéré par *Lessard & Frères* jusqu'au années 1970. La famille Cass opérait également le moulin à grain et *Lessard & Frères* en continueront également l'exploitation jusqu'aux années 1970.

Sainte-Edwidge

Sainte-Edwidge (parfois épelée avec un h) est détachée du canton de Clifton-Ouest en 1895, mais des registres paroissiaux catholiques sont ouverts dès 1855 et la paroisse catholique est érigée en 1865. Le premier curé résident est nommé en 1873 (Magnan 1925 : 423-424). Les paroissiens lui construisent un presbytère, mais le village n'a qu'une chapelle depuis 1865 (lot 9 du rang 8); l'église est bâtie en 1884 à son emplacement actuel et est encore la même aujourd'hui, bien qu'elle ait été restaurée à quelque reprises (Comité de l'album 1985 : 26).

Le livre sur l'histoire de Sainte-Edwidge rapporte que les nommés Shurtleff et Woodward ont une potasserie, « *Pearlash Manufacturing* », à Sainte-Edwidge et qu'en 1865, un nommé Beauchemin ouvre un magasin et une potasserie dans le même secteur, au coin de la route menant à Coaticook (route 251 actuelle). Par ailleurs, on trouve une boutique de forge en 1874, un notaire en 1875 et un cordonnier en 1876. Vers 1885, le nommé Gaspard Boulay établit un magasin général et construit une importante fromagerie pouvant transformer le lait de 2000 vaches (Comité de l'album 1985 : 149).

Il y a eu jusqu'à quatre moulins à scie dans Sainte-Edwidge, dont celui du hameau de Gosselin's Mill, un peu au nord de Saint-Edwidge, sur la rivière aux Saumons. Fondée au XIX^e siècle par Elzéar Gosselin et exploité de 1907 à 1930 par la famille Tremblay le moulin utilisait d'abord la force hydraulique, puis il fut par la suite actionné par un engin à vapeur (Comité de l'album 1985 : 168-169).

On doit sans doute mentionner la présence de la ferme modèle dite « Claire-fontaine » de Léon Gérin. Fils du poète et romancier Antoine Gérin-Lajoie, Léon Gérin prend une terre dans le canton de Clifton en 1887. Son frère Auguste s'installe à Coaticook et sera un pionnier de l'industrie régionale de transformation laitière. Gérin occupe la fonction de traducteur des débats de la chambre des communes, un emploi qui lui permet aussi de se consacrer à l'agriculture et aux études sociales. Certains de ses ouvrages se basent sur les observations qu'il a pu faire dans les pratiques agricoles de ses voisins de Sainte-Edwidge (Kesteman 1998 : 681-683).

Clifton Est (East-Clifton)

La partie est du canton de Clifton connaît un développement séparé de celui de la partie ouest (Martinville et Sainte-Edwidge) qu'on doit attribuer au chemin de communication entre Sawyerville et Canaan, Vermont. Dans Clifton, le tronçon nord de ce chemin, qui correspond à un tronçon de l'actuelle route 253, est situé à l'extérieur de la zone d'étude. Plus au sud, cette voie ancienne concorde aujourd'hui avec de petits chemins de terre (chemin Breton et chemin Eaton). Dans la zone d'étude, cette partie du canton comprend aussi un petit lac, autrefois appelé « Mud Lake », qui porte aujourd'hui le nom de lac Hamel. Selon Channel et Mackintosh, ce secteur était marécageux, créant un espace non colonisé qui contribua à la séparation du canton. Encore en 1896, une bonne part du canton était toujours en forêt. Une église méthodiste est construite à Clifton-Est en 1866 et c'est encore la seule église en 1896. On trouve aussi quatre écoles et deux bureaux de postes, le second étant au hameau de Charrington dans la partie sud-est du canton, là où se trouve le lac Lindsay (Channel et Mackintosh 1896 : 203-204). Il n'y avait là qu'une petite concentration d'habitations.

Entre 1888 et 1891, la compagnie de chemin de fer *Hereford Railway* établit une ligne entre Marbleton au nord d'East Angus et venant rejoindre, dans la vallée de la rivière Connecticut, les voies de la compagnie *Maine Central*. Cette compagnie en prend d'ailleurs rapidement le contrôle (Kesteman 1998 : 233). Cette ligne, qui passe par Cookshire et Sawyerville, possède une gare dans le canton de Clifton, à quelques distances du noyau villageois de Clifton-Est (figure 22).

Cartographie du canton Clifton

La zone d'étude traverse la grande majorité du territoire actuel de la municipalité de Martinville, cependant le noyau villageois est en bordure ouest de la zone d'étude. La figure 23 permet une vue globale de la région en 1865. Martinville se présente ainsi comme une extension du peuplement du canton de Compton, où Compton Centre est déjà un village important. Une large forêt sépare la partie ouest de la partie est du canton, où est situé East Clifton, dont le développement est à associer avec la route qui passe dans ce secteur et qui communique avec les États-Unis (route 253). Les toponymes Martin's Mill ou Martinville n'apparaissent pas sur la carte de 1865. De même, les militaires qui ont réalisé ce plan n'ont rien noté de particulier pour le secteur de Sainte-Edwidge, à l'époque où la paroisse se forme.

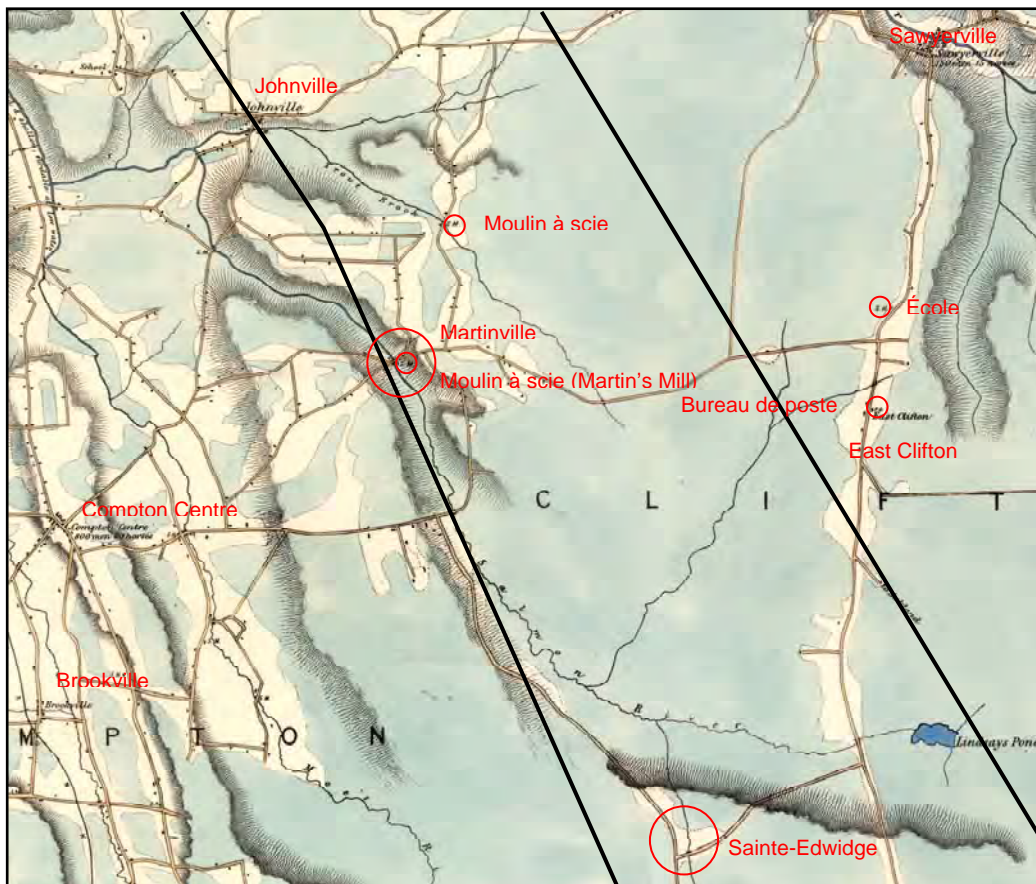


Figure 23 : Le canton de Clifton en 1865. Cet extrait de la carte *Frontier of Canada East* montre les espaces défrichés des cantons Compton et Clifton en 1865. La partie ouest de Clifton est une extension du peuplement de Compton, tandis que la partie est doit être reliée à la route entre Sawyerville et les États-Unis. Sainte-Edwidge, érigé en paroisse catholique en 1865, semble inexistant. En noir, les limites approximatives de la zone d'étude (War Office, Grande-Bretagne, Southampton,[England], Topographical Department of the War Office Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/s63,3/F76 CAR)

Au début du XX^e siècle, comme le montre la carte topographique, Martinville (nommé Martindale), est un village bien développé avec plusieurs services. Le cimetière catholique est à l'extérieur du village alors que le cimetière protestant se trouve dans le village (figure 24). La partie de Clifton-Est située dans la zone d'étude ne présente guère de développements, même que le bureau de poste de Charrington n'existe plus. Seuls une scierie et une école sont visibles (figure 25). Quant à Sainte-Edwidge, le noyau villageois est comparable à celui de Martinville. On note plusieurs scieries sur le territoire de la municipalité (figure 26).



Figure 24 : Extrait de la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1: 63 360. 21-E-05, Sherbrooke, montrant le noyau villageois de Martinville. En noir, la zone d'étude et en rouge le corridor de la ligne à 300 kV (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Québec topographique, G 3400 s63 C37 21-E-05 1921 CAR).

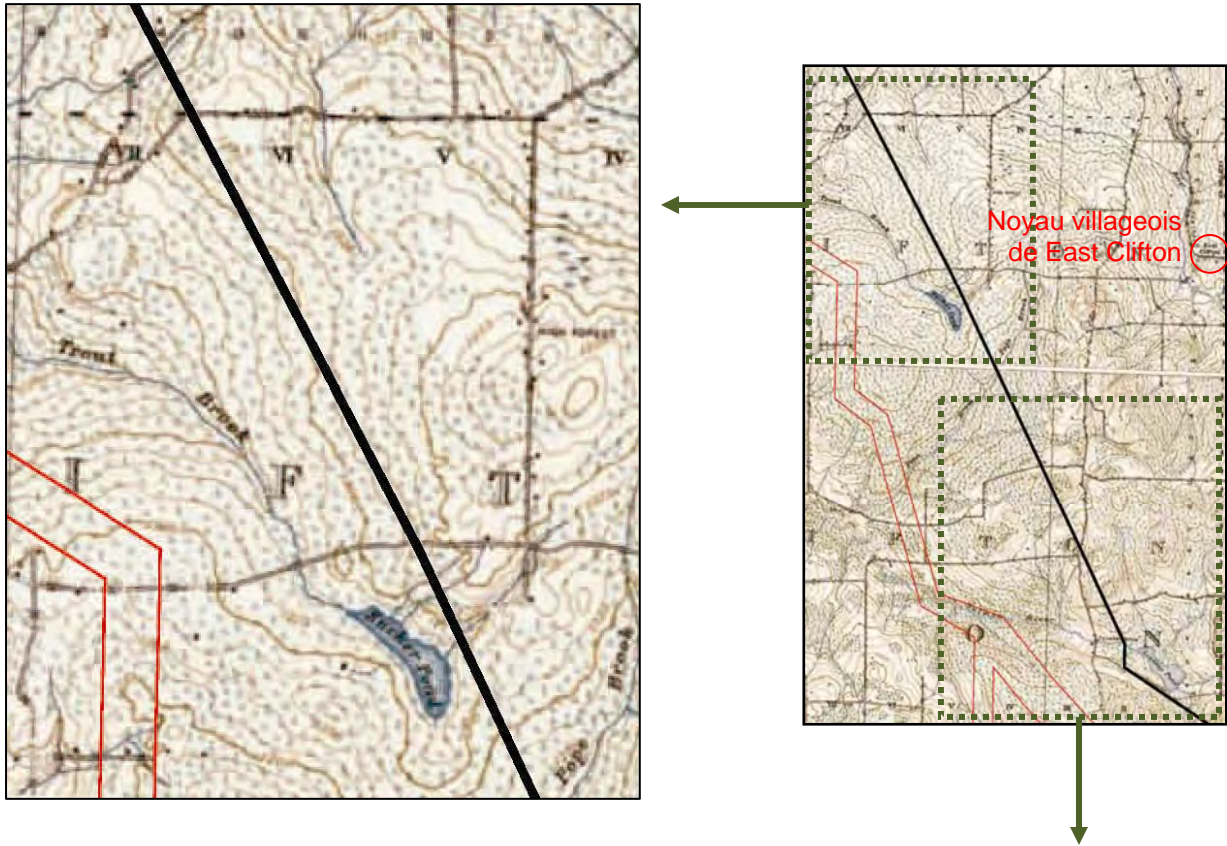
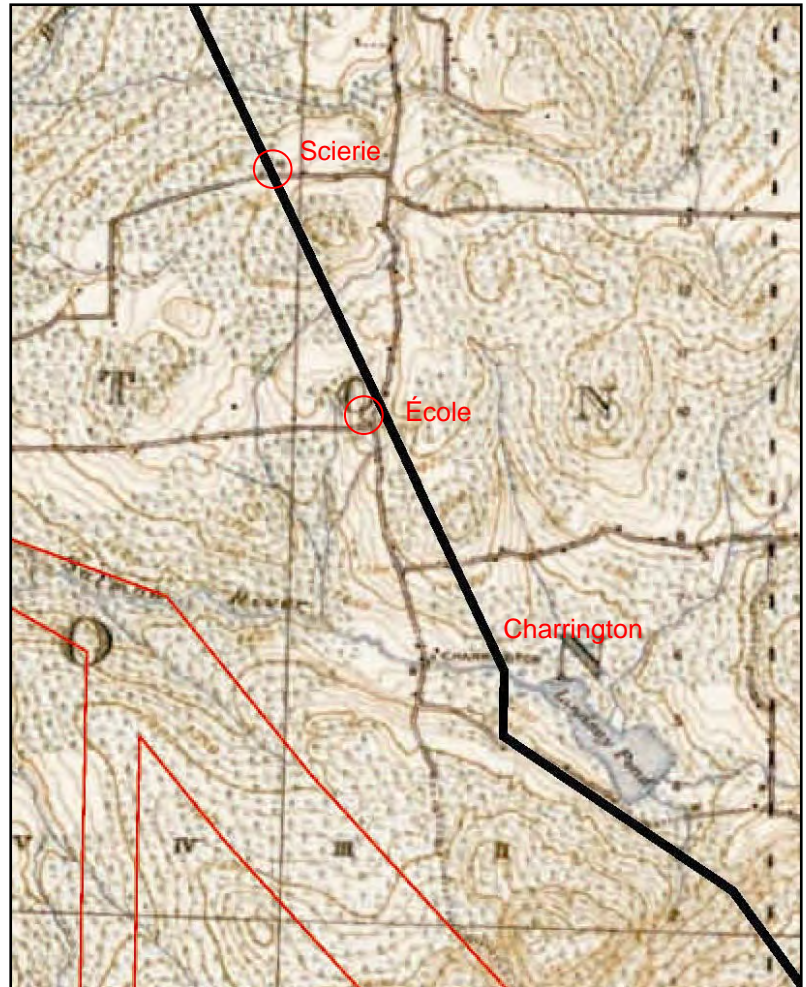


Figure 25 : Le secteur d'East-Clifton en 1919.

Cet extrait de la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1: 63 360 montre le secteur d'East Clifton inclus dans la zone d'étude avec deux agrandissements. La zone d'étude est située à l'ouest (gauche) du trait noir. En rouge, le corridor de la ligne à 300 kV (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Québec topographique, G 3400 s63 C37 21-E-05 1919 DCA et G 3400 s63 C37 21-E-04 1921 CAR).



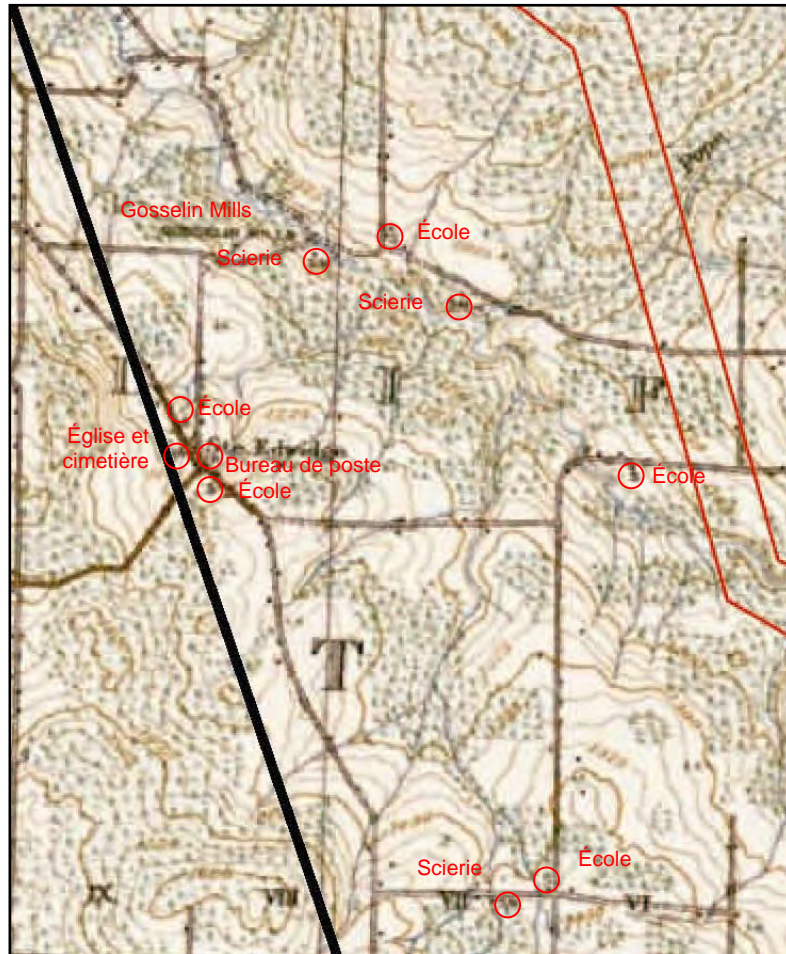


Figure 26 : Environs de Sainte-Edwidge sur la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360, 21-E-04, Coaticook. En noir, la zone d'étude et en rouge le corridor de la ligne à 300 kV (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection Québec topographique, G 3400 s63 C37 21-E-04 1921 CAR).

3.2.2.6 Canton d'Auckland

Le canton d'Auckland est situé à l'est de la zone d'étude. Toutefois, les municipalités actuelles de Saint-Malo et de Saint-Isidore-de-Clifton incluent toutes deux des parties du canton Clifton et c'est dans cette mesure qu'elles sont incluses au territoire traversé par la zone d'étude. La section précédente a fait état des données pertinentes à la zone d'étude, mais on peut néanmoins dire quelques mots sur le canton d'Auckland. Encore en 1831, il n'y avait aucun habitant dans le canton d'Auckland, qui jouxte le New Hampshire. L'élément le plus remarquable que note Joseph Bouchette à cette date est un sentier le traversant, par lequel les Indiens se rendent à la rivière Chaudière. La partie nord du canton deviendra éventuellement Saint-Isidore-d'Auckland, alors que la partie sud deviendra Saint-Malo-d'Auckland.

La partie sud du canton d'Auckland est colonisée dans la seconde moitié du XIX^e siècle et une paroisse, Saint-Malo, est érigée en 1863. Toutefois, le premier curé résident ne s'installe qu'en 1883, à une date où la paroisse compte 328 paroissiens. La première église de 1868 a brûlé en 1920 et a alors été reconstruite (Baril *et al.* 2010 : 234). La municipalité du canton d'Auckland a été créée en 1870 mais était connue sous le nom de Saint-Malo-d'Auckland et d'ailleurs, le nom de Saint-Malo lui fut substitué en 1964. La partie nord du canton fut par ailleurs détachée en 1910 pour former Saint-Isidore-d'Auckland (Commission de toponymie).

La colonisation de la partie nord du canton d'Auckland avait commencé au début du XX^e siècle et dès 1907, on construisait une chapelle et il y avait en 1913, 535 habitants, une église, trois magasins, une scierie, un moulin à grain, un cordonnier et un sellier (Ethnoscop 1988 : annexe 1). C'est en 1997 que Saint-Isidore-d'Auckland et Clifton-Est fusionnaient pour former Saint-Isidore-de-Clifton. La partie sud-est du canton Clifton, où se trouve le lac Lindsay fut cependant annexé à Saint-Malo (Commission de toponymie).

3.2.2.7 Canton Hereford

Selon Bouchette en 1831, la colonisation du canton d'Hereford se concentrait le long et entre les rivières Hall (16 familles) et Leech (10 familles), qui se jettent dans la rivière Connecticut.

Tableau 11 : Statistiques pour le canton Hereford selon Bouchette en 1831

Population	180	Moulin à farine	1
Perlasserie	1	Moulins à scie	2
Produit agricole annuel			
	<i>boisseaux</i>		<i>boisseaux</i>
Blé	1500	Patates	2210
Avoine	1280	Pois	210
Orge	200	Seigle	45
		Mais	580
Bétail			
Chevaux	64	Vaches	120
Bœufs	70	Moutons	300
		Porcs	128

Il y avait à cette époque quatre ponts, deux routes officielles (King's highways), l'une partant de la frontière et allant vers le canton d'Eaton en traversant d'abord le canton de Clifton, et l'autre se rendant au canton de Compton en passant par celui de Barford. Les deux cartes de Bouchette, de 1815 et 1831, sont intéressantes à comparer pour cette région (figure 27). Sur la seconde, les voies de circulations sont bien visibles alors qu'elles sont absentes sur la première. Mais les deux cartes sont aussi intéressantes relativement à la frontière avec les États-Unis. Sur les deux, la ligne du 45^e parallèle est tracée, mais sur la plus ancienne aucun tracé n'est proposé pour le segment de la frontière allant vers le nord-est, alors que sur la plus récente, le tracé passe par la rivière Connecticut. Or le tracé définitif de la frontière passera par la rivière Hall. En effet, si le traité de Versailles de 1783 déterminait le tracé théorique de la frontière, les Britanniques et les Américains ne s'entendaient pas sur l'interprétation des clauses. Il faut attendre le traité de Webster-Ashburton (1842) pour que les frontières soient finalement fixées (Lasserre 2010). L'incertitude concernant la frontière a fait en sorte qu'un canton, Drayton, était prévu à l'est de celui d'Hereford. Une section de Drayton fut annexée au canton d'Hereford et c'est pourquoi une partie des lots présente une orientation distincte du reste du canton (figure 28).

En 1869, selon Catherine Day, le canton était encore relativement peu peuplé. Le mont Hereford, au centre du canton, structure le peuplement entre East-Hereford et Saint-Venant d'une part et Saint-Herménégilde d'autre part. La partie est du canton entretenait des relations étroites avec les États-Unis qui drainaient le commerce, faisant en sorte que la population s'intéressait peu au développement du canton (Day 1869 : 402).

Le canton d'Hereford se divise aujourd'hui en trois municipalités. On trouve au nord-est Saint-Venant-de-Paquette, au sud-est East-Hereford (paroisse Saint-Henri), alors que la moitié ouest du canton fait parti de Saint-Herménégilde. Le canton a cependant d'abord été administré à titre de municipalité du canton de Hereford à partir de 1855.

Les trois petites municipalités sont réunies au sein d'un regroupement, les *Trois villages*, qui fait la promotion des ressources culturelles et patrimoniales de leur région : la population, très impliquée, a travaillé à la mise en valeur du patrimoine religieux et au développement de sentiers de vélo de montagne, de sentiers pédestres, de tours d'observation et même d'un sentier poétique (Trois Villages 2011).

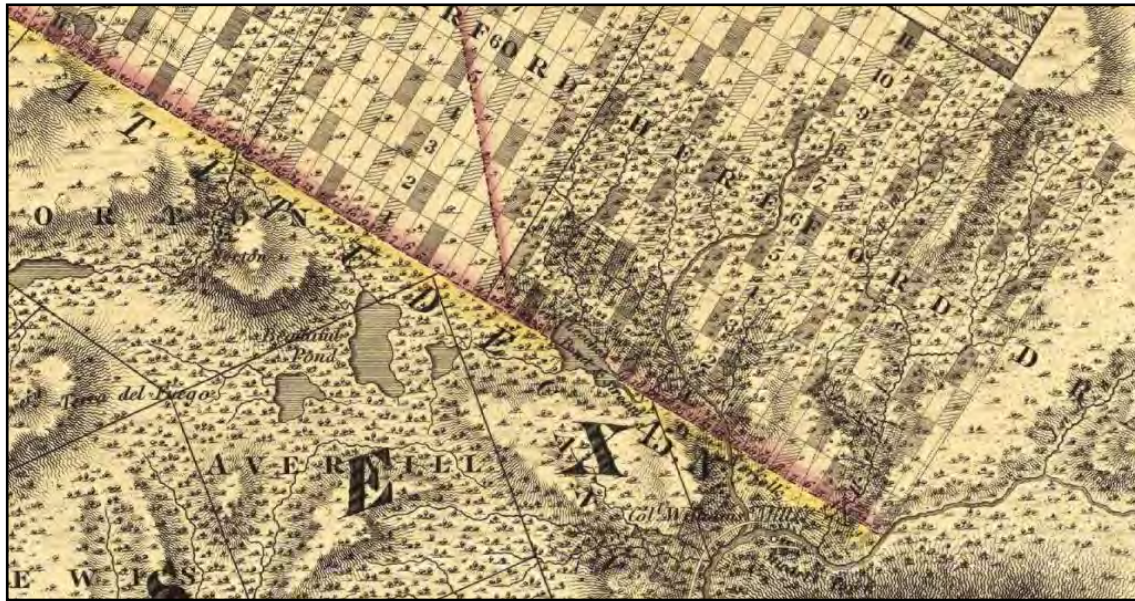


Figure 27 : La région du canton Hereford sur les cartes de Joseph Bouchette de 1815 et 1831 (*Topographical Map of the Province of Lower Canada*, 1815, London, England, W. Faden, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/1815/B68 DCA ro et *Topographical Map of the Districts of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada*, 1831, London [England] : James Wyld, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/1831a/B68 CAR pl)

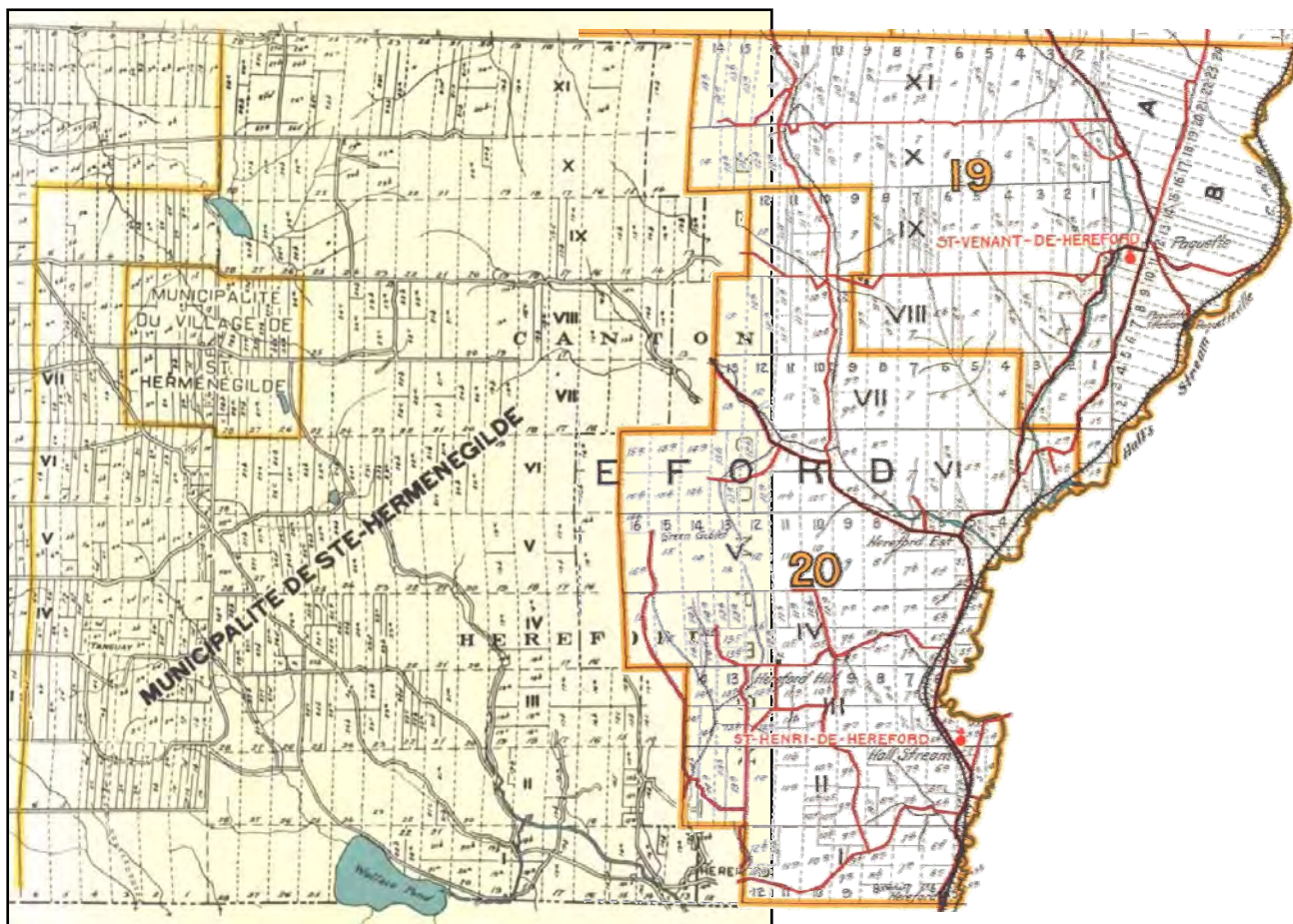


Figure 28 : Montage d'extraits d'une carte du comté de Stanstead (1931, à gauche) et d'une carte du comté de Compton (1940, à droite) entre lesquels le canton Hereford est divisé (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 s63 C37 Compton 1940 CAR)

Saint-Venant-de-Paquette

La paroisse de Saint-Venant qui est à l'origine de la municipalité du même nom est assez ancienne, les habitants recevant la permission de construire une chapelle en 1862, construction qui se concrétise en 1865. La chapelle sera remplacée par une église en 1877, cinq ans après l'érection canonique de la paroisse. La paroisse de Saint-Henri est détachée de Saint-Venant en 1908. Saint-Venant a cependant dû être dissoute en 1999 pour être jumelée à Saint-Malo. L'église a cependant été conservée grâce à un organisme, la *Corporation des amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette* et la bâtisse abrite aujourd'hui un musée, une salle de concert et d'exposition tout en continuant les services religieux.

Seuls quelques lots des rangs X et XI sont dans la zone d'étude, le long du chemin Eaton l'une des plus anciennes voies de circulation de la région. Le noyau villageois de Saint-Venant est situé à l'est de la zone d'étude, au bord du ruisseau du Dix, un bras de la rivière Hall. Un nommé Flavien Paquette de Beloeil (1832-1921), est considéré comme le fondateur de l'endroit et y possède d'importantes scieries. Il devient le premier conseiller francophone à siéger à la municipalité du Canton de Hereford en 1864 et il devient maire la même année. Il occupe cette fonction à quatre reprises jusqu'en 1886 (Baril *et al.* 2010 : 240). On trouve à Saint-Venant, en 1895, un moulin à scie, un moulin à farine, deux magasins généraux, une épicerie, deux boutiques de forge, une cordonnerie, un sellier et deux tailleurs. (Beloin 1982 : 24). Une municipalité de paroisse est formée en 1917 sous le nom de Saint-Venant-de-Hereford, devenant Saint-Venant-de-Paquette en 1993. Entre 1889 et 1925, la compagnie de chemin de fer *Hereford Railway (Maine Central)*, avait une gare nommée Paquetteville, près du village, le long de son tracé près de la rivière Hall. Saint-Venant-de-Paquette semble atteindre le sommet de sa population en 1921 avec 543 habitants, alors qu'on trouve 393 habitants en 1931 et 359 en 1941 (Guay, Deslauriers et Boucher 1948a : 12). Un peu plus de 100 personnes habitent Saint-Venant aujourd'hui. La photo qui suit montre le village en 1945 (figure 29).



Figure 29 : Le village de Saint-Venant-de-Hereford, photographe Roland Fournier, 1945 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Fonds du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Office du film du Québec, E6,S7,SS1,P27084).

East-Hereford

Un premier hameau se développe dans le sud-est du canton Hereford, sur la rivière Hall à la frontière avec le New Hampshire. On y trouve en 1869 un poste frontière, un magasin et un bureau de poste et on vient d'y construire une église épiscopale. Le pouvoir d'eau sert tant pour la coupe de bois que pour moudre les grains. On trouve également un magasin et un bureau de poste au hameau de Hall's Stream, où se formera la paroisse de Saint-Henri au début du XX^e siècle (Day 1869 : 402). La paroisse de Saint-Henri a été formée en 1908 lorsqu'un premier curé prit sa résidence à East-Hereford. Une chapelle servit pour le culte de 1862 jusqu'à la construction d'une église en 1934-1935. Incendiée en 1950, l'église Saint-Henri fut reconstruite, puis la paroisse fut jumelée à celles de Saint-Venant et Saint-Malo en 1999 (Baril 2010 : 211). Un cimetière protestant a servi entre 1850 et 1926 environ. Il est situé sur la route Owen, un peu à l'extérieur du hameau de Hereford près de la frontière au sud (QAHN 2011).



Figure 30 : « East Hereford Qué., Photo Lariviere, Coaticook ». Photographie non datée, peut-être après 1920. On voit deux voitures sur la photographie et des poteaux d'électricité (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection numérique de cartes postales, CP 022648 CON)

Saint-Herménégilde

La partie ouest du canton Hereford forme avec la partie est du canton voisin, Barford, la paroisse de Saint-Herménégilde. La paroisse est érigée en 1890 et la municipalité de paroisse est détachée de la municipalité de canton en 1903. Le noyau villageois est même suffisamment important pour former une municipalité de village distincte à partir de 1918 (Magnan 1925 : 431). Un premier noyau de peuplement anglophone se trouvait au lieu-dit de Perryboro sur le rang 9, où on trouve un ancien cimetière anglican de quelques sépultures seulement (QAHN 2011).

Pour la région de Hereford, la carte de 1865 présente quelques difficultés d'interprétation. Le tracé du chemin qui traverse l'ensemble de la région correspond selon nous au chemin du 9^e rang. Si tel est le cas, le lac nommé « Mud Pond » ainsi que l'autre petit lac à sa droite, sont donc mal localisés, et

surtout placés un à côté de l'autre plutôt que un au dessus de l'autre, comme le sont le lac Lippé et le lac des Français. D'autres lacs sont absents sur le plan de 1865. Autre élément topographique, le mont Hereford domine au centre du canton. Les auteurs ont cru bon d'indiquer « French settlement » dans le secteur de Saint-Venant-de-Paquette. Ce qui deviendra East-Hereford porte le nom de « Deans ». Le développement du secteur de Perryboro et du futur Saint-Herménégilde débute à peine (figure 31 A). Sur la carte topographique de 1924, on constate que la présence du mont Hereford continue de faire obstacle et que l'habitat se positionne de part et d'autre de la montagne. Cette région demeure peu défrichée (figure 31 B).

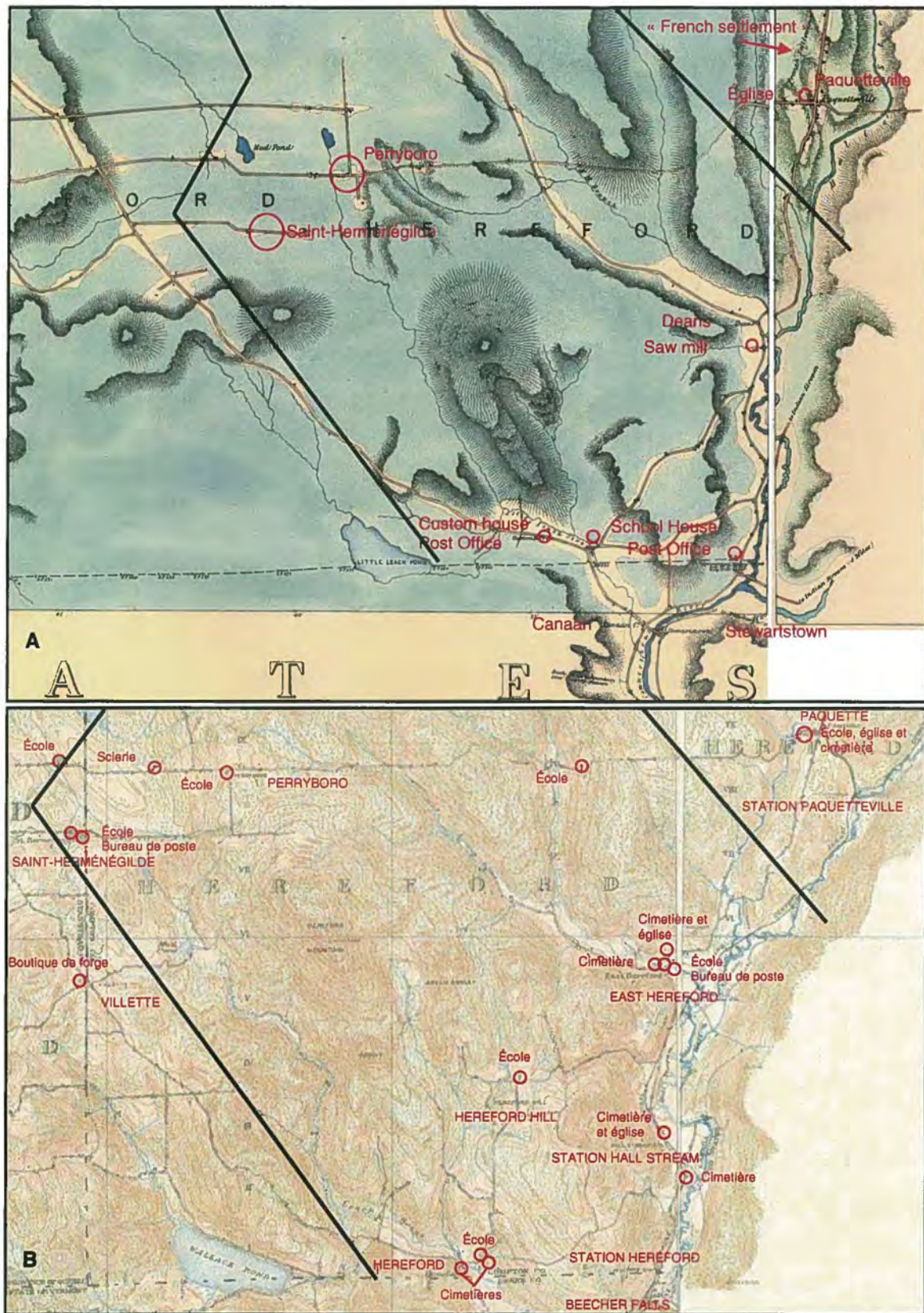


Figure 31 : Le canton Hereford en 1865 (A) et vers 1920 (B). Feuilles 7 et 16, *Frontier of Canada East*, War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office et la Carte topographique du Canada à l'échelle de 1: 63 360, 21-E-04, Coaticook et 21-E-03, Malvina. En noir, les limites approximatives de la zone d'étude (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/s63,3/F76 CAR et Collection Québec topographique, G 3400 s63 C37 21-E-04 1921 CAR G 3400 s63 C37 21-E-03 1924 CAR)

3.3 Ressources archéologiques connues

Aucun site archéologique dont l'identité culturelle est associée à la période historique n'est répertorié dans la zone d'étude, mais on trouve le site de la Poudrière de Windsor (BjEx-1), évalué par le Groupe de recherche en histoire du Québec (1995), à quelques centaines de mètres au nord de la zone d'étude, sur la rive droite de la rivière Watopeka. Une dizaine d'inventaires archéologiques ont cependant été réalisés dans les limites de la zone d'étude (tableau 1, carte 2, feuillets 1 à 3), dont un préalablement à la construction de la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983).

3.4 Potentiel archéologique historique

L'étude de potentiel archéologique de la zone d'étude du projet de construction de la future ligne de transport à 300 kV, qui prévoit relier le poste des Cantons à la frontière américaine, a permis de définir 143 zones à potentiel historique. Ces résultats ont été obtenus principalement en confrontant les données tirées de la cartographie ancienne à celles du plan base actuel fourni par Hydro-Québec. La majorité d'entre elles correspondent à des tronçons du premier réseau routier implanté graduellement sur ce vaste territoire à partir de la première moitié du XIX^e siècle.

La zone d'étude a été divisée en trois secteurs distincts qui coïncident avec une partie de la superficie de trois MRC de la région des Cantons de l'Est ainsi qu'avec le territoire de plusieurs municipalités (tableau 12). Au nord, 11 zones à potentiel historique se trouvent sur le territoire de la MRC Le Val-Saint-François; au centre, 47 zones occupent le territoire de la MRC Le Haut-Saint-François; et au sud, 85 zones sont réparties sur le territoire de la MRC de Coaticook. De plus, un numéro séquentiel a été attribué à chacune des 143 zones selon qu'elle se trouve dans l'une des trois MRC (carte 2; feuillets 1 à 3 et tableau 13). Enfin, le tracé de la nouvelle ligne à 300 kV et ses variantes, est traversé par 36 des 143 zones à potentiel historique (tableau 12).

La superficie des zones a été établie de façon arbitraire en fixant la largeur de la grande majorité d'entre elles à 200 m, soit 100 m de chaque côté de la ligne de centre des routes et des chemins actuels avec lesquels les zones semblent correspondre (carte 2; feuillets 1 à 3). C'est en effet dans cette bande de 200 m, qui inclut l'emprise de la route, que se trouve la majorité du cadre bâti ancien en milieu rural, comprenant l'habitation et les principales dépendances. L'examen de la cartographie ancienne et des données historiques concernant l'évolution de l'occupation humaine dans les limites de la zone d'étude a permis de répartir ces 143 zones à potentiel historique en fonction de trois périodes d'acquisition du territoire distinctes.

La première période correspond à celle au cours de laquelle les premières voies d'accès ont été aménagées, soit avant 1850. Les tracés de cinq de ces anciens chemins sont encore perceptibles aujourd'hui. Le premier d'entre eux est constitué par le chemin de la rivière (zone 2.02.008) et un tronçon de la route 112 (zone 2.02.009) qui bifurque vers Sherbrooke à partir du pont de la rivière Saint-François à Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3). Le tracé qu'ils forment correspond à celui de l'ancien chemin de la rivière aménagé vers 1830 du côté nord-ouest de la rivière Saint-François (figure 8). Le deuxième ancien chemin, la route Gosford, coïncide avec l'actuel chemin Biron (zone 2.02.012) qui se trouve dans le prolongement sud-ouest du chemin de la rivière (zone 2.02.008). Ce dernier, qui longe la rive de la rivière Saint-François jusqu'à Lennoxville, est aussi représenté sur le plan de Jones 1835 (figure 8). Le troisième ancien chemin est constitué par le tronçon de la route 108

(zone 2.02.029) qui traverse les cantons d'Ascot et d'Eaton ainsi que la zone d'étude selon un axe est-ouest. Ce chemin qui semble avoir été aménagé avant 1835 reliait Lennoxville et Eaton Corner (figure 4).

Les quatrième et cinquième chemins anciens se trouvent dans la partie sud de la zone d'étude et atteignent la frontière américaine pour se rejoindre plus au sud dans l'état du Vermont. Dans les deux cas ils ont probablement été aménagés à partir des États-Unis pour favoriser l'accès des Cantons de l'Est aux loyalistes américains. Le quatrième chemin, situé dans la partie sud-ouest de la zone d'étude, se compose du chemin Mailloux (zone 2.03.070) et d'un tronçon de la route 141 (zone 2.03.071) qui formaient vers 1835, une partie du chemin reliant l'état du Vermont à la ville de Sherbrooke (figure 8). Le cinquième chemin ancien traverse pour sa part la partie sud-est de la zone d'étude selon un axe nord-sud. Son tracé est constitué de plusieurs tronçons de routes actuelles : route 253 (zones 2.03.030 et 2.03.068); chemin Breton (zone 2.03.031); chemin Eaton (zone 2.03.037); chemin Beloin (zone 2.03.048); chemin de Coaticook (zone 2.03.079). À l'époque ce chemin reliait la frontière américaine au village de Sawyerville (figure 8).

La deuxième période couvre environ les années 1850 à 1865, au cours de laquelle on assiste à la plus grande augmentation de population de toute la période 1840 à 1920. Les 46 zones à potentiel historique, associées à cette période d'acquisition du territoire, ont été définies à partir des données illustrées sur les cartes « Frontier of Canada East » datant de 1865 (carte 2; feuillets 1 à 3, figures 10A, 12, 13, 18A, 19, 20A, 23 et 31A). La troisième période qui compte 85 zones à potentiel, couvre les années 1865 à 1920 environ. Les emplacements de ces zones ont été déterminés en analysant les cartes topographiques du Canada couvrant la zone d'étude pour les années 1919 à 1924 et dont les relevés ont été effectués entre 1910 et 1919 (carte 2; feuillets 1 à 3, figures 10B, 14, 18B, 20B, 24, 25, 26 et 31B). On l'a vu, la section précédente présente de nombreux extraits de ces cartes. Les 143 zones à potentiel historique sont réparties comme suit dans chacune des trois périodes d'acquisition du territoire : 12 pour la période avant 1850; 46 pour la période 1850 à 1865; 85 pour la période 1865 à 1920.

Les résultats de l'étude du potentiel archéologique historique sont présentés dans le tableau 13. Les zones sont regroupées par MRC et selon l'ordre de la numérotation dans chacune d'elle. Le tableau comprend la désignation actuelle de chaque zone, une description de son emplacement et un aperçu du potentiel archéologique historique de chacune des 143 zones. En ce qui a trait aux 36 zones à potentiel qui croisent l'emprise du corridor de la future ligne à 300 kV dans son parcours juxtaposé à la ligne actuelle à 450 kV et selon les variantes étudiées du tracé, leur potentiel archéologique historique a été évalué de façon plus spécifique et les résultats sont aussi présentés dans le tableau 13.

L'identification de 143 zones à potentiel ne signifie toutefois pas qu'il faille intervenir à tous ces endroits. La poursuite de la recherche archéologique devra en effet être précédée d'une étape de pré-inventaire qui consiste à effectuer une visite de chacune des zones ciblées afin d'y circonscrire des zones d'inventaire archéologique. Les principaux critères pour l'identification de ces dernières sont l'ancienneté du bâti environnant, la présence de vestiges apparents en surface et le niveau de perturbation des sols. Une zone peut en effet avoir été affectée par des travaux de construction récents (routes, bâtiments...) ou par l'installation de réseaux souterrains (aqueduc, égout, gaz, électricité...). C'est seulement après que ces zones à potentiel archéologique auront été bien

circonscrites qu'un inventaire archéologique pourra être planifié. Il ne faut cependant pas exclure la probabilité que d'autres zones d'intervention puissent s'ajouter, par la découverte fortuite de vestiges archéologiques, dans les parties du tracé qui n'ont pas fait l'objet d'une inspection visuelle.

Tableau 12 : Répartition des zones à potentiel archéologique historique

	MRC Le Val-Saint-François	MRC Le Haut-Saint-François	MRC de Coaticook	Tracé de la ligne à 300 kV et ses variantes
Municipalité de Val-Joli	2			1
Municipalité de Stoke	9			2
Municipalité d'Ascot Corner		19		4
Ville de Cookshire-Eaton		27		8
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton		1		
Municipalité de Martinville			18	3
Municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton			17	1
Municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et municipalité de Saint-Malo			2	2
Municipalité de Saint-Malo			3	1
Municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et municipalité de Saint-Herménégilde			1	
Municipalités de Saint-Venant-de-Paquette et d'East Hereford			3	3
Municipalité de Sainte-Herménégilde			21	3
Municipalité de Saint-Venant-de-Paquette			1	1
Municipalités de Saint-Herménégilde et d'East Hereford			4	2
Municipalité d'East Hereford			14	5
Municipalités de Saint-Venant-de-Paquette et de Saint-Herménégilde			1	
Total	11	47	85	36

Tableau 13 : Zones à potentiel archéologique historique

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
MRC Le Val-Saint-François					
2.01.001	Chemin du 10 ^e Rang	Entre la route 249 au nord-ouest (à l'extérieur de la zone d'étude) et le chemin Saint-Laurent au sud-est (aussi à l'extérieur de la zone d'étude), dans la municipalité de Val-Joli (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1910, plusieurs habitations bordent les deux côtés du chemin, sur les 2/3 de sa longueur à partir de Val-Joli (Perkins Corner). L'aménagement de son extrémité sud-est ne semble pas complété à cette époque. Ce mode d'occupation semble avoir persisté jusqu'à aujourd'hui, puisque la partie nord du chemin compte un nombre beaucoup plus important d'établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E12, Dudswell, 1919 (1910) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.002	Chemin Carrier	Entre le chemin Saint-Laurent au nord-est (à l'extérieur de la zone d'étude) et le chemin du 12 ^e Rang au sud-ouest (aussi à l'extérieur de la zone d'étude), dans la municipalité de Val-Joli (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1910, quelques bâtiments sont visibles autour de son intersection avec le chemin du 6 ^e Rang (mont Carrier). Le reste de son tracé ne semble pas complètement aménagé à cette époque. Aujourd'hui sa partie ouest, entre le chemin du 6 ^e Rang Ouest et la limite ouest de la zone d'étude, est presque entièrement occupée par des établissements agricoles. Son extrémité est occupe une zone humide.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.01.002, au nord-est du chemin des Pieds-Légers. Vers 1910, aucun bâti ne semble présent dans l'emprise du tracé à cet endroit. Des bâtiments associés à la fonction agricole sont toutefois aujourd'hui présents à proximité ou dans l'emprise du tracé du côté nord-ouest du chemin.	Carte topographique, 21E12, Dudswell, 1919 (1910) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.003	Chemin du 6 ^e Rang Ouest	Dans la municipalité de Stoke, entre le chemin Carrier au nord-ouest et la limite nord-est de la zone d'étude, au-delà de laquelle le chemin se poursuit jusqu'au lac Stoke (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1910, les deux côtés du chemin, sur toute sa longueur, sont bordés de plusieurs habitations. Le chemin du 6 ^e Rang Ouest est aujourd'hui occupé par de nombreux établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E12, Dudswell, 1919 (1910) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.004	Chemin du 5 ^e Rang Ouest	De la route 216 au sud-est jusqu'à environ 400 m au nord-ouest du chemin Gosselin, dans la municipalité de Stoke (carte 2; feuillet 1 de 3)	Quelques bâtiments sont illustrés de part et d'autre du chemin vers 1910. Le chemin du 5 ^e Rang Ouest est aujourd'hui occupé par de nombreux établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E12, Dudswell, 1919 (1910) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.01.005	Route 216	Dans la municipalité de Stoke, entre la limite nord-est de la zone d'étude, au-delà de laquelle la route se poursuit en contournant le lac Stoke par le nord-ouest, et la limite sud-ouest de la zone d'étude, près du chemin du 4 ^e Rang (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1910, seuls quelques bâtiments bordent les deux côtés du tronçon nord-est de cette route, entre le lac Stoke et le chemin du 5 ^e Rang. Cette portion de la route 216 ainsi que celle située entre le 5 ^e Rang et le chemin Côté sont aujourd'hui bordées d'établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E12, Dudswell, 1919 (1910) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
			C'est aussi le cas du tronçon sud-ouest, entre le chemin du 5 ^e Rang et le chemin du 4 ^e Rang (mont Dufresne) vers 1914. La partie de ce tronçon située au sud-ouest du chemin Côté se trouve aujourd'hui en milieu urbanisé. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à l'intersection de la route 216 et du chemin du 5 ^e Rang (Patrimoine Experts, 2003).	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.01.005, au sud-ouest du chemin du 5 ^e Rang. Vers 1914, un seul bâtiment, localisé du côté nord-ouest de la route, est illustré dans l'emprise du tracé. Ce dernier pourrait faire partie de l'établissement agricole aujourd'hui situé dans le même secteur.	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.006	Chemin Dubé	Entre le chemin Pinard au nord-est (à l'extérieur de la zone d'étude) et le chemin du 5 ^e Rang au sud-ouest, dans la municipalité de Stoke (carte 2; feuillet 1 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré en bordure du chemin Dubé vers 1910. Son côté sud-est se trouve maintenant occupé par un développement résidentiel.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E12, Dudswell, 1919 (1910) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.007	Chemin Pinard (chemin du Lac)	Dans la municipalité de Stoke, entre la limite nord-est de la zone d'étude, au-delà de laquelle le chemin se poursuit en contournant le lac Stoke par le sud-est, et la limite entre les MRC Le Val-Saint-François et Le Haut-Saint-François (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1865, quelques établissements agricoles bordent les deux côtés du chemin Pinard, entre le lac Stoke et la limite entre les MRC. Ce type d'occupation semble avoir persisté jusqu'au début du XX ^e siècle. Ce secteur est aujourd'hui majoritairement occupé par des établissements agricoles qui bordent les deux côtés du chemin. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé dans la partie nord de la zone 2.01.007 (Ethnoscop, 1989).	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.008	Chemin du 5 ^e Rang Est	Entre le chemin Pinard au sud-est et la route 216 au nord-ouest, dans la municipalité de Stoke (carte 2; feuillet 1 de 3)	Peu de bâtiments occupent les deux côtés du chemin vers 1914. Cette partie du 5 ^e Rang Est est aujourd'hui majoritairement occupée par des établissements agricoles qui bordent les deux côtés du chemin. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à l'extrémité nord de la zone 2.01.008 (Patrimoine Experts, 2003)	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.01.009	Chemin du 5 ^e Rang Est	De la limite entre les MRC Le Val-Saint-François et Le Haut-Saint-François au sud-est, jusqu'au chemin Pinard au nord-ouest, dans la municipalité de Stoke (carte 2; feuillet 1 de 3)	Quelques bâtiments bordent les deux côtés du chemin vers 1914. Les deux côtés du chemin du 5 ^e Rang Est sont aujourd'hui bordés d'établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.010	Chemin Côté	De la limite entre les MRC Le Val-Saint-François et Le Haut-Saint-François au sud-est, jusqu'à la route 216 au nord-ouest, dans la municipalité de Stoke (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1914, plusieurs bâtiments occupent les deux côtés du chemin Côté. Ces bâtiments pourraient avoir persisté jusqu'à aujourd'hui et semblent pour la plupart associés à la fonction agricole. Un inventaire archéologique a été réalisé.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse obliquement l'extrémité sud-est de la zone 2.01.010. Plusieurs bâtiments sont construits dans l'emprise du tracé vers 1914 et semblent avoir persisté jusqu'à aujourd'hui. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à la jonction de la zone 2.01.010 avec la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983)	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.01.011	Chemin du 4 ^e Rang Est	Tronçon d'environ 600 m de longueur, situé au sud-est de la route 216, dans la municipalité de Stoke (carte 2; feuillet 1 de 3)	Deux ou trois bâtiments occupent l'extrémité sud-est de ce tronçon du chemin du 4 ^e Rang vers 1914. L'extrémité nord-ouest de ce tronçon est aujourd'hui située en milieu urbanisé à fonction résidentielle, alors que dans sa partie sud-est on trouve plutôt des établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
MRC Le Haut-Saint-François					
2.02.001	Chemin Deblois	De la limite entre les MRC Le Val-Saint-François et Le Haut-Saint-François au nord-ouest, jusqu'au chemin Roberge au sud-est, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Au nord-ouest de son intersection avec le chemin Gendron (zone 2.02.002), les deux côtés du chemin Deblois sont occupés, vers 1914, par plusieurs bâtiments. Seuls quelques bâtiments sont présents dans sa partie sud-est. Le chemin Deblois est aujourd'hui occupé majoritairement par des établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.002	Chemin Gendron	Entre le chemin Deblois au sud-ouest et la limite de la zone d'étude au nord-est, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1914, le chemin Gendron semble servir d'accès à trois bâtiments situés à son extrémité nord-est. Il apparaît toutefois que ces bâtiments sont localisés à l'extérieur de la zone d'étude. Ce tronçon du chemin Gendron est aujourd'hui occupé par des établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.003	Chemin Galipeau	De la limite entre les MRC Le Val-Saint-François et Le Haut-Saint-François au nord-est, jusqu'à la route 112 au sud-ouest, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Une dizaine d'établissements agricoles sont répartis de part et d'autre du chemin Galipeau vers 1865. Ce type d'occupation semble avoir persisté jusqu'au début du XX ^e siècle. La majeure partie du chemin est aujourd'hui urbanisée.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse obliquement la zone 2.02.003, entre le chemin Boucher au nord et le chemin des Sables au sud. Deux des établissements agricoles illustrés en 1865, semblent situés dans l'emprise du tracé, un de chaque côté de la route. Il pourrait s'agir de deux établissements agricoles encore présents aujourd'hui dans ce secteur.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.004	Chemin Roberge	Entre la limite nord-est de la zone d'étude et le chemin Boucher au sud-ouest, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Six ou sept bâtiments sont distribués de part et d'autre du chemin Roberge vers 1914. Ce dernier est aujourd'hui bordé d'établissements agricoles sur toute sa longueur.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.005	Chemin Gosselin	De la limite entre les MRC Le Val-Saint-François et Le Haut-Saint-François au nord-ouest, jusqu'au chemin Galipeau au sud-est, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Aucun bâti n'apparaît sur ce tronçon de route vers 1914, ni aujourd'hui d'ailleurs.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.006	Chemin Boucher	Entre le chemin Galipeau au nord-ouest et le chemin de la Rivière au sud-est, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Quelques établissements agricoles sont présents de part et d'autre du chemin Boucher vers 1865. Ce type d'occupation persiste jusqu'au début du XX ^e siècle, mais l'extrémité sud-est de la zone 2.02.006, située dans le village d'Ascot Corner, semble déjà avoir subi des transformations vers 1914. Cet endroit se trouve aujourd'hui en milieu urbain, quoique le tronçon nord du chemin comporte plusieurs établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.007	Chemin des Sables	D'une longueur d'environ 600 m, cette zone s'étend vers le nord-ouest à partir du chemin Galipeau, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Trois bâtiments sont illustrés en bordure du chemin des Sables vers 1914. Un quatrième bâtiment se trouve également dans le prolongement nord-ouest de ce même chemin. La majeure partie de ce tronçon de chemin se trouve aujourd'hui en milieu urbain.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.008	Chemin de la Rivière	Entre la limite nord-est de la zone d'étude et l'intersection avec la route 112 au sud-ouest, à l'endroit où elle franchit la rivière Saint-François, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1865, peu de bâtiments occupent les abords du chemin de la Rivière, dont le tracé semble avoir été modifié au début du XX ^e siècle. Vers 1914, on note une intensification du bâti à son extrémité sud-ouest qui se trouve dans le village d'Ascot Corner. Ce secteur d'Ascot Corner est aujourd'hui urbanisé.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.009	Route 112	Entre la limite ouest de la zone d'étude du côté nord de la rivière Saint-François et la limite nord-est de la zone d'étude du côté sud de cette même rivière, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	L'extrémité ouest et la partie centrale du tronçon de la route 112 situé du côté nord de la rivière Saint-François sont très peu occupées vers 1865. En ce qui a trait à la partie est de ce tronçon, correspondant au tracé de la route de la Rivière entre le pont et le chemin Biron, plusieurs bâtiments y sont présents à la même époque. On note entre autres la présence d'un moulin à scie et d'un moulin à farine dans le secteur du pont. Vers 1914, la configuration des routes menant à Ascot Corner semble avoir subi plusieurs modifications. Ce tronçon de la route 112 est aujourd'hui très urbanisé. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé sur un tronçon de la route 112 d'environ 1 km de distance (Patrimoine Experts, 2001). Pour le tronçon est de la route 112, situé du côté sud de la rivière Saint-François, seule son extrémité ouest est occupée vers 1865. Deux moulins à scie y sont entre autres présents dans le secteur du pont. Ces moulins sont toujours là vers 1914, et le pont y est déjà construit. La partie ouest de ce tronçon est aujourd'hui urbanisée, alors que sa partie est comprend quelques établissements agricoles.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la zone 2.02.009, entre le chemin Biron à l'est et le chemin Galipeau à l'ouest, du côté nord de la rivière. Aucun bâtiment n'est illustré sur les plans anciens dans ce secteur qui est aujourd'hui très urbanisé.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.010	Chemin Paul	Entre la route 112 au nord et le chemin Westleyville au sud, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1914, le tronçon nord est occupé par quelques bâtiments répartis de chaque côté du chemin. Le tronçon sud ne semble pas être complété. Certains des bâtiments de la partie nord pourraient être associés à ceux aujourd'hui présents à cet endroit. La partie sud est actuellement bordée de champs cultivés où un seul établissement agricole est illustré.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.011	Chemin Talbot	Au sud de la route 112, sur une longueur d'environ 600 m, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Le tracé de ce chemin ne semble pas avoir été modifié depuis 1865. Aucun bâtiment n'y est représenté vers 1865 mais un y est illustré vers 1914 à l'extrémité sud du chemin. Ce dernier fait sans doute partie du groupe de bâtiments aujourd'hui présents à cet endroit.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.012	Chemin Biron	Entre la route 112 au nord-est et la limite sud de la zone d'étude au sud, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Les deux côtés du chemin Biron sont occupés par des établissements agricoles vers 1865 et jusqu'au début du XX ^e siècle (1914). Ce type d'occupation semble être toujours présent aujourd'hui.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la zone 2.02.012, au sud-ouest de l'intersection entre la route 112 et le chemin Biron. Deux bâtiments sont présents de part et d'autre du chemin dans l'emprise du tracé vers 1865 et semblent avoir persisté jusqu'au début du XX ^e siècle (1914) et même jusqu'à aujourd'hui. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à la jonction de la zone 2.02.012 avec la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983).	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.013	Chemin Spring	Du pont qui franchit la rivière Saint-François (route 112), dans la municipalité d'Ascot Corner, jusqu'au chemin Gilbert (à l'extérieur des limites de la zone d'étude), dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillets 1 et 2 de 3)	Plusieurs établissements agricoles sont répartis de chaque côté du chemin Spring vers 1865. Ce type d'occupation s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la zone 2.02.013, à environ 1 km au sud-ouest de l'intersection avec la route 112. Un seul bâtiment est présent du côté ouest du chemin Spring, dans l'emprise du tracé, vers 1865 et semble avoir persisté jusqu'au début du XX ^e siècle (1914). Aujourd'hui, seul le côté est du chemin comporte des bâtiments dans l'emprise du tracé, probablement associés à des établissements agricoles. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à la jonction de la zone 2.02.013 avec la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983).	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 1 et 2 de 3
2.02.014	Chemin de Sand Hill	Section du chemin orientée selon un axe nord-sud (illustrée sur la carte de 1865), entre la zone 2.02.015 au nord et l'intersection avec les chemins Labonté et Brochu au sud, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillets 1 et 2 de 3)	Plusieurs bâtiments, dont la plupart semblent associés à des établissements agricoles, sont présents de part et d'autre du chemin de Sand Hill vers 1865. Ce type d'occupation a persisté jusqu'au début du XX ^e siècle (1914) et même jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 1 et 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.015	Ancien tronçon du chemin de Sand Hill abandonné de nos jours	Entre la route 112 au nord et l'extrémité nord de la zone 2.02.015 au sud, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Vers 1865, un moulin à scie est présent dans la partie nord de ce chemin, près de son intersection avec la route 112, et quelques bâtiments associés à des établissements agricoles occupent sa partie sud. Aucun bâtiment n'est illustré dans la partie centrale. Ce tronçon du chemin n'apparaît plus vers 1914 et semble avoir été remplacé par l'actuel tracé.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.016	Chemin Westleyville	Entre le chemin de Sand Hill à l'ouest et le chemin Paul à l'est, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Quelques bâtiments se trouvent de part et d'autre du chemin Westleyville vers 1914. Ces derniers, probablement associés à des établissements agricoles, sont probablement encore présents aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.017	Chemin Larochelle	Au nord du chemin Clément, à l'ouest du chemin de Sand Hill, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Un seul bâtiment est présent à son extrémité ouest vers 1865, alors que trois sont illustrés vers 1914. Ce chemin se trouve aujourd'hui en milieu agricole sans aucun bâtiment.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 1 et 2 de 3
2.02.018	Chemin Gagnon	Dans la ville de Cookshire-Eaton, entre le chemin Spring à l'ouest et la limite entre la ville de Cookshire-Eaton et la municipalité d'Ascot Corner à l'est (carte 2; feuillet 1 de 3)	Quelques bâtiments sont répartis de chaque côté du chemin Gagnon vers 1914. Ce chemin est aujourd'hui entièrement bordé de propriétés agricoles, dont certaines sont probablement associées à celles de 1914.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.02.018. Trois bâtiments sont présents dans l'emprise du tracé vers 1914 et ont probablement persisté jusqu'à aujourd'hui.	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.019	Chemin Clément	Dans la municipalité d'Ascot Corner, de la limite entre la ville de Cookshire-Eaton et la municipalité d'Ascot Corner à l'ouest et le chemin de Sand Hill à l'est (carte 2; feuillet 1 de 3)	Deux ou trois bâtiments sont illustrés sur ce tronçon du chemin Clément vers 1914. Ce mode d'occupation, situé en milieu agricole, ne semble pas avoir été modifié depuis.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3
2.02.020	Chemin Clément	Entre le chemin de Sand Hill à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Quelques bâtiments sont illustrés sur ce tronçon du chemin Clément vers 1914. Ce mode d'occupation, en partie situé en milieu agricole, ne semble pas avoir été modifié depuis.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 1 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.021	Chemin Dillon	Ce chemin s'étend sur une longueur d'environ 1 km à l'est du chemin Spring, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Trois bâtiments sont répartis de chaque côté du chemin Dillon vers 1914. Ce mode d'occupation ne semble pas avoir subi de modifications importantes depuis.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.022	Chemin Brochu	De l'intersection entre les chemins de Sand Hill et Labonté à l'ouest et la limite la zone 2.02.038 à l'est, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Trois bâtiments dont l'un est probablement un moulin à scie, sont illustrés sur ce tronçon du chemin Brochu vers 1865. D'autres bâtiments sont présents vers 1914. Ce secteur semble aujourd'hui peu fréquenté.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.023	Chemin Labonté	De l'intersection entre les chemins de Sand Hill et Brochu au nord et la route 108 au sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Quelques bâtiments sont répartis de chaque côté du chemin Labonté vers 1865. Le nombre de bâtiments semble avoir augmenté vers 1914, mais ce secteur est aujourd'hui peu peuplé.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.024	Chemin Gilbert	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et le chemin Labonté à l'est, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Seules les extrémités est et ouest de ce chemin sont occupées par quelques bâtiments vers 1914. La portion centrale du chemin semble accessible mais non carrossable. Aujourd'hui, plusieurs bâtiments bordent les deux côtés du chemin sur toute sa longueur.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.02.024. Aucun bâtiment n'est présent dans l'emprise du tracé vers 1914, alors qu'aujourd'hui quelques bâtiments se trouvent du côté nord du chemin Gilbert.	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.025	Chemin Mooner	À l'extrémité ouest du chemin Gilbert sur son côté sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Vers 1914, deux bâtiments sont présents sur ce petit chemin d'environ 100 m de longueur. Ces bâtiments semblent être demeurés en place jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.026	Chemin Maguire	Entre le chemin Brochu au nord et la route 108 au sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Deux bâtiments sont illustrés à son extrémité nord vers 1914. Ce chemin demeure encore aujourd'hui peu peuplé.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.027	Chemin Warner	Ce chemin s'étend sur environ 300 m de longueur, à l'est du chemin Labonté, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment apparaît à l'extrémité est de ce chemin vers 1914. Aujourd'hui, le même endroit est occupé par quelques bâtiments qui semblent faire partie d'un même établissement.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.028	Chemin Gamache	Ce tronçon du chemin Gamache s'étend sur environ 400 m au nord de la route 108, jusqu'à la limite nord-est de la zone d'étude, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Aucun bâtiment n'est représenté sur ce tronçon du chemin Gamache, ni vers 1865, ni vers 1914. Cet endroit semble aujourd'hui peu peuplé.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.029	Route 108	Entre les limites sud-ouest et nord est de la zone d'étude, dans la Ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Une quinzaine de bâtiments répartis de chaque côté de la route et probablement associés à des établissements agricoles sont présents vers 1865. Dans la partie centrale de la zone, où se trouve l'agglomération de Sand Hill, on note également la présence d'une école à la même époque. Vers 1914, le nombre de bâtiments ne semble pas avoir beaucoup augmenté, mais le village de Sand Hill apparaît plus important. Aujourd'hui, cette route principale est bordée d'un bâti modérément dense où se côtoient différents types d'occupation.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la zone 2.02.029 à l'ouest de l'agglomération de Sand Hill. Quelques bâtiments représentés sur les plans anciens vers 1865 et 1914 semblent situés dans l'emprise du tracé. Quelques-uns de ces bâtiments pourraient avoir persisté jusqu'à aujourd'hui. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à la jonction de la zone 2.02.029 avec la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983).	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.030	Chemin North	Entre la route 108 au nord et le chemin Jordan Hill au sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Quelques bâtiments, probablement associés à des établissements agricoles, sont illustrés de chaque côté du chemin North vers 1865. Ce type d'occupation s'est maintenu en place jusqu'à aujourd'hui.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement le tronçon nord de la zone 2.02.030. Un seul bâtiment, illustré du côté est du chemin vers 1865, est inclus dans l'emprise du tracé. Aucun bâtiment n'y est toutefois présent vers 1914 et aujourd'hui.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.031	Chemin Wheeler	Entre la route 108 au nord et le chemin Jordan Hill au sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Vers 1865, les deux côtés du chemin Wheeler sont défrichés, mais aucun bâtiment n'y est illustré. Quelques bâtiments ont fait leur apparition vers 1914 et semble avoir persisté jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.032	Chemin Robinson	Entre la route 108 au nord et le chemin North à l'est, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment est représenté en plein centre de la zone 2.02.032 vers 1865. Au début du XX ^e siècle, vers 1914, quelques autres bâtiments probablement associés à des établissements agricoles se sont ajoutés. Cette fonction occupe aujourd'hui la grande majorité des espaces bordant le chemin Robinson.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.033	Chemin Hodgman	Entre le chemin Jordan Hill à l'ouest et la limite est de la zone d'étude, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment est illustré vers 1865, près de l'intersection avec le chemin Jordan Hill. Vers 1914, quelques bâtiments se sont ajoutés vers le nord-est. Ce tronçon de chemin est aujourd'hui occupé par quelques établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.034	Chemin Grondin	Sur une distance d'environ 500 m au sud du chemin Robinson, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Deux bâtiments, probablement associés à des établissements agricoles, comme cela est encore le cas aujourd'hui, sont présents vers 1914.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.035	Chemin Jordan Hill, chemin Maheu et route 251	Entre le chemin North et la limite de la zone d'étude à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	L'extrémité ouest de la zone 2.02.035, qui comprend un tronçon de la route 251, est occupée vers 1865 par le cœur du village de Johnville. À la même époque, on note la présence de quelques établissements agricoles dans la partie est du chemin Jordan Hill. La partie centrale semble demeurée vacante. Vers 1914, le village de Johnville s'est agrandi, probablement avec l'arrivée du chemin de fer. Quelques bâtiments se sont ajoutés dans la partie centrale, alors que dans l'extrémité est on note la présence de la petite agglomération de Bulwer, où passe également le chemin de fer. Les abords de cette voie de circulation sont aujourd'hui assez densément peuplés, particulièrement à l'extrémité ouest, dans les limites de Johnville.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.02.035. Un bâtiment, situé du côté est de l'emprise du tracé, est illustré vers 1914, alors qu'aucun n'est représenté vers 1865. Aucun bâti n'est aujourd'hui présent du côté nord-ouest de la route, alors que du côté sud-est on note la présence d'une zone résidentielle dans l'emprise du tracé. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à la jonction de la zone 2.02.035 avec la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983).	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.036	Chemin Herring	Entre les chemins Jordan Hill au nord et Johnston au sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Vers 1865, les extrémités nord et sud du chemin Herring sont occupées par quelques bâtiments. Ces derniers semblent toujours en place vers 1914, alors qu'un nouveau bâtiment est présent dans la partie centrale, près d'un ruisseau. La fonction agricole est toujours présente de nos jours.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.037	Chemin Johnston	Entre le chemin Jordan Hill au nord et la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook au sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Plusieurs bâtiments occupent la partie sud du chemin Johnston, à partir du chemin Herring, vers 1865. On note entre autres la présence d'un moulin à scie en bordure nord-est du ruisseau à la Truite (Haseltine en 1914). Quelques bâtiments se sont ajoutés dans la partie nord vers 1914. Le chemin Johnston est aujourd'hui occupé sur pratiquement toute sa longueur par des établissements agricoles.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement l'extrémité sud de la zone 2.02.037, à l'emplacement de la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook. Les abords du ruisseau Haseltine ont été occupés par un moulin à scie vers 1865 et probablement d'autres bâtiments vers 1914. Quelques bâtiments situés du côté est du chemin Johnston, vis-à-vis du chemin Simard occupent toujours cet endroit, dans l'emprise du tracé. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à la jonction de la zone 2.02.037 avec la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983).	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.038	Chemin Brochu	Entre la zone 2.02.022 à l'ouest et la limite nord-est de la zone d'étude, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillets 1 et 2 de 3)	Peu de bâtiments sont illustrés sur ce petit tronçon du chemin Brochu vers 1914, et ce dernier semble aujourd'hui peu peuplé.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.039	Route 251	Tronçon d'environ 300 m de longueur entre le chemin Jordan Hill au nord et la limite de la zone d'étude au sud-ouest, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Plusieurs bâtiments, dont un moulin à scie sont présents en bordure d'un cours d'eau qui passe immédiatement au sud de Johnville vers 1865. La présence de ces bâtiments persiste vers 1914. Ce tronçon de la route 251 apparaît aujourd'hui comme densément peuplé.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.040	Chemin de Sawyerville	Entre le chemin Johnston à l'ouest et la limite est de la zone d'étude, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Trois ou quatre bâtiments sont présents sur ce petit tronçon du chemin de Sawyerville vers 1914. La densité du bâti y est demeurée sensiblement la même jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.041	Chemin du 1 ^{er} et 2 ^e Rang	Entre le chemin Johnston au nord et la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook au sud, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment est illustré dans la partie centrale de ce tronçon du chemin du 1 ^{er} et 2 ^e Rang vers 1914. Seules les extrémités nord et sud sont aujourd'hui occupées par des bâtiments.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.042	Chemin Lapointe	Sur une distance d'environ 500 m au sud du chemin de Sawyerville, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Trois ou quatre bâtiments sont répartis de chaque côté du chemin Lapointe vers 1914. Aujourd'hui, seul le côté ouest du chemin accueille un bâti probablement associé à des établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.043	Côté nord du chemin Simard	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et Haseltine Mill ou le chemin Johnston à l'est, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Quelques bâtiments, probablement associés à des établissements agricoles sont illustrés vers 1865, du côté nord du chemin Simard. Ce type d'occupation s'est poursuivi jusqu'au début du XX ^e siècle (1914) et même jusqu'à aujourd'hui, alors que le chemin a été ouvert vers l'est au-delà du ruisseau Haseltine.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.044	Chemin Hodge	Petit tronçon situé entre la limite nord-est de la zone d'étude et la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Deux bâtiments situés de part et d'autre du chemin Hodge sont illustrés vers 1914. Ces deux endroits sont aujourd'hui occupés par des établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.045	Route de Clifton Ouest	De la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon de route vers 1865, alors que vers 1914, un seul bâtiment se trouve à son extrémité ouest, du côté sud. Quelques bâtiments, qui appartiennent probablement à un même établissement agricole, sont situés à peu près à cet endroit aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.02.046	Chemin de Sand Hill	Entre le chemin Spring et la zone 2.02.014, dans la municipalité d'Ascot Corner (carte 2; feuillet 1 de 3)	Ce tronçon du chemin de Sand Hill semble avoir été aménagé plus tardivement que celui de la zone 2.02.014. Quelques bâtiments y sont présents vers 1914 et même s'il est toujours en fonction aujourd'hui, il demeure peu peuplé.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.02.047	Chemin Camiré	Au sud du chemin Jordan Hill sur une longueur d'environ 600 m, dans la ville de Cookshire-Eaton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce chemin vers 1914. Le côté ouest de ce dernier est aujourd'hui occupé par un développement résidentiel.	La partie ouest de l'emprise du tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse obliquement la partie nord de la zone 2.02.047. Aucun bâtiment n'y est illustré sur la cartographie ancienne. Cet endroit est en partie occupé, du côté ouest du chemin Camiré, par un développement résidentiel.	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
MRC de Coaticook					
2.03.001	Côté sud du chemin Simard	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et Haseltine Mill ou le chemin Johnston à l'est, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré du côté sud du chemin Simard vers 1865 ni plus tard au début du XX ^e siècle (1914). Le côté sud de ce tronçon de route est aujourd'hui bordé de champs cultivés, mais comporte très peu de bâtiments.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.002	Chemin des Sables	De la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook au nord (chemin Simard) et le chemin de Saint-Isidore (routes 208 et 251), dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Cinq bâtiments sont illustrés de part et d'autre du chemin des Sables vers 1865. Ce nombre augmente au début du XX ^e siècle (vers 1914), particulièrement dans la partie sud près de Martinville. Aujourd'hui, l'emplacement des bâtiments est resté le même dans la partie nord, alors qu'à l'extrémité sud, la densité du bâti s'est sensiblement accrue.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.003	Chemin abandonné	Entre le chemin Simard au nord et le chemin des Sables au sud, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Ce petit tronçon de chemin qui n'est visible que vers 1865 apparaît comme une alternative au tronçon du chemin des Sables situé plus à l'ouest vers 1914 et toujours en fonction aujourd'hui. Aucun bâtiment n'est représenté à cet endroit.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.004	Chemin Bulwer	De la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook au nord et le chemin de Saint-Isidore (route 208) au sud, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Plusieurs bâtiments, probablement associés à des établissements agricoles, sont illustrés principalement dans la portion sud vers 1865. Des bâtiments sont représentés dans la même portion du chemin vers 1914. Aujourd'hui, c'est toujours la partie sud du chemin qui est occupée par des bâtiments associés à des établissements agricoles.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse obliquement la partie nord de la zone 2.03.004. Dès 1865, on remarque la présence à l'extrémité nord du chemin Bulwer, d'un moulin à scie près du ruisseau à la Truite (Haseltine). D'autres bâtiments semblent s'être ajoutés au début du XX ^e siècle et ont même persisté jusqu'à aujourd'hui.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.005	Chemin du Nord	De la limite entre les MRC Le Haut-Saint-François et Coaticook au nord et le chemin de Sawyerville au sud, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment est représenté dans la partie nord, du côté ouest du chemin, vers 1914. Le même endroit semble encore occupé de nos jours.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.006	Chemin de Sawyerville	Entre le chemin Bulwer à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est dans, la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un grand nombre de bâtiments est illustré sur ce tronçon du chemin de Sawyerville, principalement autour son intersection avec le chemin du Nord, vers 1914. Quelques établissements agricoles et une propriété aménagée en bordure sud du ruisseau de la Truite en constituent aujourd'hui les seuls occupants. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé dans la partie centrale de la zone 2.03.006 (Duguay et Chism, 1983)	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la portion ouest de la zone 2.03.006, entre les chemins Bulwer et du Nord. Deux bâtiments semblent présents dans l'emprise du tracé vers 1914, alors qu'aujourd'hui seul le côté est de l'emprise est occupé par quelques bâtiments répartis de part et d'autre du chemin de Sawyerville.	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.007	Chemin de High Forest	Entre le chemin de Sawyerville à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment est visible du côté sud du chemin vers 1914. Deux bâtiments sont aujourd'hui présents du même côté du chemin, dont celui illustré en 1914.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.008	Chemin Grenier	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et le chemin des Sables à l'est, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment est illustré du côté sud, dans la portion est du chemin Grenier vers 1865. Trois bâtiments assez éloignés du chemin, de part et d'autre, sont présents vers 1914. Par ailleurs, aucun bâtiment ne borde ce tronçon du chemin Grenier aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.009	Route 251	Entre Martinville au sud et la limite de la zone d'étude au nord-ouest, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment, qui est toujours présent aujourd'hui, est illustré du côté ouest de la route vers 1914.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.010	Chemin de Saint-Isidore/ route 251/ route 208	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et la limite entre les MRC de Coaticook et Le Haut-Saint-François à l'est, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	Plusieurs bâtiments, principalement concentrés dans la portion centrale, entre les chemins Saint-Laurent à l'ouest et Dunn à l'est, sont illustrés vers 1865. On note également la présence d'un moulin à scie sur la rivière aux Saumons, dans ce qui deviendra le village de Martinville. La concentration de bâtiments de la partie centrale est toujours présente vers 1914. À la même époque, la population du village de Martindale (Martinville) s'accroît et plusieurs bâtiments sont apparus à l'extrémité ouest de la zone 2.03.010. L'agglomération de Martinville est toujours présente aujourd'hui, mais le reste de la zone est occupée par quelques établissements agricoles répartis sur toute sa longueur.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la portion est de la zone 2.03.010, entre le chemin Dunn à l'ouest et la limite entre les MRC de Coaticook et Le Haut-Saint-François à l'est. Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon de la route vers 1865, alors qu'un seul est présent à la limite ouest du tracé vers 1914. Ce dernier semble avoir persisté jusqu'à aujourd'hui, accompagnés d'autres bâtiments qui font partie d'un établissement agricole.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.011	Rue de l'Église/ route 251	Entre Martinville au nord et la limite de la zone d'étude au sud, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	L'extrémité nord de ce tronçon de la rue de l'Église est occupée par plusieurs bâtiments vers 1914, alors que quelques établissements agricoles sont répartis sur le reste de son tracé vers le sud. Ce mode d'occupation est demeuré sensiblement le même jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.012	Chemin Saint-Laurent	Du chemin de Saint-Isidore-de-Clifton au nord sur une longueur d'environ 900 m vers le sud, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	Un bâtiment est illustré à l'extrémité du chemin et un autre dans son prolongement sud-est vers 1865. Ces bâtiments au nombre de trois, semblent occuper le même emplacement vers 1914, quoique le chemin semble avoir été prolongé. Aucun bâtiment ne se trouve dans ce secteur aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.013	Chemin Dunn	Du chemin de Saint-Isidore-de-Clifton au sud sur une longueur d'environ 250 m vers le nord, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un bâtiment est présent à l'extrémité nord du chemin vers 1914 et pourrait faire partie de l'établissement agricole qui occupe le même endroit aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.014	Chemin Loignon	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et la route 251 à l'est, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon de chemin qui mène à la rivière aux Saumons (à l'extérieur de la zone d'étude) vers 1914. Ce chemin est aujourd'hui bordé de champs cultivés sans aucun bâtiment.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.015	Chemin Dunn	Entre le chemin de Saint-Isidore au nord et la limite entre les municipalités de Saint-Isidore-de-Clifton et de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton au sud, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	Un seul bâtiment est illustré sur le côté ouest de ce tronçon de chemin, en face du chemin des Côté vers 1914. Trois établissements agricoles d'envergure occupent aujourd'hui les abords du chemin.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.016	Chemin des Côté	Du chemin Dunn à l'ouest sur une longueur d'environ 400 m vers l'est, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	Quatre bâtiments sont illustrés en bordure du chemin ainsi que dans son prolongement est vers 1914. Aucun d'entre eux ne semble présent aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique, 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.017	Chemin Masson	De la limite entre les municipalités de Saint-Isidore-de-Clifton et de Sainte-Edwidge-de-Clifton au nord jusqu'au chemin de la rivière est au sud, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	Quelques bâtiments sont illustrés principalement dans la portion sud du chemin Masson vers 1913. Il s'agit sans doute des mêmes bâtiments représentés aujourd'hui, qui sont associés à des établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.018	Chemin Cournoyer	Du chemin de la Rivière ouest sur une longueur d'environ 400 m vers le nord-ouest, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	Quelques bâtiments sont illustrés à l'extrémité nord-ouest du chemin vers 1913. Ils sont toujours présents au même endroit aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.019	Chemin de la Rivière ouest	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et le chemin Masson à l'est, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	Plusieurs bâtiments bordent les deux côtés de ce chemin sur toute sa longueur vers 1913. La présence d'un moulin à scie est aussi indiquée en bordure de la rivière aux Saumons, entre Gosselin Mills et le chemin Masson. Quelques-uns d'entre eux semblent toujours en place aujourd'hui et sont associés à des établissements agricoles. L'emplacement du moulin est encore occupé aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.020	Chemin Robinson	Entre le chemin de la Rivière est à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est dans la municipalité de Saint-Malo et dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Trois bâtiments sont représentés le long de ce chemin vers 1913 et deux d'entre eux semblent avoir persisté jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.021	Chemin Bessette	Du chemin de la Rivière est au sud sur une longueur d'environ 800 m vers le nord, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Deux bâtiments, dont l'un à l'extrémité nord, sont illustrés en bordure du chemin Bessette vers 1913. Ces derniers semblent encore présents aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.022	Chemin de la Rivière est	Entre le chemin Masson à l'ouest et le chemin Robinson à l'est, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et dans la municipalité de Saint-Malo (carte 2; feuillet 2 de 3)	Quelques bâtiments sont illustrés en bordure du chemin vers 1913, dont un moulin à scie le long de la rivière aux Saumons, à l'est du chemin Masson. L'emplacement du moulin est encore occupé aujourd'hui.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.03.022, légèrement à l'ouest du chemin Bessette. Un ou deux bâtiments sont situés du côté nord du chemin vers 1913 et pourraient être associés à un établissement agricole présent au même endroit aujourd'hui.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.023	Chemin Tremblay	Entre le chemin de la Rivière ouest à l'est et les routes 206 et 251 (Sainte-Edwidge) au sud, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Quelques bâtiments sont illustrés au nord près de Gosselin Mills et un plus grand nombre au sud près de Sainte-Edwidge vers 1913. Ce mode d'occupation est demeuré sensiblement le même jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 2 et 3 de 3
2.03.024	Chemin abandonné	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et le chemin Tremblay à l'est, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce chemin qui n'existe plus aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.025	Route 251	De la limite de la zone d'étude à l'ouest jusqu'au chemin Tremblay à l'ouest, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon de la route 251 vers 1865. Quelques-uns y sont présents vers 1913 et aujourd'hui cet endroit est urbanisé et fait partie du village de Sainte-Edwidge.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 2 et 3 de 3
2.03.026	Chemin Bessette	Entre le chemin de la Rivière est au nord et la route 206 au sud, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 2 de 3)	Un seul bâtiment est illustré sur ce tronçon du chemin Bessette vers 1913, mais aucun bâtiment n'est présent à cet endroit aujourd'hui.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse obliquement la partie ouest de l'extrémité sud de la zone 2.03.026. Un seul bâtiment est présent du côté ouest du chemin vers 1913. Ce dernier a cependant disparu depuis et aucun bâtiment ne se trouve aujourd'hui dans l'emprise du tracé.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 2 et 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.027	Route 206	Entre le chemin Tremblay à l'ouest et la route 253 à l'est, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et la municipalité de Saint-Malo (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon de la route 206 vers 1865. Plusieurs bâtiments sont représentés de chaque côté de la route vers 1913, dont quelques-uns dans une courbe à 90° dont le tracé est différent de celui de 1865 et qui semble à nouveau avoir été modifié au cours du XX ^e siècle. Quelques bâtiments associés à des exploitations agricoles sont encore aujourd'hui présents sur le tracé de l'ancienne courbe de la route.	Le tracé de la ligne à 300 kV, dont le centre est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.03.027, immédiatement à l'ouest du chemin Bessette. Un ou deux bâtiments sont situés du côté nord du chemin vers 1913 et pourraient être associés à un établissement agricole présent au même endroit aujourd'hui.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 2 et 3 de 3
2.03.028	Route 251	Entre l'extrémité sud de la zone 2.03.075 au nord et le chemin de la Grande-Ligne au sud, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Plusieurs bâtiments bordent ce tronçon de la route 251 de chaque côté vers 1913. La plupart de ces bâtiments sont sans doute encore présents aujourd'hui et ont été intégrés aux nombreux établissements agricoles qui longent la route 251 dans ce secteur.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.029	Chemin du Cordon	Entre la route 206 au nord et environ 400 m au sud du chemin Sainte-Croix au sud, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quelques bâtiments bordent les deux côtés du chemin du Cordon vers 1913. Ces bâtiments sont probablement toujours présents dans les différents établissements agricoles qui longent encore ce chemin aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.030	Route 253	Entre la route 206 au nord et et le chemin Breton au sud, dans la municipalité de Saint-Malo (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est présent dans ce secteur vers 1865, alors que trois bâtiments sont illustrés sur ce tronçon de la route 253 vers 1913. Leurs emplacements semblent correspondre avec certains des établissements agricoles aujourd'hui présents à cet endroit.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillets 2 et 3 de 3
2.03.031	Chemin Breton	Entre l'extrémité sud de la zone 2.03.030 au nord et la limite entre les municipalités de Saint-Malo et de Saint-Venant-de-Paquette au sud, dans la municipalité de Saint-Malo (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est représenté sur ce tronçon du chemin Breton vers 1865. À son intersection avec la rivière aux Saumons, à l'ouest du lac Lindsay, on note la présence vers 1913 d'une petite agglomération ou d'un complexe industriel nommé Charrington. Plus au sud, le chemin se transforme en sentier plus ou moins aménagé. Un établissement agricole d'envergure occupe aujourd'hui son intersection avec le chemin du 1 ^e Rang et plus au sud, il est utilisé comme piste cyclable et piste de motoneige.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.032	Chemin du 1 ^{er} Rang	Entre le chemin Breton à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans la municipalité de Saint-Malo (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un seul bâtiment est illustré à l'extrémité est de ce tronçon du chemin du 1 ^{er} Rang vers 1913. Un établissement agricole d'envergure occupe aujourd'hui son intersection avec le chemin Breton à l'ouest et aucun autre bâtiment ne le borde vers l'est.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.033	Chemin Sainte-Croix	Entre la route 251 à l'ouest et le chemin du Cordon à l'est, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quelques bâtiments ainsi qu'un moulin à scie sont illustrés sur ce tronçon du chemin Sainte-Croix vers 1913. Plusieurs bâtiments qui semblent faire partie d'un même établissement agricole, du côté sud du chemin, sont aujourd'hui localisés au même endroit que les anciens bâtiments.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.034	Chemin Sainte-Croix	Entre le chemin du Cordon à l'ouest et le chemin Dubois à l'est, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Deux bâtiments, un à chacune des extrémités de ce tronçon du chemin Sainte-Croix, sont illustrés vers 1913. Des établissements agricoles d'envergure occupent aujourd'hui les deux mêmes propriétés.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.035	Chemin Dubois	Du chemin de la Grande-Ligne au sud jusqu'à une distance d'environ 500 m au nord du chemin Sainte-Croix, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Plusieurs bâtiments sont répartis de chaque côté du chemin Dubois, sur toute sa longueur, vers 1913. Les emplacements de quelques-uns de ces bâtiments anciens pourraient correspondre avec le bâti actuel, associé à des établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.036	Chemin de la Grande-Ligne	De la limite de la zone d'étude à l'ouest jusqu'à une distance d'environ 700 m à l'est du chemin Dubois dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est représenté sur ce tronçon du chemin de la Grande-Ligne vers 1913. C'est également le cas aujourd'hui où ce chemin semble plutôt fréquenté par des véhicules tout-terrain.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.037	Chemin Eaton	De la limite entre les municipalités de Saint-Malo et de Saint-Venant-de-Paquette au nord et le chemin du 9 ^e Rang au sud, dans les municipalités de Saint-Venant-de-Paquette et d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un seul bâtiment est illustré dans la partie sud de ce tronçon du chemin Eaton vers 1865. Très peu de bâtiments sont représentés, la plupart à son intersection avec le chemin du 10 ^e Rang, vers 1913. Seule son intersection avec le chemin du 9 ^e Rang est aujourd'hui occupée par des établissements agricoles.	La variante Est du tracé de la future ligne à 300 kV traverse obliquement la partie nord du chemin Eaton. Aucun bâtiment n'est toutefois illustré sur la cartographie ancienne dans ce tronçon du chemin, ce qui est également le cas aujourd'hui.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.038	Chemin du 10 ^e Rang	De la limite ouest de la zone d'étude jusqu'à environ 300 m à l'est du chemin Huot, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un bâtiment est illustré au sud-est de l'intersection entre le chemin du 10 ^e Rang et le chemin Huot vers 1865. Quelques bâtiments sont représentés au même endroit, nommé Rivard Corners, vers 1913. Trois établissements agricoles occupent aujourd'hui ce tronçon du chemin du 10 ^e Rang, deux du côté sud et un au nord-ouest de l'intersection avec le chemin Huot.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.039	Chemin du 10 ^e Rang	Entre le chemin Eaton à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quelques bâtiments occupent ce tronçon du chemin du 10 ^e Rang vers 1913. Peu de bâtiments bordent aujourd'hui ce chemin et ils ne semblent pas correspondre avec les emplacements des anciens bâtiments.	La variante Est du tracé de la future ligne à 300 kV traverse perpendiculairement la zone 2.03.039. Deux ou trois bâtiments sont illustrés dans l'emprise du corridor vers 1913 et semble avoir disparus depuis. Un bâtiment situé en marge du chemin, sur son côté nord, se trouve aujourd'hui dans l'emprise du tracé.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.040	Chemin Huot	Entre le chemin du 10 ^e Rang au nord et le chemin du 9 ^e Rang au sud, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré en bordure de ce chemin vers 1865. Deux bâtiments sont représentés du côté est de son intersection avec un chemin aujourd'hui abandonné (zone 2.03.041). Des bâtiments se trouvent au même endroit aujourd'hui et quelques établissements agricoles se sont ajoutés plus au sud.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.041	Chemin abandonné	Du chemin Huot sur une longueur d'environ 400 m en direction sud-est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un bâtiment est illustré à l'extrémité sud-est de ce chemin non identifié vers 1913. Ce chemin n'existe plus aujourd'hui mais le paysage actuel en porte les traces et des bâtiments semblent toujours occuper le même emplacement.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.042	Route 251	Entre le chemin du 9 ^e Rang au nord et la rue Principale au sud, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Trois bâtiments sont illustrés sur ce tronçon de la route 251 vers 1913. L'emplacement de l'un d'entre eux semble correspondre à celui de l'unique établissement agricole présent aujourd'hui du côté est de la route.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.043	Chemin du 9 ^e Rang	Du 9 ^e Rang au sud jusqu'à une distance d'environ 600 m vers le nord, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un seul bâtiment est représenté du côté ouest de ce tronçon de la route 251 vers 1913. Aucun bâtiment n'est aujourd'hui présent en bordure de ce tronçon de route.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.044	Chemin du 9 ^e Rang	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et l'intersection avec les chemins Pivin et de Coaticook à l'est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Deux bâtiments sont illustrés du côté nord du chemin, à son intersection avec l'actuelle route 251, à l'ouest, et quelques autres autour de l'intersection avec les chemins Dubois et Bissonnette, vers 1865. De nombreux bâtiments bordent les deux côtés de ce tronçon du chemin du 9 ^e Rang vers 1913. C'est également le cas aujourd'hui. Deux inventaires archéologiques ont déjà été réalisés sur un tronçon du chemin du 9 ^e Rang à environ 3,5 km de distance (Patrimoine Experts, 2000 et Arkéos, 2002).	La variante Ouest du tracé de la future ligne à 300 kV, dont le côté ouest est actuellement occupé par une ligne à 450 kV, traverse obliquement la zone 2.03.044. De plus, la variante Centre du tracé traverse perpendiculairement cette zone, à l'est de la variante Ouest. Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon du 9 ^e rang vers 1865. L'emprise du tracé est aujourd'hui occupée par plusieurs bâtiments, dont certains pourraient être présents depuis le début du XX ^e siècle (1913). Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à la jonction du chemin du 9 ^e Rang avec la ligne à 450 kV (Duguay et Chism, 1983).	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.045	Chemin Pivin	Entre le chemin du 9 ^e Rang à l'ouest et le chemin du 9 ^e Rang à l'est, dans les municipalités de Saint-Herménégilde et d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur le chemin Pivin vers 1865, alors que trois y sont représentés à son extrémité ouest vers 1913. Un seul petit groupe de bâtiments est aujourd'hui situé dans la partie centrale du chemin, du côté sud, sans lien apparent avec le bâti plus ancien.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.046	Chemin du 9 ^e Rang	Entre le chemin Pivin à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans les municipalités d'East-Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette (carte 2; feuillet 3 de 3)	Plusieurs bâtiments sont représentés sur ce tronçon du chemin du 9 ^e Rang vers 1865, dont trois à son extrémité ouest et un à l'ouest du chemin Eaton. Vers 1913 et 1921, de nombreux bâtiments se sont ajoutés à l'est du chemin Eaton, dont plusieurs semblent correspondre au bâti en place aujourd'hui.	La variante Est du tracé de la future ligne à 300 kV traverse perpendiculairement la zone 2.03.046. Aucun bâtiment n'est illustré à cet endroit vers 1865, alors que vers 1913, quatre à cinq bâtiments y sont illustrés, dont un moulin à scie sur un des affluents du ruisseau Buck. L'emplacement du moulin est toujours occupé aujourd'hui par quelques bâtiments dont la fonction reste indéterminée.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Carte topographique, 21E3, Malvina, 1924 (1921) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.047	Chemin Bissonnette	Du 9 ^e Rang au nord, sur une longueur d'environ 800 m vers le sud, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un seul bâtiment est illustré à l'extrémité sud-est du chemin Bissonnette vers 1865 et son emplacement pourrait correspondre avec celui d'un établissement agricole présent aujourd'hui au même endroit. Vers 1913, peu de bâtiments sont présents en bordure du chemin et ils semblent avoir tous disparu.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.048	Chemin Beloin	Entre le 9 ^e Rang au nord et le chemin de Coaticook au sud, dans la municipalité d'East-Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un seul bâtiment est représenté sur ce tronçon de route vers 1865. Quelques bâtiments se sont ajoutés, dont plusieurs au même endroit au deux tiers sud, vers 1913. La répartition du bâti est demeurée assez semblable jusqu'à aujourd'hui. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé sur une partie de la zone 2.03.048 (Morin et Graillon, 1997).	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.049	Chemin de la Rivière	Entre la limite de la zone d'étude au nord-est et la route 253 au sud, dans les municipalités de Saint-Venant-de-Paquette et d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Peu de bâtiments bordent le chemin de la rivière vers 1921. Il semble toutefois que leurs emplacements correspondent avec ceux des bâtiments présents aujourd'hui. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé sur une partie de la zone 2.03.049 (Morin et Graillon, 1997).	La variante Est du tracé de la future ligne à 300 kV traverse perpendiculairement l'extrémité sud de la zone 2.03.049. Un bâtiment est illustré légèrement à l'extérieur de l'emprise du corridor vers 1921, et semble toujours occuper cet endroit aujourd'hui.	Carte topographique 21E3, Malvina, 1924 (1921) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.050	Route 253	Entre la limite de la zone d'étude au nord-est et la jonction entre l'ancien et le nouveau tracé de la route 253, dans les municipalités de Saint-Venant-de-Paquette et de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Moins d'une dizaine de bâtiments bordent ce tronçon de la route 253 vers 1921. Leurs emplacements semblent toujours correspondre au bâti présent aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E3, Malvina, 1925 (1921) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.051	Chemin Saint-Jacques	De la route 251 (Saint-Herménégilde) à l'ouest, jusqu'à environ 400 m à l'est du chemin Saint-Denis, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Vers 1865, un bâtiment est illustré du côté sud, près de l'intersection avec le chemin Saint-Denis et un autre à l'extrémité nord-est de la zone 2.03.051. Une dizaine de bâtiments occupent le côté sud de ce tronçon du chemin Saint-Jacques vers 1913. Les emplacements de la plupart de ces bâtiments semblent correspondre avec ceux des établissements agricoles présents aujourd'hui du même côté. Seule l'extrémité ouest de la zone se trouve aujourd'hui en milieu urbanisé dans la partie est de Saint-Herménégilde.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.052	Chemin de la Grande-Ligne	Entre la route 251 au nord et la limite de la zone d'étude au sud, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon du chemin de la Grande-Ligne vers 1913. Cet endroit est aujourd'hui bordé de champs cultivés et seule l'extrémité nord se trouve dans un secteur urbanisé de Saint-Herménégilde.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.053	Chemin Saint-Denis	Entre le chemin Saint-Jacques au nord et le chemin Lebel au sud dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce chemin qui apparaît plutôt comme un sentier déboisé vers 1913. Seule la partie nord du chemin, en bordure du lac Lippée, est aujourd'hui occupée par des chalets.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.054	Chemin de Coaticook	Entre le chemin du 9 ^e Rang au nord et le chemin Beloin au sud-est, dans la municipalité d'East-Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Une dizaine de bâtiments sont représentés en bordure de ce tronçon du chemin de Coaticook vers 1913. Les emplacements de ces bâtiments semblent correspondre avec plusieurs de ceux qui occupent aujourd'hui les abords du chemin.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.055	Chemin Lambert	Ancien tracé de la route 253 situé au nord-ouest de l'actuel tracé, dans la municipalité d'East-Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	L'emplacement de deux bâtiments vers 1921, en bordure du ruisseau Flavien-Paquette, semble correspondre à celui de plusieurs bâtiments qui occupent aujourd'hui ce lieu. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé sur une partie de la zone 2.03.055 (Morin et Graillon, 1997).	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E3, Malvina, 1924 (1921) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.056	Route 253	Entre le chemin de la Rivière au nord-est et la rue de l'Église au sud, dans la municipalité d'East-Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré sur ce tronçon de la route 253 vers 1921. Un groupe de bâtiments, dont la fonction n'est pas précisée, occupe aujourd'hui le côté est de la route. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé sur une partie de la zone 2.03.056 (Morin et Graillon, 1997).	La variante Est du tracé de la future ligne à 300 kV traverse perpendiculairement la zone 2.03.056 sur presque toute sa longueur. Aucun bâtiment n'est illustré sur la cartographie ancienne et plusieurs bâtiments occupent aujourd'hui le côté est de ce tronçon de route.	Carte topographique 21E3, Malvina, 1924 (1921) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.057	Rue de l'Église	Entre la route 253 à l'est et le chemin de Coaticook au sud, dans la municipalité d'East-Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	La rue de l'Église est située au cœur de l'ancien village d'East Hereford, où plusieurs bâtiments sont déjà présents vers 1865. Au début du XX ^e siècle (1913) on note la présence de moulins en bordure du ruisseau Buck et d'un noyau villageois. La portion ouest de la rue de l'Église est aujourd'hui urbanisée, alors que sa portion est occupée par un bâti clairsemé de type rural. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé sur une partie de la zone 2.03.057 (Morin et Graillon, 1997).	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.058	Chemin Lebel	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et le chemin Saint-Denis à l'est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quatre bâtiments sont représentés dans la partie centrale du chemin vers 1913. La plupart d'entre eux semblent encore présents à cet endroit.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.059	Sans nom	L'extrémité nord de ce chemin atteint presque l'intersection des chemins Lebel et Saint-Denis, alors qu'au sud il se raccorde sur le chemin de la Slouce, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Deux bâtiments sont illustrés en bordure de ce chemin et près du ruisseau Leach vers 1913. Ces derniers pourraient être associés à des moulins à scie qui ne sont plus en opération aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.060	Chemin de la Slouce	Entre le chemin Mailloux au nord (à l'extérieur de la zone d'étude) et ce même chemin Mailloux au sud (zone 2.03.070), dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quelques bâtiments sont répartis de chaque côté du chemin de la Slouce vers 1913. Aucun de ces bâtiments ne semble avoir persisté jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.061	Chemin Charest	De la route 141 au sud, sur une longueur d'environ 3 km vers le nord, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Deux bâtiments, probablement associés à des moulins en bordure du ruisseau Leach, sont illustrés du côté ouest du chemin vers 1913. Ces derniers ont aujourd'hui été remplacés par une zone de villégiature qui couvre les abords du ruisseau. Quelques bâtiments sont aussi présents plus au nord.	La variante Ouest du tracé de la future ligne à 300 kV recoupe l'extrémité nord de la zone 2.03.061. Aucun bâtiment n'est illustré sur la cartographie ancienne mais quelques bâtiments occupent aujourd'hui les abords de l'emprise du corridor.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.062	Chemin Duchesneau	De la route 141 au sud, sur une longueur d'environ 5 km vers le nord, dans les municipalités de Saint-Herménégilde et d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quelques bâtiments sont illustrés le long du chemin Duchesneau vers 1913. Quelques-uns d'entre eux, situés aux abords du ruisseau Noir, pourraient être associés à des moulins. La plupart des bâtiments représentés sur la cartographie ancienne semblent encore présents aujourd'hui.	La variante Ouest du tracé de la future ligne à 300 kV englobe la moitié nord de la zone 2.03.062. Un bâtiment présent aujourd'hui et situé au sud de la limite entre les deux municipalités pourrait dater du tout début du XX ^e siècle (1913). Un moulin a probablement occupé les abords du ruisseau Noir, plus au nord, à la même époque. Ce dernier n'est cependant plus présent aujourd'hui.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.063	Chemin Bolton	Du chemin des Côtes au sud, sur une longueur d'environ 2 km vers le nord-ouest, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quatre bâtiments, dont trois au nord, pourraient être associés à des moulins aux abords d'un affluent du ruisseau Noir et sont illustrés vers 1913. La plupart de ces bâtiments semblent encore présents aujourd'hui.	La variante Centre du tracé de la future ligne à 300 kV traverse longitudinalement la partie sud de la zone 2.03.063. Aucun bâtiment n'est illustré sur la cartographie ancienne mais quelques bâtiments occupent aujourd'hui les abords de l'emprise du corridor, à la jonction avec le chemin des Côtes (2.03.066). La partie de la zone où se trouvent les moulins est toutefois localisée à l'extérieur de l'emprise du corridor.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.064	Chemin Ellingwood	Entre le chemin des Côtes au sud et le chemin Houle au nord-est, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Trois ou quatre bâtiments sont illustrés vers 1913, principalement près de l'intersection avec un ancien chemin qui semble aujourd'hui abandonné (zone 2.03.085). Aucun bâtiment n'est présent aujourd'hui sur ce chemin.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.065	Chemin Houle	Du chemin des Côtes au sud, sur une longueur d'environ 1,5 km vers le nord, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quelques bâtiments semblent avoir été aménagés en bordure du chemin Houle, le long d'un petit cours d'eau, vers 1913. Ces derniers, qui pourraient être associés à des moulins, ont aujourd'hui complètement disparus.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.066	Chemin des Côtes	Entre la route 253 à l'est et le chemin Owen au sud, dans les municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	La présence d'environ cinq bâtiments est illustrée sur les deux côtés du chemin des Côtes vers 1865. Certains d'entre eux pourraient avoir persisté jusqu'au début du XX ^e siècle (1913), alors que l'on en représente environ une dizaine. Quelques-uns pourraient même être encore présents aujourd'hui, car leur nombre n'a pas tellement augmenté depuis le début du siècle.	Les variantes Ouest et Centre du tracé de la future ligne à 300 kV se croisent dans la partie centrale de la zone 2.03.066. Aucun bâtiment n'est illustré sur la cartographie ancienne mais quelques bâtiments occupent aujourd'hui les abords de ces deux tracés.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.067	Chemin Owen	Entre le chemin des Côtes à l'ouest et l'embranchement vers le nord de l'actuel chemin Owen, dans les municipalités de Saint-Herménégilde et d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Deux bâtiments sont illustrés sur ce tronçon du chemin Owen vers 1865. L'un d'entre eux, un moulin à scie, se trouve à son extrémité ouest, à proximité du ruisseau Leach et du chemin Duchesneau. Ces derniers qui semblent encore présents vers 1913, ont aujourd'hui disparus.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.068	Route 253	Entre le chemin de Coaticook au nord et la frontière américaine au sud, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Plusieurs bâtiments sont illustrés en bordure de ce tronçon de la route 253, qui est l'une des plus anciennes voies de circulation des Cantons de l'Est, vers 1865. L'un d'entre eux est un moulin à scie, installé aux abords d'un petit ruisseau affluent de la rivière Hall, situé environ à mi-chemin entre les chemins de Coaticook et des Côtes. L'emplacement des bâtiments représentés vers 1913, suggère que la plupart de ceux qui étaient présents vers 1865 le soient encore aujourd'hui. Deux inventaires archéologiques déjà réalisés couvrent plusieurs parties de la zone 2.03.068 (Morin et Graillon, 1997 et Arkéos, 1999).	Les variantes Ouest et Centre du tracé de la future ligne à 300 kV traverse perpendiculairement la partie sud de la zone 2.03.068. Certains des bâtiments illustrés vers 1865, et plus tard au début du XX ^e siècle (1913), pourraient toujours être présents sur ce tronçon de la route 253.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.069	Chemin Cunningham	Entre le chemin Duchesneau à l'ouest et le chemin des Côtes à l'est, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Ce petit chemin compte environ cinq bâtiments vers 1913, dont quelques-uns pourraient encore être présents aujourd'hui, particulièrement aux extrémités ouest et est.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.070	Chemin Mailloux	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et la route 141 à l'est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Ce tronçon du chemin Mailloux fait partie de l'une des plus anciennes voies de circulation des Cantons de l'Est vers 1865. Un seul bâtiment est illustré en bordure du chemin à cette époque, alors qu'au début du XX ^e siècle (1913) quelques uns se sont ajoutés. L'un de ces bâtiments est encore présent aujourd'hui sur ce chemin peu fréquenté depuis l'ouverture de la route 141 qui longe le nord-est du lac Wallace depuis au moins le début du XX ^e siècle (1913).	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.071	Route 141	Entre le chemin Mailloux à l'ouest et la frontière américaine au sud, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Ce tronçon de la route 141 fait partie de l'une des plus anciennes voies de circulation des Cantons de l'Est vers 1865. Aucun bâti ne semble y être représenté à cette époque, alors que vers 1913 quelques bâtiments y sont illustrés, particulièrement près de la frontière américaine. Ce secteur de la route 141 est aujourd'hui assez densément occupé.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.072	Chemin abandonné	Entre le chemin Owen à l'ouest et la route 253 à l'est, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Ce tronçon de route aujourd'hui abandonné, sur lequel deux bâtiments sont illustrés vers 1865, semblait constituer un troisième choix pour un accès à la frontière américaine à cette époque. Il est toujours présent au début du XX ^e siècle (1913), ainsi que le bâtiment le plus à l'ouest vers 1865, mais l'accès à la frontière semble être abandonné.	La variante Centre du tracé de la future ligne à 300 kV traverse perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.03.072. Aucun bâtiment n'y est cependant illustré sur la cartographie ancienne.	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.073	Rue de l'Église/route 251	Entre Martinville au nord et la limite de la zone d'étude au sud, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillets 2 et 3 de 3)	L'emplacement de cette zone à potentiel correspond à celui du tracé de la route 251 représenté vers 1865. Ce tracé apparaît cependant incertain puisque la rivière aux Saumons suit un axe nord-ouest sud-est sur le plan de 1865, alors qu'elle bifurque vers le sud-ouest après son passage dans le village de Martinville. La carte illustrant le paysage actuel, ne comporte aucun élément pouvant suggérer le passage d'une ancienne route à cet endroit.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03.074	Route 206	Entre la route 251 au nord et la limite de la zone d'étude au sud, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré en bordure de ce petit tronçon de la route 206 vers 1913. Ce secteur urbanisé fait aujourd'hui partie du village de Sainte-Edwidge.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.075	Route 251	De la route 206 au nord sur une longueur d'environ 600 m vers le sud, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré dans ce secteur vers 1865. Environ cinq bâtiments sont toutefois présents vers 1913 et semblent avoir persisté jusqu'à aujourd'hui sous la forme d'établissements agricoles.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.076	Route 253	Entre le chemin Breton à l'ouest et la limite de la zone d'étude à l'est, dans la municipalité de canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré en bordure de ce petit tronçon de la route 253 vers 1913, ce qui est également le cas encore aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.077	Chemin du 10 ^e Rang	De la limite est de la zone 2.03.038 sur une longueur d'environ 2,5 km vers l'est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Trois bâtiments sont illustrés du côté nord de ce tronçon du 10 ^e Rang vers 1913. Ces derniers semblent avoir aujourd'hui disparu mais d'autres occupent la portion centrale, du côté nord du chemin.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.078	Route 251 et rue Principale	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et le chemin de la Grande-Ligne à l'est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Aucun bâtiment n'est illustré à cet endroit vers 1865, alors que vers 1913, cet emplacement se trouve au centre du village de Saint-Herménégilde, où peu de bâtiments semblent érigés. Ce carrefour apparaît aujourd'hui urbanisé, mais des établissements agricoles occupent l'extrémité ouest de ce tronçon de la rue Principale.	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.079	Chemin de Coaticook	Entre le chemin Beloin au nord et la route 253 au sud-est, dans la municipalité d'East-Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Environ cinq bâtiments sont illustrés sur ce tronçon du chemin de Coaticook vers 1865. Peu de bâtiments se sont ajoutés jusqu'au début du XX ^e siècle (1913) et les emplacements de certains d'entre eux semblent correspondre. Le tronçon de la rue Principale à East Hereford est maintenant urbanisé, mais le reste du chemin a peu changé. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé à l'extrémité nord de la zone 2.03.079 (Patrimoine Experts, 2000).	Ne s'applique pas	Frontier of Canada East, 1865 Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3

Zone	Désignation actuelle	Emplacement	Potentiel archéologique		Références
			Zone d'étude	Tracé de la ligne à 300 kV juxtaposé à la ligne à 450 kV et variantes étudiées	
2.03-080	Chemin Bissonnette	De l'extrémité sud de la zone 2.03.047 au nord (chemin Saint-Jacques à l'ouest), sur une distance d'environ 1 km vers l'est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Quatre bâtiments sont illustrés du côté sud du chemin Bissonnette vers 1913. Les deux les plus à l'ouest semblent être encore présents aujourd'hui.	La variante Ouest du tracé de la future ligne à 300 kV, dont la partie nord-ouest est actuellement occupée par une ligne à 450 kV, traverse perpendiculairement la zone 2.03.080. Deux des quatre bâtiments illustrés vers 1913, y semblent encore présents dans la partie ouest.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.081	Chemin Saint-Jacques	Entre l'extrémité de la zone 2.03.051 à l'ouest et le chemin Bissonnette à l'est, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Environ cinq bâtiments sont représentés du côté sud du chemin Saint-Jacques vers 1913. Les deux les plus à l'ouest semblent encore présents aujourd'hui, alors que d'autres se sont ajoutés du côté nord du chemin.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.082	Chemin Owen	Entre le chemin des Côtes au nord et l'embranchement vers l'ouest de l'actuel chemin Owen, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet de 3)	Deux ou trois bâtiments sont représentés sur ce tronçon du chemin Owen vers 1913 et celui qui se trouve le plus au nord semble encore présent aujourd'hui.	Les variantes Ouest et Centre du corridor de la future ligne à 300 kV traversent perpendiculairement la partie centrale de la zone 2.03.082. Un des bâtiments anciens, illustré vers 1913, semble encore présent dans la partie nord.	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.083	Route 141	Entre la limite de la zone d'étude à l'ouest et l'intersection avec le chemin Mailloux, dans la municipalité de Saint-Herménégilde (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un seul bâtiment est illustré sur ce tronçon de la route 141, à proximité de la frontière américaine, vers 1913. Ce dernier pourrait faire partie des quelques bâtiments aujourd'hui présent, à cet endroit.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E4, Coaticook, 1921 (1913) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 3 de 3
2.03.084	Chemin Saint-Onge	Au sud-est du chemin de Sawyerville, sur une longueur d'environ 700 m, dans la municipalité de Martinville (carte 2; feuillet 2 de 3)	Trois bâtiments sont illustrés sur ce petit chemin secondaire vers 1914. Ces derniers, qui semblent faire partie d'une seule propriété, ont persisté jusqu'à aujourd'hui.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3
2.03.085	Sans nom	Entre le chemin Bolton à l'ouest et le chemin Ellingwood à l'est, dans la municipalité d'East Hereford (carte 2; feuillet 3 de 3)	Un seul bâtiment est illustré en plein centre de ce chemin, du côté nord, vers 1913. L'emplacement de ce dernier semble aujourd'hui occupé par un petit plan d'eau.	Ne s'applique pas	Carte topographique 21E5, Sherbrooke, 1921 (1914) Hydro-Québec, 2011, carte A, feuillet 2 de 3

4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le territoire couvert par la zone d'étude a pu accueillir des populations humaines à une période très ancienne alors qu'un climat suffisamment attractif pour l'occupation s'installe entre 12 500 et 11 200 ans avant aujourd'hui. Sur les rives du lac Mégantic, à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'est de la zone d'étude, l'occupation paléoindienne se situerait entre 12 500 et 12 200 ans AA et le biome que voit Richard pour la période entre 12 000 et 11 200 ans AA en est un de forêt boréale.

Dans l'organisation topologique des formes du paysage, il est certain que la zone d'étude s'intègre, à quelques exceptions près, dans un *no man's land*. Ces exceptions sont définies par le passage de vecteurs importants comme celui emprunté par la rivière Saint-François, celui emprunté par la rivière aux Saumons, le lac Lindsay et le ruisseau Buck et celui emprunté par la rivière Hall. Or, l'observation et l'analyse des photographies aériennes ont démontré que les espaces d'accueil potentiels étaient très nombreux pour une zone d'étude sans grands attraits. En effet, la dérivation a dénombré 384 zones à potentiel archéologique préhistorique et amérindien historique, dont presque la moitié (150 zones) se retrouve sur le vecteur emprunté par la rivière aux Saumons, le lac Lindsay et le ruisseau Buck. Par contre, de grands espaces comme celui entre Johnville et la rivière Saint-François, ou celui de la section nord-ouest et sud-est du mont Hereford sont pratiquement vides.

Il en va de même pour les sites archéologiques préhistoriques connus. Aucun de ces sites n'a encore été mis au jour dans la zone d'étude, mais on en dénombre pas moins de 33 à moins de 15 km de la zone d'étude sur le côté québécois, 2 au New Hampshire et un au Vermont. Ces 36 sites représentent un minimum de 48 composantes chronologiques. En outre, dans une région un peu plus vaste incluant le lac Mégantic, on obtient pour les Cantons de l'Est une continuité d'occupation depuis la déglaciation (12 500 ans AA) jusqu'au Sylvicole supérieur (de 1000 à 450 ans AA) aux sites de Lennoxville, au lac Memphrémagog et au site de la rivière Magog. Enfin, les Amérindiens de la période historique, surtout les groupes de souche abénaquise qui installent des villages aux XVII^e et XVIII^e siècles au Vermont, au lac Memphremagog et à Odanak continuent de fréquenter et d'exploiter le territoire.

La colonisation eurocanadienne des Cantons de l'Est débute à la toute fin du XVIII^e siècle, par l'arrivée de colons venus des états limitrophes des États-Unis, puis en provenance des îles britanniques. Très tôt, le site de Sherbrooke prend de l'importance et certains cantons voient une rapide progression des défrichements. La région est cependant marquée par les lacunes des voies de communications terrestres. Afin de favoriser le peuplement, des compagnies de colonisation, telle la British American Land Company (BALC), doivent travailler à l'ouverture de chemins. L'arrivée du chemin de fer, dans les années 1850 sortira la région de son isolement et favorisera son essor. Cette époque correspond également à l'arrivée de colons d'origine francophone et ceux-ci vont en quelques décennies prendre le dessus sur les anglophones. La région est d'autre part innovatrice en termes du développement de l'agriculture de marché, par une orientation plus hâtive qu'ailleurs au Québec, vers la production laitière et ses dérivés (beurre, fromage).

En ce qui a trait au potentiel archéologique associé à la période d'occupation historique, l'étude a pu profiter d'une cartographie ancienne parfois très détaillée, en particulier celle de la *Frontier of Canada East* du *Quarter Master General* publiée en 1865. Habillée d'une description historique générale et

particulière à l'archéologie, l'étude de potentiel a également profité des détails de l'analyse historique comme celle de Bouchette en 1831, pour circonscrire 143 zones à potentiel historique.

Chacun des espaces identifiés pour les périodes préhistorique et historique constitue un secteur sensible dont le potentiel archéologique et patrimonial devra être pris en considération. Toutefois la détermination des zones a été réalisée en laboratoire par le biais de la stéréoscopie sur photos aériennes et par l'étude de la cartographie ancienne. Elle reste donc théorique et devra être complétée par un pré-inventaire et par un inventaire archéologique systématique sur le terrain.

MEDIAGRAPHIE

Anonyme

1989 *Municipalité de Stoke : travail, égalité, justice. 1864-1889*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau

Archéologie Illimitée

1983 Etude de potentiel et inventaire archéologiques du tracé de ligne de transport d'énergie Nicolet / Des Cantons / Nouvelle-Angleterre. Direction Environnement, Hydro-Québec.

Arkéos

1987 *Étude de potentiel archéologique des MRC de Coaticook, Memphrémagog et Sherbrooke*, Municipalité Régionale de Comté de Coaticook, ministère de la Culture, direction régionale de l'Estrie, 172 p.

Arkéos

1999 Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire. Urgel Delisle & associés/Gazoduc TQM

2002 Inventaire archéologique (été 2001), Direction territorial de l'Estrie. Ministère des Transport du Québec.

Arsenault et Gagnon

1998 « Pour une approche sémiologique et contextuelle en archéologie rupestre du Bouclier canadien. » dans Roland Tremblay directeur, L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Paléo-Québec 27, Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal, p. 213-241.

Baril, Gilles

1998 *Ascot Corner, 1898-1998*, Ascot Corner, [s.n.].

Baril, Gilles *et al.*

2010 *Une église entre lacs et montagnes. Archidiocèse de Sherbrooke 1874-2010*, [Sherbrooke] : Corporation épiscopale catholique romaine de Sherbrooke.
Baril, Gilles

Barré, Georges

1970 Inventaire des collections préhistoriques du Québec au Musée national de l'Homme. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Beloin, Bertrand

1982 *Paroisse St-Henri, East-Hereford : 1908-1983*, s.l., s.n.

MEDIAGRAPHIE

Bilodeau, Robert

1998 Inventaires archéologiques, projets d'infrastructures routières des directions territoriales Mauricie, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière et Estrie, contrat 6000-95-AD02. Ministère des Transports du Québec.

Boisvert, Richard A.

1998 « The Israel River Complex: A Paleoindian Manifestation in Jefferson, New Hampshire » *Archaeology of Eastern North America* 26: 97-106.

1999 « Paleoindian Occupation of the White Mountains, New Hampshire » *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1) : 159-174.

Bolian, Charles et Justine Gengras

1994 Early and Middle Woodland Occupation in the Upper Connecticut Valley.; Archaeological Excavations at the Canaan Bridge site, VT-ES-2 Canaan, Essex County, Vermont. New Hampshire Department of Transportation, Concord, NH.

Bouchette, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, Londres, Faden.

Bouchette, Joseph

1831 *A Topographical dictionary of the Province of Lower Canada*, London, Henry Colburn and Richard Bentley, 350 p.

Brasser, T.J.

1978 « Early Indian-European Contacts », in Bruce G. Trigger, éd., *Northeast. Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, p. 78-88.

Burke, Adrian

2007 « L'économie des matières premières lithiques en Estrie : la perspective géoarchéologique » dans Claude Chapdelaine directeur, *Entre lacs et montagnes au Méganticois; 12000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 249-269.

Calloway, Colin G.

1986 « Green Mountain Diaspora : Indian Population Movements in Vermont, c. 1600-1800 », *Vermont History* 54 (4) : 197-228.

MEDIAGRAPHIE

Channel, L.S. et C.H. Mackintosh

1896 History of Compton County and sketches of the Eastern Townships, District of St. Francis, and Sherbrooke County, supplemented with the records of four hundred families, two hundred illustrations of buildings and leading citizens in the county, Cookshire, L.S. Channel.

Chapdelaine, Claude (direction)

2007a Entre lacs et montagnes au Méganticois; 12000 ans d'histoire amérindienne. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

2007b « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans Claude Chapdelaine directeur, Entre lacs et montagnes au Méganticois; 12000 ans d'histoire amérindienne. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 47--120.

CIA (Centre d'interprétation de l'ardoise

2011 « Centre d'interprétation de l'ardoise (en ligne : <http://www.centreardoise.ca/>, consulté juillet 2011).

Comité de l'album

1985 Saine-Edwidge de Clifton, 1885-1985, s.l., s.n.

Commission de toponymie

2011 Banque de noms de lieux du Québec (en ligne : www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/, consulté avril 2011).

Corbeil, Pierre

2007 « Sur une belle terrasse face au marais : le site du Gros-Bouleau » dans Claude Chapdelaine directeur, Entre lacs et montagnes au Méganticois; 12000 ans d'histoire amérindienne. Paléo-Québec 32, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 129---180.

Côté, Nathalie

1996 *De Martin's Mills à Martinville, histoire d'un village des Cantons de l'Est*, Martinville, Municipalité de Martinville.

Day, Catherine Matilda

1869 History of the Eastern Townships, Province of Quebec, Dominion of Canada : civil and descriptive, Montréal, Lovell.

Dionne Jean-Claude

1997 « Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec » *Géologie physique et Quaternaire* 51 : 199-208.

MEDIAGRAPHIE

Dionne, Jean-Claude

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » in Weddle, T.K. et M. J. Retelle éds, *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Geological Society of America Special Paper 351, Boulder, Colorado.

Duguay, F. et Chism, J. V.

1983 Étude de potentiel et inventaire archéologique du tracé de ligne de transport d'énergie Nicolet/des Cantons/Nouvelle-Angleterre, Hydro-Québec, Environnement, 77 p.

Duval, Michel et Marthe Lamy

1969 Compte rendu sommaire des recherches sur les sites de Lennoxville pour l'année 1968. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Dyke, Arthur S.,

2004 *An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada*, in Quaternary Glaciation – Extent and Chronology, Part II, Elsevier, pp. 373-424

Dyke, A.S., L. A. Dredge et D. A. Hodgson

2005 *North American Deglacial Marine and Lake Limit Surfaces*. In *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 59, n° 2-3 : 155-185.

Dyke, A. S. et V. K. Prest

1987 « Late Wisconsinan and Holocene history of the Laurentide Ice Sheet », in *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 41 : 237-263.

Dyke, A. S. et V. K. Prest

1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, Carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000.

Dyke, A.S. et al.,

1996 « Marine molluscs as indicators of environmental change in glaciated North America and Greenland during the last 18 000 years », in *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 50, n° 2 : 125-184

Dyke, A.S. et al.,

2003 *Deglaciation of North America*, Geological Survey of Canada, Open File 1574

MEDIAGRAPHIE

Ethnoscop

- 1988 *Interconnexion Des Cantons – Maine, étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec, Direction Environnement 112 p.
- 1989 Interconnexion des Cantons/Maine, ligne à courant continu à 450 kV entre le poste des Cantons et le poste de Québec/Maine, inventaires archéologique et patrimonial. Hydro-Québec Vice-présidence Environnement.
- 1995 *Programme de recherche et de mise en valeur sur l'occupation paléoindienne dans la MRC du Granit : les origines du peuplement. Étude de potentiel et inventaire archéologiques*. Municipalité Régionale de Comté du Granit et Ministère de la Culture et des Communications du Gouvernement du Québec 176 p.
- 1999 Boucle montérégienne, ligne à 735 kV des Cantons/Montérégie/Hertel, tronçon des Cantons/Saint-Césaire et poste de la Montérégie à 735-120 kV/230 kV, archéologie et patrimoine. Hydro-Québec.
- 2006a *Programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution, Ville de Sutton, étude de potentiel archéologique*. BPR-EnvirAqua, Hydro-Québec, Distribution Richelieu 36 p.
- 2006b *Mise en valeur de la grange Alexander-Solomon-Walbridge à Mystic, étude de potentiel*

Graillon, Éric

- 1994 Inventaire de la collection archéologique James Hosking (Estrie). Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1996b Localisation et enregistrement du site des pétroglyphes de Bromptonville, BiEx-19. Centre de recherche et d'animation en archéologie de l'Estrie.
- 1997a Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt.(6 volumes). MRC du Granit et Ministère de la Culture et des communications du Québec.
- 1997b Reconnaissance archéologique réalisée sur le territoire de la MRC de Coaticook à l'été 1997. Ville de Coaticook, Société d'aide au développement de la collectivité, région de Coaticook, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1998a Découverte fortuite d'artefacts sur la rivière Eaton, municipalité de Westbury : la collection Bouffard, BiEv-6. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1999a Deux saisons d'inventaire archéologique dans les limites de la ville d'East Angus, étés 1997 et 1998. Ville d'East Angus, Ministère Culture Communication du Québec.
- 1999b Collection James Hosking, nouvelle découverte sur le site Capelton 4, BhEx-4. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

MEDIAGRAPHIE

- 2000 Découverte d'un vase amérindien dans les eaux du lac Memphrémagog, canton de Potton, site BgFb-10. CRAA Estrie.
- 2001 Animation et évaluation archéologique sur le site du Vieux-Pont (BiEx-1), secteur Lennoxville/Ascot, été 2000. CRAA Estrie/Musée du Séminaire de Sherbrooke
- 2008 Vérification archéologique des travaux de canalisation réalisés dans la municipalité de Weedon. Teknika HBA
- 2009 La découverte d'un site paléoindien ancien en Estrie : l'aboutissement d'un demi-siècle de coopération entre archéologues amateurs et professionnels. Communication présentée au 28e colloque de l'Association des Archéologues du Québec, tenu en mai à Sherbrooke.

Graillon, Éric et André Costopoulos

- 1997 Intervention archéologique sur le site Laflamme (BhEs-1), municipalité de Notre-Dame-des-Bois. Municipalité de Notre-Dame-des-Bois; MRC du Granit et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Gramly, Richard M.

- 1982 *The Vail Site: A Paleo-Indian Encampment in Maine*. Bulletin of the Buffalo Society of the Natural Sciences 30, Buffalo.
- 1985 Recherches archéologiques au site paléoindien de Vail, dans le nord-ouest du Maine, 1980-1983. *Recherches amérindiennes au Québec* XV(1-2): 57-117.

Gramly, Richard. et Stephen Cox, 1976. A prehistoric quarry and workshop at Mt. Jasper, Berlin, Man in the Northeast 24:121-134

GRHQ (Groupe de recherches en histoire du Québec)

- 1995 Étude du potentiel archéologique et relevé des vestiges de surface à la poudrière de Windsor, BjEx-1, Ville de Windsor, 152 p.

Guay, J.E., Tancrède Deslauriers et Germain Boucher

- 1948a Inventaire des ressources naturelles de la province de Québec. Mégantic. Section forestière, Québec, Ministère de l'industrie et du Commerce et Ministère des Terres et Forêts.

Guay, J.E., Tancrède Deslauriers et Germain Boucher

- 1948b Inventaire des ressources naturelles de la province de Québec. Compton. Section forestière, Québec, Ministère de l'industrie et du Commerce et Ministère des Terres et Forêts.

Kesteman, Jean-Pierre *et al.*

- 1998 *Histoire des Cantons de l'Est*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Collection Les régions du Québec N° 10.

MEDIAGRAPHIE

Laperrière, Guy

2009 *Les Cantons-de-l'Est*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Lasserre, Frédéric

2010 « Frontière surimposée ou artificielle ? Le cas des villages-frontière entre Québec et États-Unis », Rapport non publié, Département de géographie, Université Laval. En ligne : <http://www.ggr.ulaval.ca/>

Lévesque, René

1962 Les richesses archéologiques au Québec. Les Presses de l'Université de Sherbrooke, vol. II, nos 2-4, (janv.-mai).

Magnan, Hormidas

1925 Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, Arthabaska, L'imprimerie d'Arthabaska.

Moreau, Guy

1997 *Histoire de Windsor et ses environs*, Windsor, Guy Moreau.

Morin, Bertrand

1981 Évaluation archéologique dans les Cantons-de-l'Est, été 1980. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Morin, Bertrand

1983 Rapport de la fouille intensive du site archéologique Bishop, BiEx-2, Lennoxville. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Morin, Bertrand et Éric Graillon

1994 Inventaire des sites archéologiques inédits en Estrie. Ministère de la Culture et des Communication du Québec.

Morin, Eugène et Éric Graillon

1997 Reconnaissance archéologique dans la vallée de la rivière Hall, été 1996. MRC de Coaticook et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Occhietti, S.

1989 « Géologie quaternaire de la sous-région de la vallée du Saint-Laurent et des Appalaches ». *Le Quaternaire du Canada et du Groenland*, chap. 4, sous la direction de R. J. Fulton, Commission géologique du Canada, p. 374 à 418.

Occhietti, S. et P.J.H. Richard,

2003 « Effet réservoir sur les âges ¹⁴C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », *in Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 57, n^{os} 2-3 : 115-138

MEDIAGRAPHIE

Parent, M. et S. Occhietti

1988 *Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the Saint Lawrence Valley, Québec*. In *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, n° 3 : 215-246.

Parent, M. et S. Occhietti

1999 *Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Québec*. In *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53, n° 1 : 117-135.

Patrimoine Experts

2000 Inventaires archéologiques, Direction de l'Estrie. Ministère des Transport du Québec.

2001 Inventaires archéologiques, Direction de l'Estrie, été 2000. Ministère des Transports du Québec.

2003 Inventaires archéologiques (été 2002). Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Ministère des Transports du Québec.

PHPW (Parc historique de la poudrière de Windsor)

2011 « Historique », Parc historique de la Poudrière de Windsor, en ligne : <http://www.poudriere-windsor.com/>, consulté avril 2011.

QAHN (Québec anglophone heritage network)

2011 Cemetary heritage, Quebec Anglophone heritage network, en ligne : <http://qahn.org/about-qahn>, consulté avril 2011.

Richard, P.J.H.,

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », in *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XV, nos. 1-2. pp. 39-56

Richard, P.J.H.,

1994 « Wisconsinan Late-glacial environmental change in Québec : a regional synthesis », in *Journal of Quaternary Science*, Vol. 9, pp. 165-170

Richard, P.J.H.,

2007 *Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances*. In *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec, Montréal. Chapitre 2, pp. 21-45

Richard, P.J.H.,

2009 *Chronologie de la déglaciation : de l'importance des années étalonnées (calibrées)*. In <http://www.er.uqam.ca/nobel/aqqua1/articles/ChronoDeglaciation.pdf>, consulté en mars 2011.

MEDIAGRAPHIE

Richard, P.J.H. et S. Occhietti

2005 « ^{14}C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », in *Quaternary Research*, No. 63, pp. 353-358

Ridge, John C., M. R. Besonen, M. Brochu, S. L. Brown, J. W. Callahan, G. J. Cook, R. S. Nicholson et N. J. Toll

1999 *Varve, paleomagnetic, and ^{14}C chronologies for late Pleistocene events in New Hampshire and Vermont (U.S.A.)*. In *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53, n° 1 : 79-106.

Transit Analyse

1990 Inventaire archéologique réalisé sur le territoire de la ville de Lennoxville en octobre 1989. Ville de Lennoxville

1991a Inventaire archéologique des lots 154-155, évaluation archéologique du site Bishop, BiEx-2, et fouilles archéologiques sur le site BiEx-3, ville de Lennoxville. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1991b Recherche et mise en valeur du patrimoine d'Ascot, volet 1, inventaire archéologique, municipalité d'Ascot. Municipalité d'Ascot/Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1992 Évaluation finale du site BiEx-3, île aux Massacres. Fouilles ponctuelles sur le site Bishop, BiEx-2, Lennoxville. Ville de Lennoxville et Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1993 Inventaire et évaluation du site BkEu-2 et analyses des collections 64 et 64a, domaine Aylmer. Municipalité de Stratford.

1995 Analyse des collections de vestiges archéologiques des sites préhistoriques BiEx-2 et BiEx-3, Lennoxville, rapport final. Ville de Lennoxville et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Trois Villages

2011 Les Trois Villages. Des activités pour la famille et l'amateur de plein-air, en ligne : <http://www.lestroisvillages.com/>, consulté avril 2011.

Turgeon Steven, Dubois Jean-Marie, Ouellet Marcel et André Poulin

2003 *Sismostratigraphie des lacs Brompton, Memphrémagog et Massawippi, sud du Québec, Canada : déglaciation et paléoenvironnements sédimentaires du tardi-Quaternaire appalachien*. In *Géomorphologie : relief, processus, environnement*. Janvier-mars, vol. 9, n° 1, pp. 13-31

MEDIAGRAPHIE

Cartes et plans :

Bouchette, Joseph

1815 Topographical map of the province of Lower Canada », London, England : W. Faden.

1831 Topographical Map of the Districts of Quebec, Three Rivers, St.Francis and Gaspé, Lower Canada, 1831, Londres : James Wyld.

Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360.

- 21-E-12, Dudswell, 1919
- 21-E-05, Sherbrooke, 1921
- 21-E-04, Coaticook, 1921
- 21-E-03, Malvina, 1924

Carte du comté de Compton d'après le cadastre, Québec, Ministère des terres et forêts, de la Chasse et de la Pêche, 1940.

Carte du comté de Richmond d'après le cadastre, Québec, Ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, 1931.

Carte du comté de Sherbrooke d'après le cadastre, Québec, Ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, 1931.

Carte du comté de Stanstead d'après le cadastre, Québec, Ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, 1931.

Holland, Samuel

1815 A New correct map of the Seat of war in Lower Canada protracted from Hollands large map », Philadelphia, Lay & Webster.

Hydro-Québec

2011 Interconnexion New Hampshire, Milieux naturel et humain. Hydro-Québec, Équipement et services partagés, document de travail, janvier 2011, carte A, feuillets 1 à 3.

Jones, J.

1835 Sketch exhibiting the line of the proposed highway from Quebec to Sherbrooke called the Gosford Road with the Roads made by the British American Land Company, Quebec.

Department of the War Office

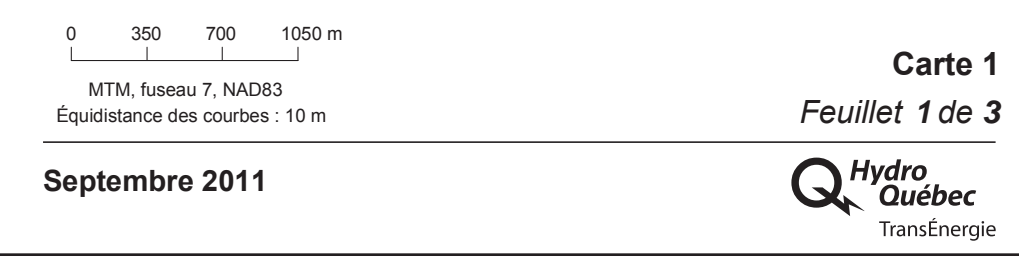
1865 Frontier of Canada East , War Office, Grande-Bretagne, Southampton, [England], Topographical Department of the War Office

Wells, A.

1839 Map of the Eastern Townships of Lower Canada, 1839, A. Wells, London John Arrowsmith

Étude de potentiel archéologique préhistorique

Sources :
SDTQ, 1:20 000, MRNF Québec, 2007
Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010
Géobase du Québec, version 10.3, Les Systèmes Fedig inc., 2010
Base géographique de TransQuébec (BTG), Hydro-Québec, 2010
Données de projet : Hydro-Québec, février 2011
Commission de la frontière internationale, États-Unis-Canada, 2010
NH GRANIT GIS Data, 2010
Normet Center for Geographic Information (VCGI), 2009
The National Hydrography Dataset (NHD), 1:24 000, EPA and USGS, 2011
Cartographie : Aménagement et Ethnoscop, 2011
Archéologie : Ethnoscop, 2011
Fichier : 7178_ac11_e_001_110906.mxd



Septembre 2011

Grphe topologique

Vecteur d'appropriation

- Vecteur continu
Vecteur moyennement continu
Vecteur discontinu

La convergence de vecteurs détermine l'espace

- Périphérique
Annexe

Dérivation archéologique

- Secteur préhistorique
1.01 Numéro de secteur
Zone à potentiel archéologique préhistorique
1.01.001 Numéro de zone

Information archéologique connue

- Site archéologique préhistorique
Site archéologique historique
Site archéologique préhistorique et historique
B(F)25 Code Borden
27-CO-0047 Numéro de site
Zone inventoriée
1 Duguay et Chism, 1983
2 Ethnoscop, 1989
3 Morin et Grailion, 1997
4 Blodreau, 1998
5 Arkéos, 1999
6 Ethnoscop, 1999
7 Patrimoine Expert, 2000
8 Patrimoine Expert, 2001
9 Arkéos, 2002
10 Patrimoine Expert, 2003

Infrastructures existantes

- Poste de transport
Ligne de transport et pylône
Voie ferrée

Réseau routier

- Autoroute
Route principale
Route secondaire ou rue
Autre chemin ou sentier

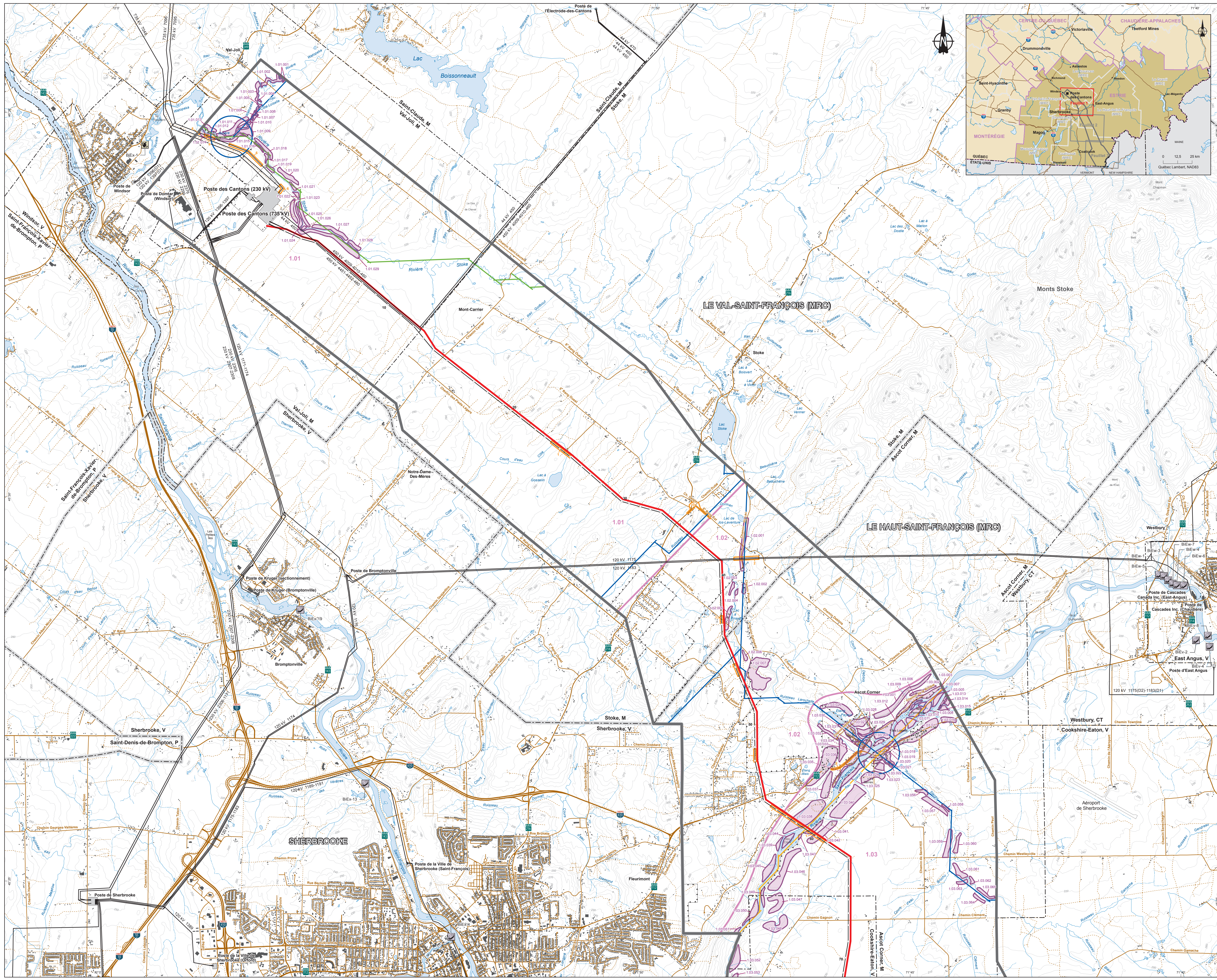
Limites

- Frontière internationale
Municipalité régionale de comté (MRC)
Municipalité
Terre publique
Territoire agricole protégé

Composants du projet

- Zone d'étude
Solution préférée
Tracé et variante étudiés

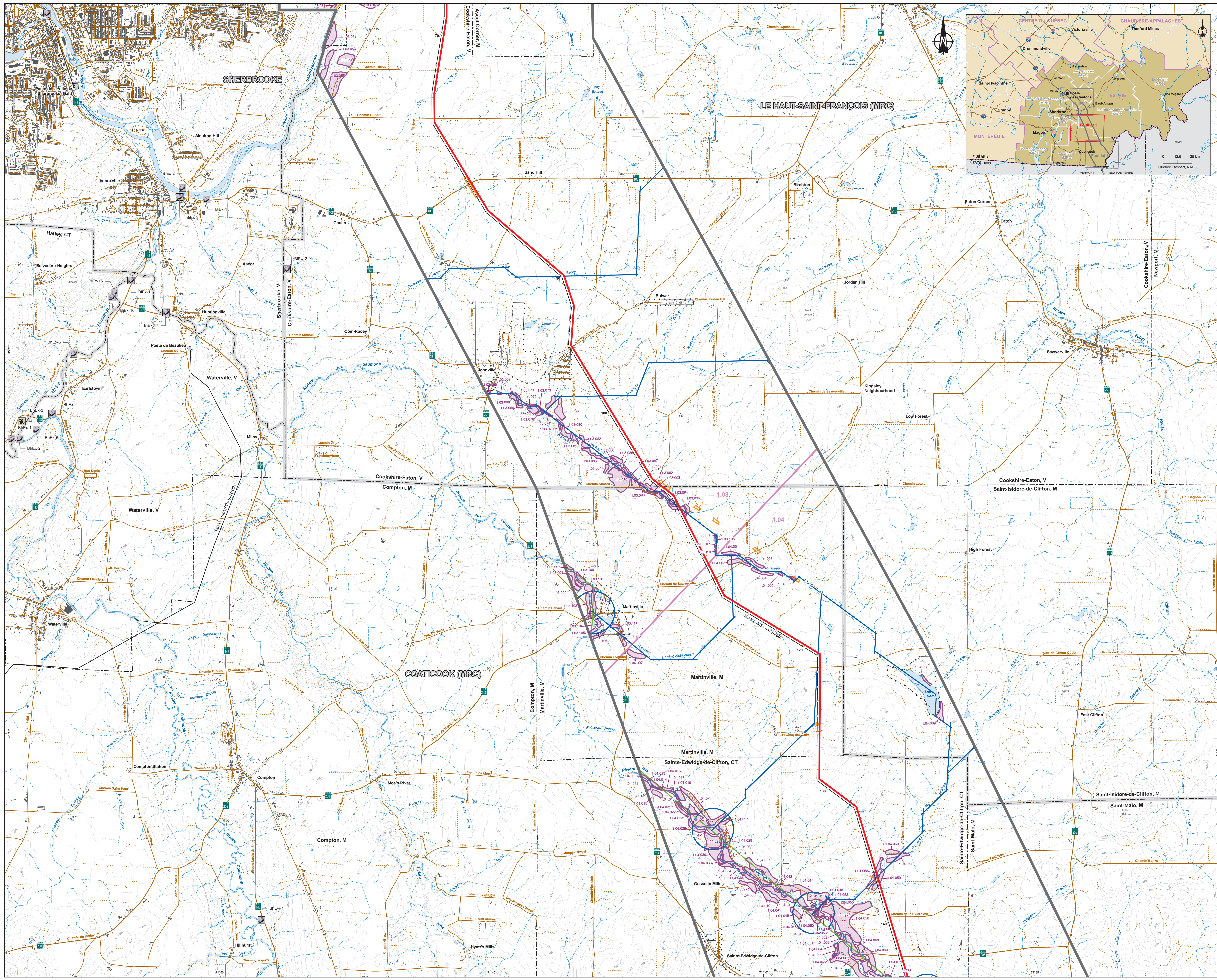
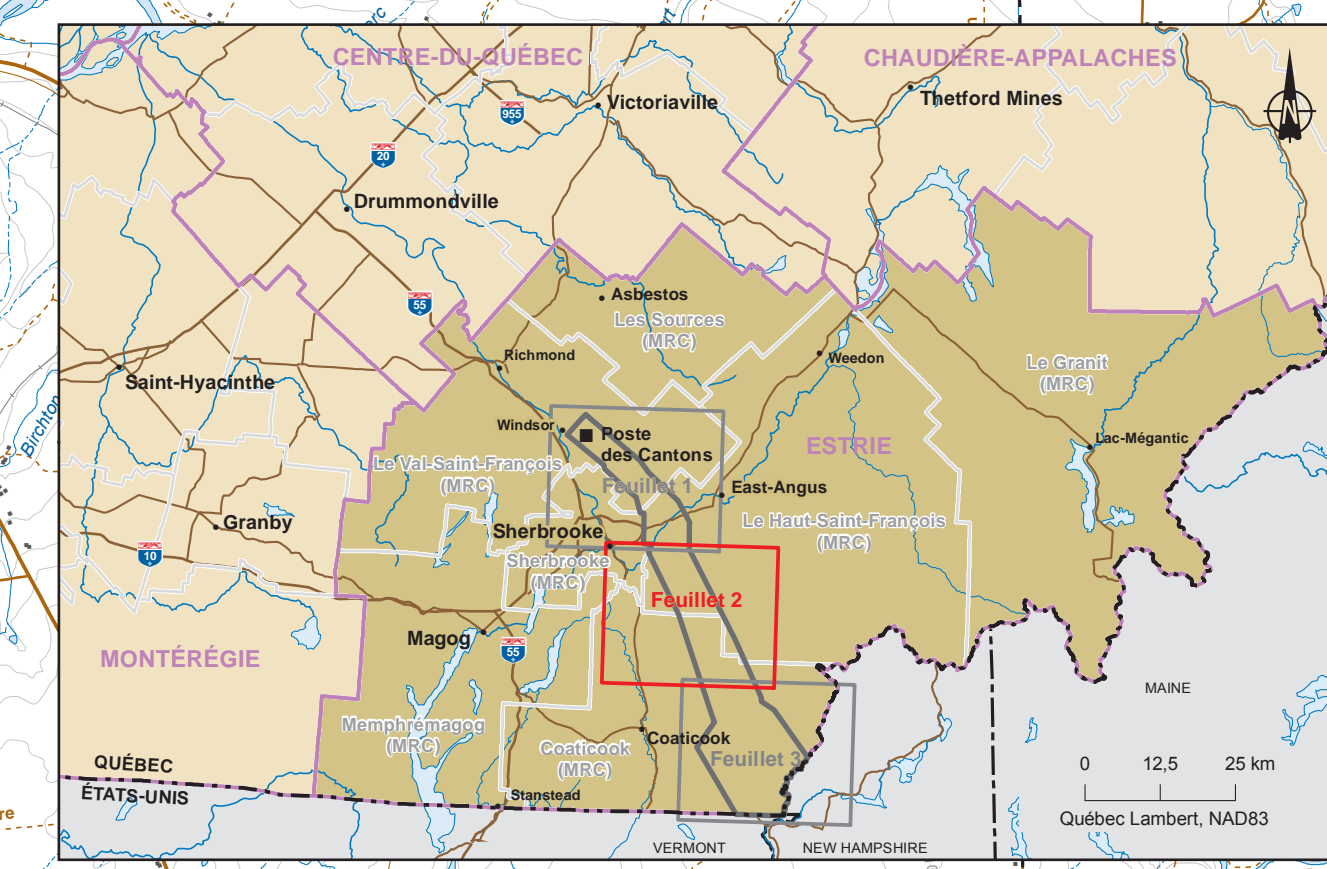
Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.



Étude de potentiel archéologique préhistorique

Sources :
SDTQ, 1:20 000, MRRNF Québec, 2007
Système de découpage administratif (SDA), MRRNF Québec, mai 2010
Base géographique de Trans Québec (BTG), Hydro-Québec, 2010
Données de projet : Hydro-Québec, février 2011
Commission de la frontière internationale, États-Unis-Canada, 2010
NH GRANIT GIS Data, 2010
Network Center for Geographic Information (VCGI), 2009
The National Hydrography Dataset (NHD), 1:24 000, EPA and USGS, 2011
Cartographie : Aménagement et Ethnoscop, 2011
Archéologie : Ethnoscop, 2011
Fichier : 7178_anc12_et_002_110906.mxd

0 300 700 1050 m
MTM, fuseau 7, NAD83
Équidistance des courbes : 10 m
Carte 1
Feuille 2 de 3
Septembre 2011
Hydro Québec TransÉnergie



Grphe topologique

Vecteur d'appropriation

- Vecteur continu
- Vecteur moyennement continu
- Vecteur discontinu

La convergence de vecteurs détermine l'espace

- Périphérique
- Annexe

Dérivation archéologique

- Secteur préhistorique
- 1.01 Numéro de secteur
- 1.01 Zone à potentiel archéologique préhistorique
- 1.01.001 Numéro de zone

Information archéologique connue

- Site archéologique préhistorique
- Site archéologique historique
- Site archéologique préhistorique et historique
- B(F)25 Code Borden
- 27-CO-0047 Numéro de site
- Zone inventoriée
 - Duguay et Chism, 1983
 - Ethnoscop, 1989
 - Morin et Grailion, 1997
 - Blodeau, 1998
 - Arkéos, 1999
 - Ethnoscop, 1999
 - Patrimoine Expert, 2000
 - Patrimoine Expert, 2001
 - Arkéos, 2002
 - Patrimoine Expert, 2003

Infrastructures existantes

- Poste de transport
- Ligne de transport et pylône
- Voie ferrée

Réseau routier

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire ou rue
- Autre chemin ou sentier

Limites

- Frontière internationale
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité
- Terre publique
- Territoire agricole protégé

Composants du projet

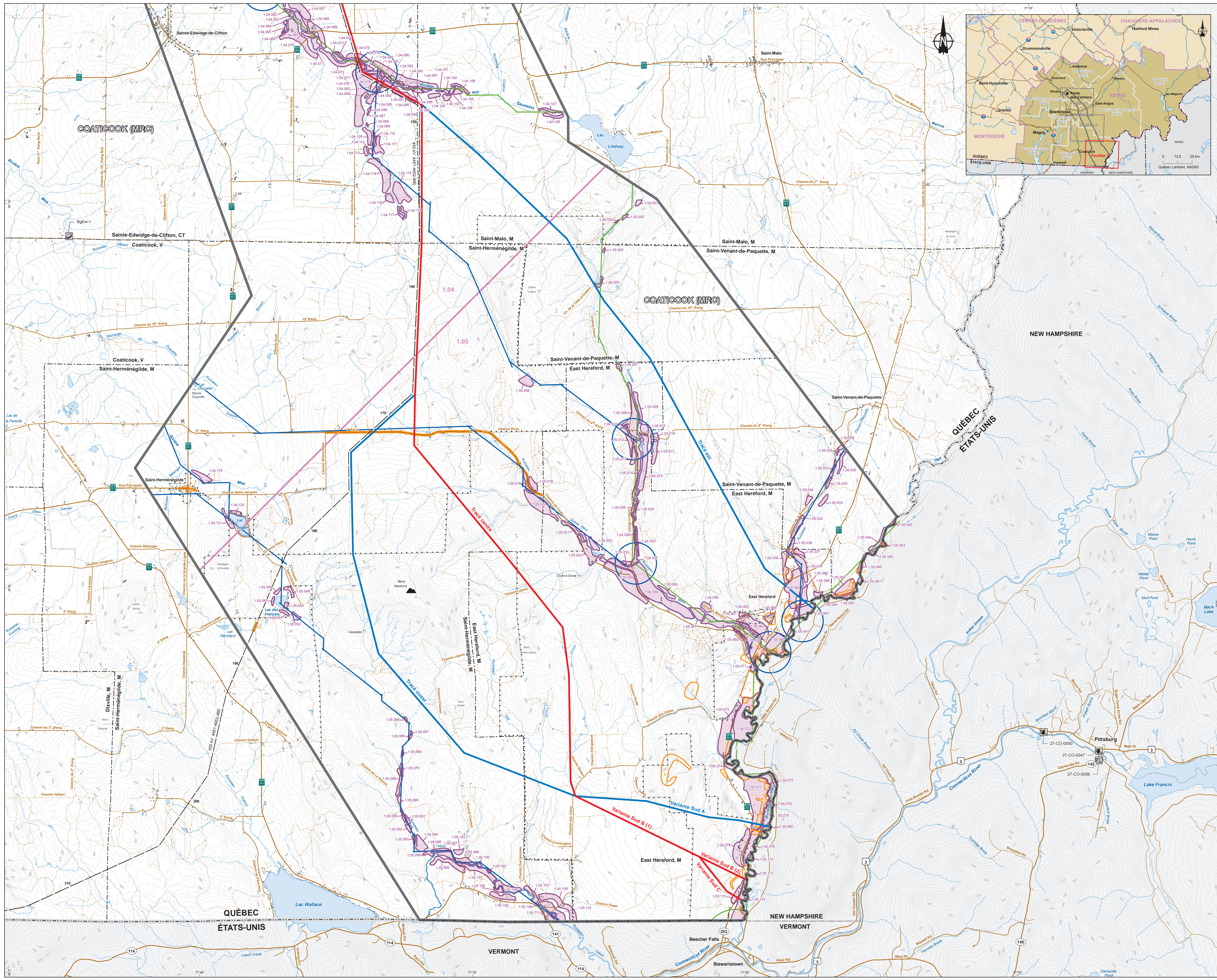
- Zone d'étude
- Solution préférable
- Tracé et variante étudiés

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Étude de potentiel archéologique préhistorique

Sources :
SDTQ, 1:20 000, MRNF Québec, 2007
Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010
Base de données de TransQuébec, version 10.3, Les Systèmes Fedig inc., 2010
Base géographique de TransQuébec (BGT), Hydro-Québec, 2010
Données de projet : Hydro-Québec, février 2011
Commission de la frontière internationale, États-Unis-Canada, 2010
NH GRANIT GIS Data, 2010
Network Center for Geographic Information (VCCI), 2009
The National Hydrography Dataset (NHD), 1:24 000, EPA and USGS, 2011
Carthographie : Aménagement et Ethnoscop, 2011
Archéologie : Ethnoscop, 2011
Fichier : 71718_ac113_et_003_110906.mxd

Carte 1
Feuille 3 de 3
Septembre 2011
Hydro Québec TransÉnergie



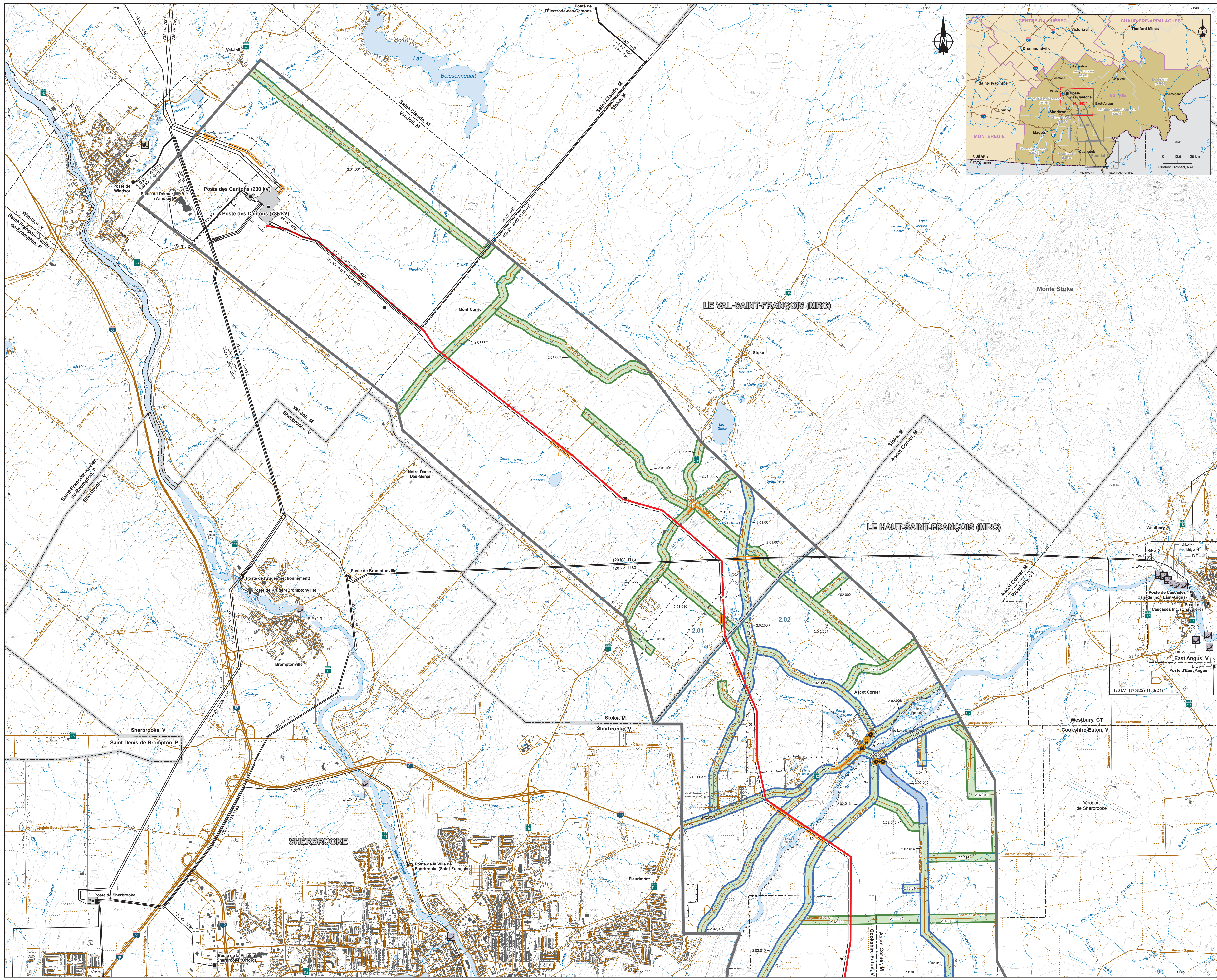
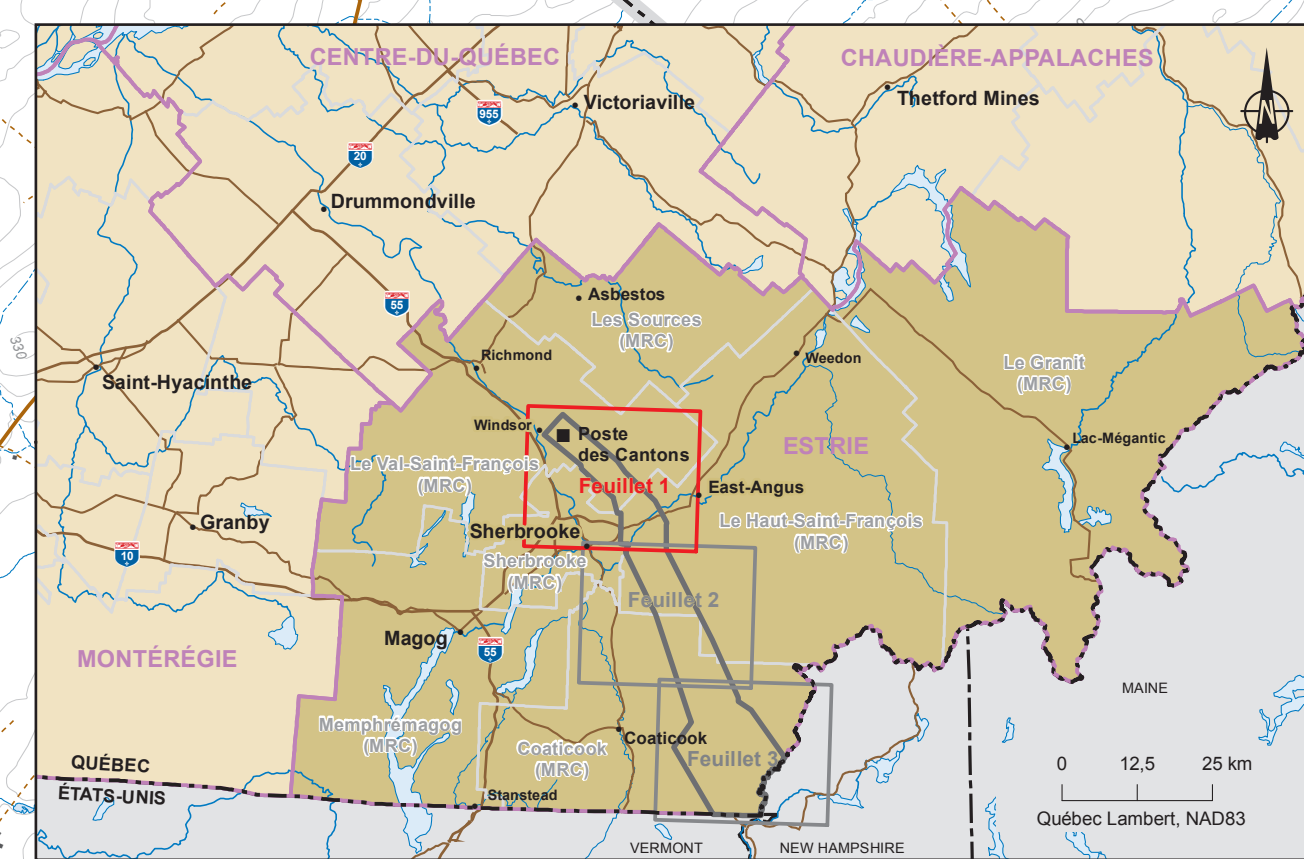
Grphe topologique
Vecteur d'appropriation
La convergence de vecteurs détermine l'espace
Dérivation archéologique
Information archéologique connue
Infrastructures existantes
Réseau routier
Limites
Composantes du projet

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Étude de potentiel archéologique historique

Sources :
SDTQ, 1:20 000, MRNF Québec, 2007
Système de découpage administratif (SDA), MRNF Québec, mai 2010
Base de données du Québec, version 10.3, Les Systèmes Fedig inc., 2010
Base géographique de TransÉnergie (BGT), Hydro-Québec, 2010
Données de projet - Hydro-Québec, février 2011
Commission de la frontière internationale, États-Unis-Canada, 2010
NH GRANIT GIS Data, 2010
Network Center for Geographic Information (VCCI), 2009
The National Hydrography Dataset (NHD), 1:24 000, EPA and USGS, 2011
Cartographie : Aménagement et Ethnoscop, 2011
Archéologie : Ethnoscop, 2011
Fichier : 7178_esc21_et_004_110906.mxd

Carte 2
Feuille 1 de 3
Septembre 2011
Hydro Québec
TransÉnergie



Dérivation archéologique

- Secteur historique
2.01 Numéro de secteur
Zone à potentiel archéologique historique (1865)
Zone à potentiel archéologique historique (1865 et 1919-1921)
Zone à potentiel archéologique historique (1919-1921)
1.01.001 Numéro de zone

Information archéologique connue

- Site archéologique préhistorique
Site archéologique historique
Site archéologique préhistorique et historique
BIFJ-35 Code Boden
27-CO-0047 Numéro de site
Zone inventoriée
1 Duguay et Chism, 1983
2 Ethnoscop, 1989
3 Morin et Grailion, 1997
4 Blodreau, 1998
5 Arkéos, 1999
6 Ethnoscop, 1999
7 Patrimoine Expert, 2000
8 Patrimoine Expert, 2001
9 Arkéos, 2002
10 Patrimoine Expert, 2003

Information historique tirée de la carte de 1865

- Eglise
École
Moulin à grain
Moulin à scie
Bureau de poste
Bureau de poste et douane

Infrastructures existantes

- Poste de transport
Ligne de transport et pylône
Voie ferrée

Réseau routier

- Autoroute
Route principale
Route secondaire ou rue
Autre chemin ou sentier

Limites

- Frontière internationale
Municipalité régionale de comté (MRC)
Municipalité
Terre publique
Territoire agricole protégé

Composantes du projet

- Zone d'étude
Solution préférable
Tracé et variante étudiés

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Étude de potentiel archéologique historique

Sources :
SDTQ, 1:20 000, MRF Québec, 2007
Système de découpage administratif (SDA), MRF Québec, mai 2010
Base géographique de Transpère (BGT), Hydro-Québec, 2010
Données de projet : Hydro-Québec, février 2011
Commission de la frontière internationale, États-Unis-Canada, 2010
NH GRANIT GIS Data, 2010
Network Center for Geographic Information (VCGI), 2009
The National Hydrography Dataset (NHD), 1:24 000, EPA and USGS, 2011
Cartographie : Amelotich et Ethioscop, 2011
Archéologie : Ethioscop, 2011
Fichier : 7178_en272_et_005_110906.mxd

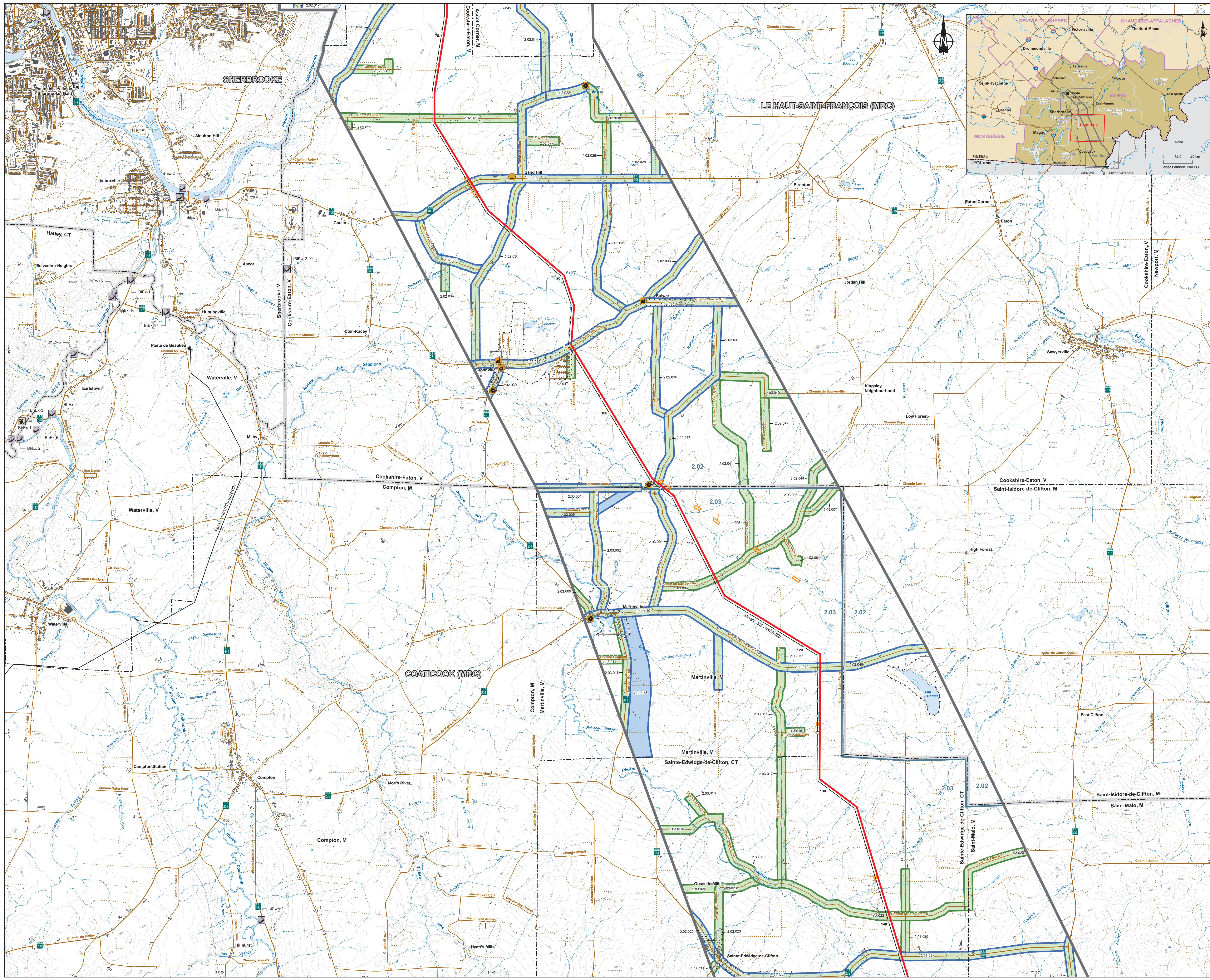
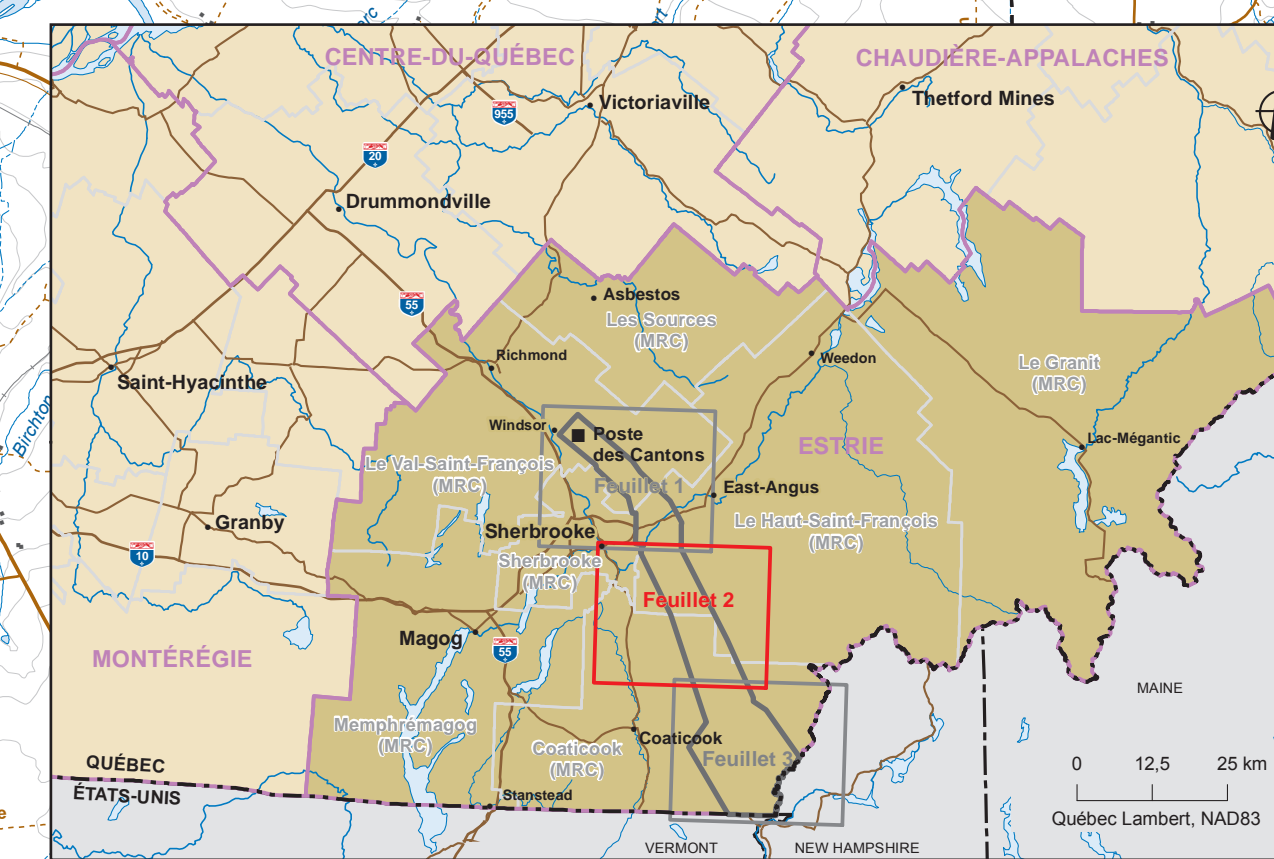
0 300 700 1050 m

MTM, fuseau 7, NAD83

Équidistance des courbes : 10 m

Septembre 2011

Carte 2
Feuille 2 de 3



Dérivation archéologique

- Secteur historique
- 2.01 Numéro de secteur
- Zone à potentiel archéologique historique (1865)
- Zone à potentiel archéologique historique (1865 et 1919-1921)
- Zone à potentiel archéologique historique (1919-1921)
- 1.01.001 Numéro de zone

Information archéologique connue

- Site archéologique préhistorique
- Site archéologique historique
- Site archéologique préhistorique et historique
- BIFJ-35 Code Boden
- 27-CO-0047 Numéro de site

Zone inventoriée

- 1 Duguay et Chism, 1983
- 2 Ethioscop, 1989
- 3 Morin et Grailion, 1997
- 4 Bilodeau, 1998
- 5 Arkéos, 1999
- 6 Ethioscop, 1999
- 7 Patrimoine Expert, 2000
- 8 Patrimoine Expert, 2001
- 9 Arkéos, 2002
- 10 Patrimoine Expert, 2003

Information historique tirée de la carte de 1865

- Eglise
- École
- Moulin à grain
- Moulin à scie
- Bureau de poste
- Bureau de poste et douane

Infrastructures existantes

- Poste de transport
- Ligne de transport et pylône
- Voie ferrée

Réseau routier

- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire ou rue
- Autre chemin ou sentier

Limites

- Frontière internationale
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité
- Terre publique
- Territoire agricole protégé

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Solution préférable
- Tracé et variante étudiés

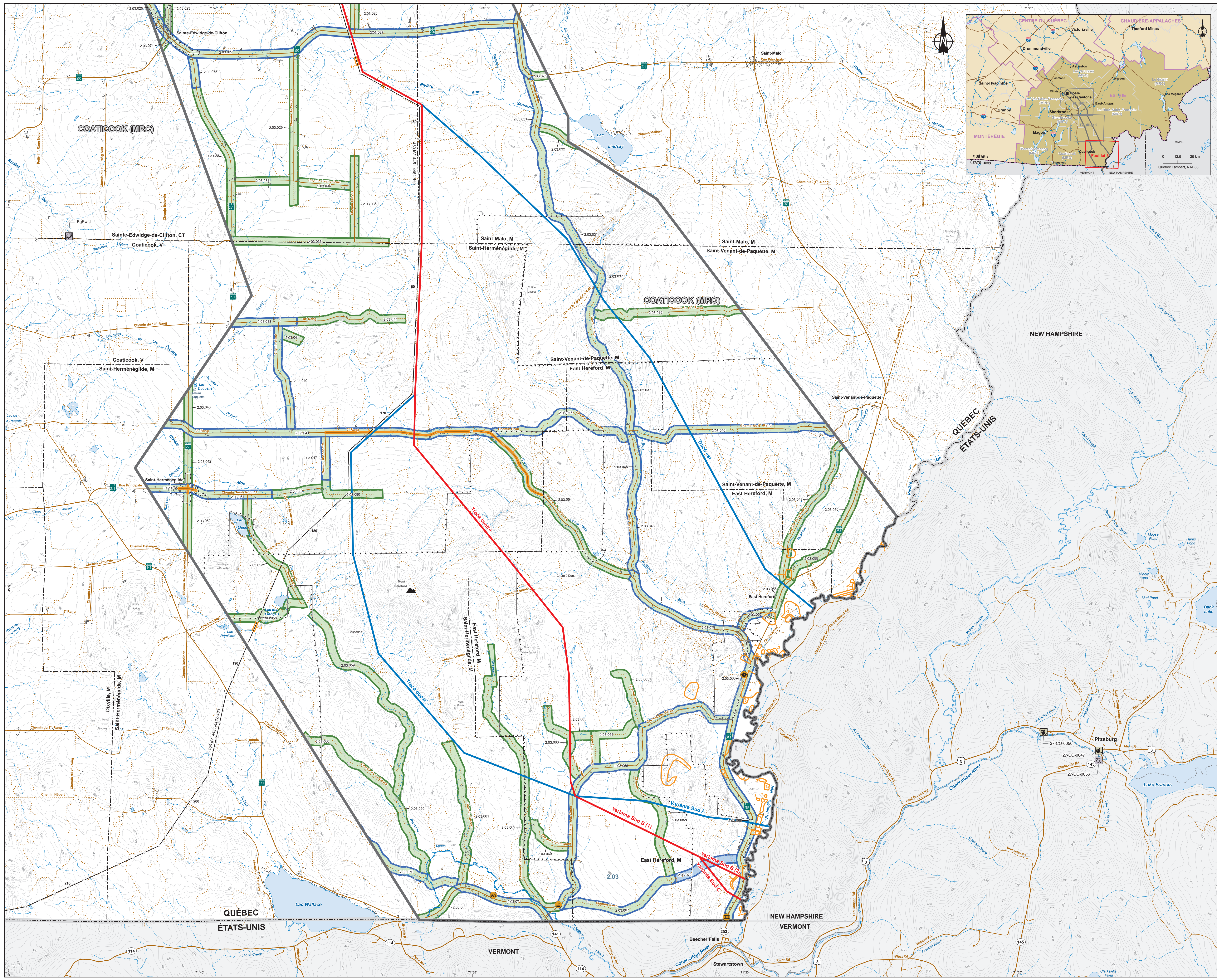
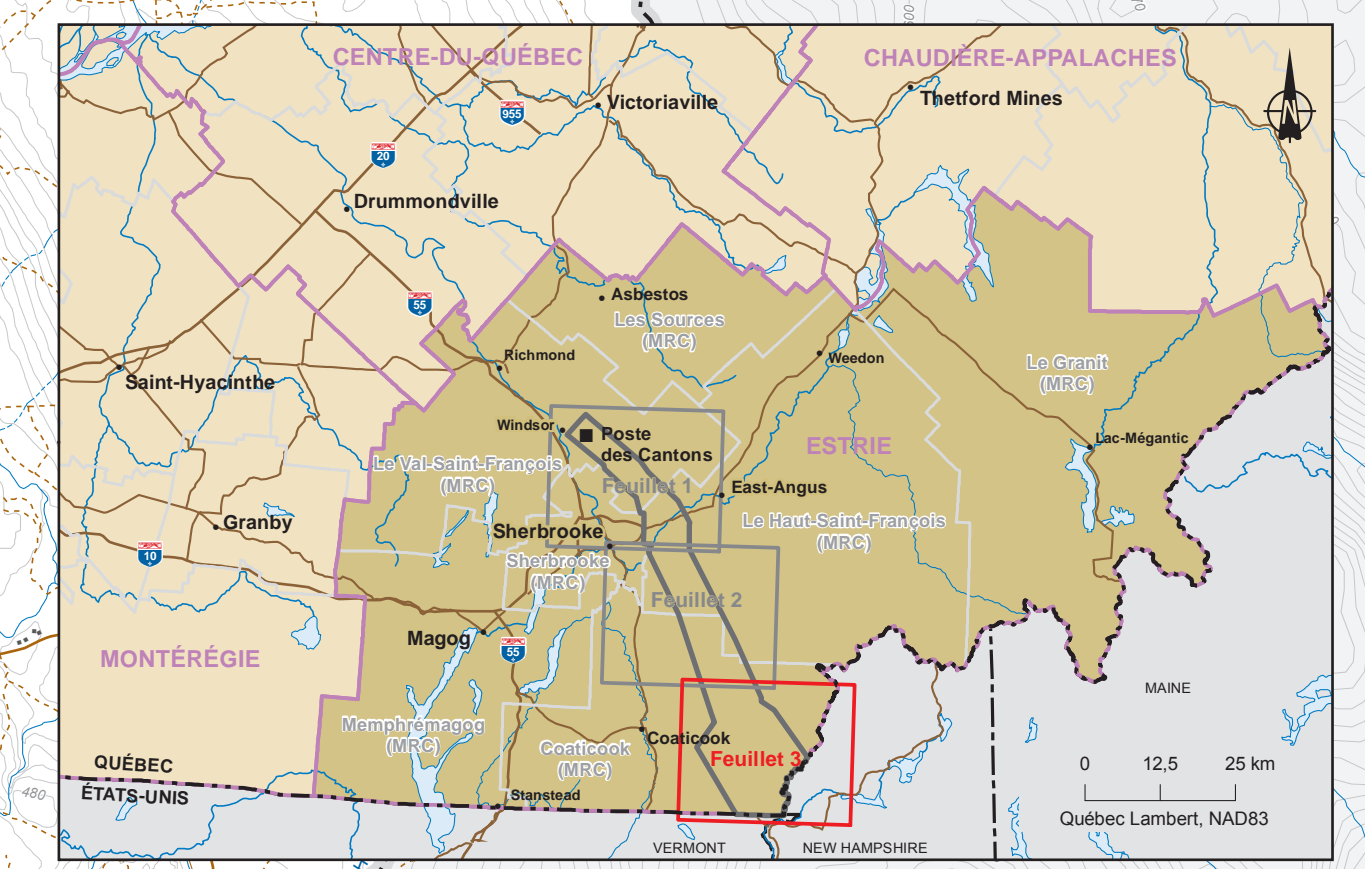
Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Sources :

- SD10, 1:20 000, MRRM Québec, 2007
- Système de découpage administratif (SDA), MRRM Québec, mai 2010
- Base géographique de TransÉnergie (BGT), Hydro-Québec, 2010
- Données de projet : Hydro-Québec, février 2011
- Commission de la frontière internationale, États-Unis-Canada, 2010
- NH GRANIT GIS Data, 2010
- Norwest Center for Geographic Information (VCGI), 2009
- The National Hydrography Dataset (NHD), 1:24 000, EPA and USGS, 2011
- Cartographie : Aménagement et Ethnoscop, 2011
- Archéologie : Ethnoscop, 2011
- Fichier : 7178_anc23_et_005_110906.mxd

0 300 700 1050 m
 MTM fuseau 7, NAD83
 Équidistance des courbes : 10 m

Septembre 2011



- Dérivation archéologique**
- Secteur historique
 - 2.01 Numéro de secteur
 - Zone à potentiel archéologique historique (1865)
 - Zone à potentiel archéologique historique (1865 et 1919-1921)
 - Zone à potentiel archéologique historique (1919-1921)
 - 1.01.001 Numéro de zone

- Information archéologique connue**
- Site archéologique préhistorique
 - Site archéologique historique
 - Site archéologique préhistorique et historique
 - BjFJ-35 Code Boden
 - 27-CO-0047 Numéro de site

- Zone inventoriée**
- Duguay et Chism, 1983
 - Ethnoscop, 1989
 - Morin et Grailion, 1997
 - Blodeau, 1998
 - Arkéos, 1999
 - Ethnoscop, 1999
 - Patrimoine Expert, 2000
 - Patrimoine Expert, 2001
 - Arkéos, 2002
 - Patrimoine Expert, 2003

- Information historique tirée de la carte de 1865**
- Église
 - École
 - Moulin à grain
 - Moulin à scie
 - Bureau de poste
 - Bureau de poste et douane

- Infrastructures existantes**
- Poste de transport
 - Ligne de transport et pylône
 - Voie ferrée

- Réseau routier**
- Autoroute
 - Route principale
 - Route secondaire ou rue
 - Autre chemin ou sentier

- Limites**
- Frontière internationale
 - Municipalité régionale de comté (MRC)
 - Municipalité
 - Terre publique
 - Territoire agricole protégé

- Composantes du projet**
- Zone d'étude
 - Solution préférable
 - Tracé et variante étudiés

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un feuillet ou un autre de cette série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.